

Marc Riopel

# Le Témiscamingue

Son histoire et ses habitants



**FIDES**

*À Carla*  
*À Tristan*



## *Introduction*

L'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE est relativement peu connue. Toutefois, elle mériterait de l'être davantage, notamment afin de souligner son originalité et son importance à l'histoire nationale. Aussi loin que l'on remonte dans le temps, à l'aide d'études et de sources historiques, nous voyons que le Témiscamingue occupe une certaine place dans l'évolution du Québec et du Canada, que ce soit sur le plan du commerce intertribal entre les groupes amérindiens, de la traite des fourrures, du secteur forestier, des mines ou encore de l'agriculture.

Cette méconnaissance peut s'expliquer de plusieurs façons. Alors que les yeux sont tournés vers le Témiscamingue, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, démarrent successivement deux ruées minières : l'une, à compter de 1904 du côté ontarien du lac Témiscamingue ; l'autre, 20 ans plus tard au nord de la région, dans le secteur entre les actuelles villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, gagnant même l'est de la région avec l'ouverture de la mine de Belleterre. Le Témiscamingue tombe alors dans l'oubli, éclipsé par ses voisins et leur développement plus spectaculaire. Dans les années 1930, les programmes gouvernementaux de colonisation dirigent les

citadins vers la mystique Abitibi. Le Témiscamingue reçoit un petit contingent de ces nouveaux ruraux tandis qu'une partie de l'Abitibi voit le jour grâce à ces programmes. L'attention se tourne alors vers cette région voisine du Témiscamingue, qui connaît de plus une ruée minière sans précédent au Québec. Les mines d'or abitibiennes émerveillent l'imaginaire collectif, d'autant plus que l'on sort à peine de la crise économique de 1929. Le Témiscamingue demeure depuis ce temps une région relativement discrète, isolée du reste du Québec.

Par ailleurs, on associe trop souvent, à tort, le Témiscamingue à l'Abitibi. En fait, ces deux régions s'avèrent fort différentes l'une de l'autre, que ce soit en matière d'histoire, de paysage ou encore de mentalité. Certes, l'histoire de ces deux régions se croise à un moment donné, notamment sous l'impulsion des programmes gouvernementaux de développement planifié. Mais, l'histoire du Témiscamingue est aussi associée de près à celle du Timiskaming ontarien. Le territoire des Algonquins s'étend des deux côtés de ce lac. Dès les débuts de la colonisation agricole du Témiscamingue, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les contacts sont nombreux et variés entre les communautés des Témiscamingue québécois et ontarien : même diocèse catholique, mêmes sources d'emplois forestiers et d'écoulement des produits agricoles, même système de navigation, etc. En fait, si la frontière interprovinciale Ontario-Québec ne séparait pas cette zone du lac Témiscamingue, il y a fort à parier que ces deux régions n'en formeraient qu'une et s'étendrait autour du lac.

Ces éléments marquent définitivement l'histoire du Témiscamingue et lui procurent en même temps son caractère original : région isolée du reste de la province, davantage intégrée à l'Ontario qu'aux autres régions québécoises. Encore aujourd'hui, il faut passer en Ontario pour se rendre à Montréal. Par ailleurs, alors que certains promoteurs du développement de la région, au début du XX<sup>e</sup> siècle, rêvent de doter le Témiscamingue agricole d'un centre industriel, les industries s'implantent en périphérie : Témiscaming, ville papetière, au sud ; les mines ontariennes à l'ouest ; les mines abitibiennes au nord et la mine de Belleterre, à l'est. La zone agricole se consolide ainsi, sans que cette industrialisation entraîne une forte hausse de la population.





À partir des frontières de l'actuelle Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, je suis remonté dans le temps pour retracer l'histoire économique et sociale de ses habitants amérindiens et eurocanadiens. Afin de rompre avec une certaine tradition en histoire régionale, j'ai voulu associer les Algonquins à l'histoire des « Blancs » du Témiscamingue, en décrivant non seulement leur histoire avant l'arrivée des coureurs des bois, des missionnaires, puis des bûcherons et des colons, mais aussi l'évolution de leur société depuis le contact jusqu'à aujourd'hui. Cela permet d'offrir aux lecteurs un portrait plus complet de l'histoire de cette région, celle des Eurocanadiens, de l'économie et de leurs institutions, et celle des Algonquins, depuis les années 1500 à nos jours.

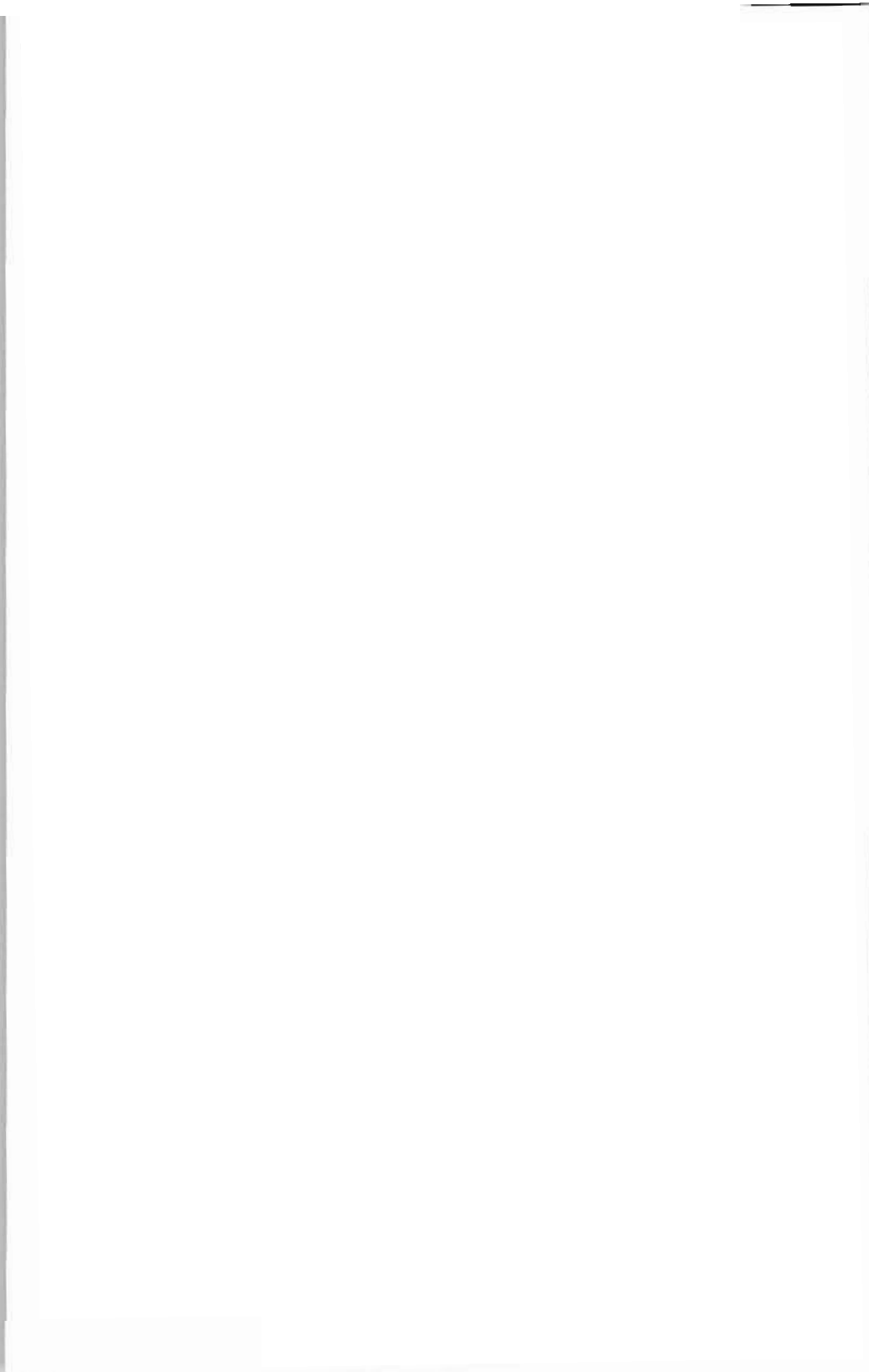
Ce livre vous invite donc à découvrir le Témiscamingue historique et actuel en tant que région autonome possédant son identité propre. À ce titre, l'écriture de son histoire s'imposait pour faire découvrir le passé de ce terroir typique du XIX<sup>e</sup> siècle où se côtoient une industrie forestière avant-gardiste et une agriculture prospère. Il y est donc question de la formation et du développement du Témiscamingue et, dans une moindre mesure, des relations avec ses voisins ontarien et abitibien. Écrit par un natif du Témiscamingue, ce livre s'adresse à tous les passionnés d'histoire locale et régionale, qu'ils soient Témiscamiens ou non.

\* \* \*

Cette synthèse sur l'histoire du Témiscamingue s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire, déposée à l'Université Laval en décembre 2001. Il s'agissait alors de concevoir et d'écrire une synthèse historique scientifique s'adressant au grand public en collaboration avec des organismes du milieu de la diffusion et de l'enseignement de l'histoire du Témiscamingue. Le but de cette démarche d'application de l'histoire consistait à étudier les relations entre l'historien et le milieu. À cette fin, un comité de lecture, formé de personnes œuvrant dans les domaines du patrimoine, de l'histoire, de l'éducation et des communautés autochtones, a lu et commenté le texte à deux reprises. Il s'agit de : Léna Allard, de la corporation du Musée de Guérin; Marie-Hélène

Brault, de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue ; Rita Drouin, à titre de femme autochtone ; James Morrison, spécialiste de l'histoire des Algonquins ; Guy Perreault, de la Société d'histoire du Témiscamingue ; et Marlyn Rannou, du Lieu historique national du Fort-Témiscamingue. Je tiens à les remercier pour leurs commentaires et suggestions. Cette participation active du milieu m'a également permis d'écrire une thèse de doctorat portant sur les aspects épistémologiques et méthodologiques de la pratique de l'histoire à l'extérieur du milieu universitaire. À cet égard, mes remerciements s'adressent également à mon directeur de recherche, Marc Vallières, professeur au département d'histoire de l'Université Laval, pour son encadrement, ses conseils et suggestions et les nombreuses discussions que nous avons eues sur le mouvement de la *Public History*. Enfin, je voudrais également remercier mon éditeur, Antoine Del Busso, et l'équipe de production de Fides pour la publication de ce livre. Je demeure toutefois seul responsable du contenu de ce livre. Je voudrais également souligner la contribution de mon épouse, Carla Rabbath, à la réalisation de ce livre qui s'est échelonné sur trois ans. Par sa patience, ses encouragements et ses suggestions, elle m'a aidé à mener ce projet à terme. Enfin, un merci spécial à mon fils, Tristan, pour avoir égayer la dernière année de rédaction de cette synthèse.







## CHAPITRE 1

### La civilisation traditionnelle des Anichinabes du Témiscamingue

**M**ALGRÉ LE FAIT que les premières nations vivent sur le territoire qui forme aujourd'hui le Canada depuis des milliers d'années<sup>1</sup>, la préoccupation d'inclure les Amérindiens à l'histoire canadienne est relativement récente. Auparavant, les historiens avaient plutôt tendance à traiter l'histoire amérindienne à part de l'histoire canadienne, qu'ils faisaient commencer avec l'arrivée des Européens. Si on jumelait l'histoire des Amérindiens à celle des Eurocanadiens, nous verrions que le Canada possède une histoire beaucoup plus ancienne que ce qui est généralement admis. La même remarque s'applique à l'histoire du Témiscamingue. Ainsi, lorsque débute la colonisation du Témiscamingue, dans les années 1880, la région est déjà peuplée par des groupes d'Algonquins. Dans ce chapitre, vous allez découvrir l'histoire des premiers habitants de la région du Témiscamingue, les Algonquins. Elle fait revivre le mode de vie traditionnelle et la culture de ces Amérindiens, aux <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles. En somme, ce chapitre nous conduit à une époque captivante et méconnue de l'histoire du Témiscamingue.

### **Le mode de vie traditionnel des Témiscamingues au XVI<sup>e</sup> siècle**

La présence de groupes amérindiens, dans la région du Témiscamingue, remonte à au moins 5000 ans, comme l'attestent les fouilles archéologiques effectuées sur les sites de l'actuel fort Témiscamingue, du lac Opasatica à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Rouyn-Noranda et de la rivière Dumoine<sup>2</sup>. Par contre, aucune preuve scientifique ne permet actuellement de relier ces premiers occupants du territoire aux Algonquins actuels. Un tel lien de parenté direct peut être établi à compter des années 1300 de notre ère<sup>3</sup>. Plusieurs bandes amérindiennes vivent alors dans la grande région du lac Témiscamingue. Qui sont-elles?

#### *Les divers groupes de la région du lac Témiscamingue*

Malgré les renseignements fragmentaires sur les Amérindiens de la région du lac Témiscamingue, au XVI<sup>e</sup> siècle, nous pouvons quand même tracer un portrait des premiers occupants de la région. Un premier groupe s'identifie comme étant les *Témiscamingues*; ce groupe vit en nomade sur un territoire qui s'étend de la tête du lac à l'actuelle ville de Mattawa<sup>4</sup>. Il y a aussi un groupe appelé les *Otaguottouemins*, qui nomadise dans le secteur de la rivière Dumoine, du lac Kipawa et peut-être même jusque dans le secteur du Grand lac Victoria<sup>5</sup>. Les Otaguottouemins seraient les ancêtres des *Kipawans*, ces Amérindiens faisant aujourd'hui partie de la bande Kipawa. Dans la région immédiate du lac Témiscamingue, il y a aussi les *Matachewans*, dont le territoire englobe le lac du même nom et la rivière Montréal<sup>6</sup>. Au sud-ouest, il y a les *Népissingues* dont le territoire s'étend autour du lac Nipissing. Les Népissingues sont désignés par les missionnaires jésuites sous le terme de « Peuple des Sorciers », en raison du nombre de chamans et de leurs pratiques religieuses<sup>7</sup>. Au nord de ce groupe vivent les *Timagamis*, en particulier dans le secteur du lac Timagami. À l'ouest des Népissingues vivent les *Ojibwés*, qui se déplaceront graduellement vers le secteur des lacs Nipissing et Témiscamingue, à la suite des guerres siouses; certains poursuivront leur route vers la région de Trois-Rivières<sup>8</sup>. Un autre groupe, les *Mattawans*, nomadise dans le secteur de Mattawa. À cette époque, c'est une coutume amérindienne de

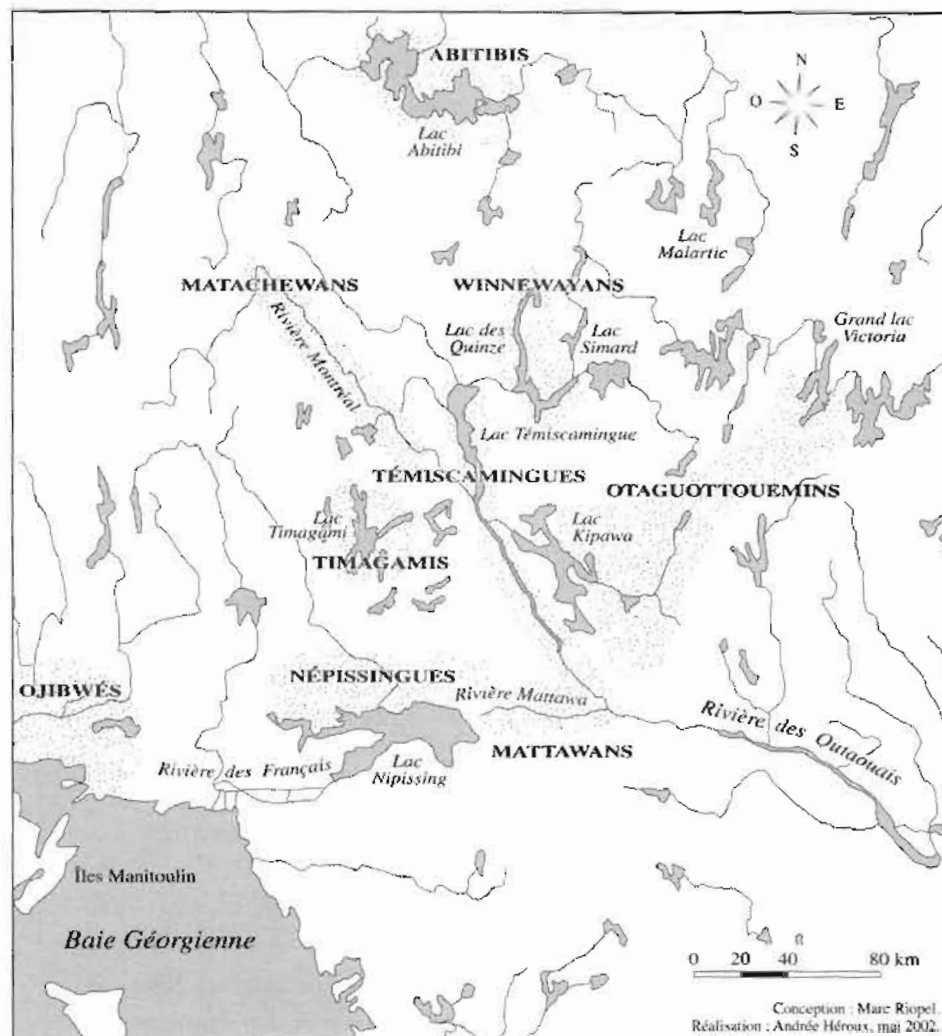
se définir en fonction du territoire fréquenté et, en particulier, du lieu de rassemblement estival.

En fait, l'ethnonyme « Témiscamingues » renfermerait un groupe de bandes gravitant autour du lac du même nom et non pas uniquement une bande. On retrouve d'un côté les bandes vivant dans la partie nord du lac Témiscamingue, telles Long-Point, Abitibi et Barrière, et celles vivant dans la partie sud, telles Témiscamingue, Kipawa, Timagami, Metabetchewan et Mattawan, le détroit du lac ou l'emplacement de l'actuel fort Témiscamingue servant de point de démarcation. Les bandes de la partie sud du lac Témiscamingue possèdent plusieurs traits caractéristiques communs qu'on ne retrouve pas chez les bandes de la partie nord, dont le dialecte et l'organisation sociale empruntée aux Ojibwés, notamment le système de clans et les totems, ainsi que le mariage entre cousins<sup>9</sup>. Ainsi, tous les groupes amérindiens nomadisant sur ce territoire feraient partie de la même nation, en l'occurrence les Témiscamingues, et parlent tous la même langue, l'algonquin, encore utilisée aujourd'hui par les Anichinabes de la région<sup>10</sup>.

Au sud du territoire des Témiscamingues se trouvent les Algonquins qui se partagent le territoire de la vallée de l'Outaouais. On dénombre cinq groupes algonquins. Les *Onontchataronons* exploitent le territoire situé entre les rivières Rideau et Nation du Sud. Les *Kinouchipirinis* occupent la région du lac Rat-Musqué, au sud de l'Outaouais. Les *Weskarinis* habitent les bassins des rivières Rouge, Petite-Nation et Lièvre. Les *Kichsipirinis* vivent sur l'Île-aux-Allumettes et contrôlent ce passage sur la rivière des Outaouais. Les *Mataouweskarinis* se retrouvent dans le secteur de la rivière Madawaska<sup>11</sup>.

Quoique les chercheurs ne s'entendent pas sur l'affiliation des Témiscamingues et des bandes affiliées, ils les considèrent généralement comme étant des Algonquins. Chose certaine, ils possèdent plusieurs traits communs, à propos de la culture matérielle. Les Algonquins appartiennent à la famille linguistique algonquienne, formée en outre des *Cris*, des *Népissingues*, des *Montagnais*, des *Attikamègues*, des *Ojibwés*, des *Micmacs*<sup>12</sup>. Ces entités politiques sont indépendantes et possèdent leurs propres particularités. Elles entretiennent entre elles des relations

Les bandes amérindiennes dans le secteur  
du lac Témiscamingue, au début du XVII<sup>e</sup> siècle





amicales et commerciales. Il y a eu plusieurs mariages entre les membres de ces bandes, entraînant des déplacements de familles d'une bande à l'autre.

À cette époque, la population algonquine, incluant les bandes vivant dans la région du lac Témiscamingue, est évaluée à 4500 personnes<sup>13</sup>. Cette population se répartit ainsi : les bandes *Kichesipirinis*, *Keinouches*, *Onontcharonons* compteraient chacune entre 500 et 800 membres ; le groupe principal des Témiscamingues compterait environ 400 membres et les quatre bandes gravitant autour des Témiscamingues, environ 100 membres chacune ; les autres bandes algonquines seraient composées de 300 membres chacune. Ainsi, selon ces données, environ 800 Amérindiens habiteraient la région du lac Témiscamingue au xvi<sup>e</sup> siècle.

Le terme *Algonquin* a été employé pour la première fois par Samuel de Champlain, en 1603, lorsqu'il rencontra à Tadoussac des Amérindiens de la Vallée de l'Outaouais venus célébrer avec les Malécites et les Montagnais une victoire commune contre les Iroquois. Champlain employa alors le terme *Algoumequin*. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, le nom *Algonquin* s'impose pour désigner non seulement les habitants de la Vallée de l'Outaouais, mais aussi les peuples voisins dont la langue et les coutumes s'apparentent à ces derniers<sup>14</sup>. Aujourd'hui, le mot *Algonquin* désigne uniquement la nation amérindienne qui occupe l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue.

Quant aux Algonquins, ils se nomment eux-mêmes « Anichinabes », ce qui signifie « êtres humains »<sup>15</sup>. D'ailleurs, les Anichinabes préfèrent cette appellation à celles qui leur ont été attribués par les Eurocanadiens<sup>16</sup>.

#### *Les cours d'eau, voies de navigation naturelle...*

Le réseau hydrographique de la région forme un véritable réseau de communication permettant aux bandes amérindiennes de circuler librement sur le territoire et à l'extérieur de leur zone d'exploitation. Les lacs et rivières permettent aux Anichinabes de participer à des réseaux d'échanges amérindiens. Ils peuvent ainsi acquérir et offrir des biens, des outils, des objets divers et des aliments avec d'autres groupes. À bord de leurs canots, ils suivent ces voies de navigation naturelle pour se rendre du campement d'été à leur territoire de chasse hivernal.

Le lac Témiscamingue forme un élargissement de la rivière des Outaouais. En descendant son cours, vers le sud, on se rend en territoire algonquin, contrôlé par les Algonquins de l'Île-aux-Allumettes, et de là jusqu'à Montréal, sur le fleuve Saint-Laurent. En remontant le lac Témiscamingue vers le nord, deux routes conduisent à la baie James, l'une plus compliquée par la rivière Blanche, l'autre par la rivière Des-Quinze et l'Outaouais supérieur; on traverse ensuite le lac et la rivière Abitibi et, en suivant la rivière Moose, on arrive à la baie James<sup>17</sup>. Vers l'est, la rivière Des-Quinze mène également jusqu'à Tadoussac, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, route régulièrement empruntée par les Népissingues lorsqu'ils vont traiter avec d'autres Amérindiens ou, plus tard, avec les commerçants de fourrures, et participer à la mission catholique<sup>18</sup>.

En suivant le cours de la rivière Kipawa, les voyageurs arrivent au lac du même nom et, de là, ils peuvent atteindre une multitude d'endroits, situés à l'intérieur des terres, dont le lac Dumoine. La rivière Dumoine constitue également une voie d'accès et une route commerciale notamment pour les Kipawans. Elle offre un second débouché vers la rivière des Outaouais<sup>19</sup>. La rivière Montréal donne accès, vers le sud, au lac Nipissing, via le lac Temagami et la rivière à l'Esturgeon<sup>20</sup>. Vers le nord, elle permet d'atteindre le lac Matachewan et la ligne de partage des eaux.

Ainsi favorisés par le réseau hydrographique, les Anichinabes peuvent se déplacer à leur guise sur l'ensemble du territoire.

#### *Nomadisme et cycle des saisons*

Le mode de vie nomade des Témiscamingues implique qu'ils doivent s'ajuster au rythme des saisons et des produits qu'ils recherchent. Les groupes se déplacent en fonction des activités de subsistance, elles-mêmes conditionnées par le cycle des saisons. Ainsi, en été, les bandes se réunissent à des endroits précis, dont la tête du lac Témiscamingue, la rivière Montréal, le lac Kipawa, la rivière Des-Quinze, afin de pêcher le poisson. C'est également le temps des rassemblements de l'ensemble de la tribu. L'hiver, les membres de la tribu se divisent en petits groupes afin de faciliter les déplacements d'un endroit à l'autre, à la recherche du gros gibier et des animaux à fourrure.

Ces Amérindiens vivent donc en symbiose avec la nature et leur environnement, mettant à profit toutes les ressources à leur disposition. Plusieurs mammifères vivent dans les forêts témiscamiennes. On retrouve l'orignal, l'ours noir, le loup, le renard, l'écureuil roux, le lièvre d'Amérique et la gélinotte huppée, communément appelée perdrix. Les lacs et rivières foisonnent également de poissons dont les espèces les plus fréquentes sont le brochet, le doré, l'esturgeon, l'achigan, la grosse truite grise, le maskinongé et le poisson blanc. De nouvelles espèces d'oiseaux s'ajouteront dans la région, à la suite du défrichement des terres agricoles. Mentionnons les goélands, les canards noirs, les huards, les sternes et de plus petits oiseaux tels l'hirondelle, le bruant à gorge blanche, le merle d'Amérique et le moineau domestique<sup>21</sup>.

À l'instar des autres peuples algonquiens, les Témiscamingues forment une société de chasseurs-cueilleurs, dont voici les grands traits<sup>22</sup>.

#### *La chasse*

Étant un peuple de chasseurs-cueilleurs, les Témiscamingues assurent leur subsistance notamment par la chasse. Il y a d'abord la chasse au petit gibier, tels les lièvres, les perdrix et les porcs-épics, qui se pratique toute l'année. Habituellement, elle sert d'appoint alimentaire et, lorsque les autres types de chasse s'avèrent infructueux, ce petit gibier devient la principale source d'alimentation. À cela s'ajoute la chasse aux oiseaux migrateurs qui traversent la région au printemps et à l'automne. Pour capturer ces animaux, les Témiscamingues utilisent des pièges de bois et de pierre, appelés assommoirs; des collets; des filets; ou encore ils les poursuivent. Il y a aussi la chasse au gros gibier, tels les orignaux, les chevreuils et les ours, qui se pratique principalement en hiver, lorsqu'il y a beaucoup de neige; il s'agit de la base de leur alimentation au cours de la saison froide. L'orignal est le principal animal recherché par les chasseurs amérindiens. Les Témiscamingues utilisent plusieurs techniques pour l'attraper. Généralement, ils le poursuivent dans la neige, misant sur son épuisement, pour ensuite le harponner; plus il y a de la neige, plus l'animal a de la difficulté à se déplacer et, chaussés de raquettes, les chasseurs le rejoignent rapidement. Ils camouflent également des attrapes et

des collets dans la neige ; il suffit alors aux chasseurs de poursuivre l'animal et de le diriger vers ces pièges. Ils peuvent aussi le traquer dans l'eau. Lors de bonnes saisons hivernales de chasse, les Témiscamingues se constituent des réserves de viande leur permettant de se rendre jusqu'à l'été. Finalement, vient la chasse aux animaux à fourrure, tels le castor, le rat musqué et la loutre. La trappe de ces animaux à fourrure s'effectue principalement en hiver, alors que les fourrures sont au mieux. Elle remplit deux besoins fondamentaux, l'habillement et la nourriture. Les Témiscamingues chassent ces animaux avec des assommoirs, au filet sous la glace et à la tranche.

#### *La pêche*

La pêche se fait principalement au printemps et en été. Elle constitue la principale activité d'acquisition de nourriture de l'été. Les Témiscamingues se regroupent près des cours d'eau et pêchent le poisson. Ils en consomment sur place et font aussi des réserves de poisson séché, pour l'hiver. La pêche se pratique au filet, à la ligne et au harpon. Les Témiscamingues pêchent également en hiver, à l'aide d'un filet sous la glace. Il s'agit d'un autre moyen de subsistance d'appoint lors de périodes de disette hivernale. Un contemporain raconte leurs techniques de pêche et les instruments qu'ils utilisent à cette fin :

Ils sont aussi adroits à la pêche qu'à la chasse, ils font à ce sujet une histoire, qu'un certain Sirakitehak qu'ils disent avoir créé le ciel et la terre et qui est une de leurs divinités, inventa la manière de faire des filets après avoir attentivement considéré l'araignée quand elle travaille faire sa toile pour attraper des mouches. Ils font ces filets avec de l'ortie ou du chanvre sauvage dont il y a quantité dans les lieux humides, que les femmes et les filles filent et tordent sur leurs cuisses à nud ; les cordes qui servent de maître à ces filets sont faites d'écorce de bois blanc ou de bois de plomb et sont fortes et difficiles à rompre. C'est avec ces filets qu'ils prennent toutes sortes de poisson et même du castor ; ils pêchent aussi à la ligne dormante à 40 et 50 brasses d'eau, au bout de laquelle ils attachent la moitié du petit poisson, dans laquelle ils ont passé un morceau de bois dur et aigu, caché de telle manière que le poisson qui vient pour avaler cette moitié ne s'en aperçoit point ; par ce moyen ils prennent



« Le porte-bébé est une autre invention merveilleuse de l'Amérindien [...] Celui des Algonquins est particulièrement gracieux, ils le nomment *tikanagan*. [...] Une fois l'enfant bien attaché au *tikanagan*, sa mère peut le placer sur son dos lors de ses déplacements. Lorsque la famille fait halte, la mère peut l'accrocher à un arbre ou l'adosser à un objet plus solide. » Citation tirée de : Yvon H. Couture, *Les Algonquins*, p. 56. [Non classée, SHT].

beaucoup de truites. Comme ils savent en quel tems ce poisson passe dans les rivières, ils y font des barrières n'y laissant qu'une sortie où ils mettent des puises qu'ils retirent pleines de poisson, quand ils en ont besoin. Leur adresse à darder le poisson donne de l'admiration à ceux qui ne sont pas accoutumés à leur voir faire cette pesche; ils se servent d'une perche de 18 à 20 pieds de long au bout de laquelle il y a un dard fait d'un os plat et fort aigu avec des dents jusqu'au haut. Ce dard est percé et attaché avec une petite corde à la perche dans laquelle il s'emboîte; lorsqu'un sauvage darde un poisson à 8 ou 10 brasses d'eau, ce dard sort de la perche et demeure attaché par les dents au corps du poisson qu'il tire ensuite à luy; ils se servent pour attirer le poisson d'un petit poisson de porcelaine qu'ils font jouer dans l'eau attaché au bout d'un fil<sup>2</sup>.

#### *Les activités de cueillette*

Pendant l'été, les Témiscamingues cueillent les fruits sauvages. Ils en mangent une partie et en font sécher afin de se constituer des provisions

pour l'hiver. Ces fruits s'ajoutent à la consommation de poissons et de viandes, en hiver. Au printemps, ils recueillent également l'eau d'érable. Les Témiscamingues ne semblent pas avoir pratiqué l'agriculture. Ils obtiennent la grande partie des produits agricoles par la voie d'échanges commerciaux avec les nations voisines. Par contre, certaines bandes algonquines cultivent le sol afin d'en retirer du maïs et des courges.

Les activités de subsistance pratiquées par les Témiscamingues leur fournissent l'essentiel des produits de consommation. Ce qui fait dire aux chroniqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle qu'ils s'estiment être les Dieux de la Terre puisqu'ils ne manquent de rien, vivant dans l'abondance de leurs pêches, de leurs chasses et du commerce pratiqué avec leurs nations alliées.

#### *La culture matérielle*

Le mode de vie nomade se reflète dans plusieurs aspects de la culture matérielle des Témiscamingues. Tout ce que ces chasseurs-cueilleurs transportent doit être peu encombrant, facilement démontable, en plus d'être indispensable. L'habitation est un bel exemple. Ainsi, elle est démontable, se transporte facilement et peut être remontée rapidement. Cette habitation de forme conique, semblable à la tente, est faite d'écorces de bouleau cousues ensemble que soutiennent des perches, jointes par le haut; une ouverture au sommet permet à la fumée de s'échapper. Des branches servent de matelas; et des peaux, de couvertures, comme l'explique ce contemporain :

La manière de ces sauvages pour se loger est bien facile, ce sont plusieurs écorces de bouleau de trois pieds de haut, cousues ensemble, et de 8 pieds de long dont ils enveloppent un rond de plusieurs perches qui se joignent par le haut composent un grand tour par en bas pour placer les personnes qui sont dedans. Les branches de sapin qu'ils rompent leur servent de paille sur lesquelles ils étendent quelques peaux d'ours ou de chevreuil pour leur servir de matelats et s'enveloppent dans leur robe de castor ou autres couvertures pour dormir<sup>21</sup>.

Les moyens de transport utilisés illustrent également l'adaptation des Amérindiens à leur environnement. En été, les Témiscamingues se déplacent en canot sur les lacs et les rivières. Ils les fabriquent avec de

L'écorce, les montent sur un cadre de cèdre et les rendent imperméables avec de la résine. Ces embarcations très malléables naviguent en eaux peu profondes et possèdent une capacité de chargement impressionnante. Il n'est pas rare de voir s'y entasser une famille de neuf personnes ainsi que leurs biens et marchandises. L'hiver, les déplacements à pied sont de rigueur, à l'aide de raquettes. Il s'agit de larges panneaux tressés de petites bandes de peau sur un cadre de forme plus ou moins ovale, que l'on attache aux pieds, chaussés de mocassins. Les Témiscamingues utilisent aussi la traîne, cette longue planche de bois recourbée vers l'avant, sur laquelle on entasse des objets; on la tire sur la neige pour la faire glisser.

Les outils domestiques, les vêtements et l'armement démontrent également l'adaptation des Témiscamingues à leur environnement. L'écorce, le bois, les os et les peaux servent à la fabrication des outils domestiques. Les contenants servant à la cuisson des aliments sont faits d'écorce ou encore de terre; la technique de cuisson consiste à mettre des pierres chaudes dans le contenant et d'apporter le contenu au point d'ébullition, sans brûler l'écorce au contact du feu. D'autres contenants en forme de sacs sont aussi faits de peaux. Concernant les outils, ils utilisent des grattoirs, des louches, des cuillères, des couteaux, des aiguilles, des hameçons, probablement faits de bois, d'os et de pierre, selon l'outil et les besoins. Les peaux d'animaux tués à la chasse servent à confectionner tous les vêtements. Les Témiscamingues se servent de plusieurs armes, selon les circonstances. Lorsqu'ils vont à la guerre, ils utilisent l'arc et les flèches, la lance et le casse-tête ou tomahawk; ils se protègent avec un bouclier de bois, fait de cèdre recourbé pour bien recouvrir le corps. Les guerriers le portent également sur l'épaule lorsqu'ils donnent un coup et ils se retirent derrière pour en bloquer un. Ils pêchent et chassent à l'aide de harpons et de filets, comme nous l'avons vu précédemment. Ils préparent et font cuire leur nourriture de cette façon :

Comme ils n'avoient point l'usage du fer avant notre arrivée en ce pays, ils se servoient de haches et de couteaux de pierre; ils avoient l'industrie de faire des pots de terre dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes et leur sagamité. Cette sorte de mets est du bled d'Inde pilé qu'ils jettent dans l'eau où ils mettent, quand ils en ont, de l'huile d'ours, de la viande fraîche ou de celle

qu'ils gardent séchée qu'ils pilent ou du poisson. Ils faisoient aussi cette sagamité dans des ouragans (sic), qui sont des plats d'ecorce, en mettant plusieurs roches toutes rouges dans l'eau qui étoit dedans, ce qui la faisoit bouillir et donnoit par ce moyen de la cuisson au bled d'Inde et aux viandes qu'ils y mettoient. Ils se servent encore de cette maniere quand ils manquent de chaudiere dans leur voyage, ils allument du feu très facilement par tout où ils se trouvent en frottant avec un morceau de bois dur, du bois tendre<sup>25</sup>.

Toutes ces activités reposent sur une division des tâches entre hommes et femmes. Chaque sexe possède ses propres tâches qu'il effectue à l'aide d'outils et de techniques spécifiques, comme le démontre ce hors-texte.



### *La répartition des tâches selon le sexe, au moment du contact*

**LES TÂCHES DES HOMMES :** responsabilité des grandes chasses saisonnières ; construction des enclos ; pose des pièges ; confection des trappes ; abattage du gibier ; dépeçage du gibier ; fabrication des engins de pêche (filets et fascines) ; taille de la pierre par percussion pour en faire des armes de chasse ; polissage de la pierre pour en faire des haches et des outils ; travail de l'os pour le transformer en outils (alènes, aiguilles, pointes de flèches et applicateurs de peinture) ; travail du bois pour en faire des objets matériels (canots, pelles à neige, cadres de raquettes, traînes et ustensiles) ; coupe et fente du bois de chauffage et abattage des arbres ; confection des pipes en pierre et en os ; construction des habitations et établissement du campement, cuisson des aliments ; décodage des rêves et traitement des problèmes psychologiques (chamanisme) ; éducation des enfants ; commerce et politique ; guerre.

**LES TÂCHES DES FEMMES :** participation aux grandes chasses collectives à titre de rabatteurs ; transport du gibier dépecé au camp ; préparation alimentaire des viandes fraîches ; préparation de la chair animale en vue de sa conservation ; confection du pemmican ; nettoyage des peaux fraîches ; mise en forme des peaux par raclage ; séchage des peaux au soleil ; tannage des peaux à la fumée ; installation des lignes dormantes ; écaillage, évidage, séchage et fumage du poisson ; couture des écorces des canots ; filage du chanvre utilisé dans la fabrication des filets ;



tissage de la babiche (cadre intérieur des raquettes); confection des vêtements (mocassins, jambières, culottes, vestes, bonnets) et des ornements, décoration des objets (enjolivement); fabrication des récipients en cuir et des contenants en écorce, ramassage et transport du bois de chauffage; cueillette des baies sauvages et des plantes thérapeutiques; transport des bagages; entretien du feu et cuisson des aliments, entretien du campement; confection des potions et des tisanes médicinales; éducation des enfants<sup>26</sup>.



#### *L'organisation sociale traditionnelle*

L'organisation sociale traditionnelle repose sur la famille nucléaire. Le couple marié vit habituellement sur le territoire de chasse du père du mari; en ce sens, il s'agit d'une société patrilocale. La filiation est ainsi assurée par la lignée paternelle, soit une société patrilineaire. Le plus vieux des fils hérite du territoire de chasse du paternel. Toutefois, les frères de l'aîné doivent rejoindre la famille de leur femme. La polygamie existe également. Les conjoints sont habituellement recrutés à l'extérieur de la famille conjugale, entraînant l'échange des femmes entre les différentes bandes.

À la fin de l'été, les familles forment des groupes de chasse, également appelés groupes multifamiliaux. Composés d'une vingtaine d'individus qui vivent ensemble neuf mois par année sur leurs territoires de chasse, ces groupes constituent l'unité de résidence et d'entraide économique de base. Le printemps venu, tous les Témiscamingues se rassemblent en un lieu de rencontre commun, situé à proximité d'une rivière. C'est le temps des retrouvailles. On en profite alors pour renouer des amitiés, célébrer des festivités religieuses et des mariages, et pour régler les affaires collectives. C'est aussi le temps pour renforcer l'appartenance à un groupe plus large, la bande.

Un chef est désigné parmi ses membres, provenant habituellement d'une famille puissante. Il dirige les expéditions guerrières, sans toutefois détenir aucun pouvoir réel. Afin d'être élu, le chef doit être éloquent et être capable d'obtenir des consensus entre ses membres. Il s'agit d'un individu qui redistribue ses biens entre les membres de la bande.

Les individus se divisent également en clans, ayant pour emblèmes totémiques des noms d'oiseaux, de mammifères ou de reptiles. Une solidarité existe entre les membres du même clan, qui se traduit par l'entraide, la participation à des cérémonies et le devoir de vengeance. Les Témiscamingues comptent au moins trois clans : le martin-pêcheur, le caribou et le crotale.

#### *La vision de l'univers*

Dans la pensée mythique des Témiscamingues, les individus font partie de la nature au même titre que les animaux, l'eau et le tonnerre. Cette vision conditionne le rapport à la nature de ces Amérindiens, comme l'explique l'anthropologue Roland Viau :

Dans la pensée algonquienne, la religion imprègne tous les aspects du quotidien. Elle donne un sens à l'existence et la situe dans le cosmos. Elle incarne en quelque sorte un véritable appui idéologique au contrat social. [...] Ils estiment que les éléments de la nature possèdent une essence spirituelle et sont, par conséquent, susceptibles de réagir à la conduite humaine. De même pensent-ils que les humains sont les êtres que Kiche Manitou, une puissance surnaturelle bienfaisante identifiée comme le maître de la vie, a le plus démunis. Leur odorat, leur vitesse et souvent leur force ne s'avèrent-ils pas beaucoup plus faibles que ceux des animaux qu'ils ont l'habitude de traquer ? Dépourvus de griffes et de dents acérées, les humains ne sont-ils pas contraints de fabriquer des armes de chasse et des outils artificiels pour surmonter leur handicap et pourvoir à leurs besoins ? Aussi, croit-on qu'à une époque où les humains et les animaux n'étaient pas encore des êtres distincts, une entente serait survenue entre les deux parties et aurait codifié le langage de la chasse. Ce contrat avec les animaux aurait stipulé que le gibier et le poisson se livreraient volontairement aux humains et qu'en retour les chasseurs disposeraient des dépouilles avec soin<sup>27</sup>.

Dans chaque bande de Témiscamingues, il existe un individu ayant des pouvoirs surnaturels, le chaman. Ce dernier affirme avoir reçu ce don d'un esprit, en particulier lors d'un rêve ou encore lors d'une longue période de jeûne. Parmi ses pouvoirs, mentionnons celui de guérir les malaises somatiques, les troubles psychiques et aussi celui d'interpréter le langage problématique des rêves. Des aînées possèdent également une

vaste connaissance de l'usage thérapeutique des plantes. Cette médecine traditionnelle se transmet de mère en fille.

À l'instar des autres peuples algonquiens, les Témiscamingues conçoivent la mort comme un voyage qu'il faut préparer avec soin. Ainsi, lorsque quelqu'un meurt, on dépose dans sa sépulture tous les biens dont il pourrait avoir besoin dans cet autre monde, à l'image d'un beau pays où pullulent les animaux et les oiseaux de toutes sortes.

#### **L'affiliation des Témiscamingues: un débat ouvert...**

Terminons ce chapitre par un débat parmi les historiens et les anthropologues concernant l'affiliation des Témiscamingues. En somme, le débat tourne autour du lien de parenté entre les populations vivant dans la région du lac Témiscamingue, avant 1600, et les Anichinabes actuels. Trois interprétations sont avancées par les anthropologues, archéologues et historiens s'intéressant à cette question. La première tendance consiste à faire un lien direct entre les premiers Amérindiens dont l'arrivée dans la région remonte aux années 1300. L'interprétation des témoins archéologiques recueillis sur divers sites de l'Abitibi et du Témiscamingue contribue à étayer cette interprétation<sup>28</sup>. De plus, des recherches généalogiques effectuées récemment permettent de retracer des ancêtres des Anichinabes de la réserve Témiscamingue, en particulier la famille *Massinakijik* ou *Chief*, traitant des fourrures au fort Témiscamingue en 1789; certaines de ces personnes étaient alors fort âgées, il est dès lors possible de remonter encore plus loin dans le temps, au moins jusqu'au début de l'implantation française dans la région, dans les années 1680<sup>29</sup>. Dans la même veine, les ancêtres des Anichinabes rencontrés par les missionnaires en 1836 ont participé à la mission catholique de Tadoussac entre les années 1673 et 1678<sup>30</sup>. Ainsi, ces données viennent en quelque sorte appuyer les auteurs qui avancent ce lien de filiation entre les Amérindiens actuels et les Témiscamingues<sup>31</sup>.

Toutefois, d'autres auteurs se montrent moins catégoriques à ce sujet, préférant souligner le fait qu'à l'époque du contact, les Témiscamingues sont apparentés aux Algonquiens<sup>32</sup>. Il s'avère difficile, selon eux, de faire une telle affirmation, car l'état des recherches ne permet pas de tirer de

telles conclusions puisque nous ne connaissons que peu de choses sur les Témiscamingues.

Le troisième courant regroupe moins d'appuis. En fait, un historien avance plutôt qu'il est pratiquement impossible de relier les Algonquins actuels aux Témiscamingues des années 1600<sup>33</sup>. Il suggère plutôt qu'un important réaménagement ethnique s'est produit à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, lors des guerres iroquoiennes. Ainsi, tous les membres des bandes amérindiennes de la région du Témiscamingue auraient été tués par les Iroquois. À la suite de la grande paix signée à Montréal, en 1701, un amalgame d'autres bandes aurait alors occupé ces terres laissées libres par le départ des Témiscamingues et des Kipawans, dont des Ojibwés, des Népissingues et des Têtes de boule. Ces derniers, venus de l'Ouest, auraient remplacé les premiers habitants de la région et se seraient rendus jusqu'en Haute-Mauricie. Or, il est vrai que les guerres iroquoiennes ont fait de nombreux morts dans la région et qu'il y a eu des mouvements de populations entre les diverses bandes amérindiennes vivant au sud-ouest du Québec et au sud-est de l'Ontario. Par contre, il est presque impossible que tous aient été tués, les Iroquois ne possédant pas la technologie nécessaire à cela. La poursuite des tribus nomades s'avère plus difficile que celle de bandes sédentaires. De plus, il a été démontré récemment que l'entité Tête de boule n'existe pas en tant que groupe; il s'agit plutôt d'un terme accolé aux Indiens vivant à l'intérieur des terres par les Indiens vivant à proximité des postes de traite<sup>34</sup>.

En somme, nous appuyons la thèse de la filiation directe entre les Témiscamingues et les Algonquins actuels, tout en sachant que de nombreux mariages ont été célébrés entre des membres de différentes bandes amérindiennes, dont les Algonquins, les Ojibwés, et les Népissingues, et, plus tard, entre les Eurocanadiens et les Anichinabes.

Nous soulevons également l'hypothèse, à l'instar de James Morrison<sup>35</sup>, que les Témiscamingues puissent fort bien être des Népissingues ou, à tout le moins, une branche de cette nation. En effet, au xvii<sup>e</sup> siècle, les Témiscamingues de la partie sud du lac avaient conclu un pacte commercial et militaire avec les Népissingues. À cette époque, les Népissingues agissent comme intermédiaires commerciaux entre les Hurons, où

ils hivernent, et les peuples situés plus au nord; en fait, ils contrôlent le commerce de ce secteur, dont le lac Témiscamingue constitue une voie d'accès. Cela va sans dire que les Népissingues bénéficient sûrement de liens très solides avec les habitants du lac Témiscamingue pour emprunter cette route sans entraves. D'autres indices justifient cette hypothèse. Lors du dénombrement des soldats amérindiens effectué en 1736 par Maray de la Chauvinerie, les Témiscamingues sont considérés comme étant des Népissingues. Plusieurs familles témiscamingues demeurent au village des Népissingues à la mission du lac des Deux-Montagnes, lorsqu'ils s'y rendent en été. Les Témiscamingues participent également à la fête des morts et à la pêche à la rivière Sturgeon, célébrées à chaque année par les Népissingues, et auxquels assistent d'autres groupes dont des Hurons et des Algonquins. Par ailleurs, nous savons que les Népissingues partagent plusieurs traits culturels avec les Algonquins<sup>36</sup>. Également, à la suite des guerres iroquoiennes, qui se déroulent entre 1640 et 1690, les Népissingues sont durement affectés. C'est à cette époque qu'ils auraient disparu comme entité distincte pour se fondre à l'intérieur de la nation algonquine, avec qui ils cohabitaient à la mission du lac des Deux-Montagnes<sup>37</sup>. Les Témiscamingues disparaissent également comme entité à la même époque, et les chroniqueurs et missionnaires tendent alors à les assimiler aux Algonquins.

En fait, cette question de l'affiliation des Témiscamingues renvoie à une problématique beaucoup plus large, la pertinence de la dénomination des groupes amérindiens à travers l'histoire, comme l'explique l'anthropologue Claude Gélinas :

Depuis longtemps, le premier réflexe des chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des Algonquiens nomades du Subarctique oriental a été de s'appuyer sur les ethnonymes contenus dans les documents écrits pour délimiter des ensembles sociaux, appelés « nations », « tribus », « peuples », etc., et suivre leur évolution historique. Or, la grande mobilité de ces populations se prête mal à un tel découpage ethnique. Leur histoire sociale est en réalité caractérisée par une suite presque ininterrompue d'ensembles sociaux qui se sont formés, à partir d'intérêts communs et souvent ponctuels, pour ensuite se fractionner, au gré du temps et des conjonctures. Un tel système, que l'on pourrait qualifier

d'adaptatif, était favorisé par la souplesse structurale de l'organisation sociale algonquienne où primait l'autonomie et la libre circulation des personnes, par l'existence d'un réseau étendu de parenté, ainsi que par le partage, à peu de choses près, d'un même univers écologique et culturel. Or, par leur portée statique, les ethnonymes tirés des documents écrits ont tendance à masquer ce dynamisme des populations nomades. Ils peuvent désigner vaguement les occupants d'un espace géographique particulier, à une époque donnée, mais ils ne peuvent généralement pas rendre compte de la complexité réelle qui caractérise les réseaux d'appartenance algonquiens, ce qui, en bout de ligne, leur confère bien souvent un « caractère anecdotique »<sup>38</sup>.

### **Conclusion: survol des bandes**

#### **du lac Témiscamingue à l'aube du contact**

Comme nous l'avons vu précédemment, environ cinq bandes anichinabes gravitent autour du lac Témiscamingue, vivant en harmonie avec la nature dont ils tirent la majorité de leur nourriture, de leurs outils, de leurs habitations, de leurs moyens de transport et de leur habillement.

Ces bandes ne vivent pas en vase clos, isolées les unes des autres. Au contraire, elles entretiennent de nombreux rapports d'échanges, allant de l'amitié au commerce, en passant par les mariages. Des alliances se font et se défont au gré des événements.

C'est donc ces populations amérindiennes qui commerceront avec les coureurs des bois, à compter du xvii<sup>e</sup> siècle, amorçant ainsi un long processus de transferts culturels.





## CHAPITRE 2

### Le contact et les transferts culturels

À LA SUITE DE L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS en Nouvelle-France, les Amérindiens entrent dans une nouvelle phase de leur histoire. Eux qui, jusque-là, exploitaient le territoire avec leurs semblables doivent dorénavant apprendre à échanger leurs ressources avec des étrangers, aux coutumes et motifs différents. C'est le début de la période du contact entre ces deux civilisations. Ils apprennent à se côtoyer et à échanger leurs connaissances respectives, donnant lieu à une série de transferts culturels des Amérindiens vers les Européens et vice versa. C'est d'abord par le biais du commerce que ces deux groupes se rencontreront, à compter du XVI<sup>e</sup> siècle. Puis, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les missionnaires entreprennent d'évangéliser les Amérindiens du secteur du lac Témiscamingue.

Dans ce chapitre, vous allez découvrir les grandes lignes du commerce des fourrures et de l'œuvre missionnaire au Témiscamingue. L'accent est mis sur la participation active des Anichinabes à ces nouvelles activités engendrées par le contact des civilisations, tout en faisant ressortir l'impact sur leur mode de vie.

### **Commerce intertribal et guerres des fourrures**

Avant l'arrivée des Européens, un système complexe de commerce existait déjà entre les diverses tribus amérindiennes. Les marchandises circulaient librement entre les tribus du continent, par le biais d'une chaîne d'intermédiaires. L'échange sert alors à conclure des alliances ou encore à se procurer les biens et les matériaux non disponibles sur son territoire. Ce commerce s'effectue dans un langage gestuel entre les tribus de dialectes différents<sup>1</sup>.

#### *Du commerce intertribal au commerce international*

Les pêcheurs basques, au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, puis les commerçants français, hollandais et anglais, à compter du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, profiteront de ce système commercial intertribal pour écouler leurs marchandises en échange de fourrures. C'est ainsi que les peuples amérindiens seront intégrés à l'économie mondiale, notamment en tant que producteurs de fourrure<sup>2</sup>. Les peaux transiteront par le biais du commerce intertribal, pour ensuite passer aux mains des Européens, qui les écoulèrent sur les marchés de Londres, Paris et Amsterdam.

Les Montagnais favorisent les premiers contacts entre les Algonquins et les Français, établis à Tadoussac depuis 1600. Les Algonquins allaient y traiter avec d'autres nations, en échange d'une alliance avec les Montagnais contre les Iroquois. La route empruntée passe par le lac Témiscamingue<sup>3</sup>. À cette époque, les Témiscamingues occupent une place importante dans le commerce avec les tribus situées au nord-est du Canada. Leurs canots d'écorce, plus grands et plus solides que ceux de leurs voisins, les NépiSSingues, leur assuraient un avantage marqué sur les autres tribus. Les Témiscamingues fournissent des marchandises diverses telles que le maïs, la porcelaine et le cuivre, provenant de l'ouest du pays, aux groupes rassemblés à Tadoussac<sup>4</sup>.

Le développement du commerce des fourrures, au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, entraîne une réorganisation du commerce traditionnel entre les nations alliées. Certaines tribus se spécialisent alors en agriculture; d'autres, dans la trappe des animaux à fourrure ou encore dans le rôle d'intermédiaires, comme l'explique l'ethnologue Bruce Trigger:



Vers 1615, les Hurons, capables d'approvisionner régulièrement en maïs et en marchandises européennes leurs partenaires commerciaux du Nord, étaient devenus le centre stratégique de tout le commerce intertribal de la région supérieure des Grands Lacs. De nombreuses bandes nipissings et algonquines passaient l'hiver en Huronie où elles échangeaient des fourrures contre de la farine de maïs, évitant ainsi d'avoir à se disperser dans les forêts et d'y risquer des chasses infructueuses. En se rendant chaque année à Québec, les Hurons échangeaient avec les Nipissings et les Algonquins du maïs contre des fourrures et, sur le chemin du retour, échangeaient des marchandises européennes contre des fourrures. Les Nipissings et les Algonquins avaient le loisir de commercer directement avec les Français, mais leur besoin de maïs les amena toutefois à consolider leurs rapports avec les Hurons et à leur acheter une partie des marchandises européennes qu'ils désiraient se procurer. [...] À leur tour, les Nipissings échangeaient des marchandises européennes contre des fourrures dans un réseau qui remontait aussi loin qu'à la baie James, tandis que les Outaouais les transportaient à l'ouest jusqu'au lac Michigan<sup>5</sup>.

À cette époque, les Kichesipirinis, également connus sous le nom d'Algonquins de l'Île, contrôlent toute la circulation sur la rivière des Outaouais, par la position stratégique de leur campement sur l'Île-aux-Allumettes. Ainsi, les Amérindiens naviguant sur cette rivière devaient payer un tribut au chef de ce groupe, Tessouat<sup>6</sup>. La rivière des Outaouais est un axe de communication fort important pour les routes de l'ouest et du nord du pays.

La fourrure la plus recherchée est celle du castor. Elle est de meilleure qualité du milieu à la fin de l'hiver; au printemps, le poil s'éclaircit et devient plus fin. Les habitants des régions nordiques s'habillent de peaux de castor. Ils grattent et graissent les peaux lors de la préparation et, après un port prolongé, les poils longs tombent et reste seulement le duvet, fort en demande en Europe. La popularité du castor tient à la mode européenne des chapeaux en feutre de poil de castor, utilisant principalement le duvet. Les commerçants achètent aussi d'autres fourrures, par exemple la martre, le renard, la loutre et le lynx (ou loup-cervier), l'ours noir, le lièvre et, dans une moindre mesure, le vison, la marmotte, le loup et le carcajou<sup>7</sup>.

En échange de ces peaux, les Amérindiens obtiennent plusieurs types de produits européens. Mentionnons le plus populaire, le chaudron de cuivre, ainsi que divers objets tels que couteaux, ciseaux, alènes, pointes de flèche, lames d'épée, haches, casse-tête, tranches et grattes. Tous ces objets remplaceront, à moyen terme, les outils et les armes traditionnels. Il y a aussi des produits textiles et des vêtements, ainsi que certains produits alimentaires (pois, biscuits, farine), de l'eau-de-vie et, finalement, des armes à feu<sup>8</sup>.

#### *Les guerres iroquoiennes*

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la concurrence s'intensifie dans le commerce des fourrures, d'une part entre les Français et les Anglais, d'autre part entre les différents groupes amérindiens, même entre alliés<sup>9</sup>. Comme nous l'avons vu précédemment, les Hurons contrôlent le commerce des fourrures en Nouvelle-France, le long des routes fluviales du Saint-Laurent, de l'Outaouais et du Saguenay. Les Iroquois, de leur côté, dominent l'approvisionnement en fourrures des postes de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Hollande. Pour les Hurons et leurs alliés, l'enjeu principal consiste à raffermir le contrôle sur leurs lignes de traite, tandis que pour les Iroquois, membres des Cinq Nations, il fallait étendre leurs territoires de chasse au détriment des autres groupes, puisqu'il ne restait plus suffisamment de castors sur les leurs pour poursuivre le lucratif commerce des fourrures. Cet élément ajoute des motifs économiques à la guerre de capture traditionnelle, visant alors à remplacer les guerriers disparus<sup>10</sup>. L'enjeu est de taille, le contrôle des sources d'approvisionnement et du commerce des fourrures, et les moyens employés y correspondront. En effet, à compter des années 1640, les Iroquois lancent une vaste offensive contre leurs ennemis amérindiens de la Nouvelle-France, les Hurons, les Népissingues, les Algonquins, les Cris et les Attikamègues. Officiellement, les guerres se déroulent en deux périodes, celle de 1647-1653 et celle de 1658-1666<sup>11</sup> mais, dans les faits, des raids iroquois sont effectués sur tout le territoire jusqu'en 1701, année de l'adoption de la Grande Paix de Montréal, mettant fin à ces guerres. Comme le lac Témiscamingue constitue alors une pièce maîtresse de la

route nordique des fourrures, les Iroquois font intrusion dans cette région afin de s'en assurer le contrôle.

C'est ainsi que, au tournant des années 1650, les Iroquois se rendent au lac Nipissing, au lac Témiscamingue et poussent leurs raids vers le lac Abitibi et même plus au nord, vers le territoire des Cris<sup>12</sup>. Dans l'ensemble, ces guerres ont fait énormément de morts parmi les populations autochtones: les Hurons ont été décimés et certains avancent même que tous les Algonquins auraient été tués lors de ces guerres iroquoises. À titre d'appui à cette interprétation, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, la rivière des Outaouais était désignée par l'appellation de rivière des Algonquins, puisque certaines de ses bandes en contrôlaient le passage. À la suite des guerres iroquoises et surtout après la paix de 1666-1667, cette rivière portera le nom de son principal utilisateur, les Outaouais, qui y ont supplanté les Algonquins<sup>13</sup>. Les Outaouais demeurent au sud-ouest du lac Nipissing, dans le secteur de la baie Georgienne, à proximité du territoire des Hurons.

Nous n'avons pas de détails concernant les batailles qui auraient eu lieu au lac Témiscamingue. Par contre, il existe de la documentation concernant celles entre les Iroquois et les Népissingues<sup>14</sup>. Au début de l'hiver 1650, les guerriers iroquois montent leur campement sur la rivière Mattawa, à proximité du lac Trout, près du lac Nipissing et de l'actuelle ville de North Bay. Le premier assaut sur les Népissingues se produit en mars. Ces derniers ont alors subi plus de pertes que leurs opposants; plusieurs Népissingues sont morts, d'autres sont capturés. Quelques semaines plus tard, les Népissingues tentent une attaque sur les quartiers iroquois mais en vain. Des guetteurs, les ayant vus s'avancer, ont prévenu le reste des troupes. À la suite de ces insuccès, le conseil des Népissingues se réunit et décide plutôt de quitter le territoire, devant le risque de famine qui pèse sur eux puisque les Iroquois occupent leurs territoires de chasse. Les Népissingues se rendent d'abord à la baie James, chez les Cris, leurs alliés commerciaux. Devant le refus de ces derniers de les accueillir, ils poursuivent leur route vers l'ouest, au lac Nipigon.

Selon certains, les différentes bandes algonquines auraient quitté la vallée de l'Outaouais et la région du Témiscamingue pour y revenir vers

1670<sup>15</sup>. La majorité des Algonquins, des Témiscamingues et des Népissingues cherchèrent alors refuge auprès des établissements français, tels Tadoussac, Québec, Trois-Rivières et Montréal, ainsi que dans la Huronie, située au nord des Grands Lacs. Il s'avère toutefois difficile à établir avec certitude le fait que les différentes bandes de Témiscamingues aient quitté la région au plus fort des guerres iroquoiennes, de 1647 à 1667. En effet, la tradition orale raconte que les Anichinabes du Témiscamingue se sont réfugiés sur le lac Kipawa pour fuir les guerriers iroquois. Les nombreuses baies et îles du lac Kipawa offrent de nombreux endroits pour se cacher, et les Algonquins auraient alors profité de cette opportunité<sup>16</sup>. D'ailleurs, Kipawa signifie en langue algonquine « c'est fermé<sup>17</sup> » ou encore « sans issue ». Autre argument à ce sujet, selon la Relation des Jésuites de 1658, un missionnaire a séjourné cette année-là chez les Népissingues et chez les Algonquins des environs, incluant fort probablement la région du Témiscamingue. Il est mentionné que des Algonquins sont demeurés dans ce secteur malgré les guerres qui sévissent<sup>18</sup>. Par ailleurs, la localité d'Iroquois Falls, dans le nord-est ontarien, tient son nom des affrontements entre les Algonquins et les Iroquois. Ainsi, raconte l'abbé Proulx<sup>19</sup>, lors de ces guerres, un groupe d'Iroquois tombe sur un groupe d'Algonquins sur le lac Abitibi. Les Iroquois les massacrent tous à l'exception d'une femme qu'ils gardent comme guide. Connaissant bien les rivières de la région, la femme les conduit directement vers une chute; à la dernière minute, elle saute sur la grève et pousse le canot vers le large et ses occupants tombent tous dans la chute, entraînés par la force du courant. Les autres canots ne peuvent rebrousser chemin et vont eux aussi s'écraser au pied de la chute. Depuis ce temps-là, cet endroit porte le nom d'Iroquois Falls (la chute aux Iroquois). Ces trois éléments nuancent en quelque sorte la thèse de la désertion de la région pendant les guerres iroquoiennes.

Ces guerres iroquoiennes surviennent immédiatement après les premières vagues d'épidémies (1634-1640) qui ont durement affecté les divers groupes amérindiens. Les épidémies et les guerres, en cette première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ne sont pas sans effet sur le commerce des fourrures. Plusieurs groupes amérindiens disparaissent comme entité autonome à la suite de leur dispersion et de leur destruction. C'est le cas

notamment des Hurons, décimés par les Iroquois en 1650. De plus, un nouveau groupe s'impose comme intermédiaires dans le commerce, les Outaouais. Leurs coûteux tarifs incitent notamment les Français à remplacer ces intermédiaires par des coureurs des bois<sup>20</sup>. Ce sera le début de la course des fourrures au Témiscamingue.

#### **La traite des fourrures au Témiscamingue**

Jusqu'au début des années 1670, la traite des fourrures se faisait légalement uniquement lors de foires annuelles dans les villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec<sup>21</sup>. Les Amérindiens s'y rendent alors pour échanger leurs fourrures contre des marchandises diverses. À la même époque, deux explorateurs français, Pierre-Esprit de Radisson et Médard Chouart Des Groseilliers, entendent parler du potentiel en fourrure des territoires situés à la baie James. Incapables de convaincre les autorités coloniales françaises, ils se tournent du côté de l'Angleterre où ils trouvent un groupe de marchands anglais intéressés à leur projet. Ils ouvrent des postes de traite de fourrures à la rivière Rupert en 1668, à la rivière Moose en 1673 et à la rivière Albany en 1679. L'ouverture de ces postes et, surtout, les prix payés amènent les Témiscamingues, les Abitibis et les Cris à s'y rendre pour transiger leurs pelleteries.

Pendant ce temps, les autorités coloniales de la Nouvelle-France préfèrent développer le secteur des Grands Lacs et de la vallée du Mississippi, au lieu d'essayer de contourner le blocus iroquois et de gagner les territoires nordiques. Par contre, les marchands montréalais sont évincés de ce lucratif secteur, d'autant plus que le gouverneur Frontenac empêche les Amérindiens d'apporter leurs fourrures à Montréal. La seule possibilité des marchands montréalais consiste à ériger des postes de traite vers le nord, en l'occurrence dans le Haut-Outaouais, au Témiscamingue, en Abitibi et à la baie James. L'interdiction de la course des bois, entre 1676 et 1679, et l'instauration du régime des 25 congés de traite, en 1681, favorisent l'essor du commerce des fourrures dans la région du lac Témiscamingue<sup>22</sup>. L'attribution de congés de traite permettra la constitution de monopoles de traite, formés de fonctionnaires et de marchands, ainsi que la reprise de la traite clandestine.

*Les Français s'introduisent au Témiscamingue*

C'est dans ce contexte que les coureurs des bois gagnent la région du Témiscamingue et de l'Abitibi. Pierre Lamoureux, dit Sieur de Saint-Germain, et des membres de la famille de Charles d'Ailleboust comptent parmi les plus célèbres coureurs des bois de cette époque, à l'œuvre dans le Haut-Outaouais, au Témiscamingue et en Abitibi. Entre 1670 et 1673, de Saint-Germain construit un comptoir de traite sur un affluent de la rivière Abitibi, à la sortie du lac Nighthawk, dans le but d'intercepter les Anichinabes du Témiscamingue et de l'Abitibi qui se rendent à la baie d'Hudson pour vendre leurs fourrures aux Anglais. En 1679, un groupe de marchands de Montréal, auquel seraient associés ces deux coureurs des bois, fonde le poste de traite de Témiscamingue, alors situé sur une île de la rivière Montréal. En 1682, ces marchands montréalais fondent la Compagnie du Nord; elle rachète alors le poste de Témiscamingue.

À sa fondation, la Compagnie du Nord embauche Radisson et Des Groseilliers, revenus dans le camp français, pour ouvrir un comptoir de traite à Fort Boubon, sur la rivière Nelson à la baie James. Toutefois, l'avance des Anglais se poursuit à la baie d'Hudson. En 1685, le poste de la baie James, ouvert par la Compagnie du Nord, n'existe plus puisque les deux coureurs des bois sont retournés dans le camp de l'Angleterre. Il devient alors impérieux pour la Compagnie du Nord de consolider ses positions sur le territoire de la baie d'Hudson. À cette fin, la Compagnie du Nord finance une expédition militaire dans le but de chasser les Anglais de ce territoire. Dirigée par Pierre Chevalier de Troyes<sup>23</sup>, cette expédition d'une centaine d'hommes quitte Montréal le 30 mars 1686. Elle s'arrête au poste de Témiscamingue le 18 mai et y séjourne une semaine. On profite de l'occasion pour rebaptiser le poste du nom de Sainte-Anne-des-Témiscamingues. Les membres de l'expédition reprennent la route vers le nord, le 25 mai, en suivant le cours de la rivière Blanche. Ils arrivent au lac Abitibi le 1<sup>er</sup> juin. De Troyes fait ériger un fort, baptisé du nom de Saint-Joseph-des-Abitibis. L'équipe reprend la route le 6 juin et arrive 10 jours plus tard à la rivière Moose, le but de l'expédition. Les combats commencent et durent un peu plus d'un mois. De Troyes et

ses troupes sortent victorieux: ils s'emparent des trois postes anglais, de leurs 50 000 peaux de castor et détruisent le dépôt central des marchandises de la Compagnie de la baie d'Hudson. Toutefois, cette victoire ne règle pas à jamais la question du monopole commercial dans cette région; la guerre reprendra de plus belle quelques années plus tard.

#### *Surplus pelletiers et contrebande*

Entre-temps, les incursions iroquoises se poursuivent dans le Haut-Outaouais et au Témiscamingue. En 1688, les Iroquois détruisent le poste de Témiscamingue. Cette attaque met fin à l'existence de ce poste, sans toutefois signifier la fin du commerce des fourrures dans la région. La Compagnie du Nord conserve la gestion du territoire du Témiscamingue, tout en accordant l'exclusivité de la traite à deux coureurs des bois. Pendant cette période, des Témiscamingues et des Abitibis se rendent à Montréal pour vendre leurs peaux de fourrures. D'autres, par contre, préfèrent aller traiter à la baie d'Hudson, même après la reprise de ces postes par les Anglais, en 1693<sup>24</sup>.

En 1713, le traité d'Utrecht met un terme à la guerre entre la France et l'Angleterre. Une des clauses de ce traité accorde le territoire de la baie d'Hudson à l'Angleterre, entraînant automatiquement le retrait de la France de ce secteur. À la suite de cette décision, la compétition pour les fourrures nordiques reprend de plus belle. Dès lors, la région du Témiscamingue devient fort importante dans le réseau commercial de la Nouvelle-France. Cela favorise la construction d'un nouveau poste de traite au lac Témiscamingue.

#### *Le second poste de traite de Témiscamingue*

Afin d'arrêter la contrebande et de ramener les Témiscamingues dans le giron des marchands français, le gouverneur Vaudreuil obtient la réouverture du poste de traite de Témiscamingue. En 1720, le négociant Paul Guillet finance une équipe qui se rend hiverner au Témiscamingue. Il fait aussi reconstruire un poste de traite dans la région, cette fois-ci, à un endroit appelé le détroit, où s'élève aujourd'hui le Lieu historique national du Fort-Témiscamingue.

Un des premiers défis de Paul Guillet est de rétablir les relations commerciales avec les Témiscamingues. Il aurait dépensé beaucoup d'argent dans cette entreprise et offert de nombreux présents aux Témiscamingues afin de les convaincre de revenir traiter au lac Témiscamingue avec les Français au lieu d'aller à la baie d'Hudson<sup>25</sup>. Guillet met également au point une méthode fort efficace, semble-t-il, pour rejoindre les Témiscamingues et acheter leurs fourrures, en plus de réduire considérablement ses coûts d'exploitation. Ainsi, pendant l'hiver, Guillet envoie ses hommes en forêt pour y vivre comme les Témiscamingues, de chasse et de trappe; il n'avait pas à les entretenir pendant la saison hivernale. La moitié des fourrures qu'ils récoltaient était ajoutée à leur salaire. Les employés de Guillet se déplaçaient constamment, à la recherche de campements anichinabes. Ils construisaient de petits entrepôts de marchandises de traite, telles que fusils, munitions, vêtements et eau de feu (*ichkotewabo*). Les employés de Guillet faisaient crédit aux Anichinabes, en échange de la promesse de se rendre au poste de traite pour y échanger leurs fourrures, le printemps venu. Au fil des ans, l'ensemble de la région allant du lac Témiscamingue au sud de la baie James se couvrit de ces avant-postes de fourrures. Également, ces employés utilisaient la peur pour convaincre les Anichinabes de leur vendre leurs fourrures: ils faisaient croire en l'imminence d'une attaque des Français sur les postes des Anglais. Ainsi, les Témiscamingues hésitaient à se rendre à la baie d'Hudson, de peur d'être mêlés à ces affrontements. Ils vendaient donc leurs fourrures au poste de traite de Témiscamingue<sup>26</sup>.

L'efficacité de ces méthodes de recrutement se remarque par le volume d'affaires des autres centres de traite des fourrures. À titre d'exemple, le nombre de peaux échangé au fort Albany chute de 50 %, au début des années 1720<sup>27</sup>. En 1723, les pressions des marchands montréalais réussissent presque à fermer le poste de traite de Témiscamingue. Pour ces marchands, la situation devient alarmante puisque, cette année-là, moins de quatre canots se rendent en traite à Montréal, comparativement à 80 ou 100 lors des bonnes années<sup>28</sup>. Avertis de cette fermeture éventuelle au printemps, les Témiscamingues menacent de ne plus jamais revenir traiter à ce poste si jamais Guillet ne réapparaît pas au dixième jour de la



lune de septembre. Guillet porte ce message au gouverneur Vaudreuil, qui lui permet de remonter traiter au Témiscamingue en 1723 ainsi qu'en 1724.

Cette année-là, le poste est adjugé par enchères à Joseph Fleury de la Gorgendière, riche négociant de Québec, pour une période de cinq ans. Il en confie l'exploitation à Paul Guillet tout en se réservant l'exclusivité de l'approvisionnement<sup>29</sup>. En 1726, les congés de traite sont à nouveau introduits, dans la gestion des territoires de fourrures. Une série de marchands se succèdent alors dans l'exploitation commerciale de la région du Témiscamingue, jusqu'en 1760. Par contre, toutes ces personnes sont reliées de près ou de loin à Paul Guillet. En fait, de 1720 à 1760, la traite des fourrures au Témiscamingue relève d'une famille, celle de Paul Guillet.

#### *Voyageurs et équipiers*

Le marchand détenteur d'un permis de traite des fourrures assume tous les frais reliés à un voyage de traite au Témiscamingue. Il équipe les canots qui s'y rendent trois fois par année, en mai, en juillet et en septembre. Chaque équipée compte trois ou quatre canots, transportant des marchandises de traite. Au retour, ils ramènent les fourrures troquées au Témiscamingue, en l'occurrence des paquets de 27 et 36 kilos de castor. Dans les années 1730, le marchand équipier embauche ainsi entre 10 et 18 hommes en moyenne annuellement, à titre de canotiers ou rameurs. À la même époque, environ cinq personnes demeurent au poste de Témiscamingue : le chef de traite, un commis comptable, un artisan et deux aides pour négocier les échanges avec les Anichinabes.

En 1757, la récolte des fourrures du poste de Témiscamingue s'élève à 120 ballots, ce qui représente un peu plus de 2% de l'ensemble de la production pelletière de la Nouvelle-France. À titre comparatif, le poste de Détroit, le plus prospère à cette époque, produit 900 ballots annuellement, représentant 18% de la production totale. À cette époque, la colonie compte environ 20 régions productrices de fourrures qui exportent 5000 ballots par année. La récolte des fourrures de la région du Témiscamingue n'est donc pas négligeable. Cette région compte alors

plusieurs postes de traite : au lac Témiscamingue, au lac Abitibi, au lac Mistinikon, à la tête de la rivière Montréal, au Grand lac Victoria et au lac Waswanipi.

Toutefois, en 1760, les marchands français doivent abandonner leurs activités commerciales au Témiscamingue comme ailleurs, à la suite de la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre. Une nouvelle ère s'ouvre alors pour la traite des fourrures au Témiscamingue.

*La période anglaise: l'arrivée des marchands indépendants*

Après la conquête anglaise, les marchands montréalais impliqués dans la traite des fourrures au Témiscamingue dissolvent leur entreprise et délaissent ce territoire. Dès juin 1761, ils sont tous remplacés par des marchands anglais. Les règles de gestion des régions productrices de fourrures changent également. Désormais, l'exploitation des pelleteries est ouverte à tous. De 1761 à 1795, des marchands indépendants de Montréal et de Québec gèrent les postes de Témiscamingue et des environs. Comme à l'époque française, ces marchands équipeurs embauchent des voyageurs afin d'aller traiter les fourrures avec les Anichinabes du Témiscamingue. Ainsi, dès 1763, Ezéchiel Rankin et Simon Cadet seraient les premiers marchands à financer des expéditions dans la région<sup>30</sup>.

Cette époque se caractérise par la montée de plusieurs marchands de fourrures indépendants qui se livrent une intense concurrence. Parmi les commerçants les plus impliqués dans la traite des fourrures au Témiscamingue, mentionnons Richard Dobie, de 1764 à 1776, ainsi que Daniel Sutherland, John Porteous et James Grant, dans les années 1780. En 1787, Richard Dobie se porte acquéreur du poste de Témiscamingue et de ses installations, des mains de Sutherland et de Grant, moyennant 2900 livres. Dobie prend James Grant comme associé. À la même époque, ils doivent affronter la compétition de marchands privés, venus de Montréal, ainsi que celle de la Compagnie de la baie d'Hudson qui ouvre des postes de traite sur le territoire du poste de Témiscamingue. En 1791, à la suite de cette concurrence et à cause de problèmes de santé, Dobie vend ses intérêts au Témiscamingue à Étienne Champion, Samuel Gerrard et William Grant.

En 1795, la Compagnie du Nord-Ouest acquiert les infrastructures du poste de traite du Témiscamingue et des postes environnants, par leurs agents Simon McTavish et Joseph Frobisher<sup>31</sup>. La Compagnie poursuit ainsi un double but : se rapprocher de la baie d'Hudson et d'une voie d'accès vers l'Ouest canadien et intensifier la concurrence dans les régions riches en fourrures. Sous cette compagnie débute la plus grande période d'expansion pour le fort Témiscamingue. En 1806, il compte six postes sous sa dépendance : Abitibi, Waswanipi, Grand Lac, Frederick House, Matawagamingue et Flying Post. Entre 1805 et 1813, le poste du lac Témiscamingue fournit le tiers des revenus de la Compagnie du Nord-Ouest au Québec<sup>32</sup>.

Les postes de traite des fourrures constituent des établissements modestes, comme l'explique l'historien Gilles Proulx :

Généralement les bâtiments dans tous les postes de la Nord-Ouest, comme à l'époque des marchands indépendants, sont assez modestes. Deux maisons d'habitation pour le maître de poste et les hommes, deux entrepôts pour les marchandises sèches et les provisions, une grange, une remise à canots, une laiterie et une cave à patates en composent les éléments essentiels sinon uniques. Dans les postes plus importants comme au lac Témiscamingue, un magasin de traite complète l'ensemble. Les bâtiments sont de pièces sur pièces, ou de pieux debout, calfeutrés avec de la glaise, doublés à l'intérieur, avec une cheminée en pierre, parfois une galerie. Le personnel des postes les construit et fabrique aussi le mobilier qui s'y trouve. Dans les potagers, les employés cultivent des carottes, des fèves, de la laitue et autres légumes verts, des navets, des oignons, de l'orge, des pois, et surtout des pommes de terre. Des bœufs et des vaches sont utilisés comme animaux de trait pour labourer mais les bestiaux se blessent facilement dans les boisés entourant les postes<sup>33</sup>.

Le commerce des fourrures repose sur le troc, c'est-à-dire l'échange de peaux de castor contre des biens utilitaires. Le tableau de la page suivante fournit ces valeurs d'échange, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux compagnies rivales se livrent une compétition féroce, à un point tel où elle devient ruineuse pour les deux. Elle force les autorités britanniques à intervenir et à inciter les belligérantes à la fusion. Ainsi, en 1821, la fusion se produit entre la

Tableau 2.1: La valeur de l'échange, 1795-1800

Marchandise	Nombre de peaux de castors gras
Couverture blanche	6 à 10
Manteau de laine	3
Barrique de blé	6
Fusil de traite	10 à 14
1 livre de poudre	1
12 pointes de flèche	1
2 fers de hache	2
8 couteaux	1
2 peignes en corne	1
20 hameçons	1
1 gallon d'alcool	4
1 livre de tabac	1
1 piège de métal	2
Chaudron de métal	1 castor par livre de métal
2 livres de thé	2
6 pipes de plâtre	1
1 livre de perles de verre	1 à 4
15-20 pierres à fusil	1
Corne à poudre	2
1 livre de tissus	1 à 5 selon le tissu

Source: Marilyn RANNOU, *La ruée vers l'or poilu ou les impacts de la traite des fourrures sur le développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, conférence prononcée à la Société d'histoire d'Amos, texte inédit, Lieu historique national du Fort-Témiscamingue, 6 octobre 1998.

Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson. La nouvelle entité adopte le nom de la Compagnie de la baie d'Hudson, puisque cette dernière possède une charte royale. Dès lors, la famille Cameron dirige l'exploitation du poste de traite de Témiscamingue.

La situation de monopole amène la Compagnie de la baie d'Hudson à modifier ses pratiques commerciales et à rationaliser ses activités. Elle

diminue les salaires, réduit le nombre de postes et décide de les approvisionner à partir de la baie d'Hudson. De 1825 à 1861, le poste de Témiscamingue tire son approvisionnement de Montréal et ses fourrures sont expédiées par la baie d'Hudson. Après 1863, les fourrures sont envoyées à Montréal. À la suite de l'adoption de ces politiques, en 1830, le district de Témiscamingue compte trois postes principaux, contre six quelques années auparavant; un autre poste s'ajoute en 1834. De plus, dans le même souffle, la Compagnie impose aux Anichinabes une politique de conservation de la faune en leur interdisant de consommer de la viande de castor durant l'été. À ce chapitre, elle obtient un succès mitigé.

#### *Domiciliés et Indiens des bois*

Au fil des ans, certains Anichinabes se regroupent dans les alentours des comptoirs de traite, comme le démontrent les journaux du poste de Témiscamingue, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Plusieurs d'entre eux travaillent à salaire pour la Compagnie de la baie d'Hudson. Désignés par le vocable de domiciliés, ils effectuent plusieurs tâches, notamment celle de canotiers chargés d'aller porter des vivres et des marchandises aux postes de son secteur, tels que ceux d'Abitibi, de Grand Lac et de Matagami, ainsi que d'en rapporter la récolte des fourrures. Ces canotiers font également le trajet vers Montréal et les autres postes avoisinants. Des Anichinabes sont aussi embauchés pour fabriquer des canots, transporter les récoltes de la ferme de la tête du lac et aller à la chasse et à la pêche avec les employés eurocanadiens. Ces derniers doivent assurer une partie de leur subsistance, en plus des vivres qu'ils reçoivent de Montréal. Ils cultivent un potager à proximité du poste de traite et élèvent quelques vaches.

Ainsi, au cours de l'hiver, ces Anichinabes arrêtent au poste de traite pour échanger leurs fourrures. Habituellement, ils passent la nuit au poste et discutent affaires le lendemain, avant de repartir dans les bois. Mais il arrive aussi que les Anichinabes ne font qu'y passer la nuit, sans apporter de fourrures à troquer. Quelques-uns apportent de la viande d'ours, d'orignal, de chevreuil ou encore de castor. Certains passent à toutes les semaines, d'autres à toutes les deux semaines.



Dessin représentant une scène de la traite des fourrures au fort Témiscamingue. [Source : Lieu historique national du Fort-Témiscamingue, projet de murale du fort Témiscamingue réalisé par Francine Marcotte, 1998].

Si certains Anichinabes s'établissent dans les environs des postes de traite, par contre, d'autres demeurent dans les bois, d'où leur nom de Gens des terres ou de Têtes de boule. Ces Anichinabes vivent encore en nomades à l'intérieur des terres, loin des établissements eurocanadiens. Ils viennent traiter au poste seulement en juin et en juillet. Cette période constitue le temps fort de la traite des fourrures. Les Anichinabes montent alors leur campement tout autour du poste de traite. C'est d'ailleurs à cette période de l'année que les missionnaires viendront pour les évangéliser, comme nous le verrons dans une prochaine section.

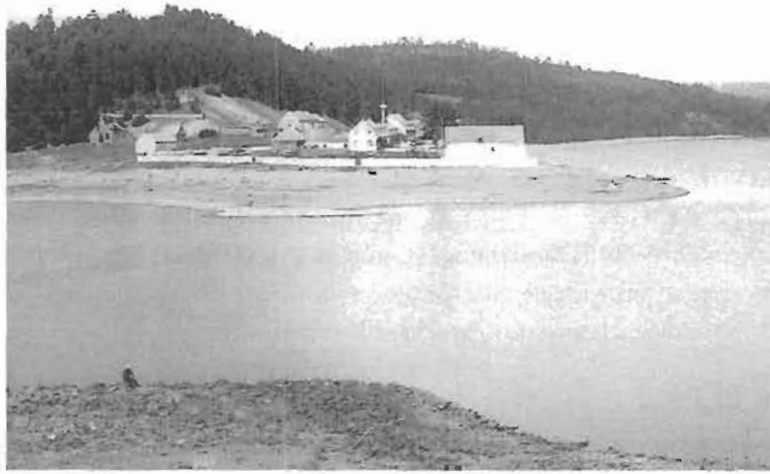
Quelques hommes prennent également des Amérindiennes comme épouses, même si la Compagnie de la baie d'Hudson tend à décourager cette pratique. Dans plusieurs cas, à la suite du départ de l'employé eurocanadien, la compagnie doit prendre à sa charge la femme et ses enfants. Par la suite, elle prélève un montant sur la paye des employés mariés à une Anichinabe afin de couvrir les frais d'entretien de la famille, advenant sa mort ou son départ<sup>35</sup>. Les Métis nés de ces unions travaillent généralement pour la Compagnie de la baie d'Hudson.

*La fin du commerce des fourrures*

Malgré la fusion entre les deux grandes rivales, les problèmes économiques du secteur des fourrures se poursuivent. En fait, c'est à cette époque que l'économie canadienne se diversifie. De nouvelles activités économiques connaissent un essor considérable, en particulier la foresterie. Dès les années 1830, les premiers chantiers forestiers font leur apparition sur les rives du lac Témiscamingue, comme il en sera question dans un chapitre ultérieur. Les chantiers embauchent des Anichinabes et leur offrent de meilleurs salaires que la Compagnie de la baie d'Hudson. Cette dernière se lance même dans l'exploitation forestière dans la région du Témiscamingue. Après trois années, elle délaisse cette activité, à la suite des difficultés de ce secteur économique. Le commerce des fourrures reprend alors un peu de vigueur. Mais ce sera de courte durée.

Dans les années 1860, les marchands de bois commencent l'exploitation des forêts témiscamiennes sur une base régulière. La coupe des arbres détruit l'habitat naturel des animaux à fourrure, dont le nombre diminue rapidement dans les secteurs d'exploitation forestière. À la même époque, la compétition des marchands de fourrures indépendants s'intensifie : ils sont de plus en plus nombreux à commercer avec les Anichinabes de la région en remontant la rivière Dumoine, accédant ainsi à un vaste secteur plus ou moins délaissé par la Compagnie de la baie d'Hudson. Il devient alors nécessaire pour cette dernière d'ouvrir un poste de traite sur le lac Hunter, afin de se rapprocher des Anichinabes de ce secteur, tentés de traiter avec les coureurs des bois indépendants. Ainsi, vers 1847, la Compagnie de la baie d'Hudson ferme les postes du lac Kipawa et celui d'Opémican pour en construire un nouveau, nommé Hunter's Point. James Hunter assure la gestion de ce poste qui relève du poste de Témiscamingue.

Au début des années 1860, le poste de Témiscamingue diversifie ses activités, afin de répondre aux nouveaux besoins de l'économie régionale. Il devient un magasin général pour les Anichinabes et les bûcherons, puis ajoute un bureau de poste, en 1868. Toutefois, le poste de Témiscamingue demeure le quartier général d'un secteur de 12 postes, situés entre Mattawa et la ligne de partage des eaux et du lac Matagami au lac Kipawa.



Le fort Témiscamingue, en 1887. [Non classée, SHT].

En 1882, le quartier général déménage à Mattawa, à la suite de l'arrivée du chemin de fer dans cette localité. La colonisation agricole du Témiscamingue débute en 1885. Le magasin général du poste de Témiscamingue demeure en activité, fournissant vivres et marchandises aux nouveaux colons de la région. En 1886, la Compagnie de la baie d'Hudson le déménage à la Baie-des-Pères, près des colons, et conserve toujours la gestion du bureau de poste. En 1902, la Compagnie de la baie d'Hudson ferme le poste de Témiscamingue et installe ses bureaux à Haileybury<sup>36</sup>.

Malgré la fermeture du poste de traite de Témiscamingue, la traite des fourrures se poursuit dans la région, mais de façon marginale. Plusieurs Anichinabes pratiquent cette activité traditionnelle. Par contre, les belles années du commerce sont alors terminées. Les Anichinabes doivent trouver d'autres sources d'emploi, notamment dans les nouveaux secteurs économiques, en l'occurrence la forêt et les mines.



*L'impact de la traite des fourrures sur les Anichinabes*

Avant d'aborder un autre aspect du contact entre les Anichinabes et les Eurocanadiens au Témiscamingue, revenons, en guise de conclusion, sur un aspect fort important du commerce des fourrures et relativement peu traité, dans les études sur le Témiscamingue : l'impact de cette nouvelle activité économique sur le mode de vie des Anichinabes<sup>37</sup>.

L'intégration des Anichinabes au commerce des fourrures se fait lentement. En effet, les Témiscamingues ne se lancèrent pas tous du jour au lendemain dans la pratique commerciale, à la suite des premiers contacts avec les marchands de fourrures. Pour la majorité, la subsistance vient en premier et, ensuite, la chasse commerciale ; ce qui implique que, lors de saisons de disette, il ne se fait aucune chasse commerciale. Au fil des ans, les chasseurs prennent l'habitude d'échanger des peaux de fourrure pour satisfaire leurs besoins et, une fois ces besoins comblés, ils cessent d'apporter des fourrures au poste de traite. Certains Témiscamingues prennent l'habitude de vivre dans les environs du poste de traite qu'ils fréquentent régulièrement. Ces derniers y travaillent quelques mois ; puis, l'hiver venu, ils partent chasser les animaux à fourrure, sur leurs territoires ancestraux. Ils s'intègrent plus rapidement au commerce des fourrures et deviennent plus dépendants des produits européens que ceux qui vivent en forêt, loin du poste de traite. Les Indiens des bois conservent plus longtemps le mode de vie et les outils traditionnels. Par exemple, il s'avère plus facile pour eux de transporter des arcs et des flèches que des fusils et des munitions pour une année entière. D'autant plus qu'ils ne peuvent trouver d'armurier en forêt pour réparer leurs fusils. Nous pouvons faire les mêmes remarques concernant les tissus. Les Indiens des bois les adopteront plus tard, s'habillant toujours de fourrures en hiver. En somme, le degré de dépendance des Anichinabes envers la technologie européenne dépend de l'intégration à la chasse commerciale et de l'éloignement des postes de traite.

En fait, il faut considérer les Témiscamingues, à l'instar des autres Amérindiens, comme des participants actifs à la traite des fourrures et non comme des victimes sans défense. Selon les époques, ils dictent en partie leurs exigences dans le commerce des fourrures. Rappelons à titre



Un campement algonquin monté à proximité du fort Albany, vers 1924. [Source : Archives publiques du Canada, PA/103 464].

d'exemple qu'ils n'hésitent pas à se rendre négocier à la baie d'Hudson, et qu'ils reviennent au Témiscamingue si les prix sont meilleurs. Également, devant la possibilité de la fermeture du poste de traite au Témiscamingue, en 1723, les Témiscamingues menacent d'aller commercer ailleurs et de ne plus jamais revenir au poste des Français, si Guillet ne revient pas à la mi-septembre.

Lors des épidémies et des longues périodes de disette, les Anichinabes dépendent davantage des postes de traite pour assurer leur subsistance. Également, les mariages entre Eurocanadiens et Anichinabes intensifient la dépendance de ces derniers envers la compagnie de traite des fourrures. Les Métis nés de ces unions ont tendance à vivre autour des postes de traite, adoptant en partie un mode de vie sédentaire, basé sur la culture canadienne. Par ailleurs, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des marchands de bois et des colons chambardera les rapports entre les Anichinabes et la nature, comme nous le verrons dans un chapitre subséquent.

Mais auparavant, jetons un coup d'œil sur un autre aspect du contact entre les cultures amérindienne et européenne, la rencontre des religions à la suite de l'offensive missionnaire catholique dans l'ensemble de la vallée de l'Outaouais et au Témiscamingue, au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### La rencontre des missionnaires au XIX<sup>e</sup> siècle

À la suite de la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1760, le statut de l'Église catholique est remis en question par le nouveau pouvoir colonial. Du coup, l'évangélisation des Amérindiens par les prêtres catholiques est compromise. L'Église catholique de la Nouvelle-France vit ainsi dans l'incertitude et compte très peu de membres. Également, Londres hésite avant d'accorder la permission à M<sup>re</sup> Jean-Olivier Briand d'occuper le siège épiscopal de Québec avec le titre de surintendant de l'Église romaine. Cette nomination survient en 1766. Puis, après 15 ans de négociations, le pouvoir colonial reconnaît un deuxième évêque en titre dans le district de Montréal. En 1836, M<sup>re</sup> Lartigue, ancien sulpicien, devient officiellement le premier évêque du diocèse de Montréal. En 1840, son coadjuteur, M<sup>re</sup> Ignace Bourget, le remplace. Il réussira à attirer plusieurs communautés religieuses de France<sup>38</sup>. La nomination d'un évêque pour le diocèse de Montréal annonce la reprise des missions d'évangélisation dans le nord-ouest de Montréal.

#### *Les Témiscamingues vis-à-vis des premiers missionnaires*

Nous avons vu que les Témiscamingues étaient connus des missionnaires, à l'époque de la Nouvelle-France. Par contre, à la suite de la conquête de 1760, ils semblent tombés dans l'oubli, du moins chez les missionnaires et les communautés religieuses. Ainsi, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités religieuses savent que des Amérindiens habitent au lac Témiscamingue, d'autres au lac Abitibi et au Grand lac Victoria, mais leurs connaissances de ces peuples s'arrêtent là. En 1836, l'évêque de Montréal entreprend d'envoyer des missionnaires pour colliger de l'information et pour évangéliser les Amérindiens du Témiscamingue, de l'Abitibi et du Grand lac Victoria<sup>39</sup>. Il fait alors appel aux Sulpiciens d'Oka parce qu'ils dirigent la mission du lac des Deux-Montagnes, composée de Népissingues, d'Algonquins et d'Iroquois<sup>40</sup> et qu'ils parlent couramment l'algonquin.

Ainsi, en juillet 1836, deux missionnaires, MM. Charles Lefebvre de Bellefeuille et Jean-Baptiste Dupuis, se rendent au lac Témiscamingue. Ils séjournent deux semaines au fort Témiscamingue, où sont rassemblés les Anichinabes pour la traite des fourrures. Également, deux Algonquins

accompagnent les missionnaires et agissent comme interprètes, catéchistes, servants de messe, parrains aux baptêmes et témoins aux mariages. Selon les renseignements obtenus par les missionnaires, la population amérindienne du lac Témiscamingue se chiffre à 200 personnes, celle du lac Abitibi à 300, celle du Grand lac Victoria à 225 et celle du lac à la Truite à 75 personnes. Tous parlent algonquin; les Témiscamingues et les Abitibis parlent le même dialecte, tandis que les deux autres groupes parlent eux aussi algonquin, mais avec un accent légèrement différent<sup>41</sup>.

Lors de cette première visite, les missionnaires ont rencontré plusieurs petits groupes de Témiscamingues qui campaient autour du lac; quelques familles les suivent jusqu'au fort pour la mission. À cette époque de l'année, des Anichinabes de la région campaient alors autour du fort Témiscamingue puisque c'était le temps de la traite des fourrures. Les premiers contacts se sont bien déroulés, si l'on se reporte aux rapports des missionnaires. Les Anichinabes rencontrés le long du lac Témiscamingue les accueillent amicalement et acceptent de les suivre jusqu'au fort, où se déroulera la mission catholique. Par contre, avertis de l'arrivée des missionnaires, presque tous les Témiscamingues qui campaient autour du poste de traite se sauvent dans la forêt, seul un homme demeure sur place, comme l'explique l'abbé de Bellefeuille :

Il n'y avait de Sauvage au poste [de Témiskaming] que ceux qui nous avaient suivis et une seule famille, que nous y avons trouvée. Sur la nouvelle de notre arrivée, plusieurs, qui résidaient ordinairement au Poste, s'étaient enfuis. Il paraît que le bruit s'était répandu parmi eux que les hommes de la prière venaient s'emparer du Poste pour punir tous les méchants. Cette singulière idée était le fruit de la persuasion où ils sont que les prêtres ont à peu près tout pouvoir; et que rien ne saurait leur résister. Elle vient aussi de la haute opinion que leur ont donnée des ministres de Dieu les voyageurs qui ne leur en parlent que comme des envoyés du grand maître, et des vengeurs de toutes les iniquités, qui se commettent. D'ailleurs, la mémoire des anciens Jésuites, qui ont, sans doute, pénétré jusque dans ces endroits, s'est peut-être conservée parmi eux, et avec elle, la vénération que cet ordre méritait à si juste titre. Quoiqu'il en soit, il n'y eut qu'un seul homme qui eut le courage de demeurer au Fort; et c'était peut-être le plus coupable, et qui devait, ce semble, avoir plus

à craindre. Il avait trois femmes, et ces trois femmes étaient les trois sœurs : mais il en fit disparaître deux, et n'en retint qu'une seule : tant il était persuadé que les Robes noires ne pouvaient souffrir un pareil désordre<sup>32</sup> !

Les autres Témiscamingues reviennent après quelque temps, lorsque mis au courant des intentions des missionnaires. Mis à part cet épisode, les Témiscamingues participent assez bien aux 13 jours de la mission. Ils s'arrêtent pour aller à la pêche et, au besoin, aller à la chasse pour se procurer de la nourriture. Selon le journal de voyage de l'abbé de Bellefeuille, lors de cette mission, en 1836, ils ont administré 143 baptêmes et célébré cinq mariages ; de plus, ils plantent une croix près du fort Témiscamingue et entreprennent la construction d'une chapelle.

Il faut toutefois s'interroger sur le sens donné à cette mission par les Anichinabes. Quelle signification donnaient-ils au baptême, au mariage et aux paroles de la Bible ? Qu'est-ce que cela signifiait dans leur culture ? Il est en effet étrange qu'un groupe d'Anichinabes qui, quelques jours plus tôt, fuyait dans les bois à l'annonce de l'arrivée du missionnaire, participe ensuite de façon assidue à la mission catholique, au point d'être jugé apte à recevoir le baptême. Il y a plusieurs pistes d'explication à ce sujet. Comme le souligne Olive Patricia Dickason, au xvii<sup>e</sup> siècle, les Amérindiens interprétaient le baptême comme un rituel visant à consolider une alliance avec les Français. Par contre, plus tard, il sera aussi perçu comme une cause de décès puisque les Amérindiens vivant à proximité des missionnaires seront les premiers affectés par les épidémies<sup>33</sup>, d'où la réticence de certains Amérindiens à entrer en contact avec les missionnaires. Au Témiscamingue, une fois la mission terminée, les Anichinabes retournent en forêt et vivent de la même façon qu'auparavant, suivant les préceptes de leurs croyances traditionnelles<sup>34</sup>. S'il est difficile de conclure sur le sens donné aux missions catholiques par les Anichinabes, au xix<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas moins que les missionnaires jugent les succès suffisamment motivants pour poursuivre leur travail d'évangélisation auprès des communautés du Témiscamingue et des autres régions du Moyen Nord québécois.

*Le réseau des missions annuelles*

Toujours est-il qu'à compter de 1836, les missions catholiques sont lancées et se poursuivront à chaque année. Le poste de Témiscamingue deviendra le centre des missions amérindiennes du Moyen Nord québécois, incluant la baie James. En 1837, les missionnaires de Bellefeuille et Dupuis visitent à nouveau les Anichinabes du Témiscamingue et se rendent jusqu'au lac Abitibi. En 1838, la mission du Grand lac Victoria s'ajoute aux deux autres.

À la suite de la mort de l'abbé de Bellefeuille, en 1838, l'évêque du diocèse de Montréal assigne d'autres prêtres aux missions du nord. En 1839 et 1840, Charles-Édouard Poiré se voit confier cette tâche, secondé par l'abbé Hyppolite Moreau. De 1841 à 1844 inclusivement, l'abbé Moreau devient le titulaire de ces missions. À compter de 1844, les missionnaires oblats de Marie-Immaculée, nouvellement arrivés au Canada, prennent la relève. Ils ont été recrutés en France afin de pallier le manque de missionnaires au Bas-Canada<sup>45</sup>.

Avant leur arrivée au Québec, en 1841, M<sup>re</sup> Bourget et M<sup>re</sup> de Mazenod établissent les modalités de la fondation oblate au Québec. Leurs tâches consisteront à faire de la prédication paroissiale, des retraites, des visites de chantiers et d'Amérindiens. En 1844, M<sup>re</sup> Bourget confie aux Missionnaires oblats de Marie-Immaculée une triple mission sur les rives de la rivière des Outaouais: la desserte d'Ottawa (Bytown à l'époque), les missions Algonquines et les missions des chantiers forestiers. Au début de l'année 1844, les oblats s'établissent à Ottawa et, au mois de mai suivant, ils amorcent les missions algonquines sur un territoire qui englobe l'Outaouais, le lac Témiscamingue, le lac Abitibi et le Grand lac Victoria. Jean-Nicolas Laverlochère est le premier missionnaire oblat à s'occuper des missions amérindiennes du nord du diocèse de Montréal. En 1848, il ouvre la route des missions de la baie James, en se rendant à Moose Factory.

Selon les missionnaires, les trop courtes visites annuelles constituent un frein à la conversion au catholicisme des Anichinabes. Dès 1840, ils proposent l'établissement de deux missionnaires et d'une mission permanente, soit au lac Témiscamingue, soit au lac Abitibi. Toutefois, la



Départ du père Jean-Marie Guéguen d'une mission, guidé par deux Algonquins à bord d'un canot de la Compagnie de la baie d'Hudson. [PH 22-4-215. Source: Archives Deschâtelets].

Compagnie de la baie d'Hudson rejette ce projet, craignant les effets néfastes pour les Anichinabes d'un rassemblement autour du poste de traite. En 1847, les Oblats proposent à leur tour de construire une mission permanente à la baie d'Hudson afin de contrer l'influence d'un ministre protestant demeurant en permanence à Moose Factory. La Compagnie de la baie d'Hudson refuse à nouveau, alléguant les risques de famine puisque les ressources en poissons et en gibiers sont jugées insuffisantes pour subvenir aux besoins d'un groupe rassemblé autour du poste de traite. Ce ne sera que partie remise.

À chaque année, les missionnaires découvrent de nouveaux groupes anichinabes dans la région du lac Témiscamingue. Ainsi, lors de sa troisième visite, en 1838, de Bellefeuille mentionne que d'autres postes devraient être visités, en l'occurrence ceux du lac Nipissing, du lac Timagami et de la rivière Metachewan, en Ontario, et ceux du poste Volant et du lac à la Truite<sup>46</sup>. En fait, à cette époque, les Anichinabes qui traitaient au fort Témiscamingue provenaient d'Abitibi, de Wanawaia, de Matagami, de Matachewan, de Témiscamingue, de Nipissing et de

Kipawa<sup>47</sup>. Le secteur du lac Kipawa compte plusieurs bandes: Ostaboningué, lac Brennan, Grassy Lake, lac des Loups, Hunter's Point, Bay Lake, Kipawa.

*Mode de vie et croyances spirituelles*

Dans les années 1830, les Anichinabes vivent encore de façon traditionnelle. Certes, ils ont emprunté des éléments de la culture européenne, tels que les fusils, certains produits domestiques ainsi qu'une certaine pratique religieuse, mais leurs croyances, leur mode de vie quotidien et leur gouvernement s'inspirent encore largement de ceux de leurs ancêtres<sup>48</sup>, comme l'illustre cet extrait, tiré du rapport de mission de l'abbé de Bellefeuille.

La vie ambulante des Témiskamings les met dans la nécessité de se contenter de peu. Ils sont heureux quand ils ont le strict nécessaire: car ils en sont souvent privés. Leurs maisons consistent en quelques écorces de bouleau, que l'on transporte facilement dans tous les lieux où la faim les conduit; et leurs lits sont de simples couvertes. [...] Ils demeurent ordinairement deux ou trois familles ensemble: ce qui fait que les parens même au deuxième degré s'allient souvent entr'eux. [...] Souvent ils couchent à la belle étoile; excepté qu'ils se couvrent de quelques écorces, quand il pleut. Il n'y a que dans leur habillement qu'ils semblent mettre un peu de façon. Ils sont tous couverts fort décemment, et portent généralement des brayets: quelques uns pourtant ont des culottes. Les hommes ont ordinairement un surtout de drap bleu, semblables à ceux dont se servent les Algonquins, qu'ils ont pris pour modèles. Car il leur arrive quelquefois de se rencontrer pendant leurs chasses ou leurs excursions. Les femmes sont presque toutes habillées à la Canadienne: ce qui leur sied fort mal, partie parce que leurs hardes sont mal ajustées, partie parce qu'elles paraissent plus faites pour le matchikoté, que pour la robe<sup>49</sup>.

Lors de la visite des missionnaires, en 1836, plusieurs Anichinabes voyaient la robe noire pour la première fois. Par contre, leurs parents et leurs ancêtres avaient déjà rencontré un missionnaire, le père Silvy, lors du passage du chevalier de Troyes en 1686, ou encore à la mission de Tadoussac, les années suivantes<sup>50</sup>. Selon les notes rédigées par le missionnaire de Bellefeuille, le manichéisme et la confusion des idées s'opposent comme obstacle à la conversion des Témiscamingues<sup>51</sup>. Il décrit ainsi leurs croyances spirituelles:



Ils attribuent au Grand Esprit (c'est ainsi qu'ils appellent Dieu) tout le bien qui leur arrive: ignorant que tous les malheurs, où l'homme est tombé, sont les justes châtimens de sa révolte contre son Créateur, ils ont imaginé un mauvais esprit, qui les porte au péché et les accable de maux. Comme ils craignent beaucoup plus ce mauvais esprit qu'ils n'aiment le bon, ils lui font de préférence des sacrifices, afin de se le rendre favorable<sup>32</sup>.

Les Anichinabes ont également des chamans et des jongleurs. Les missionnaires s'attaqueront durement à ces deux types de meneurs qui prônent une spiritualité très différente du catholicisme. Le chaman et le jongleur agissent comme intermédiaires entre le Grand Manitou et les humains et, à ce sujet, ils entrent directement en conflit avec le missionnaire. Ce dernier tentera de contrer le pouvoir et l'influence de leurs maîtres spirituels, mais sans succès apparent. Le chaman agit à titre de sorcier dans certains cas, par exemple lorsqu'un individu veut se venger d'un autre, et à titre de guérisseur dans d'autres. Les Anichinabes consultent le jongleur pour diverses questions spirituelles et personnelles. Le jongleur s'installe dans une cabane en écorce et il médite, afin d'entrer en contact avec les esprits. Alors, la cabane se met à bouger et à se soulever et les spectateurs présents entendent différentes voix émanant de cette cabane<sup>33</sup>. Ces séances de méditation peuvent servir à prédire certains événements. Il y a aussi des femmes qui possèdent les pouvoirs d'un chaman<sup>34</sup>.

Les Anichinabes croient que tous les êtres vivants, humains comme animaux, possèdent une âme et sont égaux et interdépendants. À ce sujet, Georges Sioui parle du Cercle sacré de la vie. Toute vie, toute chose suit un cycle: les corps meurent, mais les esprits vivent éternellement et reviennent sous une autre forme. Contrairement aux animaux, le cycle spirituel des humains trouve sa source dans le sol, l'eau et l'air de leur territoire. Cet esprit viendra à nouveau réanimer les gens dans le futur<sup>35</sup>. Cette croyance se remarque dans les activités de la vie quotidienne des Amérindiens, notamment par certaines cérémonies pour favoriser une pêche ou une chasse fructueuse, pour calmer les éléments de la nature, ou encore par le respect de la nature en général.

Au début des années 1860, les missionnaires oblats réaliseront un vieux rêve, celui de s'établir parmi les Anichinabes. Le lac Témiscamingue

deviendra alors le centre des missions algonquines et des chantiers du Moyen Nord québécois.

#### *La mission Saint-Claude*

En 1863, les missionnaires oblats obtiennent la permission de leur évêque de s'établir de façon permanente sur les rives du lac Témiscamingue. Plusieurs éléments expliquent cette décision : les demandes des Anichinabes à l'effet d'avoir des missionnaires résidents, les arguments des missionnaires concernant la consolidation de la pratique religieuse des Anichinabes et l'amélioration de leurs connaissances de l'algonquin et, surtout, la présence de missionnaires protestants à la baie James. En mai 1863, aidés de plusieurs Anichinabes, trois pères oblats entreprennent la construction d'une résidence ; ils y emménagent en octobre suivant. Il s'agit des pères Jean-Marie Pian, Louis Lebret et Calixte Mourier<sup>56</sup>.

L'établissement des Oblats au lac Témiscamingue suit un plan en quatre étapes, qui se base sur celui mis au point par les Jésuites, au xvii<sup>e</sup> siècle, à savoir : l'apprentissage de la langue, la fondation d'écoles pour les enfants, la construction d'un hôpital et l'incitation au mode de vie sédentaire<sup>57</sup>. Graduellement, les Oblats mettront en pratique ce plan. Dans un premier temps, ils s'établissent chez des Anichinabes afin d'apprendre davantage la langue algonquine. Ensuite, en 1866, ils font appel aux Sœurs de la Charité d'Ottawa afin de les aider dans leur entreprise et, en particulier, pour ouvrir un orphelinat, un hôpital et une école. Également, les missionnaires incitent avec plus ou moins de succès les Anichinabes à devenir sédentaires, notamment en s'établissant comme agriculteurs sur les terres de la réserve de la tête du lac, créée une dizaine d'années plus tôt.

Par ailleurs, sans l'apport des Anichinabes, les missionnaires auraient beaucoup plus de difficultés à s'adapter au mode de vie autochtone. Ainsi, le premier hiver, les pères doivent leur survie aux Anichinabes qui leur apportaient des lièvres et autre petit gibier, en plus de leur apprendre à se servir des raquettes pour se déplacer sur la neige pour aller faire la mission des chantiers et visiter des campements amérindiens<sup>58</sup>. Au fil des ans, les Anichinabes conduiront les missionnaires lors de leurs missions



La mission Saint-Claude, en 1885. [FCC 16-9-2, Source: Archives Deschâtelets]

des chantiers en hiver, des missions amérindiennes en été et des divers convois dirigés par le frère Moffet, en plus de servir de guides lors de visites de personnages religieux. Leurs connaissances de la région et des réseaux hydrographiques seront ainsi mises à profit.

Les Anichinabes prennent aussi l'habitude de se regrouper autour de la mission lors des fêtes religieuses ainsi que durant quelques semaines en été. Lors de la première fête de Noël, en 1863, plusieurs Anichinabes se rendent à la mission pour célébrer avec les pères. À l'été 1864, lors de la première visite d'un évêque au Témiscamingue, M<sup>gr</sup> Joseph-Eugène-Bruno Guigues, 300 Anichinabes provenant de plusieurs endroits au Témiscamingue et d'Abitibi assistent à cet événement. De bonnes amitiés se tissent entre certains Anichinabes et les missionnaires. Ainsi, à la mort d'un vieux chasseur, l'Écrevisse, « ami et fidèle des pères<sup>59</sup> », en février 1872, les pères s'engagent à nourrir et garder sa vieille femme, Kokomis. Quelques aînées et leurs familles établissent leur campement dans la forêt, autour de la mission Saint-Claude. Les aînées y demeurent durant toute l'année, rendant plusieurs services aux missionnaires et aux religieuses, notamment en leur fournissant du poisson frais.

Lors de rassemblements à la mission Saint-Claude, les Anichinabes dirigent, à leur tour, leur propre cérémonie du baptême des missionnaires et des visiteurs blancs. Cette cérémonie se déroule lors de fêtes ou de visites épiscopales, comme le raconte Augustin Chénier :

Pour le cas où quelque lecteur serait invité à devenir «Témiscimi» ou «Kiristinon», voici le cérémonial qu'il n'est pas besoin d'apprendre par cœur, vu que l'officiant, ou plutôt, les officiants se chargent de tout : D'abord, les chefs tiennent conseil, examinent le «néophyte» des pieds à la tête, après quoi le nom est trouvé. Puis, un chef prend la main de l'aspirant et lui donne son nom que la foule répète trois fois. (M<sup>re</sup> [Duhamel] reçut le nom de Wjasechikang «celui qui répand la lumière»). Il laisse alors à son sujet la faculté de ses ailes pour commencer, autour de lui, une ronde endiablée tout en criant : «hou! hou! hou!». La foule répète le cri puis entre dans le bal. La danse augmente d'intensité avec les cris qui redoublent ; si, par malheur, il y a là un tambour, le plus robuste s'en empare et c'est alors une tempête. On vous laisse enfin ! Tout ahuri, vous allez vous asseoir sur la première roche pour donner votre tour à un autre<sup>69</sup>.

Graduellement, les Anichinabes prennent l'habitude de recourir aux services des missionnaires pour assister les malades et les mourants. Ainsi, dans les années 1880, des Anichinabes du lac Kipawa et du lac Timagami vont à la mission Saint-Claude pour demander à un missionnaire de se rendre à leur campement d'été, afin de venir en aide à des vieillards malades.

L'établissement permanent au lac Témiscamingue permet aux missionnaires de développer au fil des ans un réseau de missions amérindiennes dans la région. À chaque été, les missionnaires partent ainsi en canot visiter les Anichinabes ; ils dotent également les principaux campements d'été d'une chapelle.

#### *Croyances traditionnelles et croyances nouvelles*

Mais il n'y a pas que les missionnaires catholiques qui convoitent les âmes des Anichinabes. Les missionnaires protestants font aussi des percées dans la région en s'établissant à Moose Factory et à Albany, au début des années 1840. Une église presbytérienne sera également fondée à Hunter's Point, dans les années 1920.

La compétition contre l'implantation du catholicisme ne viendra pas seulement de l'extérieur mais aussi de l'intérieur. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les missionnaires doivent contrer l'influence du chaman et du jongleur afin d'imposer leur vision des choses. Selon Kermot A. Moore, les Anichinabes gardent leurs croyances traditionnelles lorsqu'ils vivent dans les bois, sans toutefois le laisser transparaître lors de la visite annuelle du missionnaire. Également, de l'aveu même des missionnaires, au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques missions s'avèrent plus ardues que d'autres, dont celles du lac Abitibi et de Long-Point, notamment à cause de l'influence du chaman sur ses concitoyens. À ce dernier poste, les jongleurs sont encore assez influents dans les années 1880 et 1890, entraînant ainsi une certaine réticence des Anichinabes vis-à-vis de l'implantation du catholicisme<sup>61</sup>. Ainsi, l'adoption de la religion catholique ne signifie pas automatiquement l'abandon des croyances spirituelles transmises de génération en génération. L'adoption de nouvelles croyances marque davantage le début d'un long processus de transferts culturels entre deux systèmes de croyances spirituelles que l'abandon de celles-ci. Une nouvelle spiritualité naîtra chez les Anichinabes, issue de la réunion des deux univers, amérindien et catholique. Au fil des ans et des événements, les Anichinabes intégreront d'autres éléments du mode de vie des Blancs, appelés les *Wemitigojik*<sup>62</sup>.

#### **Conclusion : implantation européenne et transferts culturels**

À compter du XVII<sup>e</sup> siècle, les Anichinabes entretiennent des contacts réguliers avec les employés des compagnies de traite des fourrures. La rencontre de ces deux civilisations engendre une série de transferts culturels entre ces deux groupes, chacun adoptant des éléments de la culture de l'autre. Les transferts culturels font référence à la dynamique de l'emprunt, de l'appropriation et de la recontextualisation des objets et éléments appartenant à une autre culture<sup>63</sup>, dans ce cas-ci, entre les coureurs des bois européens et les Amérindiens. Ces transferts conduisent également à diverses formes de métissage, sur le plan du mariage ou encore de la transformation du sens et de l'utilisation des objets ainsi que l'adoption de nouveaux comportements des gens en présence d'une autre culture<sup>64</sup>.

Au Témiscamingue, comme ailleurs, les échanges entre ces deux groupes sont nombreux et variés. Par exemple, les Anichinabes possèdent les connaissances du territoire, de la pêche et de la chasse, de la survie en forêt et de la fabrication de canots et des vêtements adaptés au climat de la région, qu'ils partageront avec les Eurocanadiens, tandis que ces derniers apportent une nouvelle technologie et de nouveaux objets, notamment le fusil, les tissus, les outils en métal, qu'ils utilisent dans leurs échanges avec les Anichinabes. L'impact du commerce des fourrures ne se remarque donc pas uniquement à sens unique des Eurocanadiens vers les Amérindiens mais dans les deux sens. L'adoption de ces objets et du mode de vie européens varie en fonction de l'intégration au commerce des fourrures et du lieu de résidence des Anichinabes. Ceux demeurant à proximité du poste de traite vont emprunter davantage d'éléments culturels européens que ceux qui vivent isolés dans les bois. Le tableau de la page suivante résume les emprunts culturels entre ces deux groupes.

Au fil des ans, plusieurs Eurocanadiens se marient à des Anichinabes. Quelques-uns adoptent alors le mode de vie amérindien et préfèrent vivre dans les bois. D'autres, par contre, demeurent à l'emploi de la compagnie de fourrures et élèvent leurs enfants métis selon le mode de vie sédentaire, où se mêlent des éléments de culture amérindienne et canadienne. Plusieurs de ces enfants et leurs descendants s'identifieront comme Eurocanadiens, tandis que d'autres choisiront l'identité amérindienne.

L'offensive missionnaire débute en 1836. Les missionnaires visent à changer le mode de vie et la culture anichinabes, en promouvant notamment la sédentarité et le mode de vie occidental. Mais, venus pour enseigner, les missionnaires apprennent beaucoup. Sans l'aide des Anichinabes, ils n'auraient pu survivre dans ce pays. Au fil des ans, plusieurs Anichinabes se convertissent, en partie, à la religion catholique sans pour autant abandonner leurs croyances traditionnelles et leur pensée mythique. Ainsi, il n'est pas rare qu'ils se rendent à la mission Saint-Claude pour recourir aux services d'un missionnaire pour administrer les derniers sacrements à un mourant. Plusieurs se font inhumer à la canadienne, dans un cimetière réservé à leur intention. Par contre, les

Tableau 2.2: Les transferts culturels  
entre les Algonquins et les Eurocanadiens

Des Eurocanadiens aux Algonquins	Des Algonquins aux Eurocanadiens
Métallurgie	Tous les savoirs nécessaires à la survie
Construction navale (chaloupe en bois)	Technologie de l'écorce (canot, panier, habitation)
Habitation (en bois et pierre)	Babiche (corde de cuir d'animaux appelé « Ababiche » = raquettes, chaises, etc.)
Calendrier solaire	Cuir (mocassins, habitation, vêtements chauds)
Élevage domestique (cheval, volaille, porc)	Plantes médicinales
Mode vestimentaire (étoffes)	Techniques de chasse et de pêche (appelants)
La religion	Connaissances de la faune et de la flore
Les armes à feu et les pièges	Sirop d'érable, maïs, fruits sauvages
Les outils (ex : hache)	Tabac, tatouages, bijouterie d'os, de coquillages et de bois
Marmites (en cuivre et en fer)	Valeurs: diplomatie, liberté, égalité, partage, entraide
Les aliments (pain, biscuits, farine, saindoux, sucre, pois, thé)	Connaissance du territoire
L'alcool (vin et eau-de-vie)	Toponymie du territoire
Orfèvrerie européenne (raffiner l'artisanat amérindien)	La langue française enrichie de mots nouveaux
Esprit du gain et de la propriété	Mariage du pays (métissage)
Écriture et éducation	Mode de vie/plein air
Folklore et chant religieux	Calendrier lunaire
Mariage religieux (métissage)	
Dépendance monétaire/crédit	

Source: Marilyn RANNOU, *La ruée vers l'or poilu ou les impacts de la traite des fourrures sur le développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, conférence prononcée à la Société d'histoire d'Amos, texte inédit. Lieu historique national du Fort-Témiscamingue, 6 octobre 1998, 19 pages.

missionnaires rencontrent aussi beaucoup d'opposition parmi les bandes de la région. Dans certains cas, les croyances traditionnelles persistent et, dans d'autres, les vagues d'épidémies sont étroitement reliées à la présence du missionnaire. Mais, comme l'explique un Kipawan, les Anichinabes gardent secrètes leurs croyances et pratiques religieuses traditionnelles en présence du missionnaire. Les changements culturels et religieux demeurent en surface. Isolés dans les bois, les Anichinabes vivent encore de façon traditionnelle.

En fait, la rencontre des cultures n'est pas sans effet sur le mode de vie et les croyances des Anichinabes. Par contre, ce contact n'entraîne pas la disparition de la culture et de l'identité amérindienne. Dans les deux cas, le degré de pénétration de la culture européenne varie en fonction du lieu de résidence des Anichinabes, ceux vivant à proximité des postes de traite et de la mission Saint-Claude adoptent plus rapidement les nouveaux éléments culturels que ceux vivant en forêt. Toutefois, l'arrivée massive des Eurocanadiens dans la région, à compter de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, changera la situation, comme le présente le prochain chapitre.







## CHAPITRE 3

### Le Témiscamingue des Anichinabes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

**A**U MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, d'autres changements se préparent dans la région du lac Témiscamingue. Les bûcherons font leur apparition, suivis des familles de colons. En l'espace de quelques décennies, une bonne partie du territoire traditionnel des Anichinabes est occupée de façon temporaire par les chantiers forestiers et de façon permanente par les familles de colons. Les Anichinabes doivent apprendre à vivre sur un territoire plus restreint, tout en pratiquant de nouvelles occupations. Suivons donc l'évolution et l'adaptation de la civilisation anichinabe au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

#### **Traditions et transition au XIX<sup>e</sup> siècle**

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le mode de vie traditionnel des Anichinabes s'inscrit encore pleinement en harmonie avec l'environnement ; les gens orientent leurs activités en fonction des saisons, de la température, du cycle de la vie et du mouvement des animaux recherchés.

*Le cycle des saisons*

L'hiver, les Anichinabes se séparent en groupes multifamiliaux et ils vivent de chasse et de pêche, sur un territoire particulier. Ils se nourrissent ainsi de pemmican, d'ours, de chevreuil, de loutre, de martre, de castor et d'originaux<sup>1</sup>. Le printemps venu, ils retrouvent les autres membres de la bande au lieu retenu comme campement d'été, par exemple au lac des Foins pour les Kipawans, à la tête du lac pour les Témiscamingues ou sur le lac Des-Quinze pour les *Winnewayans*. Il s'agit habituellement d'un campement riche en poisson, en gibier, fruits sauvages et herbes. Cet emplacement est généralement choisi annuellement par le chef et le conseil de la bande. Ce regroupement signifie le début d'une période active socialement où se déroulent habituellement les mariages. C'est aussi le temps où les chefs spirituels, en particulier les chamans et les jongleurs, communiquent avec les esprits, pratique connue sous le nom de « ko-sau-pa-jgan<sup>2</sup> ». La vie dans les camps d'été s'avère plus facile et différente de celle menée pendant l'hiver. Aux activités sociales et culturelles, s'ajoute également le travail de fabrication et de réparations de l'équipement, essentiel aux déplacements : canots, raquettes, traîneaux et toboggans, ainsi que les divers vêtements. Les femmes en profitent pour effectuer diverses tâches domestiques, organiser les activités sociales, arranger les mariages, échanger des recettes et des idées concernant l'utilisation des herbes et des plantes médicinales. Les garçons participent à diverses compétitions telles que la lutte, les courses de canots et de natation, le tir à l'arc et aux flèches. Ils effectuent de courtes excursions de pêche et d'exploration du territoire. Les filles demeurent aux alentours du camp, nageant, jouant et participant à des compétitions où elles exécutent des travaux similaires à ceux de leurs mères. Elles apprennent également à confectionner des vêtements avec la peau des animaux, à coudre des mocassins, à tisser des raquettes ou des sièges de canots, et à fabriquer des paniers et de l'artisanat avec de l'écorce de bouleau. Les filles ont une plus grande responsabilité que les garçons dans la transmission de la culture d'une génération à l'autre<sup>3</sup>. L'automne marque le départ des familles du camp d'été et la séparation, en petits groupes, pour affronter l'hiver.



### *Les croyances traditionnelles: le Windigo*

Comme la plupart des peuples indiens, Agnes [Reynolds-St-Denis-Hayman] croit au «Windigo». Elle se souvient encore avoir été éveillée une nuit, à deux heures du matin, par un corbeau qui créait beaucoup de bruit, juste à l'extérieur de la maison. Tous croyaient que l'oiseau était venu annoncer un événement ou les prévenir de quelque chose sur le point d'arriver. Peu après, ils ont appris la mort d'une cousine, madame Andrew Young.

Elle se rappelle une autre fois, tôt le soir dans la tranquillité, la famille a entendu un nombreux groupe de personnes parlant et marchant dans les bois. Ils se demandaient: «Où allons-nous coucher ces gens ce soir?» Ceci se passait à Grassy Lake et Dave St-Denis, son mari, s'en allait étendre un filet dans un lac marécageux non loin. Il a dit à Agnes: «Habille les enfants et nous irons tous étendre le filet.» Mais Agnes a vu un parent venir sur la piste, Joe Reynolds. Donc, elle a dit qu'elle n'y allait pas. Joe ne s'est jamais montré à la maison. Quelques jours plus tard, Agnes et Dave ont appris d'un visiteur que Joe Reynolds, sa femme et ses trois enfants s'étaient noyés sur le lac Dumoine. Le bébé, qui était dans un tikanagan, ne fut jamais retrouvé. Joe Reynolds sur la piste était une vision.

Elle croit aussi que les animaux sont des messagers et le peuple indien est entouré d'esprits, et les signes sont là, si seulement nous prenons le temps de les lire. Il y a quelque temps, un orignal est arrivé sur la réserve indienne Kebaowek. Quand quelqu'un a dit à Agnes: «Regarde l'orignal marchant sur la réserve.» Elle a répondu: «Il vient chercher quelques-uns de nos jeunes enfants.» Depuis ce temps, plusieurs adolescents ont perdu la vie<sup>4</sup>.



#### *L'organisation sociale et familiale*

La famille constitue la base de l'organisation sociale des Anichinabes. Chaque famille possède un territoire de chasse dont les limites et l'exclusivité prennent de plus en plus d'importance avec la montée de la traite des fourrures. Ce territoire se transfère de père en fils, entraînant des subdivisions entre les fils. Après le mariage, la femme va vivre dans la famille de son conjoint<sup>5</sup>. Il peut aussi arriver que, faute de territoire de

chasse, un homme aille habiter sur le territoire de son beau-père. Les Anichinabes sont aussi polygames, n'ayant pas plus de quatre femmes à la fois<sup>6</sup>. Kermot Moore apporte une nuance intéressante concernant la polygamie. Sa grand-mère lui a expliqué qu'elle était la fille de la troisième épouse de son père. Celui-ci a pris sous sa tutelle les femmes de ses deux frères, après leur décès. Il s'agit d'une coutume ancienne voulant que l'homme subvienne aux besoins des veuves de sa famille, puisqu'il leur était difficile d'aller chasser. Chacune de ces femmes avait un canot et suivait son nouveau mari lors des déplacements. Elles étaient ensuite libres de se remarier ou non<sup>7</sup>.

Il y a beaucoup de mariages entre les différentes bandes de la région puisqu'il y avait de nombreux échanges commerciaux et culturels entre elles. Les futurs époux se rencontraient lors de voyages ou de déplacements en forêt. À titre d'exemple, plusieurs Témiscamingues sont mariés à des Ojibwés, plusieurs Kipawans sont mariés à des gens de Timagami ou de Mattawa et plusieurs Winnewayans sont issus de mélanges avec les Témiscamingues et des gens du Grand lac Victoria. Un important groupe de Mattawans, au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est joint à la bande de Népissingues<sup>8</sup>.

Traditionnellement, les noms de famille n'existaient pas dans la culture des Anichinabes. Chaque individu était désigné par un seul nom, exprimant un trait de caractère ou un aspect physique de la personne<sup>9</sup>. Après l'arrivée des missionnaires, ceux-ci vont donner le nom du père comme nom de famille de l'enfant nouvellement baptisé. Le baptême des enfants marque l'introduction de prénoms catholiques chez les Anichinabes.

Les aînés jouent également un rôle très important dans la transmission du patrimoine et de la culture entre les générations. Lorsqu'ils travaillent, ils reçoivent les enfants et leur expliquent la façon de fabriquer des biens matériels en plus de leur décrire leur vision du monde.

#### *L'introduction du mode de vie sédentaire: la réserve de la Tête-du-Lac*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'attitude du gouvernement envers les Amérindiens commence à changer. Le problème est le même partout au Canada: d'autres groupes, les marchands de bois et les colons, réclament

L'utilisation des territoires ancestraux des Amérindiens. L'anthropologue Roland Viau explique les enjeux de ce débat :

Jusqu'au début des années 1800, diverses conceptions ont cours quant aux relations à entretenir avec les peuples amérindiens : il faut tirer profit de l'Amérindien pourvoyeur attiré de fourrures, le pacifier afin de gagner son appui advenant des conflits éventuels et le christianiser pour le faire entrer dans l'orbite de la civilisation. Avec les pressions croissantes exercées par l'essor de l'industrie forestière durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le discours change, les attitudes se durcissent et la politique à leur égard est repensée. Certains favorisent leur assimilation par des contacts avec les colons canadiens, d'autres estiment nécessaire de les isoler avant de les mettre en contact avec ces colons. Malgré les divergences de vue, politiciens et hommes d'affaires s'accordent pour promouvoir l'idée que la terre n'appartient pas seulement aux Amérindiens, mais qu'elle « appartient au genre humain pour sa subsistance », l'un des principaux mythes de la nation canadienne. Dorénavant, il faut donc les déplacer et les expulser des régions visées par les entrepreneurs forestiers. Ainsi germe l'idée de les confiner dans des espaces plus restreints et de transformer les chasseurs nomades en agriculteurs « autonomes »<sup>10</sup>.

Au Témiscamingue, les missionnaires oblats promeuvent cette idée de sédentariser les Anichinabes et d'en faire des agriculteurs puisqu'il s'agit, selon eux, de la seule façon d'assurer leur survie à long terme. De leur côté, les Amérindiens de partout au Canada demandent au gouvernement d'agir afin que cesse l'empiétement de leur territoire. C'est dans ce contexte que seront créées les réserves indiennes au Canada, en 1851. Le 9 août 1853, un arrêté en conseil crée la réserve de Timiskaming « d'une superficie de 38 400 acres [15 440 hectares] s'étendant le long de la rivière des Outaouais ou Des-Quinze, depuis la ligne de division du Haut et du Bas-Canada, jusqu'à la tête du lac Témiscamingue, 6 milles de front sur une profondeur de 10 milles [3,6 sur 16 kilomètres]<sup>11</sup>. » Concrètement, son territoire correspond aux limites du canton Nédelec.

La réserve, située à la tête du lac Témiscamingue, s'adresse aux différentes bandes amérindiennes nomades de la région du Témiscamingue : les Témiscamingues, les Outaouais et les Népissingues. En 1871, les différentes bandes d'Anichinabes des secteurs de Pontiac Nord et de Nipissing comptent près de 1000 personnes, comme l'indiquent les

Tableau 3.1: La population amérindienne de Nipissing  
et de Pontiac-Nord, en 1871

Nipissing	Nombre	Pontiac Nord	Nombre
Rocher Capitaine	8	Rivière Dumoine	49
Deux-Rivières	1	Maganacipi	11
Matawan-Sud, Ouest et Nord	84	Lac Sept Lieues	5
Rivière Montréal	90	Kipawa	71
Témiscamingue-Ouest	18	Témiscamingue-Est	198
Timagami	111	Grand lac Victoria	306
Total partiel	312	Total partiel	640
Total	952		

Source: Recensement du Canada, 1871.

données du tableau 3.1. Ils se regroupent par bandes autour des campements d'été énumérés dans le tableau.

#### *La Loi sur les Indiens*

À la suite de la création de réserves, le gouvernement du Canada poursuit son action législative concernant les Amérindiens. En 1876, il adopte la Loi sur les Indiens par laquelle il vise une plus grande centralisation de l'administration des affaires indiennes dans l'ensemble du pays. Par cette loi, le gouvernement poursuit l'objectif central de favoriser l'assimilation sans toutefois forcer la décision des Amérindiens. Les Amérindiens et leurs réserves passent ainsi sous la tutelle fédérale. Plusieurs éléments importants de cette loi méritent d'être soulignés. Mentionnons d'abord l'introduction du conseil de bande qui se substitue aux organisations tribales traditionnelles; les postes de chef et de conseillers sont désormais électifs pour une période de trois ans. Ce modèle reprend celui des conseils municipaux en vigueur chez les Eurocanadiens. Ses responsabilités incluent entre autres: «la santé publique, l'entretien des routes, ponts, fossés et clôtures, la construction et l'entretien des écoles et d'autres édifices publics, plus la concession des lots de la réserve et leur

enregistrement<sup>12</sup>. » Le chef peut être destitué par le surintendant général des Affaires indiennes.

Un autre volet de la Loi sur les Indiens de 1876 s'adresse particulièrement aux femmes autochtones. Selon cet article de loi, elles perdent leur statut d'Indienne lorsqu'elles épousent un non-autochtone. Cette disposition affecte également ses enfants qui, à l'instar de leur mère, ne sont pas reconnus comme Indiens et, par le fait même, n'ont droit à aucun des avantages culturels et sociaux dont bénéficient les membres de la bande. En somme, à long terme, cette disposition de la loi cherche à réduire le nombre d'Amérindiens et de Métis vivant dans les réserves et à les assimiler aux autres groupes de la population canadienne. Dès sa mise en application, cette disposition de la loi sera contestée par les Amérindiens ; ils n'obtiendront une réponse favorable à leurs revendications qu'après plus d'un siècle, en 1985<sup>13</sup>. La Loi sur les Indiens et les différents traités contrôlent l'ensemble de la vie des Amérindiens et contribuent fortement en à faire des citoyens différents des autres Canadiens<sup>14</sup>.

#### *Les premiers habitants de la réserve de la Tête-du-Lac*

Cette réserve située à la tête du lac Témiscamingue s'adresse à l'ensemble des Amérindiens de la région du haut de la rivière des Outaouais, c'est-à-dire aux Algonquins, aux Népissingues et aux Outaouais. Dans les faits, ce sont surtout des Anichinabes métissés qui s'y établiront en premier, suivis de quelques Anichinabes. En fait, les Oblats comptaient beaucoup sur l'effet d'entraînement des Métis sur les Anichinabes dans leur conversion à l'agriculture. Cette influence sera toutefois minime puisque les Anichinabes pratiqueront encore, pendant de nombreuses années, leurs activités traditionnelles et leur mode de vie nomade, alternant entre la vie à la réserve de la Tête-du-lac et leurs territoires de chasse.

Le parcours de Hilarion Massinakijik illustre bien cette affirmation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il était le chef des Témiscamingues, à l'instar de ses ancêtres ; les chefs des Témiscamingues étaient d'ailleurs issus de cette famille. Aujourd'hui, les descendants de Massinakijik portent le nom de Chief. Au contact des missionnaires, il tenta sa chance en agriculture, mais sans grande conviction. En 1864, il construit une petite maison dans la baie

l'Africain et défriche un petit lot de terre, mais peu de temps après, il se défait de ses propriétés pour reprendre sa vie nomade. Chaque tentative de devenir sédentaire et agriculteur de Hilarion Massinakijik se termine de cette façon. À la fin des années 1870, il s'établit sur la réserve de la Tête-du-Lac où il meurt en 1882<sup>15</sup>.

En 1856, William Polson s'établit à la réserve de la Tête-du-Lac avec sa famille élargie; Polson est un Métis né à la baie d'Hudson, d'un père anglais et d'une mère crie; il est marié à une Anichinabe. Lui et ses deux fils, Thomas et John, travaillent pour la Compagnie de la baie d'Hudson (CBH); ils achètent des fourrures aux Anichinabes pour le compte de la CBH. En 1869, Angus McBride arrive à la réserve de la Tête-du-Lac avec ses fils et ses gendres; il se lance en agriculture. McBride est né au fort Témiscamingue vers 1823, d'un père irlandais et d'une mère anichinabe. Il est marié à Flora Polson, fille de William. James King, d'origine anglaise par son père et crie par sa mère, arrive à la même époque; il lance lui aussi une petite entreprise agricole. Plusieurs familles anichinabes y résident temporairement, allant et venant entre leurs territoires de chasse et la réserve. Mentionnons les noms de Wetawessins, Belleface, Kacinjite, Kitchi-Pien, Sainty, Kokwane, Wabikijik, Wabi, Maiawaki, Pinen, Chromalty, Tivierge et Matatdjewan. En 1886, la population de la réserve s'élève à 160 personnes; en 1892, elle se chiffre à 207. La population se maintiendra autour de 200 au début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

#### *Occupations traditionnelles et nouvelles*

Nous avons vu l'impact de la traite des fourrures sur le mode de vie des Anichinabes. La construction du fort Témiscamingue entraîne également de nouvelles possibilités de travail pour certains Anichinabes. Plusieurs d'entre eux sont embauchés pour diriger des convois de fourrures, de marchandises et du courrier entre les postes de traite des fourrures dans la région, notamment entre Mattawa, Hunter's Point et fort Témiscamingue. À cela, s'ajoutent les convois de marchandises du fort Témiscamingue au fort Abitibi, à Moose Factory et à Montréal<sup>17</sup>.

Par ailleurs, la venue des missionnaires dans la région signifie également de nouvelles occupations pour les Anichinabes. Ceux-ci agissent



comme rameurs et guides pour les missionnaires, allant du poste du lac des Deux-Montagnes au fort Témiscamingue et de là aux autres missions desservies à partir du lac Témiscamingue, dont celles du lac Abitibi, du Grand lac Victoria et de la baie d'Hudson, sans oublier celles de la région du Témiscamingue. Les Anichinabes conduisent également les canots lors de la visite de l'évêque du diocèse dont M<sup>sr</sup> Guigues en 1864, M<sup>sr</sup> Duhamel en 1876 et en 1881. À compter de 1872, le frère Joseph Moffet embauche des Anichinabes et des Métis pour conduire des convois d'animaux et de marchandises diverses entre Mattawa et la mission Saint-Claude et aussi des convois de produits agricoles destinés aux chantiers forestiers de la région<sup>18</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Anichinabes assurent encore leur subsistance principalement par la chasse, la pêche et le piégeage. De plus, certains d'entre eux fabriquent des chaloupes et des raquettes qu'ils revendent. Par ailleurs, à la suite du développement socioéconomique de la région du Témiscamingue, de nouvelles occupations se greffent à celles de nature traditionnelle. Quelques Anichinabes se convertissent à l'agriculture. Au début des années 1890, l'arrivée du chemin de fer au lac Kipawa a, entre autres effets, celui d'ouvrir la région aux touristes, en particulier aux amateurs de chasse et de pêche. Certains Anichinabes agissent à titre de guides pour ces touristes et d'agents de conservation de la faune et de la flore, notamment pour éviter la chasse et la pêche excessives<sup>19</sup>.

Également, plusieurs Anichinabes trouvent de l'emploi dans les chantiers forestiers, en hiver, et sur les activités de flottage du bois, le printemps et l'été. Ils servent de guide en forêt pour les marchands de bois à la recherche de bonnes concessions forestières. Plusieurs travaillent également sur les bateaux de drave, puisqu'ils connaissent parfaitement les lacs et rivières de la région, en particulier sur le lac Kipawa<sup>20</sup>.

Quelques familles demeurent à proximité de la mission Saint-Claude, dont les Kacinjite, Okussian, Simpson, Cimagan, ainsi que les deux aînées Belleface et Férusse. Ces Anichinabes fournissent du poisson et du gibier aux habitants de la mission Saint-Claude. Les hommes effectuent plusieurs tâches dont la coupe du bois de chauffage, la livraison du courrier, le transport du foin de la tête du lac et de divers objets et marchandises

de Mattawa à la mission. Ils conduisent les missionnaires lors de leurs visites des chantiers forestiers et des missions algonquines. Plusieurs travaillent aussi comme menuisier pour la construction de bâtiments et résidences de certains colons. Des Anichinabes conseillent le représentant du gouvernement fédéral et les directeurs de la Société de colonisation du lac Témiscamingue dans le choix de l'emplacement pour le quai de la Baie-des-Pères, en 1886. Ils conseillent également les pères oblats et les Sœurs grises pour le choix des terrains de l'église, du presbytère et de l'hôpital<sup>21</sup>.

Les Anichinabes de la Tête-du-Lac servent aussi de guides pour l'établissement des colons de Notre-Dame-du-Nord, au tournant du siècle. Ils leur indiquent la route à suivre à travers les bois pour se rendre à la tête du lac à partir d'Haileybury ainsi que l'emplacement des terres à cultiver dans ce secteur du lac Témiscamingue, en plus de les initier à la survie en forêt<sup>22</sup>.

#### *Les épidémies*

Les épidémies s'avèrent un des effets les plus négatifs du contact entre les civilisations européennes et amérindiennes. Les microbes s'échangent en même temps que les marchandises et lors de séjours des coureurs des bois et des missionnaires dans les tribus amérindiennes. Les Amérindiens n'étaient pas immunisés contre les maladies européennes telles que la variole, le typhus, le choléra, la fièvre typhoïde, la fièvre jaune, la grippe, la blennorragie, la syphilis (forme européenne), ni contre les maladies infantiles telles rougeole, roséole, rubéole, varicelle, scarlatine, diphtérie et coqueluche. Au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est au moins la moitié de la population amérindienne qui meurt à la suite d'une des diverses vagues épidémiques. La population totale de l'Amérique du Nord, avant le contact, est évaluée à au moins 3,5 millions de personnes, dont un million au Canada; son territoire s'étend alors de l'Alaska au Groenland<sup>23</sup>.

Tout au long du xvii<sup>e</sup> siècle, les Anichinabes de l'Outaouais et du Témiscamingue ont été affectés par diverses épidémies. Au xix<sup>e</sup> siècle, de nouvelles vagues d'épidémies affectent les Anichinabes du Témiscamingue et causent de nombreux décès: en 1817 dans le secteur de Kipawa

et en 1819 dans le secteur de Mattawa et dans les territoires situés au nord. Il s'agit d'épidémies de grippe, de toux et d'influenza. À la suite de l'arrivée des missionnaires dans la région du lac Témiscamingue, une autre vague d'épidémies frappe les Anichinabes. En 1843, une épidémie de tuberculose se fait sentir au Grand lac Victoria et s'étend peu à peu aux autres groupes. En 1847, elle atteint le Témiscamingue. Par ailleurs, en 1846, des feux de forêts font rage dans le secteur du Témiscamingue et de Timagami. Les conséquences de ces feux sont diverses et affectent notamment la santé. Ils causent la disparition des animaux et, partant, les Anichinabes n'ont pas de fourrures à vendre ni de gibier à manger, ce qui signifie des périodes prolongées de famine. Les gens sont ainsi moins résistants et plus sujets aux maladies. Ainsi, en 1849, les épidémies sont à leur apogée dans la région, causant la mort de plusieurs Anichinabes<sup>24</sup>. Étant donné que les Anichinabes qui vivent à proximité du poste de traite sont plus affectés que ceux qui vivent dans les bois, cela entraîne une certaine méfiance envers les missionnaires. Ils sont perçus comme étant la cause de ces maladies et morts puisque ceux qui fréquentent le missionnaire sont plus sujets à être malades que les autres. Cette méfiance prévaut dans plusieurs missions amérindiennes de la région, et notamment à Moose Factory.

Entre 1890 et 1910, une autre épidémie touche durement les Anichinabes du Témiscamingue. En 1892, les missionnaires notent que le nombre d'Anichinabes du secteur du lac Kipawa diminue considérablement<sup>25</sup>, mettant même en péril la survie de ces bandes.

#### **Les Anichinabes au xx<sup>e</sup> siècle**

Si l'arrivée des Eurocanadiens au Témiscamingue n'affecte pas trop les Anichinabes, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, il en va autrement au xx<sup>e</sup> siècle. L'économie agroforestière qui se met en place entraîne la formation d'une quinzaine de villages sur le territoire du Témiscamingue. La gestion du territoire par les Eurocanadiens, caractérisée par l'exploitation intensive des ressources naturelles et l'occupation de l'espace par des familles d'agriculteurs, entre en contradiction avec la gestion écologique du territoire par les Anichinabes.

*Les territoires de chasses familiaux*

Le territoire d'une tribu de 20 à 40 chasseurs nomades du nord du Québec et de l'Ontario, à l'instar de celui de l'ensemble de la famille algonquienne, mesure en moyenne de 520 à 1040 kilomètres carrés. Ce territoire est divisé en petits territoires de chasse familiaux qui se transmettent de génération en génération, depuis les temps immémoriaux<sup>26</sup>. Le fils aîné reçoit de son père le territoire ancestral. Il arrive aussi qu'il soit partagé entre les frères d'une même famille. Chaque territoire est délimité par des éléments naturels tels qu'un lac, une montagne, une forêt ou encore une rivière. Tous les membres d'une bande connaissent les limites des territoires des autres et n'ont pas le droit de chasser et de pêcher sur les autres territoires, sans la permission de l'usufruitier. La notion d'exclusivité du territoire de chasse familial aurait été implantée à la suite du début du commerce des fourrures<sup>27</sup>.

Selon la philosophie algonquienne, l'usufruitier n'est pas propriétaire du territoire de chasse au sens où les Eurocanadiens l'entendent, mais bien le régisseur d'un territoire hérité des générations précédentes, ayant la responsabilité de le transmettre aux générations futures. Il doit aussi veiller à ne pas épuiser ses ressources fauniques et florales afin d'assurer sa survie et celle de ses descendants. Les membres d'une famille vivent dans une partie seulement de son territoire et changent de site à chaque année afin de favoriser le renouvellement des ressources et éviter leur épuisement d'une année à l'autre<sup>28</sup>. Dans ce sens, il s'agit d'une gestion écologique du territoire.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, cette structure de territoires de chasse existe encore chez les Anichinabes. Le territoire de la bande Témiscamingue s'étend des deux côtés du lac Témiscamingue, de la décharge de la rivière Kipawa jusqu'au nord de Notre-Dame-du-Nord, et du lac Des-Quinze jusqu'à la rivière Ottetail, en Ontario. Le territoire de la bande Kipawa couvre tout le bassin du lac Kipawa et va jusqu'au lac Dumoine, à l'est, et à la rivière des Outaouais, au sud. Le territoire de la bande du Grand lac Victoria se situe au nord-est de celui-ci. Celui de la bande de Mattawa se situe au sud de celui des Kipawans. Le territoire de la bande Timagami s'étend autour du lac du même nom et à l'ouest du lac Témiscamingue.



La mission de la Long-Point, en 1916. [Non classée, SHT].

Finalement, le territoire de la bande Long-Point se situe autour du lac Des-Quinze et du lac Simard<sup>29</sup>.



### *Trappe et vente de fourrures*

Agnes Reynolds-St-Denis-Hayman est demeurée plusieurs années à Grassy Lake, ensuite au Lac des Loups et, plus tard, à Hunter's Point. Pendant environ 70 ans, elle a suivi les lignes de trappe; au début avec ses parents et plus tard avec ses maris. Elle a toujours aimé trapper et dit qu'elle n'a jamais trouvé cela difficile mais la vie d'un Indien, retiré dans les bois, sans maison, isolé, sans docteur et sans hôpital, compliquait la vie comparativement à la douce vie qu'elle a actuellement. Sa mère a épousé un homme appelé Tebiscon [...]. Agnes se souvient avoir trappé avec sa mère à Grassy Lake lorsqu'elle n'était qu'une enfant [elle est née en 1908]. Elles trappaient le castor, le vison et le rat musqué ainsi que des lapins aux collets. Il y avait beaucoup de chevreuils dans ce temps-là et très peu d'orignaux. Il y avait beaucoup d'ours et de loups mais personne n'avait d'ennui avec eux. Les fourrures étaient vendues à un «non-indien», Watson Young, qui avait un magasin au lac des Loups. Une peau de rat musqué se vendait 10 cents. Quelquefois,

ils prenaient l'argent comptant de leur vente mais, la plupart du temps, ils échangeaient contre des denrées principales, comme la farine, le sucre, le thé, le lard, etc. Les ustensiles pour manger, fabriqués de métal, étaient également achetés au magasin, tout comme le coton fromagé, le coton à la verge et les articles de chasse et pêche. Agnes avait la réputation d'être l'une des meilleurs trappeurs de la région. Elle dit avoir abattu tant de chevreuils qu'elle ne se souvient plus combien. Ils n'ont jamais tué d'animaux simplement par plaisir mais pour la nourriture et leur propre survivance. L'animal abattu était partagé avec leur famille immédiate<sup>29</sup>.



À cette époque, la chasse et la pêche sont encore les principales activités économiques des Anichinabes et, pour la majorité, il s'agit également du principal moyen de survie. Par contre, le développement socioéconomique du Témiscamingue remet en question cette utilisation des territoires de chasse par les Anichinabes de plusieurs façons.

#### *Les pressions sur le territoire des Anichinabes*

Pour les Anichinabes, le développement socioéconomique du Témiscamingue a eu entre autres effets de rompre leur équilibre traditionnel avec la nature. Les effets de la mise en valeur des ressources naturelles par les entreprises canadiennes se traduisent par l'épuisement des forêts et la diminution des animaux des territoires de chasse, sans compter les effets néfastes de la pollution attribuable à l'émanation des usines de transformation et de l'inondation de certaines parties du territoire causée par la construction de barrages hydroélectriques et de rétention des eaux<sup>31</sup>. Certes, les secteurs forestier et minier fournissent des emplois aux Anichinabes, mais il n'en reste pas moins que leur mode de vie traditionnel en est affecté. Par ailleurs, les territoires de chasse et celui de la réserve des Témiscamingues seront rapidement convoités par les marchands de bois, les colons et les touristes. Les deux premiers groupes avancent comme arguments que le potentiel forestier et agricole des territoires des Anichinabes devrait être exploité au lieu de servir uniquement à la reproduction



Visite de Mathilde St-Cyr et d'Eugène Simard au campement de la Long-Point, vers 1921. [PH 23-7-38, Source: Isabelle Filteau]

de ces derniers, tandis que les touristes aimeraient bien y chasser et y pêcher à leur guise. Les Anichinabes veulent conserver l'utilisation exclusive de leurs territoires puisqu'ils en tirent l'essentiel de leur subsistance.

Au fil des ans, il y a eu de nombreux feux de forêt causés par des colons et des employés de chantiers forestiers qui ont également affecté les Anichinabes, à la suite de la destruction de territoires de chasse. À titre d'exemple, dans les années 1870, un incendie a détruit la majeure partie des forêts des actuels cantons Duhamel et Guigues. Un des feux les plus dommageables survient en 1922; il débute dans le nord-est ontarien et brûle sur son passage une bonne partie de la ville d'Haileybury, ravage les paroisses de Notre-Dame-du-Nord et Nédelec ainsi qu'une partie de la forêt de ce secteur<sup>32</sup>.

Parmi les pressions des Eurocanadiens afin d'obtenir l'utilisation des territoires protégés et non protégés des Anichinabes, le dossier le plus spectaculaire est sans contredit les démarches effectuées pour réduire les limites de la réserve de la Tête-du-Lac.

*La réserve de la Tête-du-Lac*

En 1853, cette réserve amérindienne couvre un territoire assez vaste et est définie sommairement. En 1854 et en 1858, le gouvernement du Canada-Uni entreprend l'arpentage du territoire de la réserve afin d'en préciser les limites<sup>33</sup>. Des modifications sont alors apportées aux limites de la réserve, notamment en ramenant la frontière ouest à 80 chaînes (1,6 kilomètre) de la ligne interprovinciale. Afin de répondre aux protestations des Anichinabes, un nouvel arpentage est fait en 1876, qui confirme les résultats de 1858. Il semblerait que les arpenteurs aient reçu des directives à l'effet de tenir compte des concessions forestières dans la délimitation du territoire de la réserve.

Par la suite, les pressions des marchands de bois et des colons se poursuivent. En 1894, le conseil de bande accepte de vendre une partie de son territoire, ce qui se traduit par l'exploitation du pin par les marchands de bois et l'établissement de colons près de la rivière Des-Quinze. En 1902, le conseil de bande vend la partie nord et la partie est de la réserve, permettant alors l'occupation de ces terres par les colons. Cela provoque la formation du village de Notre-Dame-du-Nord, aussi connu à l'époque sous les noms de Murray City et de Nord-Témiscamingue. En 1905, le conseil procède à la vente d'autres terres boisées. Les terres sont vendues par le gouvernement fédéral et les sommes d'argent versées en fiducie dans les coffres de la bande servent pour le financement de projets spéciaux et d'infrastructures.

Même si la majorité des membres de la bande ne veulent plus vendre des parties de leur réserve, les autorités civiles et religieuses de la région et les colons de Nédelec, fondée en 1909 à la suite de l'achat de terrains dans la partie est de la réserve, réclameront la partie nord de la réserve afin d'étendre les limites de cette dernière localité. Encore une fois, les instigateurs de ce mouvement insistent sur le fait que les terres agricoles sont gaspillées aux mains des Anichinabes qui ne les cultivent pas.

Les pressions sont telles que, dans les années 1920 et 1930, les Anichinabes ont été invités à voter à cinq reprises à ce sujet. En 1922, ils refusent par vote la proposition comprenant, entre autres, l'échange des terrains



convoités de la réserve contre un territoire situé au nord du lac Des-Quinze, dans le canton de Villars. Aux yeux des Anichinabes de la bande Témiscamingue, ce territoire ne représente aucune valeur et, surtout, ils allèguent que plusieurs d'entre eux tirent leurs revenus de la coupe des arbres sur la réserve et que d'autres, en particulier les agriculteurs, projettent de s'y installer à moyen terme et d'y développer des fermes. Un autre vote se déroule en 1937 et la réponse des Anichinabes est encore négative. Même résultat en 1938, sauf que, cette fois-ci, les gens de Nédélec réagissent et décident de s'introduire illégalement sur la réserve. Deux votes ont lieu en 1939 : le premier le 22 juin, et devant les divisions chez les Anichinabes (25 pour et 19 contre), un second est organisé le 24 juin. Ce délai de deux jours permet aux divers acteurs d'exercer leurs pressions, de différentes façons, auprès des Anichinabes, pour les convaincre d'accepter<sup>34</sup>. À titre d'incitatif, une somme de 25\$ était également promise, par les représentants du ministère des Affaires indiennes, à tous les Anichinabes en cas de vote positif. Cela pouvait représenter jusqu'à 275 \$ par famille. Finalement, les Anichinabes cèdent aux pressions et aux divers incitatifs, malgré le fait qu'un groupe d'Anishnabes refuse l'offre gouvernementale. Après de longs pourparlers, c'est à contrecoeur qu'ils votent et acceptent à l'unanimité l'offre du gouvernement provincial. Celle-ci se résume en quatre points : le gouvernement paye 30 000\$ pour l'achat des 9000 acres de la réserve ; il abandonne ses droits sur cette partie de la réserve ; il accepte que l'argent qui sera obtenu dans le cas de futures ventes des autres parties de la réserve soit versé dans le fonds des Anichinabes habitant la réserve, par le biais du gouvernement fédéral ; et, finalement, il promet d'accorder les subventions et les avantages compris dans les programmes de colonisation aux Anichinabes de la réserve, en date du 24 juin 1939, qui veulent s'établir à titre de colon sur les terres de la réserve.

#### *L'incursion des trappeurs et chasseurs non-anichinabes*

Il n'y a pas que le territoire réservé qui sera l'objet de convoitises par les Blancs. En effet, durant le xx<sup>e</sup> siècle, les pressions s'accroîtront afin de permettre l'utilisation par tous de l'ensemble des territoires jadis

considérés comme territoires familiaux exclusifs. L'entente tacite de respect des limites du territoire d'autrui entre les Anichinabes existe toujours, sauf que les Témiscamiens et les touristes, principalement américains, ne se sentent pas tenus de les respecter. Selon eux, le territoire appartient à tous, que l'on soit Anichinabe ou non.

En 1920, devant la montée du nombre de trappeurs et de chasseurs non amérindiens dans le secteur du lac Kipawa, le chef Joe Petremont, de la bande Wolf Lake; Michel Shene et Jim Stanger, de la bande Hunter's Point, se rendent à Ottawa pour demander la création d'une réserve pour le secteur de Kipawa et que cesse l'incursion de trappeurs blancs sur leurs territoires. Ils demandent en fait l'émission de titres de propriétés pour le territoire occupé par les membres de ces bandes ainsi que la reconnaissance des territoires de chasse familiaux, tels qu'ils existaient à cette époque. Ils craignent de se faire expulser de ce territoire qui est de plus en plus convoité par les non-Anichinabes. À ce sujet, Michel Shene tente ainsi d'éviter d'être évincé de son territoire comme sa famille l'a été, au XIX<sup>e</sup> siècle, de la région d'Ottawa<sup>35</sup>. Malheureusement pour eux, ils reçoivent une réponse négative de la part des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes de l'époque.

Également, la Crise économique de 1929 entraîne la recrudescence d'un autre phénomène, le braconnage sur les territoires de chasse des Anichinabes. Devant la hausse du chômage et la diminution des revenus des familles, plusieurs Blancs vont chasser et trapper illégalement sur les territoires de la région de Kipawa, entraînant une importante diminution du nombre d'animaux à fourrure et du gibier<sup>36</sup>. Les Anichinabes, qui vivent encore à cette époque principalement des revenus de la vente de fourrure et se nourrissent de gibier, voient leurs revenus diminuer et leur source d'alimentation compromise. Ils demandent alors au gouvernement provincial, par le biais de leur missionnaire, le père Isidore Évain, de protéger l'intégrité de leurs territoires de chasse et de pêche et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher leur pillage par des Blancs<sup>37</sup>. Des avis publics stipulant qu'il est interdit aux non-Indiens de chasser et de trapper sur certains territoires sont alors distribués au Témiscamingue. Il ne semble pas que cela ait eu un impact considérable sur le comporte-

ment des braconniers dans la région. En réaction à cette pratique, les Anichinabes ont chassé et trappé plus intensivement, afin de pouvoir profiter de la vente des fourrures. Cette surexploitation et le braconnage ont eu pour effet de diminuer considérablement le nombre d'animaux à fourrure dans la région, affectant durement l'économie traditionnelle des Anichinabes<sup>38</sup>.



### *Nourriture et partage avec la communauté*

La crise de 1929 affecte moins les Anichinabes qui vivent dans les bois que les autres personnes, habitant dans les villes. En effet, la forêt contient toute la nourriture, notamment la viande sauvage et herbes médicinales, nécessaire à la survie des Anichinabes. Mais, il y a aussi le fait que le partage fait partie des mœurs et de la culture amérindienne et, en particulier, lors de période de disette ou encore à la suite d'une chasse ou d'une pêche fructueuse<sup>39</sup>.

Le Dimanche de Pâques, la mère de Flora Robinson-Hunter emplissait son seau plein d'œufs et allait les distribuer aux familles indiennes qui n'en avaient pas. Elle se faisait toujours payer plus tard avec du poisson. C'était un beau geste et un bon troc à la fois. La mère de Flora remplissait aussi une valise de linge qui ne faisait plus aux enfants et amenait ce linge aux cabanes des Indiens. Partager pendant les temps durs était la chose normale à faire. [...] Quand elle a épousé Pete Hunter, elle dit que Pete partageait souvent sa viande sauvage. Il sortait du bois et arrivait au village en disant aux autres familles : « Amenez vos chiens pour sortir la viande et partagez avec moi. » Flora était souvent contrariée et inquiète qu'il n'y en ait pas assez pour sa famille nombreuse; Pete répondait. « Il y a d'autres orignaux dans le bois<sup>40</sup>. »



Ainsi, deux groupes revendiquent l'accès à la forêt et à ses ressources fauniques. Les Anichinabes réclament l'utilisation exclusive, prétextant leur ancienneté sur les terres de la région ainsi que l'existence des territoires de chasse familiaux, ce qui représente ni plus ni moins un titre de propriété. Les Eurocanadiens demandent le libre accès pour tous à la

forêt, prétextant que le territoire appartient à tous puisqu'il s'agit de terres publiques. Le gouvernement sera appelé à trancher à ce sujet.

*La gestion gouvernementale du territoire*

En 1947, le gouvernement provincial introduit le système de permis de trappe sur les terres publiques. Dorénavant, moyennant des frais, tous les trappeurs peuvent acheter un permis leur octroyant le droit de trapper dans une zone précise. L'introduction de ce système ne fait pas du tout l'affaire des Anichinabes. En effet, cela signifie, à proprement parler, la fin des territoires de chasse familiaux puisque, désormais, tous ont accès aux ressources fauniques et au territoire<sup>41</sup>. Du même souffle, le gouvernement octroie de nouveaux territoires de chasse aux Anichinabes. Par contre, les aînés de Kipawa affirment que ces territoires ne correspondent pas à ceux qu'ils ont hérités de leurs ancêtres. Les nouveaux territoires de chasse sont plus petits et situés dans des zones moins bien pourvues en ressources fauniques<sup>42</sup>.

À cette époque, il existe également des clubs privés de chasse et de pêche au Témiscamingue, propriétés de compagnies forestières dont les membres résident aux États-Unis, dans plusieurs cas. L'accès aux territoires de ces clubs est surveillé étroitement. En 1978, le gouvernement du Québec met fin à l'existence de ces clubs privés et les remplace par un nouveau système plus démocratique, les Zones d'aménagement et de conservation (ZAC) et les Zones d'exploitation et de conservation (ZEC). En résumé, cette nouvelle législation vise à donner à la population plus de responsabilités dans la gestion et la conservation de la forêt et des ressources halieutiques et fauniques. À cette fin, un organisme sans but lucratif, formé d'usagers, voit à la gestion de la ZEC. Les Anichinabes auraient voulu être consultés à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise sur pied de ce système, ce qui ne s'est pas produit. Ils se sentent exclus de ces nouveaux organismes qui, selon eux, remplacent simplement les anciens clubs privés<sup>43</sup>. Quoi qu'il en soit, le xx<sup>e</sup> siècle marque la fin de l'utilisation exclusive de la forêt et du territoire par les Anichinabes.

*Emplois, villages et sédentarité*

Comme nous l'avons vu précédemment, à la suite du contact, le mode de vie des Anichinabes change graduellement. Toutefois, plusieurs d'entre eux acceptent mal ces changements qui vont à l'encontre de leur culture traditionnelle, comme l'explique Kermot A. Moore :

La perturbation et la destruction de l'habitat des animaux, des poissons et des oiseaux par la coupe des arbres, le flottage du bois et les braconniers, qui arrivent avec les chantiers forestiers, obligent quelques familles à se tourner vers le jardinage pour assumer une partie de leur subsistance. De petits potagers apparaissent ainsi le long des rives, entretenus par les chasseurs : Wolf Lake, Grassy Lake, Ogascanan, Saseginaga, Hunter's Point, Brennan, et sur les rives sud du lac Kipawa. Plusieurs Anichinabes ont abandonné à regret leur vie de chasseur au profit du jardinage. Le Créateur, pensent-ils, a pourvu la terre d'originaux, de chevreuil, de castors, de poissons, de canards, d'oies et d'innombrables autres gibiers. Il a fourni des plantes, des baies et des herbes pour qu'ils les utilisent comme nourriture et médicaments. Chaque saison, même l'hiver, apporte quelque chose à manger, et tous les Anichinabes vivent à l'intérieur un cycle naturel de production. Le jardinage signifie l'abandon d'une manière de vivre qui a commencé avec le début de leur existence<sup>41</sup>.

Graduellement, apparaissent de petits villages dans les bois, sur le site des anciens campements d'été. Ainsi, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, le mode de vie sédentaire se généralise chez les Anichinabes de l'ensemble de la région. Les hommes travaillent de plus en plus à l'extérieur de la communauté, notamment dans les chantiers forestiers, sur les activités du flottage du bois, dans les mines et comme prospecteurs, la construction de barrages, à titre d'agent de conservation de la nature et comme guides touristiques, ce qui les éloigne de la maison familiale une bonne partie de l'année<sup>42</sup>. Quelques familles pratiquent également l'agriculture. Les hommes sont embauchés notamment pour leurs connaissances approfondies des forêts et des lacs et rivières de la région. Les femmes et les enfants restent seules, ce qui les incite davantage à se regrouper en permanence dans de petits villages et à la réserve de la Tête-du-Lac. C'est ainsi que se forment les villages d'Hunter's Point, de Wolf Lake, du lac Brennan, de Kipawa et de Winneway.



### *La vie dans les villages anichinabes de Kipawa*

Yvonne Boudrias-Myre est née à Hunter's Point le 23 septembre 1929, enfant unique d'Auguste et Angélique Boudrias. Elle alla à l'école à Hunter's Point; deux de ses professeurs étaient mesdames Artie Jones et Christina Neephen. C'était une école-maison d'une pièce pour le primaire, de la première à la huitième année. Yvonne demeurait dans une maison en bois équarri comme la plupart des femmes indiennes mariées à un « non-indien » dans la région de Kipawa. Les Indiennes mariées avec les Indiens demeuraient dans une cabane en bois rond ou une simple cabane. Les parents d'Yvonne avaient un grand jardin et un caveau où les légumes étaient entreposés pour l'hiver. Il y avait deux magasins à Hunter's Point: celui des Jones et celui des Perrier. Les Boudrias préféraient acheter au magasin d'Archie Perrier; il était juste avec les Indiens. Garfield Jones avait aussi un magasin au Portage de la Tortue. Les Cunningham avaient eux aussi un magasin au village de Kipawa.

Flora Robinson-Hunter est née [en 1901] et a vécu dans la région du lac des Loups. Son père [Edward] a appris à parler Indien avant qu'ils n'apprennent tous à parler anglais, et tous pensaient que c'était drôle à l'époque, dit Flora. Maintenant, elle réalise qu'il fallait probablement qu'il en soit ainsi afin de pouvoir servir les Algonquins lorsqu'il travaillait au magasin de Watson Young, au lac des Loups. Flora travaillait également au magasin pour 1,00\$ par jour. Le magasin était très grand, avec un haut où se trouvaient les vêtements, et le bas pour la nourriture et les articles de quincaillerie. [...] Flora trouvait sa famille « en moyens » avec leur grand jardin, deux vaches et au-dessus de 70 poules. Les chevaux étaient empruntés des Young afin d'aider à labourer leur grand jardin lorsqu'arrivait le printemps. Ils cultivaient des patates, des navets, des carottes, des betteraves et des oignons. Watson Young avait un attelage de quatre chevaux à Wolf Lake et il élevait des jeunes poulains. Les chevaux servaient à labourer la terre<sup>16</sup>.



De plus, dans les années 1940, commence la migration des différentes bandes du lac Kipawa vers le petit village de Kipawa. Il devenait de plus en plus difficile pour ces Anichinabes d'assurer leur reproduction par la



Une vieille Algonquine de Long-Point âgée de 114 ans. [PH 23-7-39, Source: Les Promoteurs d'Angliers].

forêt, c'est-à-dire en exploitant les ressources de leurs territoires de chasse ancestraux<sup>47</sup>. Ce village obtient le statut de réserve en 1973, dont le nom est alors Kebaowek. Aujourd'hui, cette réserve est appelée Eagle Village et la bande, Eagle Village First Nations - Kipawa.

Le village de Winneway est créé en 1950 afin d'y établir les Anichinabes de la bande Long-Point. Ce village s'élève près d'un barrage hydro-électrique qui alimente la ville de Belleterre. Le terrain appartient aux missionnaires oblats de Marie-Immaculée<sup>48</sup>. Auparavant, au début des années 1920, la bande Long-Point avait dû quitter son site estival et le déménager à l'ouest, à la Sand Point, à la suite de la construction des barrages de rétention des eaux sur le bassin de la rivière des Outaouais supérieur et de la conséquente hausse du niveau de l'eau<sup>49</sup>.

Comme cela s'est produit, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la réserve de Témiscamingue, les villages et les fermes du XX<sup>e</sup> siècle sont d'abord développés par des Anichinabes métissés. Ainsi, au Wolf Lake, on retrouve les familles Robinson, Young, Laroque et Lavigne. Hunter's Point est fondé par les



Gerald Jones installe une trappe à ours près d'Hunter's Point. [PH 23-3-1, Source: Bryan Jones].

Perrier, Hunter, Hansen, Moore, Boudrias, McLaughlin, Larivière, McDonald et Robinson. Des familles amérindiennes s'y ajoutent, telles les Langevin et Simon. Au lac Brennan, il y a les LaFrances et les MacKenzie. À cette époque, la plupart des Amérindiens inscrits demeurent dans les bois, sur leurs territoires ancestraux, mais ils déménagent aux villages, pendant l'été, où ils ont des amis et des parents<sup>50</sup>.

La création des villages amérindiens amène également l'ouverture d'écoles, accentuant le mouvement de sédentarité puisque les familles doivent demeurer à proximité de l'école, pendant l'année scolaire. La vie de village signifie également, pour les Anichinabes, une dépendance accrue vis-à-vis de l'aide de l'État puisque les fondements sociaux et économiques de la société s'en trouvent ébranlés, les Anichinabes devant réorganiser une partie de leur société<sup>51</sup>. L'école de Hunter's Point ouvre ses portes en 1918; elle est fermée en 1968, lorsque la majorité des familles déménagent à Kipawa. Par la suite, les Anichinabes fréquentent les écoles de Témiscaming. Les enfants de Winneway fréquentent les écoles de



Laforce et de Belleterre. Ceux de la réserve de la Tête-du-Lac vont à l'école de la réserve et d'autres, à celles de Notre-Dame-du-Nord.

Le milieu du xx<sup>e</sup> siècle signifie, pour les Anichinabes, l'intégration à la société de consommation, caractérisée notamment par une sédentarité accrue et, surtout, par une plus grande dépendance envers le travail salarié. Le travail salarié leur permet, entre autres, de s'acheter des embarcations, des moteurs hors-bord, des véhicules tout-terrains ainsi que divers appareils électroménagers<sup>52</sup>. Désormais, ils vaqueront à certaines occupations traditionnelles, mais avec des outils et des instruments modernes. Ce mouvement suit d'ailleurs les tendances générales de la société canadienne. Le mode de vie traditionnel amérindien s'en trouve bouleversé, un peu à l'image de la vie rurale traditionnelle dans les campagnes témiscamiennes.

#### *La participation à la Deuxième Guerre mondiale*

Même s'ils ne sont pas tenus de s'enrôler dans l'armée canadienne, parce qu'ils ne sont pas reconnus comme citoyens canadiens à part entière, plusieurs Amérindiens le feront sur une base volontaire et iront combattre en Europe. Ainsi, dans l'ensemble du Canada, on estime à 6000 le nombre d'Amérindiens qui auraient participé à la Deuxième Guerre mondiale, un nombre proportionnellement plus élevé que chez les autres groupes de la population canadienne<sup>53</sup>. Les Anichinabes du Témiscamingue participent aussi en grand nombre aux deux guerres mondiales qui ont marqué le xx<sup>e</sup> siècle. La plupart des hommes valides des bandes du secteur de Kipawa ont participé à ces deux conflits et en particulier à celui de 1939-1945.

Le retour à la vie civile ne se fait pas sans heurts pour ces jeunes Amérindiens qui retrouvent les restrictions et les inégalités caractéristiques de la vie dans une réserve. Conscients de l'écart considérable entre la vie sur une réserve et la vie à l'extérieur d'une réserve, écart notamment créé par la Loi sur les Indiens de 1876, des groupes de pressions voient le jour et revendiquent la mise à jour de cette loi. Les associations d'anciens combattants et des groupements religieux sont les chefs de file de ce mouvement qui aboutit à la mise sur pied d'un comité mixte du Sénat et de

la Chambre des communes, en 1946, ayant pour but l'étude de la Loi sur les Indiens<sup>44</sup>. De ce comité naît la réforme de 1951.

*La réforme de la Loi sur les Indiens en 1951*

La réforme de la Loi sur les Indiens, adoptée par le gouvernement du Canada en 1951, apporte des modifications importantes à cette loi, même si l'objectif fondamental en demeure toujours l'assimilation des Amérindiens. Mentionnons les principaux changements à cette loi. Ainsi, le gouvernement limite le pouvoir du ministère des Affaires indiennes, qui conserve toutefois un rôle de supervision assorti d'un droit de veto sur les décisions des conseils de bande. Ces derniers obtiennent un degré d'autonomie plus grand. On introduit également le vote à bulletin secret et les femmes sont aussi autorisées à voter. Cette réforme stipule de plus que, dorénavant, les lois générales des provinces s'appliquent aux Amérindiens, pourvu qu'elles soient compatibles avec la Loi sur les Indiens. Les provinces obtiennent un transfert de responsabilités en matière de santé et d'éducation pour les réserves amérindiennes. Le gouvernement fédéral alloue aux conseils de bande de nouveaux champs de compétences dont la gestion des terres cédées ou réservées et de l'avoir des bandes, ainsi que de l'administration des règlements sur leur territoire. En 1958, les bandes obtiennent la pleine autorité sur leurs propres fonds. Quelques années plus tard, ils commencent les discussions avec le gouvernement au sujet des revendications territoriales. Toutefois, ce dossier complexe est étudié à la pièce, selon les litiges qui surviennent au sujet de l'exploitation des ressources des territoires amérindiens. D'autres modifications sont apportées à la Loi sur les Indiens, au début des années 1980. En 1982, les droits des Amérindiennes font l'objet d'une révision. À compter de cette année-là, chaque bande obtient le pouvoir de décider si une femme doit ou non perdre son statut d'Indienne lorsqu'elle épouse un non-Indien. En 1985, le projet de loi C-31 va plus loin à ce sujet. Ainsi, le gouvernement abroge les articles de loi traitant du droit des femmes et du contrôle fédéral sur les effectifs des bandes. Les femmes épousant un non-Indien obtiennent le droit de conserver leur statut et de le transmettre à leurs enfants. Les bandes peuvent désormais décider d'exercer

un contrôle sur le choix de leurs membres. De plus, les droits d'appartenance à une bande sont rétablis pour les personnes qui les ont perdus à la suite de leur émancipation ou de l'obtention d'un diplôme universitaire. En somme, les divers éléments du projet de loi C-31 signifient la fin de la politique officielle d'assimilation des Amérindiens au Canada<sup>55</sup>.

Ces divers changements, introduits par la réforme de la Loi sur les Indiens, marquent en fait le début de la longue marche vers l'autonomie des Amérindiens. Les bandes du Témiscamingue en profitent elles aussi.

#### *Vers l'autonomie*

Ainsi, à compter des années 1950, les communautés Anichinabes du Témiscamingue obtiennent plus d'autonomie dans la gestion des affaires courantes de la bande. Concrètement, cela se manifeste par la diminution du pouvoir et du rôle de l'agent des Indiens et l'obtention de certains pouvoirs en matière de santé, de services sociaux et d'éducation. Qui plus est, les planificateurs gouvernementaux respectent davantage les normes et les façons de faire des Amérindiens<sup>56</sup>, en plus d'embaucher du personnel autochtone au niveau local et dans les différents ministères. Plusieurs programmes de développement social seront aussi implantés dans les communautés amérindiennes du Témiscamingue.

Chaque réserve compte un agent des Indiens qui possède une grande autorité; il gère notamment les fonds de la bande et c'est lui qui paie les comptes. Angus McBride est le premier agent des Indiens pour la bande de Témiscamingue; il est en fonction de 1876 à 1899 environ. Adam Burwash entre alors en fonction, poste qu'il occupe jusqu'en 1909. William H. Lewis lui succède jusqu'en août 1925, alors que Zotique Caza, commerçant de Notre-Dame-du-Nord, est nommé à ce poste. En décembre 1943, Joseph Morin occupe temporairement le poste d'agent des Indiens et, en juin 1944, Robert Lamothe est nommé à cette fonction<sup>57</sup>. Dans les années 1950 et 1960, Albert Lalonde sera le dernier résident de Notre-Dame-du-Nord et le dernier non-Anichinabe à occuper cette fonction. À compter de décembre 1968, le conseil de bande récupère des pouvoirs, dont la gestion des sommes versées par le gouvernement

fédéral<sup>58</sup>. Dans ce mouvement, une Anichinabe est embauchée à titre de gérante du conseil de bande ; il s'agit de Shirley McBride. Elle reçoit une formation de huit mois, donnée par l'agent des Indiens en poste jusque-là, Albert Lalonde. M<sup>me</sup> McBride occupe ce poste pendant 13 années consécutives ; au fil des ans, l'augmentation du volume de travail entraîne l'embauche d'autres personnes au conseil de bande<sup>59</sup>. Tous les employés du conseil de bande sont des Anichinabes.

Dans les années 1950, sous la direction du chef Wilfred McBride, le conseil de bande de Témiscamingue obtient la réalisation d'un programme de développement domiciliaire, dossier alors jugé prioritaire par les membres du conseil. Le village indien de Kipawa reçoit aussi des subventions pour la construction de maisons pour ses habitants. À la fin des années 1950, un programme national de santé pour les réserves autochtones voit le jour. Il se traduit par l'implantation de programmes de prévention et de vaccination, de cliniques prénatales et des visites mensuelles de dentistes. Au début des années 1960, la réserve de la Tête-du-Lac compte un premier agent de la paix anichinabe, George Polson. Ce dernier relève de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et il a comme tâches spécifiques de faire appliquer les lois et d'assurer la paix sur la réserve. Après plusieurs années, il sera remplacé par Aurel McBride<sup>60</sup>.

La culture traditionnelle et la pratique de l'artisanat reviennent en force dans les communautés amérindiennes du Témiscamingue, au début des années 1970. À Winneway, par exemple, des cours sont offerts aux femmes par un professeur anichinabe<sup>61</sup>. Les pièces artisanales ainsi produites favorisent le rapprochement entre les conditions présentes d'existence et les coutumes et traditions, en plus de constituer une source de revenus appréciable.

L'affirmation et l'autonomie se manifestent de plusieurs façons, comme le démontre l'exemple de la bande Long-Point, dans les années 1980. Devant la situation économique et sociale, le conseil de bande de Winneway décide d'agir afin de favoriser le développement social et culturel ainsi que de raffermir la fierté et l'identité amérindienne. En 1983, le conseil de bande reprenait la direction de l'éducation à l'école de Winneway. Les cours se donnent désormais en anglais. De plus, l'appren-

tissage de l'algonquin et des sciences sociales orientées vers les besoins de la communauté sont deux priorités du Community Education Council. Le programme de sciences sociales vise à valoriser l'identité algonquine, en enseignant la vision du monde, les croyances spirituelles, l'économie traditionnelle et actuelle, la politique et la structure sociale de la communauté de Winneway. L'école *Amo Ososwan* (nid d'abeilles) reçoit les enfants de la prématernelle au 5<sup>e</sup> secondaire. Les enfants de la prématernelle et de la maternelle reçoivent leur éducation en algonquin. De plus, il existe une radio communautaire à Winneway depuis 1985<sup>62</sup>.

En 1988, la bande de Témiscamingue compte sur du personnel autochtone qualifié pour offrir une gamme variée de services à ses membres. La bande a le personnel suivant : un conseiller en éducation à temps plein, un officier de développement économique, un travailleur social, un officier d'assistance sociale, un travailleur juridique, deux travailleurs en prévention d'abus d'alcool et de drogues, quatre policiers et un représentant en santé communautaire. Le conseil de bande est dirigé par un groupe de jeunes Anichinabes progressifs et ambitieux, alliant leurs connaissances à celles de leurs aînés<sup>63</sup>.

Malgré ces initiatives, il n'en demeure pas moins que les Anichinabes font face à plusieurs problèmes sociaux. Ainsi, au début des années 1980, 60% des Anichinabes de Winneway vivent de l'aide sociale. Le manque de logements dans la communauté se traduit par l'exode des jeunes vers

Tableau 3.2: Les bandes anichinabes du Témiscamingue, en 1999

Nom officiel de la bande	Nom algonquin	Signification	Nom de la réserve ou du village
Eagle Village First Nations - Kipawa	Kipawani	Gens du lac Fermé	Eagle Village
Long-Point	Kinongawini	Ceux de la Longue Pointe de sable	Winneway
Timiskaming	Sagiwani	Gens de la Tête du Lac	Timiskaming
Wolf Lake	Maiganizagaiganie	Ceux du lac des Loups	Hunter's Point

les localités environnantes<sup>64</sup>. À cela s'ajoutent la consommation d'alcool et diverses manifestations de violence, causées en bonne partie par la situation d'inégalité sociale et économique que vivent les Anichinabes<sup>65</sup>. Il s'agit là de certains des principaux enjeux des communautés autochtones et des gouvernements provinciaux et fédéral.

En 2000, il existe quatre bandes distinctes d'Anichinabes au Témiscamingue. Le tableau précédent fournit diverses données à leur sujet.

#### *Les associations autochtones*

Il existe quelques associations chargées de la promotion et de la défense des droits des Algonquins et des Indiens sans statut.

L'Association des Indiens sans statut et Métis est fondée en 1972, notamment par Kermot A. Moore<sup>66</sup>. L'Association des femmes autochtones a été mise sur pied dans les années 1970. L'Association pilote divers dossiers dont la prévention de la violence faite aux femmes, la pollution et la consommation et l'abus d'alcool et d'autres drogues, ainsi que la défense et la promotion de la situation des femmes autochtones.

Au début des années 1970, des meneurs de diverses bandes forment l'Association des Chefs et Conseils algonquins (ACCA). Les principaux dossiers pilotés par cet organisme sont les droits territoriaux, l'économie traditionnelle (chasse, pêche et trappe), la culture et le développement social. Ils promeuvent également la création d'une unité administrative autonome pour les Algonquins, basée sur le modèle du conseil politique traditionnel. En 1980, à la suite d'une réunion de trois jours de représentants des neuf bandes anichinabes du Québec, on assiste à la fondation du conseil algonquin, remplaçant l'ACCA. Richard Kistabish est alors élu grand chef de la nation algonquine<sup>67</sup>.

En 1991, l'Association de développement des Algonquins voit le jour. En 1993, son siège social est établi à Notre-Dame-du-Nord. L'Association met la priorité sur le développement économique et social des communautés algonquines<sup>68</sup>.

**Conclusion : adaptation et retour aux sources**

L'arrivée massive des Eurocanadiens sur le territoire du Témiscamingue, à compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, entraîne plusieurs conséquences sur le mode de vie des Anichinabes. L'économie anichinabe, principalement axée sur la traite des fourrures, subit les contrecoups de la montée du secteur forestier. Certes, les Anichinabes travaillent dans les chantiers forestiers et sur le flottage du bois, mais les retombées sont moindres que celles engendrées par le commerce des fourrures. Sur le plan social, ces nouveaux emplois se traduisent par une sédentarité grandissante et la création de villages permanents. Il devient plus difficile de nomadiser dans les bois, dans le contexte des emplois salariés et de l'utilisation concurrentielle du territoire par d'autres groupes, en l'occurrence les marchands de bois et les colons-agriculteurs. Le partage du territoire qui se met alors en place est fort inégal, ainsi que les rapports de force entre ces deux groupes, les Eurocanadiens, majoritaires, et les Anichinabes, minoritaires. Les pressions exercées par divers groupes amènent le gouvernement canadien à légiférer afin de régir l'ensemble de la vie des Amérindiens du pays. Désormais, il faut les assimiler et les contraindre à vivre sur un territoire de plus en plus restreint : la réserve amérindienne. Toutefois, au Témiscamingue, les pressions ne cesseront pas pour autant, comme le démontrent les tentatives réussies des colons de Nédélec pour obtenir une partie du territoire de la réserve Témiscamingue ainsi que les nombreuses incursions des trappeurs blancs sur les territoires de chasse traditionnels.

Néanmoins, les Anichinabes s'habituent à un nouveau style de vie au XX<sup>e</sup> siècle. Sous l'impulsion des Anichinabes métissés, des villages et des fermes apparaissent sur le territoire. L'arrivée de l'école modifie également le mode de vie, les parents doivent alors attendre la fin des classes pour retourner en forêt. Ces facteurs ainsi que l'aide financière gouvernementale contribuent à sédentariser les Anichinabes.

Dans les années 1970, une prise de conscience de l'identité amérindienne entraîne un retour aux sources et aux traditions. Des alternatives sociales et économiques au mode de vie occidental sont développées afin



Vue aérienne récente de Hunter's Point. [PH 23-4-61].

de revaloriser la culture anichinabe. Diverses associations, vouées à la défense des droits et à l'amélioration des conditions d'existence, voient également le jour dans cette décennie.







## CHAPITRE 4

### La colonisation et le peuplement du Témiscamingue, 1885-1999

**A**FIN DE COMPRENDRE L'ORIGINE du mouvement de colonisation du Témiscamingue, il faut aller puiser dans l'histoire du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle. Au début des années 1800, la société québécoise connaît des transformations majeures lors de son passage à une société industrielle. À cette époque, la population paysanne double de façon naturelle à tous les 25 ans<sup>1</sup>. De plus, les changements introduits dans le secteur agricole ont notamment pour effet de libérer une partie de la main-d'œuvre rurale. Le vieux terroir ne pouvant accueillir cette population, plusieurs optent alors pour l'exode vers les villes du Québec. Devant la difficulté d'y trouver du travail, les ruraux poursuivent leur route vers les villes industrielles du Nord-Est américain. Une fois installés, ils y reproduisent leurs milieux de vie et leurs institutions, rendant encore plus attrayante l'émigration d'autres compatriotes. Les crises économiques qui se produisent au Québec, vers le milieu du siècle, ainsi que la propagande faite par les Franco-Américains favorisent l'émigration vers les États-Unis. Ainsi, entre 1840 et 1940, on estime que 900 000 Canadiens français ont quitté le Québec pour s'établir aux États-Unis<sup>2</sup>.

Par ailleurs, à la même époque, l'essor industriel du Nord-Est américain stimule la construction domiciliaire, augmentant du coup la demande en bois d'œuvre. Comme les forêts du Nord-Est américain s'épuisent rapidement, les marchands de bois se tournent vers les régions forestières de l'est du Canada. L'industrie forestière demande une abondante main-d'œuvre saisonnière, en plus de faciliter l'accès au peuplement sur ce territoire.

En fait, l'ouverture de ces régions à la colonisation agricole s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. Il y a d'abord le contexte de migration interne et externe des paysans québécois et sa tentative de récupération par le clergé québécois pour en faire un mouvement organisé de retour à la terre et de survie des Canadiens français<sup>3</sup>. Mais, pour concrétiser le peuplement de ces régions, il faut des conditions économiques précises<sup>4</sup>, afin notamment d'assurer la survie des familles de paysans. Dans le cas du Témiscamingue, au XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur forestier joue ce rôle auquel s'ajoutera, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le secteur minier. Mais, par-dessus tout, les familles paysannes des vieilles paroisses du Québec doivent être prêtes à tout laisser tomber et à venir établir leurs fils<sup>5</sup> sur les terres du Témiscamingue. Débute alors l'aventure de la colonisation.

#### **L'ouverture du Témiscamingue à la colonisation**

Le mouvement de colonisation du Témiscamingue s'amorce au milieu des années 1880. Auparavant, quelques familles isolées demeuraient sur les rives du lac et à l'embouchure des principales rivières, à la réserve amérindienne de la Tête-du-Lac, en plus des nombreux groupes d'Algonquins nomadisant ici et là dans la région. Ainsi, se forment quelques hameaux autour des lacs et à l'embouchure des principales rivières, tant du côté ontarien que du côté québécois.

#### *Les premiers habitants de la région*

Le recensement de 1871 dénombre, pour la région immédiate du lac Témiscamingue, incluant Kipawa et Témiscamingue-Est, 351 personnes, ainsi réparties: 269 Amérindiens (77%) et 82 Eurocanadiens (23%).

Parmi cette dernière, on y retrouve 46 Français, sept Anglais, cinq Irlandais, 19 Écossais, quatre Scandinaves et un Allemand.

Parmi ces personnes et ces familles qui s'établissent dans la région dans les années 1860 et 1870, mentionnons Moïse Lavallée, de Lavaltrie, marié à une métisse du nom de Taylor, John England, Joseph Miron, de Papineauville, Édouard Piché, de l'Île-aux-Allumettes, Alfred Miron, Adam Burwash, Camille Latour, Rémi Martel, James Quinn, Isaac Bonin, Jean Thomas Hébert, la famille McMartin, William et James Burns, G. Landry, de la région de Sorel, M. Lavigne son gendre, James Kelly et la famille Caya<sup>6</sup>. La plupart sont des employés de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Dans la décennie suivante, la population eurocanadienne augmente graduellement avec l'intensification des activités forestières dans la région. Ainsi, au début de l'année 1886, le père Calixte Mourier effectue un recensement de la population du lac Témiscamingue. Il y dénombre 407 personnes, dont 160 Amérindiens et Métis à la Tête-du-Lac (incluant les habitants de la réserve amérindienne), 153 personnes dans la partie nord du lac (de la Petite rivière Blanche à la Tête-du-Lac) et 94 personnes dans la partie sud du lac (du Long-Sault au ruisseau l'Africain). Cette population regroupe plusieurs nationalités : Suédois, Norvégiens, Écossais, Irlandais, Anglais, Canadiens, Français, Métis et Amérindiens. À eux, s'ajoute la population flottante des chantiers et dépôts forestiers et celle de la mine d'argent Wright<sup>7</sup>. Ce recensement ne tient pas compte des groupes amérindiens nomades vivant sur le territoire.

Ainsi, lorsque débute le mouvement de colonisation à l'été 1886, avec la fondation de la première localité, la Baie-des-Pères qui deviendra Ville-Marie, il existe déjà un noyau de population.

#### *La colonisation spontanée*

Le haut clergé québécois joue un certain rôle dans l'organisation du mouvement de colonisation, notamment par le discours sur la colonisation, les efforts de rapatriement des familles canadiennes-françaises vivant aux États-Unis et la mise sur pied de sociétés de colonisation. Au Témiscamingue, la concrétisation de ces actions se fait par le personnel

de la mission Saint-Claude, en particulier le frère Joseph Moffet et le père Charles-Alfred-Marie Paradis, tous deux de la Congrégation des missionnaires oblates de Marie-Immaculée (O.M.I.). Depuis son arrivée en 1872, le frère Moffet développe des exploitations agricoles, notamment dans le canton Duhamel et à la tête du lac Témiscamingue. En mai 1882, le père Paradis se joint au groupe de missionnaires à la mission. Ensemble, ils explorent la région du lac Témiscamingue pour en étudier le potentiel agricole et les endroits propices à l'établissement de colons et à la fondation de localités<sup>8</sup>.

Parallèlement, le père Paradis recrute des familles de colons lors de ses séjours à Ottawa et les amène visiter le Témiscamingue; le frère Moffet et lui les conseillent sur les endroits à s'installer<sup>9</sup>. C'est ainsi que quelques familles viennent s'établir, de leur propre initiative, dans la région, entre 1881 et 1884, dans le canton Duhamel. Ces dernières familles agissent également comme promoteurs de la colonisation auprès d'amis et de parents, en leur faisant parvenir des lettres relatant leur nouvelle vie en territoire de colonisation. Parmi ces familles de colons qui s'établissent au Témiscamingue au début des années 1880, mentionnons Irené Bellemare, de Sainte-Flore; Jean-Baptiste Beaulieu; Auguste Latour; Barné Maurice; Norbert Ménard; Alfred Fournier, tous deux de Hull; Alexandre Brassard; Thomas Larouche, de Chicoutimi; David Dumais; Alcide Charlebois; Auguste Laperrière; Arnoldi Riopel; Jules Bouchard; Isaïe Dufresne; Zoël Dumais, David Dumais et Jules Dumais<sup>10</sup>. D'une façon plus formelle, des excursions sont organisées à l'intention des gens intéressés à s'établir au Témiscamingue, afin de leur faire découvrir cette région et discuter avec les premiers colons.

#### *La fondation de la Société de colonisation du lac Témiscamingue*

Les sociétés de colonisation constituent le véhicule de choix des élites traditionnelles pour promouvoir et favoriser le peuplement d'une nouvelle région, au XIX<sup>e</sup> siècle. Le Témiscamingue ne fait pas exception et au moins trois sociétés de colonisation verront le jour. Une telle société est fondée à Ottawa, en décembre 1884, sous la direction des Oblats de Marie-Immaculée. Elle porte le nom de Société de colonisation du lac

Témiscamingue (SCLT)<sup>11</sup>. Dès sa mise sur pied, 85 personnes s'y inscrivent. Pour ce faire, le futur colon paye 100 \$ pour un lot de 40 hectares. En retour, la SCLT s'engage à défricher quatre hectares de terres sur le lot réservé, à payer le prix d'achat au gouvernement (elle achète ces lots 30 \$) et à remettre le billet de concession au colon<sup>12</sup>. Les profits ainsi encaissés par la SCLT serviront à effectuer des travaux d'infrastructure routière et maritime et à payer les défricheurs.

À sa fondation, la Société de colonisation du lac Témiscamingue se fixe deux objectifs. Le premier consiste à aménager les voies d'accès de Mattawa au pied du lac Témiscamingue. La première partie du trajet, c'est-à-dire de Montréal à Mattawa, se fait en chemin de fer et le reste du voyage se fait à bord de canots. La navigation sur le parcours de Mattawa au pied du lac Témiscamingue présente plusieurs difficultés. Quatre rapides entravent la bonne marche de la navigation. D'abord, se dressent trois rapides consécutifs, la Cave, les Érables et la Montagne, sur une distance de 24 kilomètres. Ensuite, après 34 kilomètres d'eau calme, il reste à franchir le Long-Sault, composé d'une suite de six rapides séparés par des remous et qui s'étendent sur une distance de 11 kilomètres. Pour franchir tous ces obstacles, les voyageurs doivent transporter le matériel sur leur dos et tirer les canots à la corde. La tête du Long-Sault franchie (là où s'élève aujourd'hui la ville de Témiscaming), le groupe se retrouve au pied du lac Témiscamingue, où la navigation s'effectue aisément. Embarqués à Ottawa, les excursionnistes arrivent cinq jours plus tard à la mission Saint-Claude.

Dès le printemps 1885, la SCLT s'attaque en priorité à ce problème et, à cette fin, elle reçoit une subvention du gouvernement fédéral pour la construction d'un chemin de fer à voies étroites d'une longueur de 13 kilomètres le long des rapides du Long-Sault. Afin de réaliser ces travaux et d'exploiter un bateau à vapeur, la SCLT obtient, en juillet 1886, une charte au nom de la Compagnie de navigation et de chemin de fer du lac Témiscamingue. Elle fait aussi construire de petites voies ferrées en bois le long des rapides la Cave, les Érables et la Montagne et met en service des bateaux sur les cours d'eau. Ces tramways sont tirés par des chevaux et une locomotive à vapeur circule sur le tronçon qui longe les rapides du

Long-Sault, la locomotive Gendreau, du nom du président de la Société de colonisation du lac Témiscamingue. L'inauguration officielle de cette ligne date du 9 juin 1887. En 1888, il y a 61 kilomètres de voies ferrées le long de ces rapides, en plus des 15 kilomètres du tronçon du Long-Sault au lac Kipawa<sup>13</sup>. Également, la Compagnie de navigation et de chemin de fer du lac Témiscamingue fait construire un bateau à vapeur pour le transport des passagers et des marchandises sur le lac Témiscamingue. En activité dès 1887, il porte le nom de *La Minerve* et offre un service régulier de transport du Long-Sault à la Baie-des-Pères<sup>14</sup>. Ainsi, en 1890, le trajet de Montréal à la Baie-des-Pères se fait désormais en 24 heures au lieu de cinq jours.

Le deuxième objectif vise à favoriser le peuplement des cantons Duhamel et Guigues et favoriser l'ouverture à la colonisation de deux nouveaux cantons, Fabre et Laverlochère. Le canton Duhamel reçoit les premières familles de colons et, en 1886, un village y est créé, Ville-Marie, alors appelé la Baie-des-Pères. Mentionnons que les Oblats avaient acheté tous les lots du futur site du village de Ville-Marie, qu'ils ont ensuite subdivisés et vendus à la pièce aux colons. Les familles de colons qui arrivent dans la région en 1886 sont toutes dirigées vers le canton Duhamel. L'année suivante, la SCLT envoie les familles au canton Guigues. Puis, en 1888, elle obtient qu'on procède à l'arpentage de deux nouveaux cantons, Fabre et Laverlochère.

Parallèlement, la SCLT recrute des investisseurs français pour favoriser l'établissement de colons sur des lots du canton Guigues. À l'automne 1886, le groupe de souscripteurs français compte 100 personnes, qui agissent dans un but philanthropique ou patriotique, la plupart n'étant pas intéressés à s'établir sur leur lot de colonisation. Ils visent la revente de leurs acquisitions foncières au prix coûtant ou avec un léger profit<sup>15</sup>. La SCLT prévoit également faire des profits avec ses transactions, afin d'aider les colons pauvres<sup>16</sup>. Mais, à la suite de prévisions financières erronées, la SCLT ne peut remplir les obligations prévues dans l'entente. En 1892, les actionnaires français portent plainte auprès du gouvernement du Québec<sup>17</sup> et après de longues négociations, une entente intervient en 1897. Entre-temps, les activités de la Société sont suspendues et elle doit

se départir de certains actifs, dont ses bateaux à vapeur. En février 1903, la Société de colonisation du lac Témiscamingue est dissoute<sup>18</sup>. Indépendamment de cette mésaventure, le mouvement de peuplement amorcé va se poursuivre et d'autres villages verront le jour, sans l'aide active de cette société de colonisation.

D'autres sociétés de colonisation sont également actives dans la région. À l'automne 1887, un groupe d'excursionnistes, composé de délégués de la Société de colonisation des marchands de Montréal et de quelques personnes de Saint-Hyacinthe, se rend au Témiscamingue. L.-E. Beauchamp, marchand de Montréal, fonde la Société de colonisation des marchands de Montréal. Il achète des lots des Oblats dans le canton Guigues, pour en faire le centre de ses opérations. À la suite de ces projets, la SCLT demande, en 1888, que soient arpentées la deuxième partie du canton Guigues et une partie d'un nouveau canton situé au sud de Duhamel, le canton Fabre. La Société de colonisation de St-Hyacinthe établira des familles dans ce nouveau canton.

#### *Bilan de la Société de colonisation du lac Témiscamingue*

Malgré l'épisode avec les Français qui entraîne sa dissolution, le bilan de la Société de colonisation s'avère positif puisqu'elle a atteint ses objectifs principaux, aménager les voies d'accès et favoriser le peuplement des cantons Duhamel et Guigues, en plus de faire arpenter de nouveaux cantons, Fabre et Laverlochère. Il s'agit, en fait, de ses principales réalisations et de son principal apport à la colonisation de la région.

Par contre, il faut être prudent en ce qui concerne l'apport réel de la SCLT en matière de colonisation. Combien de colons a-t-elle vraiment contribué à amener au Témiscamingue, de 1885 à 1892? Il faut nuancer les données fournies par ces sociétés de colonisation qui servent davantage les fins de la propagande, comme le démontre Gérard Bouchard dans son étude sur le Saguenay. En effet, dans la seule paroisse d'Hébertville, écrit-il, la société de colonisation a apporté moins de 50 personnes (de 80 à 90 personnes incluant les femmes et les enfants) sur une population de 670 personnes. « Il ne s'ensuit pas, conclut Bouchard, que ces sociétés ont été inutiles. Leur propagande a certes contribué à faire connaître les

ressources de la région. Mais la mythologie qu'elles ont suscitée est sans commune mesure avec leur véritable rôle<sup>19</sup>.» Ces conclusions s'appliquent également au Témiscamingue.

Ainsi, selon les rapports de la SCLT, 32 nouvelles familles se seraient établies au Témiscamingue, en 1886, et 23 nouvelles, en 1887<sup>20</sup>. Selon ces données, la région du lac Témiscamingue compterait 37 familles en 1885, 69 en 1886 et 92 en 1887. Il existe toutefois d'autres données plus précises sur les mouvements de population dans la région du lac Témiscamingue, entre 1886 et 1894, les recensements Mourier<sup>21</sup>. Comparons ces données avec celles de la SCLT. Ainsi, en 1886, la seule année comparable, Mourier recense l'arrivée de 60 nouvelles familles, soit presque le double du nombre fourni par la SCLT. Cela démontrerait que l'apport de la Société de colonisation, en matière de peuplement, est moins important que pouvait le laisser croire la propagande de l'époque. La majorité des familles seraient donc venues au Témiscamingue de leur propre initiative, à l'instar de ce qui s'est passé au Saguenay.

#### *Les conditions d'établissement des colons*

Généralement, des lots de 40 hectares sont vendus aux colons dont les conditions d'établissement sont déterminées dans le billet de concession (mieux connu sous le nom billet de location, traduction du terme anglais *ticket of location*). Ces ventes procuraient à l'État les fonds nécessaires à l'administration des terres publiques et à la construction de routes reliant les hameaux de colonisation<sup>22</sup>. Dans la région du Témiscamingue, le prix de vente des lots se situait à 0,30 \$ l'acre et ces transactions devaient être enregistrées au bureau de l'agent des terres. Un tel bureau est organisé à Ville-Marie, au milieu des années 1880; Louis Gendreau agit à titre d'agent des terres. Il est remplacé en 1889 par le notaire André-Elzéar Guay.

Obligatoirement, les colons qui s'installent au Témiscamingue doivent acheter leur lot et se soumettre aux conditions décrites dans le billet de concession qui est en fait leur titre de propriété. Par le billet de concession, le gouvernement fixe les règles d'établissement et d'obtention des titres de propriété définitifs des colons, les lettres patentes. Cette politique



visé à éviter la spéculation, la monopolisation et l'usage abusif des terres publiques. Il s'agit d'un titre de propriété réel qui est toutefois révoquant en tout temps, si le concessionnaire ne remplit pas les conditions d'établissement. Le concessionnaire ou le colon peut vendre, céder ou échanger sa terre, après approbation par l'agent des terres. Les conditions d'établissement sont les suivantes : le concessionnaire doit payer le 1/5 du prix au moment de l'achat, le reste devant être versé en quatre paiements annuels avec un intérêt de 6 % ; il doit s'établir sur son lot dans les six mois ; lui ou des membres de sa famille doivent y résider pendant une période minimale de deux ans ; et il doit y construire une maison d'au moins cinq mètres sur six et défricher au moins quatre hectares de terre dans les quatre années suivantes. Ces conditions remplies, le concessionnaire pourra demander ses titres de propriété, deux ans après la date d'achat. Avant l'obtention des lettres patentes, le colon ne peut couper du bois sur son lot pour d'autres fins que le défrichement, faire du bois de chauffage, la construction de ses bâtiments et l'érection de clôtures<sup>23</sup>.



### *Spéculation ou établissement à long terme ?*

Au début du *xx*<sup>e</sup> siècle, la spéculation foncière constituait, selon certains, une entrave « au progrès de la colonisation » du Témiscamingue. Afin de trouver une solution à ce soi-disant problème, le Conseil de comté de Témiscamingue écrivait au Ministre de la Colonisation, des Mines, des Pêcheries et des Terres et Forêts, en décembre 1906, pour dénoncer les spéculateurs à l'œuvre dans la région et principalement dans la partie nord du canton Guigues et dans le canton Nédélec. Le Conseil demandait alors au gouvernement de resserrer les contrôles et d'annuler les billets de concession de ceux qui ne remplissent pas les conditions d'établissement<sup>24</sup>.

Afin de vérifier ces affirmations, nous avons procédé à l'analyse des transactions sur les lots de l'actuelle municipalité de Notre-Dame-du-Nord, située justement dans ces parties des cantons Guigues et Nédélec<sup>25</sup> où les spéculateurs auraient été à l'œuvre. Il s'agissait de vérifier le nom apparaissant sur le billet de concession et celui sur les lettres patentes. Il ressort de ces données qu'effectivement, il y a eu beaucoup de transactions sur ces billets de concessions. De

1887 à 1930, en excluant les lots vendus par la bande de Témiscamingue aux Eurocanadiens<sup>26</sup>, 96 colons ont obtenu leurs lettres patentes, tandis que 97 colons ont revendu leur billet de concession. Ainsi, pour un colon qui remplit les conditions d'établissement et qui demande ses lettres patentes, il y en a un qui s'en va et revend son billet de concession. Certaines personnes profitent de l'occasion pour acheter plusieurs lots, y poursuivent les défrichements et revendent le tout à des nouveaux colons.



Par contre, la propriété du bois sur les lots demeure longtemps une source de litige entre le concessionnaire et le colon, propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur une concession forestière<sup>27</sup>. Par ailleurs, les concessionnaires adoptent un discours favorable à la colonisation pour ne pas se mettre à dos l'élite politique et religieuse qui en fait un projet national et un programme électoral. Mais, dans les faits, la pratique des entrepreneurs envers les colons est empreinte de méfiance et d'hostilité, redoutant que ces derniers vendent le bois situé sur leurs lots. Les entrepreneurs utilisent alors plusieurs stratagèmes pour contrôler l'avancée de la colonisation. Ils exercent des pressions afin de retarder la vente des terres dans un canton affermé ou encore de repousser l'ouverture d'un canton à la colonisation. Ils ne se privent pas pour demander l'annulation des billets de concessions. Également, les entrepreneurs financent leurs travailleurs forestiers pour qu'ils achètent des lots convoités par des colons. Avec la montée du secteur du bois à pâte et de la popularité de la sylviculture, au début du xx<sup>e</sup> siècle, les entrepreneurs s'aperçoivent qu'ils peuvent désormais revenir sur le site d'anciennes zones de coupes pour récolter les essences jusque-là négligées, notamment le bois à pâte. Dès lors, les colons deviennent encore plus gênants puisque, jadis, on laissait le bois dont on ne servait pas.

Cette double occupation du sol entraînera des conflits entre les concessionnaires forestiers et les colons qui se disputent la propriété du bois sur les lots de colonisation, au Témiscamingue comme ailleurs. Dans les années 1880, le père Paradis a eu des démêlés sérieux avec des entrepre-

neurs forestiers au sujet de la colonisation du Témiscamingue. Dans les années 1910, la Colonial Lumber Ltd a intenté un procès à des colons du canton de Guérin, prétextant qu'ils avaient vendu du bois lui appartenant<sup>28</sup>. La majorité du temps, les conflits se terminent en faveur du marchand de bois qui possède plus de ressources que les colons et malgré les plaintes et pressions effectuées par le clergé et les promoteurs de la colonisation.

*La population de la région du lac Témiscamingue au XIX<sup>e</sup> siècle*

L'arrivée de ces familles eurocanadiennes entraîne un changement important dans la répartition de la population régionale. Comme il a été mentionné précédemment, en 1871, les Algonquins forment 77 % de la population de la région du lac Témiscamingue. En 1886, après le début de la colonisation et la fondation de la première localité, ils ne représentent plus que 45 % des habitants du lac. Le renversement survient toutefois en 1890, à la suite de l'arrivée d'un nombre important de familles de colons les deux dernières années. En effet, les Algonquins forment alors 26 % de la population régionale; en 1892 et 1901, ils comptent respectivement pour 11 % et 3 %. À titre d'exemple de ce mouvement, mentionnons qu'à son arrivée à Fabre en 1894, Napoléon Demers remarque que, sur les 12 familles qui y vivent, il y a huit familles algonquines. L'année suivante, une quinzaine de familles de colons arrivent à Fabre. Rapidement, le nombre de Blancs dépassera celui des Algonquins, là comme ailleurs.

Ces données, comprises dans le tableau 4.1, indiquent les tendances générales du mouvement de peuplement eurocanadien de la région et font ressortir le fait que les Algonquins deviennent minoritaires sur leur territoire ancestral et ce, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nombre d'Eurocanadiens augmente considérablement au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, il faut nuancer les chiffres de la population algonquine qui sont, somme toute, approximatifs. De plus, l'agent des Indiens calcule uniquement la population de la réserve de la Tête-du-Lac, laissant pour compte celle des autres bandes nomades de la région.

Tableau 4.1: La population du lac Témiscamingue, 1871-1901

Année	Total	Eurocanadiens	Algonquins
1871	351	82	269
1886	447	247	200
1888	355	264	91
1889	249	139	110
1890	915	678	237
1891	1 072	822	250
1892	1 200	1 064	136
1901	6 469	6 267	202

Source: Les données de la population eurocanadienne proviennent de: Archives Deschâtelets, Codex historicus volume 3, Recensements Mourier, Recensements du Canada, 1871 et 1901. Pour les Algonquins, les données proviennent des *Rapports annuels des Affaires Sauvages, Documents de la Session du Canada*, sauf pour l'année 1871.

### Le développement de la région du lac Témiscamingue

Le développement forestier et minier de la région du lac Témiscamingue et, d'une façon plus générale, la conjoncture économique influencent la marche du peuplement. La colonisation de la région se fait en trois grandes étapes, reliées à la mise en valeur des ressources naturelles: la colonisation agroforestière de 1886 à 1916, le développement industriel de 1917 à 1928 et la colonisation dirigée de 1929 à 1944. Examinons chacune de ces étapes.

#### *La fondation des localités agroforestières*

À la suite du mouvement de colonisation qui se déroule entre 1886 et 1916, 12 localités agroforestières voient le jour au Témiscamingue québécois. Elles forment ce qui est convenu d'appeler le Vieux-Témiscamingue<sup>29</sup>, désignant les localités issues de ce mouvement de colonisation spontanée. À cette époque, les familles se rendent dans la région par leurs propres moyens, sans aucune assistance financière de l'État.

D'une manière générale, le mouvement de fondation des paroisses suit, sur le territoire, celui des chantiers forestiers. Les premières localités se



Vue du village de Guigues, entre 1910 et 1925. (PH 23-4-55, Source: Municipalité de Guigues).



Une maison cossue de la rue Notre-Dame Nord, à Ville-Marie, vers 1918. (Non classée, Source: Guy Chénier).



Une maison de colon à Guérin, dans les années 1910. [PH 23-4-26, Source : André Larose].

trouvent sur les rives québécoises du lac Témiscamingue, pour ensuite remonter vers le nord et déborder à l'intérieur des terres. Ainsi, deux localités apparaissent dans le canton Duhamel : Ville-Marie, en 1886, et Lorrainville, en 1892. En 1888, Saint-Bruno-de-Guigues est érigé dans le canton Guigues et, en 1896, Notre-Dame-du-Nord, dans le canton Nédélec, et Notre-Dame-Des-Quinze, dans le canton Guigues. Dans les années 1890, trois autres localités voient le jour : Laverlochère et Fabre, dans les cantons portant leur nom respectif, et Béarn, qui chevauche trois cantons : Duhamel, Fabre et Laverlochère. Entre 1900 et 1908, trois nouvelles colonies apparaissent, Fugèreville, Saint-Eugène-de-Guigues, situées à l'est de Ville-Marie, et Guérin, située au nord. Au début des années 1910, deux autres colonies sont fondées, Nédélec, au nord, et Latulipe, à l'est de la région.

Certaines localités de la région, situées en bordure du lac Témiscamingue, servent également comme centre de colonisation pour les autres paroisses situées à l'intérieur des terres. C'est le cas notamment de Ville-Marie et de Notre-Dame-du-Nord, où transitent les familles de colons et

les marchandises diverses qui arrivent par bateau. Les colons des paroisses avoisinantes viennent s'y approvisionner régulièrement.

La consolidation de paroisses agroforestières du Vieux-Témiscamingue survient dans les années 1910, avec la réalisation de grands travaux publics et l'implantation de grandes industries dans la région.

#### *L'époque des grands travaux et du développement industriel*

Au début des années 1910, le gouvernement fédéral entreprend la construction d'une série de barrages de rétention des eaux sur l'ensemble du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais, dont quelques-uns s'élèvent entre le lac Témiscamingue et le Grand lac Victoria. Le gouvernement fédéral accède ainsi aux pressions exercées par divers entrepreneurs de la région d'Ottawa et d'Hull, dont plusieurs possèdent des actifs au Témiscamingue<sup>30</sup>. Ces derniers allèguent la nécessité de régulariser le niveau de l'eau dans ce secteur à toutes les périodes de l'année, notamment lors de la forte crue des eaux printanières. La construction de barrages de rétention des eaux, soutiennent ces promoteurs, favoriserait la navigation, le transport du bois et le développement industriel du Témiscamingue.

En 1908, un ingénieur du ministère des Travaux publics du Canada visite la région et, dans son rapport, il planifie la construction de huit barrages sur le bassin supérieur de la rivière des Outaouais : un à l'entrée du lac Témiscamingue (Témiscaming), deux sur le lac Kipawa (ruisseau Gordon et Laniel), un à la sortie du lac Des-Quinze (Angliers), ainsi que d'autres sur la rivière Barrière, la rivière des Outaouais supérieur, au lac Askikwaj et un autre au Grand lac Victoria<sup>31</sup>. Au Témiscamingue, ces travaux de construction de barrages s'échelonnent entre 1909 et 1914. La construction du barrage à la sortie du lac Des-Quinze a pour effet d'inonder les basses terres du secteur du lac Simard et du lac Des-Quinze<sup>32</sup>. Quelques employés, venus de l'extérieur de la région, s'établissent par la suite au Témiscamingue, dont quelques familles sur le site de ce qui deviendra le village d'Angliers.

Par ailleurs, la fin de la Première Guerre mondiale (1918) entraîne une prospérité économique très forte. De nouveaux secteurs industriels se

développent au Québec, notamment les mines, l'électrométallurgie, l'hydroélectricité et les pâtes et papiers<sup>33</sup>. Le Témiscamingue profitera de cette vague d'investissement dans ces nouveaux secteurs industriels. Les différents chantiers de construction fournissent de l'emploi pour les travailleurs de la région et stimulent les ventes des produits agricoles. C'est aussi l'époque où l'électricité arrive dans certains villages, tels Ville-Marie et Lorrainville. Les premières automobiles font aussi leur apparition.

En 1917, une entreprise active dans le secteur des pâtes et papiers, la Riordon Pulp & Paper Company, entreprend la construction d'un moulin de pâtes à papier et d'une ville, Témiscaming. Cette même année, elle construit une centrale hydroélectrique afin d'alimenter son nouveau moulin et sa ville; elle est mise en activité par une filiale, Gatineau Power.

Les rapides et les chutes de la rivière Des-Quinze font l'envie des marchands de bois et des investisseurs, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle. Par contre, leur potentiel ne sera développé que dans les années 1920. Quinze Power Corporation<sup>34</sup> construit alors la centrale Rapide-Des-Quinze, située à la sortie de l'ancien lac Ka-Ka-Ke. Elle entre en service en 1926<sup>35</sup>. Cette centrale alimente en électricité les villes minières naissantes de Rouyn et de Noranda. D'autres barrages hydroélectriques seront construits sur la rivière Des-Quinze, dans les décennies suivantes.

À compter de 1924, le secteur minier de Rouyn-Noranda se développe considérablement. La Noranda Mines entreprend alors l'exploitation des riches gisements de minerai de cuivre et d'or dans ce secteur. Elle entreprend aussi la construction d'une ville, Noranda, tandis que des commerçants et des particuliers développent la ville de Rouyn. À la fin des années 1930, des prospecteurs miniers s'affairent dans le secteur est du Témiscamingue, où ils découvrent un important gisement d'or. Sa mise en valeur entraînera la construction de la ville de Belleterre, au début des années 1940.

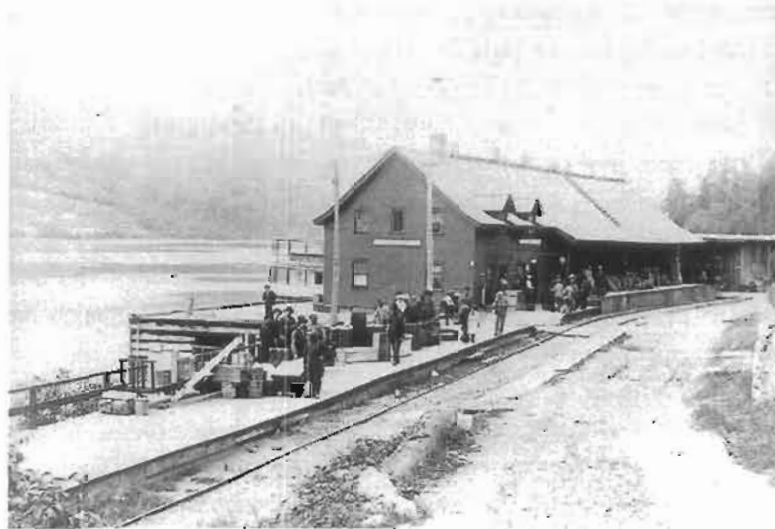
Le développement industriel de la région ne serait complet sans la construction d'une voie ferrée sur le territoire, moyen de transport fort prisé pour l'expédition de la production de ces entreprises.



*Le chemin de fer et l'ouverture du village de Laniel*

Dès 1920, l'Interprovincial and James Bay Railway prépare le tracé que suivra sa voie ferrée et, en 1922, elle entreprend les travaux de construction. Les travailleurs sont recrutés dans les différentes localités de la région et le contrat est accordé à une compagnie de North Bay. Les travaux s'échelonnent sur deux ans: ils débutent à Kipawa, en 1922, et se terminent à Angliers, en 1924. Cette année-là, le train circule sur la voie ferrée et une série de gares s'élèvent dans les localités desservies par la compagnie ferroviaire. À cette époque, le chemin de fer est le seul moyen de transport terrestre reliant Témiscaming aux autres localités de la région.

En partant de Témiscaming, le tracé du chemin de fer se rend jusqu'à Kipawa (cette ligne date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), puis poursuit sa course en passant par Laniel, où s'établira un groupe de travailleurs, Fabre, Béarn et bifurque vers Ville-Marie; de cet embranchement, la voie ferrée continue vers Lorrainville; Laverlochère; Geoffroy, endroit choisi par des colons au début des années 1930, et arrive à Angliers, au pied du lac



La première gare de Témiscaming, située sur le bord du lac Témiscamingue, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. [PH 23-4-10, Source: Municipalité de Témiscaming].

Des-Quinze. La construction de la voie ferrée permet aux agriculteurs de vendre et d'expédier leur bois de papier, situé sur leurs lots à l'intérieur des terres, chose très difficile à réaliser auparavant.

Par contre, ce tracé a fait l'objet de contestations de la part de certains promoteurs de la colonisation. En effet, l'abbé Fugère, alors curé de Fugèreville, demande au gouvernement d'intercéder auprès du Canadien Pacifique afin qu'il change le tracé du futur chemin de fer pour le faire passer à proximité des paroisses de colonisation, situées à l'est et au nord du Témiscamingue, pour favoriser leur développement. Cette suggestion ne fut pas retenue, les considérations économiques du secteur forestier l'emportant sur l'idéal de la colonisation.

#### *La colonisation dans les années 1920*

La colonisation agricole connaît une période de répit dans les années 1920, au Témiscamingue. L'élite locale, composée du clergé diocésain et de la Chambre de commerce de Ville-Marie, tente alors de relancer le mouvement de colonisation dans la région. Pour stimuler le mouvement, le gouvernement du Québec donne des primes de défrichement et de premiers labours aux nouveaux colons-agriculteurs. Cette aide ponctuelle s'avère insuffisante aux yeux de l'élite locale qui demande au gouvernement d'intervenir afin de soutenir davantage les agriculteurs des paroisses de colonisation. À compter de 1925, la Chambre de commerce de Ville-Marie fournit de l'information aux aspirants colons concernant la région, les sources d'emploi et les terres disponibles dans les différentes localités. En 1929, elle publie, à l'intention des industriels et des colons désireux de s'implanter au Témiscamingue, une brochure contenant des notes et des statistiques sur chaque localité ainsi que les possibilités de développement économique<sup>35</sup>.

En 1928, devant le nombre élevé de familles canadiennes-françaises vivant dans les villes du Nord-Est américain, le gouvernement du Québec organise une campagne de promotion auprès de ces familles, en faveur de leur rapatriement et de leur installation dans des régions de colonisation. Un prêtre se rend sur place rencontrer les familles afin de tenter de les convaincre de revenir au Québec et de grossir les rangs de la population

rurale. Entre les mois d'avril et décembre 1928, 115 familles ont été rapatriées au Québec, dont 86 familles se sont établies en Abitibi, représentant 490 personnes, et 11 au Témiscamingue, pour un total de 352 personnes. Ces deux régions ont accueilli 96 des 115 familles, soit 84 % du total. Par contre, ce programme n'a pas été un succès puisque 50 familles sont reparties, représentant 44 % des familles rapatriées, dont 46 familles (54 %) qui avaient choisi l'Abitibi comme terre d'accueil. En 1929, 165 familles ont été rapatriées. Sur ce nombre, 29 familles ont été dirigées vers l'Abitibi et huit vers le Témiscamingue, ce qui représente 22 % de l'ensemble des familles<sup>37</sup>. Malgré ces pressions et actions locales, aucune nouvelle paroisse de colonisation ne sera créée au Témiscamingue pendant les années 1920.

Par ailleurs, à l'échelle nationale, la prospérité économique s'essouffle rapidement et on connaît une première crise économique en 1920. Après deux ans, elle se résorbe et la vague d'investissement reprend de plus belle. Les manufacturiers produisent alors plus que le marché peut absorber et survient la Crise économique de 1929, causée par le surinvestissement<sup>38</sup>. L'emploi devient très rare, au Témiscamingue comme ailleurs, et la misère gagne petit à petit les foyers. Les personnes résidant à la ferme s'en tirent mieux que les autres. Toutefois, les produits agricoles ne se vendent pas et les agriculteurs n'embauchent plus aucun homme pour exécuter les travaux de la ferme, comme cela se produisait avant la crise. Plusieurs compagnies forestières actives dans la région ferment leurs chantiers. Nous sommes alors en pleine crise économique.

#### **Le retour à la terre : un remède aux problèmes économiques ?**

En 1930, le gouvernement, effrayé devant le nombre de sans-travail et la révolte montante dans les villes, se tourne du côté de la colonisation agricole des régions périphériques du Québec, dont l'Abitibi<sup>39</sup> et le Témiscamingue, pour tenter de régler les problèmes générés par la Crise économique.

*La fondation de Moffet*

Cette année-là, l'État québécois agit timidement en nommant un missionnaire-colonisateur pour la région du Témiscamingue, sans pour autant se doter d'une politique précise en matière de colonisation. Il arrête son choix sur Louis-Zéphirin Moreau, alors curé de Nédelec. Ce dernier installe ses bureaux à Ville-Marie. Également, le gouvernement québécois donne des primes de défrichement et de premiers labours pour encourager les colons, installés sur des terres par le missionnaire-colonisateur. De 1930 à 1932, le curé Moreau travaille activement au recrutement et à l'établissement de familles sur des terres agricoles. Il recrute ces familles au Témiscamingue et à Saint-Zacharie-de-Beauce. Ainsi, en 1931, l'abbé Moreau supervise l'établissement de 70 familles sur des terres du Témiscamingue. Sur ce nombre, 50 sont originaires de la région<sup>40</sup>.

Les Beaucerons arrivent au Témiscamingue, à l'automne 1931. Ils ont effectué le voyage à pied et en charrettes tirées par des chevaux. Ils s'installent autour du lac Rond, dans le canton Brodeur, où demeurait Philorum Jubinville. Il s'agit du seul résidant de cet endroit depuis la hausse des eaux causée par la construction des barrages de la rivière Des-Quinze. Ces nouveaux colons s'établissent en squatters, car ils ne possèdent pas de titres de propriétés. La police essaie, mais en vain, de les déloger; le curé Moreau se porte à leur défense<sup>41</sup>. Ces Beaucerons fondent la localité de Moffet, baptisée en l'honneur du frère Joseph Moffet. L'automne venu, les colons montent travailler dans les chantiers forestiers avoisinants. Au printemps, ils regagnent la Beauce où ils vont chercher leur famille. De là, ils prennent un camion et montent sur leur lot de colonisation à Moffet.

*Les programmes de colonisation Gordon et Vautrin*

En 1932, après plusieurs mois de négociations, les gouvernements du Québec et d'Ottawa rendent public leur nouvelle politique pour atténuer le chômage urbain. Ils adoptent le premier programme gouvernemental de colonisation, le plan Gordon (1932-1934). L'entente fédérale-provinciale permet le retour à la terre des chômeurs urbains. Ceux-ci obtiennent 600 \$ pour défrayer leur transport, la construction d'une

maison et pour assurer leur subsistance. Dans le cadre de ce programme gouvernemental de retour à la terre, des colons s'ajoutent à ceux résidant à Moffet et dans le canton Baby. Toutefois, l'effort est mis sur la fondation de nouvelles localités dans le secteur nord du Témiscamingue, en particulier Rollet, Montbeillard et Rémigny, qui reçoivent 300 familles, en plus des 20 familles installées dans le canton Montreuil<sup>42</sup>. Pendant l'hiver 1931-1932, le gouvernement québécois fait construire la route allant de Guérin à Rouyn, le long de laquelle se situent certaines de ces nouvelles localités. Également, en Abitibi, plusieurs paroisses voient le jour dans le sillon de ce programme gouvernemental.

Malgré le caractère planifié de cette vague de colonisation, il s'est produit quelques erreurs en cours de route, comme le démontre l'exemple de la localité de Rémigny. À l'automne 1932, 16 familles s'installent sur les rives du lac Barrière dans le but de fonder cette localité<sup>43</sup>. Les hommes construisent des maisons en bois rond et, une fois le travail terminé, ils vont travailler dans les chantiers forestiers, tout l'hiver. À leur retour au printemps, ils s'aperçoivent à la fonte des neiges que leurs maisons s'élèvent en fait sur le lac. Ils doivent alors abandonner la localité. Trois ans plus tard, d'autres colons viennent s'établir dans le même secteur, mais cette fois-ci sur la terre ferme.

Devant le succès mitigé du programme de colonisation Gordon, le gouvernement du Québec annonce le plan Vautrin (1934-1936). Il vise une clientèle plus large, englobant les chômeurs urbains et les fils de cultivateurs désireux de s'établir sur une terre. D'autres paroisses sont créées au Témiscamingue : Roulier en 1932, Rémigny en 1935 et Laforce en 1938. Les colons arrivent en groupe lorsqu'ils n'ont pas d'expérience en agriculture et seuls lorsqu'ils possèdent une telle expérience. Plusieurs fils d'agriculteurs témiscamiens se prévalent de cette opportunité et grossissent les rangs des colons de ces nouvelles localités. Les colons habitent dans des tentes de toiles en attendant de construire leur maison.

#### *Les retombées de ces programmes*

Plusieurs centaines de familles viennent s'établir au Témiscamingue lors de l'application de ces programmes de colonisation. L'Abitibi demeure, et

de loin, la région québécoise qui reçoit le plus de familles<sup>44</sup>. Le plan Gordon amène 2664 personnes au Témiscamingue et 2776 en Abitibi, ce qui représente 91 % des 5955 Québécois qui s'en sont prévalus. Ensuite, profitant du plan Vautrin, 29 411 Québécois s'établissent sur des lots de colonisation, dont 4286 au Témiscamingue et 12305 en Abitibi<sup>45</sup>. Il faut préciser qu'un pourcentage important de colons n'est pas resté sur son lot, aussitôt la Crise économique terminée. En 1937 et 1938, ce sont en moyenne 38,5 % des colons qui abandonnent leurs lots. En 1939, ce chiffre est de 30,3 % et en 1940, de 21,2 %. En moyenne, le tiers des colons venus en région à l'aide d'un programme de colonisation abandonne son lot et préfère retourner en ville.

Le développement de la nouvelle région de colonisation du Témiscamingue ne pouvait être possible sans l'organisation d'un système de transport et de communication.

### **Les moyens de transport**

#### *La navigation*

La navigation commerciale sur le lac Témiscamingue commence au début des années 1880, avec la mise en service de bateaux de drave, propriétés des marchands de bois. Olivier Latour construit le *Mattawan* pour remorquer les billes de bois jusqu'à son moulin ; il s'agit du premier bateau à vapeur à sillonner les eaux du lac Témiscamingue. Il arriva au Fort Témiscamingue le 4 juin 1882. À l'automne de cette même année, Joseph Miron coupe du bois à la tête du lac pour construire un nouveau bateau à vapeur. Terminé pendant l'hiver 1883, il reçoit le nom d'*Argo*. Propriété de MM. Smith et Isaac, l'*Argo* passe aux mains d'Alex Lumsden au printemps, lui aussi exploitant forestier actif dans la région. L'*Argo* entre en fonction la même année. Ces bateaux servent également au transport des passagers et des marchandises pour la jeune colonie, assurant la liaison entre le Long-Sault, au sud du lac Témiscamingue, et la région de colonisation située plus au nord. Pendant plusieurs années, le bateau sera le principal moyen de transport et d'échanges commerciaux entre les localités du Témiscamingue et entre elles et les villes situées du côté ontarien du lac.

Parallèlement au système de voies ferrées artisanales le long des rapides sur l'Outaouais, deux bateaux à vapeur se chargent de transporter passagers et marchandises de Mattawa au Long-Sault. En 1887, la Société de colonisation met en service sur le lac Témiscamingue le premier bateau servant uniquement au transport des passagers, *La Minerve*. À la fin de sa première saison de navigation, *La Minerve* s'échoue, ce qui endommage ses roues de bois. La Société de colonisation le vend à Alex Lumsden, qui y apporte plusieurs modifications pour répondre aux besoins croissants du commerce et du transport des passagers. Rebaptisé le *Météor*, il devient le principal bateau de sa flotte, la Lumsden Steamboat Line, qui compte également des bateaux de drave. En 1898, Alex Lumsden ajoute un autre bateau à vapeur à sa flotte, le *Témiscaming*. Ce bateau fait le même trajet que le *Météor*. Ils prennent à leur bord les familles de colons arrivées par chemin de fer au Long-Sault, puis plus tard à Haileybury, et les amènent à un des quais de Fabre, Ville-Marie ou Notre-Dame-du-Nord, suivant leur destination. De là, les familles se rendent sur leur lot de colonisation en chevaux et charrette, avec leurs effets personnels. Ces deux bateaux transportent la majorité des familles de colons arrivées dans la région entre la fin des années 1880 et le début des années 1920. Le *Météor* sert également à des fins récréatives, notamment pour les croisières de nuit sur le lac Témiscamingue<sup>46</sup>. Les agriculteurs utilisent également ces bateaux pour se rendre au marché d'Haileybury pour y vendre leurs produits agricoles, tandis que les commerçants expédient des marchandises dans les différents villages de la région. Une série de quais est construite dans les localités riveraines telles le Long-Sault, Fabre, Ville-Marie, Saint-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord, au Québec, et à Silver Center, Haileybury et New Liskeard, en Ontario.

La Lumsden Steamboat Line demeure propriétaire de ces bateaux jusqu'en 1904, lorsque Alex Lumsden vend sa flotte de bateaux à la Temiskaming Navigation Company. Cette dernière poursuit les activités de navigation commerciale sur le lac Témiscamingue jusqu'en 1916, année où elle vend ses bateaux à la Compagnie de navigation de Ville-Marie. Welly Chénier en est le gérant. La concurrence féroce que lui



Le quai et le village d'Haileybury, avant 1922. [PH 23-5-10].

livrent la Temiskaming & Northland Ontario Railway et le transport routier pour le transport des passagers et de la marchandise force le groupe de propriétaires à prendre cette décision. Du côté québécois du lac Témiscamingue, la situation se présente alors différemment<sup>47</sup> et il reste encore de bonnes affaires à réaliser puisque aucune route ne relie les localités riveraines à Témiscaming ni au sud du Québec. Le bateau constitue, encore à cette époque, le meilleur mode de communications entre les localités et le plus économique pour le transport de la marchandise. À compter de 1923, profitant de l'essor du secteur minier de Rouyn-Noranda, la Compagnie de navigation de Ville-Marie organise un nouveau service de transport et d'hébergement pour les prospecteurs miniers de Cobalt et des environs qui se rendent dans cette zone<sup>48</sup>. L'arrivée du chemin de fer au Témiscamingue, en 1923, entraîne la fin de la navigation commerciale sur le lac Témiscamingue. *Le Météor* est coulé en face du Vieux-Fort, en 1926, et le *Témiscaming* brûle à Haileybury, en 1927. Les bateaux de drave poursuivront toutefois leurs activités jusqu'au milieu des années 1970.



### *Les chemins routiers*

Dès les débuts de la colonisation, les colons peuvent également compter sur une série de chemins. Dans certains cas, il s'agit d'anciens chemins de chantiers qui sont améliorés, dont le chemin Des-Quinze qui part du quai de Ville-Marie, traverse le canton Duhamel d'ouest en est, en passant par Lorrainville, et se rend jusqu'à la baie Gillies. En 1888, le gouvernement du Québec entreprend la construction d'une série de chemins reliant les nouveaux centres de colonisation. Deux chemins partent de Ville-Marie, l'un vers le nord, à Saint-Bruno-de-Guigues, et l'autre vers le sud, à la Petite rivière Blanche. Les bases du système routier régional sont alors posées. Il s'élargira avec l'ouverture de nouvelles localités de colonisation. En hiver, il existe des traverses sur le lac Témiscamingue qui relient les localités riveraines, Ville-Marie, Saint-Bruno-de-Guigues, Fabre et Notre-Dame-du-Nord, à des villes ontariennes. Une route est construite entre Guérin et Rouyn-Noranda en 1927, donnant ainsi accès à ce nouveau centre minier. Cette route donne naissance au premier axe routier nord-sud en Abitibi-Témiscamingue (Macamic-Rouyn-Angliers). Du côté sud, il faudra attendre les années 1940 avant qu'un chemin ne relie Fabre à Témiscaming.

Ainsi, le Témiscamingue se forme en trois mouvements de population distincts, s'étendant de 1886 à 1942. Examinons maintenant comment se répartit cette population sur le territoire et ses fluctuations en nombre, depuis le début du siècle.

### **La population du Témiscamingue, 1901-1996**

Le tableau suivant fournit les données de population pour chacune des localités et des réserves algonquines du Témiscamingue, de 1901 à 1996. Les localités retenues ici sont celles comprises dans les limites du territoire de l'actuelle Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRCT). Rappelons que, jusqu'au milieu des années 1950, le secteur de Rouyn-Noranda faisait partie du comté de Témiscamingue.

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse des données de la population. Le Témiscamingue fait son plein de population entre 1901 et 1941, principalement dans la décennie 1930 puisque la population double entre



Localité	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996
Notre-Dame-du-Nord (Nédelec 1911 et 1921)			443	422	589	1 146	1 154	1 182	1 250	1 260	1 311	1 284	1 245	1 250	
Rémigny								499	435	415	440	410	381	364	
Saint-Eugène		564	939	952	750	873	878	890	662	518	491	473	415	423	
Témiscaming		1 021	1 855	2 168	2 787	2 694	2 517	2 799	2 428	2 165	2 097	2 546	2 944	3 112	
Ville-Marie	502	850	840	1 049	1 001	1 316	1 409	1 710	1 962	1 995	2 274	2 651	2 621	2 581	2 855
Territoires non organisés	1 789	1 842	1 073	1 562	12 822	11 772	3 044	9 548	8 591	7 854		161	169		
Rivière-Kipawa et Lanier (TNO)															95
Sous-total	6 267	8 526	11 177	11 818	23 417	29 129	21 262	27 643	28 292	24 594	16 085	16 952	16 673	16 645	17 344
Autres															
Amérindiens			38	169	523	154	175	229						3	
Hunter's Point			160												
Wolf Lake			151												
Long-Point			136												
Kebaowek										104	135	125	130	205	
Timiskaming								246	250	276	287	306	361	478	
Winneway								254	271	228	241	228	245		
Sous-total			485	169	523	154	175	229	500	521	608	663	662	736	683
TOTAL	6 267	8 526	11 662	11 987	23 940	29 283	21 437	27 872	28 792	25 115	16 693	17 615	17 335	17 381	18 027

Source: Recensements du Canada, 1901-1996

1931 et 1941. Cela s'explique par l'ouverture de paroisses de colonisation dans le nord et l'est du Témiscamingue ainsi que le développement minier de Belleterre. La principale augmentation de la population se remarque dans les territoires non organisés (TNO), dont plusieurs se situent autour des villes de Rouyn et de Noranda. Également, la ville de Témiscaming voit sa population augmenter à la suite de la reprise des activités forestières et en particulier de la production de son moulin de pâtes à papier. Le nombre d'Algonquins augmente lui aussi, pendant cette période.

Le deuxième élément à souligner est la diminution de la population entre 1951 et 1956. Par contre, elle augmente à nouveau jusqu'en 1961, année où elle rejoint presque le niveau observé 10 ans plus tôt. Encore une fois, les fortes variations de la population des TNO expliquent ces mouvements à la baisse puis à la hausse. Finalement, la population diminue considérablement entre 1971 et 1976. Les populations rurales sont plus affectées que celle des villages. Ce sont les localités à la périphérie de la région qui sont le plus touchées. La spécialisation de l'agriculture et la concentration de la propriété des terres expliquent en bonne partie cet exode de la population. À compter des années 1990, la population s'est stabilisée et a même commencé à augmenter.

#### **Les mouvements de population : l'exemple de Fabre**

L'étude des mouvements de la population de la municipalité de Fabre permettra de savoir où vont les gens qui quittent leur village et leur région. Les renseignements fournis par les familles, actuelles et anciennes, ont été compilés dans le cadre du centenaire de Fabre. Le comité du centenaire demandait alors aux familles de fournir une brève généalogie de leurs ancêtres et de leur descendance. Ainsi, les familles participantes fournissaient le nom des premiers des leurs arrivés à Fabre, la provenance, l'année et le lieu d'établissement, le nom de leur conjoint et le nombre d'enfants. Ensuite, ils poursuivaient avec leurs descendants, et ainsi de suite. Ces informations généalogiques permettent de suivre le trajet de la plupart des colons de Fabre et de leurs descendants, de savoir si les pionniers sont restés à Fabre et si leurs enfants et petits-enfants sont

Tableau 4.3: Départ des gens de Fabre selon la destination, en nombre de familles, 1930-1989

Destination	1930	1940	1950	1960	1970	1980	Total
Témiscamingue québécois	3	13	14	10	7	4	51
Abitibi	3	3	2	12	6	3	29
Témiscamingue ontarien	3	2	7	6	1	1	20
North Bay et environs	1	4	6	2	13		
Chelmsford/Sudbury	1	2	1	4			
<b>Sous-total région élargie</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>117</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>91%</b>	<b>86%</b>	<b>69%</b>	<b>67%</b>	<b>67%</b>	<b>57%</b>	<b>71%</b>
Estrie	1	1	2				
Gaspésie	1	1					
Laurentides	2	1	3				
Outaouais	1	1	4	1	7		
Sorel/Tracy	2	2					
Montréal/Rive-Sud	1	1	1	3			
Vaudreuil-Soulanges	2	1	3				
Montréal	2	1	1	1	5		
<b>Sous-total Québec</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>26</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>9%</b>	<b>14%</b>	<b>24%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>14%</b>	<b>16%</b>
Burlington/Hamilton	3	8	5	4	20		
<b>Sous-total sud Ontario</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>20</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>7%</b>	<b>15%</b>	<b>21%</b>	<b>29%</b>	<b>12%</b>
Vancouver/ Colombie-Britannique	1	1	2				
<b>Sous-total Colombie-Britannique</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>2%</b>	<b>4%</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>42</b>	<b>52</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>165</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>7%</b>	<b>13%</b>	<b>25%</b>	<b>32%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>

Source : Marc Riopel et Comité du Centenaire de Fabre, *Fabre, son histoire et ses gens, 1889-1989*, Val-d'Or, Comité du centenaire de Fabre, 1989, p. 217-412. Compilation de Marc Riopel.

demeurés dans cette localité ou s'ils sont partis<sup>49</sup>. Précisons que le comité a tenté de rejoindre la plupart des anciens de Fabre; par contre, certains n'ont pas participé et d'autres, qui n'ont été que de passage dans la localité, n'ont pu être rejoints. Les dates ne sont pas toujours très précises. Il faut ajouter que si ces données sont représentatives de la situation générale, elles ne sont toutefois pas exhaustives. Malgré tout, elles représentent les tendances générales des mouvements de la population de Fabre et, par extension, de ceux de certains autres villages de la région. Malgré ces réserves, plusieurs éléments intéressants en ressortent.

Dans une forte proportion, les pionniers de Fabre sont restés dans leur localité d'adoption. Ainsi, entre 1880 et 1950, 79 colonisateurs sur les 100 que comptent ces données sont demeurés à Fabre. Cela rejoint l'affirmation d'Augustin Chénier qui écrivait qu'en 1937, à de rares exceptions, les pionniers sont encore sur leurs lots de colonisation<sup>50</sup>. Précisons que 80% des familles qui ont quitté Fabre l'ont fait dans les années 1930 et 1940. La grande majorité de ces personnes est toutefois restée dans la région immédiate. Si les pionniers restent, par contre, leurs enfants et leurs descendants sont plus nombreux à partir, comme l'indique le tableau de la page précédente. Ce tableau fait ressortir le nombre de familles qui a quitté Fabre, selon les décennies. La majorité reste toutefois dans la région élargie, incluant le Témiscamingue, l'Abitibi, le Témiscamingue ontarien, la région de North Bay et le secteur de Sudbury. Également, à compter des années 1950, les gens se déplacent de plus en plus loin, notamment dans l'Outaouais et dans la grande région de Montréal. Le sud de l'Ontario devient populaire comme destination à compter des années 1960.

#### **Conclusion: colonisation et apparition des secteurs géographiques**

La colonisation agricole du Témiscamingue s'explique par une série de facteurs conjoncturels. L'exode des Canadiens français vers les États-Unis, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, inquiète les élites traditionnelles. En guise de solution, elles proposent de diriger les paysans vers les régions périphériques. Malgré ces nobles intentions, l'ouverture de nouvelles régions à la colonisation agricole se concrétisera lorsque

l'activité économique y sera suffisante pour fournir de l'emploi et des débouchés aux produits des paysans. Ces derniers se lancent dans l'aventure de la colonisation afin de pouvoir établir leurs fils sur des terres, ce qu'ils ne pouvaient faire dans les vieilles régions du sud de la province puisque tout l'espace était alors occupé.

C'est ainsi que débute le peuplement eurocanadien du Témiscamingue, au début des années 1880. Un premier village apparaît en 1886, Ville-Marie, alors appelé la Baie-des-Pères. D'autres villages suivront rapidement, jusqu'à la Première Guerre mondiale, pour former le Vieux-Témiscamingue. La prospérité économique de la fin des années 1910 entraîne des investissements dans plusieurs secteurs industriels, donnant naissance à une autre série de localités. C'est l'époque des grands travaux et du développement industriel dans les secteurs minier et forestier. La Crise économique de 1929 relance la colonisation agricole dans les zones marginales du Témiscamingue.

Ces trois étapes du peuplement de la région sont encore visibles dans le Témiscamingue d'aujourd'hui, puisqu'elles conditionnent le destin de chacun des secteurs géographiques qu'elles contribuent à créer. D'abord, mentionnons que, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Algonquins deviennent minoritaires et marginalisés sur leur territoire ancestral. Eux qui nomadisait librement sur l'ensemble du territoire se voient désormais cantonnés sur une réserve ou encore dans des zones de plus en plus restreintes. Quant aux localités agroforestières, elles se divisent en quatre secteurs géographiques. Les localités fondées au XIX<sup>e</sup> siècle sont les plus prospères de la région. Elles forment ce qu'il est convenu d'appeler le secteur Centre, ayant Ville-Marie comme chef-lieu. Le secteur Sud se forme à la suite de la construction du moulin et de la ville de Témiscaming. Le secteur Nord apparaît au début des années 1910, mis à part Notre-Dame-du-Nord qui date de la fin des années 1890. Le secteur Est se forme dans les années 1910, avec Latulipe comme point central, et surtout dans les années 1930 lors de la colonisation dirigée. Les zones de peuplement plus récentes, et situées en marge, constituent aujourd'hui les paroisses marginales de la région. À l'opposé, les vieilles zones de peuplement forment les paroisses agricoles prospères du Témiscamingue.

Examinons maintenant plus en détail le développement des principaux secteurs économiques de la région, la forêt (chapitre 5), les mines (chapitre 6) et l'agriculture (chapitre 7).





## CHAPITRE 5

### Le secteur forestier

L'APPARITION DES FORÊTS sur l'actuel territoire du Témiscamingue remonte à 10 000 ans avant aujourd'hui (AA). À cette époque, la fonte des glaciers et le retrait des eaux des lacs glaciaires Barlow, au Témiscamingue, et Ojibway, en Abitibi, sont suffisamment avancés pour libérer une partie du territoire, favorisant l'essor de la première forêt. Ainsi, vers 9500 ans AA, une forêt claire et discontinue, dominée par les pins gris et les épinettes, se forme dans le secteur du lac Barlow. Vers 9000 AA, une forêt dense occupe dorénavant le territoire. Elle se répartit en deux grandes formations végétales : la forêt boréale occupe l'ensemble de l'Abitibi et la partie nord du Témiscamingue, et la forêt mixte couvre la partie sud du Témiscamingue<sup>1</sup>.

La région Témiscamingue se subdivise en deux zones. D'abord, l'érablière à bouleau jaune, située dans la partie sud, compte plusieurs espèces d'arbres tels le pin rouge, le pin blanc, l'érable à sucre, le bouleau jaune, le hêtre, le sapin, le bouleau blanc, le chêne, le frêne, le mélèze, le peuplier, la pruche, le thuya d'Amérique et le tremble. Ensuite, la sapinière à bouleau jaune, située dans la partie nord, comprend surtout du sapin et de l'épinette noire, ainsi que des bouleaux blancs et jaunes<sup>2</sup>.

À la suite de l'exploitation intensive de ces essences et de la colonisation agricole, la forêt témiscamiennne change graduellement<sup>3</sup>. À cela s'ajoutent les nombreux feux de forêt, survenus au fil des ans, comme agent modificateur de l'environnement. Des bûcherons et des colons causeront involontairement des incendies de forêt. S'ils rendent plus faciles le défrichage et les débuts de l'agriculture à l'époque de la colonisation<sup>4</sup>, ils entraînent toutefois le déboisement rapide de secteurs de la région ainsi qu'un réaménagement du couvert forestier. Cela favorise l'éclosion d'essences à croissance rapide au détriment d'essences plus utilitaires comme les bois francs.

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie du Témiscamingue repose en bonne partie sur le secteur forestier. Ce chapitre explique les débuts et l'évolution de ce secteur d'activité économique, en remontant à une époque où les bûcherons avaient pour seul passe-temps de se conter des légendes et des exploits plus ou moins réalistes... C'était avant l'implantation des usines de transformation et la formation des villages.

#### **L'époque des chantiers de bois équarri et de bois scié, 1840-1917**

Même si le potentiel des forêts québécoises est connu depuis le Régime français, elles feront l'objet d'une exploitation systématique seulement à compter du début du XIX<sup>e</sup> siècle. La guerre qui sévit alors en Europe oblige l'Angleterre à s'approvisionner en matière ligneuse, pour la construction navale, chez ses colonies d'Amérique du Nord. À cette fin, elle accorde un tarif préférentiel sur le bois en provenance du Canada, ce qui permettra à cette industrie de démarrer et de se hisser au premier plan de l'économie québécoise.

#### *Le contexte général : du bois équarri au bois de sciage*

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de l'industrie forestière québécoise se divise en trois grandes phases<sup>5</sup>. La première se déroule de 1855 à 1874 et se caractérise par une expansion considérable des activités forestières. C'est d'abord l'époque du commerce du bois équarri : les bûcherons abattent les arbres, puis les taillent sur place. Ces pièces de bois sont ensuite assemblées en radeau et expédiées par voie d'eau, jusqu'à

Québec, où elles prennent, par bateaux, la direction de l'Angleterre. Souvent, ces bateaux ont été construits à Québec. Le commerce du bois équarri présente plusieurs difficultés comme l'éloignement des zones de coupes, l'épuisement de la ressource et le gaspillage qu'entraîne l'équarrissage. À cela s'ajoutent les changements de la demande des marchés. À compter de 1840, l'Angleterre abolit graduellement le tarif préférentiel et le Canada doit alors faire face à la concurrence des pays scandinaves, entraînant ainsi une diminution de ses exportations. La croissance urbaine des États-Unis entraîne une forte demande de bois de construction et ses régions productrices ne peuvent satisfaire à la demande. Les Américains se tournent alors vers le Canada pour combler leurs besoins d'approvisionnement en planches et en madriers, favorisant l'essor du commerce du bois scié.

La deuxième phase s'étend de 1874 à 1890. On assiste à une stabilisation des récoltes à compter des années 1880 ; dans cette décennie, le secteur du bois de sciage plafonne tandis que le secteur du bois équarri connaît un regain, pour ensuite amorcer son déclin à la fin de la période. La situation de ces deux secteurs d'activité s'explique par les aléas du marché, à la suite de la crise économique qui sévit de 1873 à 1879. En Grande-Bretagne, une poussée des activités de construction se fait sentir, tandis qu'on assiste à l'inverse en Amérique du Nord. Cette deuxième phase correspond, en fait, à une période de transition définitive de l'industrie du bois équarri au bois de sciage.

Pour ce type de commerce, le pin est l'essence privilégiée puisqu'il requiert de très grands arbres bien droits. Les forêts de la région de l'Outaouais regorgent alors de ces pièces de pin, tant recherchées. Elles deviennent la principale zone d'exploitation forestière au Québec, au XIX<sup>e</sup> siècle. L'épuisement des forêts de pin de l'Outaouais inférieur pousse les marchands de bois à gagner les forêts témiscamiennes, à compter des années 1830. Les entrepreneurs forestiers commencent également l'exploitation de l'épinette à cette époque. Ces changements du marché permettent aux marchands de bois de couper des arbres de plus petites tailles, jusqu'alors délaissés. Ils construisent également des scieries dans les régions d'exploitation, à l'embouchure des principales rivières.

La troisième phase s'amorce en 1890 et se caractérise par la montée du secteur des pâtes et papiers et le déplacement des activités vers les régions riches en bois à pâte, telle la Mauricie, qui devance alors la récolte de l'Outaouais supérieur. Cela relance l'ensemble des activités forestières du Québec. Au Témiscamingue, cette transition s'amorcera en 1917.

Ainsi, le contexte économique qui prévaut à compter des années 1850 favorise la mise en valeur des forêts témiscamiennes. Mais avant tout, les marchands de bois doivent obtenir la permission d'utiliser les terres publiques, ce qui se fait par le biais de l'achat de concessions forestières et des permis de coupe.

#### *Concessions forestières et mise en valeur de la forêt*

La province du Canada-Uni, créée à la suite de l'Acte d'Union de 1840, obtient entre autres responsabilités la gestion du domaine public et des revenus qui en découlent. En 1842, elle adopte les premiers règlements concernant l'émission des permis de coupe sur les terres publiques. La première véritable loi date de 1849. Cette année-là, l'État fixe à 130 kilomètres carrés la superficie maximale d'une concession dans les territoires non arpentés et à 65 km<sup>2</sup> dans les cantons arpentés. Parmi les éléments importants introduits par la loi de 1849, mentionnons qu'il est dès lors possible de posséder des concessions forestières adjacentes. Les entrepreneurs procèdent alors au remembrement de leurs concessions forestières, réduisant ainsi les coûts d'exploitation. Ainsi, cette loi gouvernementale ouvre la voie à la mainmise sur d'immenses territoires par une seule compagnie. En 1872, le nouveau parlement du Québec adopte l'*Acte pour établir de nouvelles dispositions concernant la vente des bois et forêts* qui donne désormais priorité à la vente par enchères publiques. Elle entrera en vigueur le 17 février 1874<sup>6</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le territoire du Québec est divisé en huit agences forestières, subdivisées en concessions forestières<sup>7</sup>. Le Témiscamingue fait partie de l'Agence forestière de l'Outaouais supérieur. Les marchands de bois y acquièrent des concessions forestières, à compter des années 1840 et 1850. Les premières concessions vendues dans le Bloc A se situent autour des rivières des Outaouais et Dumoine. Celles situées autour de la

rivière et du lac Kipawa se vendent à compter de 1865 et celles avoisinant le lac Témiscamingue, dans les années 1870. Dans les années 1880 et 1890, les marchands de bois acquièrent les concessions forestières situées dans l'est et le nord de la région, notamment autour des Simard et Des-Quinze et le long de la rivière des Outaouais supérieur<sup>8</sup>.

Une fois la concession en main, le marchand de bois doit se soumettre à certains critères déterminés par le gouvernement, au risque de se faire enlever ses privilèges. Le permis de coupe d'une durée d'un an est renouvelable. Les deux conditions les plus importantes à respecter sont l'obligation d'exploiter la concession et de payer la rente foncière. Les exploitants forestiers doivent également payer des droits de coupe annuellement, variant selon l'essence exploitée et selon les années<sup>9</sup>. De plus, à compter de 1868, les entrepreneurs doivent respecter le diamètre minimal des arbres abattus, fixé par l'État. Pour le pin, le diamètre à la base est établi à 12 pouces et pour l'épinette, à 11 pouces. En 1901, à la suite de pressions des entrepreneurs de bois à pâte, l'État réduit le diamètre de l'épinette à sept pouces.

#### *L'arrivée des marchands de bois au Témiscamingue*

Malgré le fait que la première loi sur l'utilisation de la forêt date de 1842, des entrepreneurs forestiers sont à l'œuvre dans la région bien avant cette année-là. Les premiers arbres sont abattus pour des fins commerciales sur les rives du lac Témiscamingue pendant l'hiver 1799-1800. Cependant, il faut attendre l'année 1836 avant que des marchands de bois soient à nouveau à l'œuvre dans la région. Les frères McConnell dirigent alors de petits chantiers à la pointe Opémica<sup>10</sup>, du côté ontarien du lac, connue aujourd'hui sous le nom de McLaren's Bay. Dans les années 1840 et 1850, la Hudson's Bay Company exploite sporadiquement des chantiers forestiers au lac Témiscamingue et dans le secteur du Grand lac Victoria<sup>11</sup>.

L'exploitation des forêts témiscamiennes débute sur une base régulière dans les années 1860. En 1863, on retrouve cinq chantiers forestiers autour du lac Témiscamingue. Cette année-là, un entrepreneur forestier, Charles George Meech, passe l'hiver à Opémican avec son épouse, où ils établissent un centre d'approvisionnement de leurs chantiers du lac

Kipawa<sup>12</sup>. Dix ans plus tard, Olivier Latour met en exploitation un premier moulin à scie dans la région du lac Témiscamingue; il est situé au nord de la décharge de la rivière Kipawa. À ce moulin Latour, on fabrique des rames servant à faciliter le flottage des radeaux de bois. Ces marchands de bois proviennent de la région de l'Outaouais où ils travaillent également. Pour accéder aux forêts du Témiscamingue, ils remontent la rivière des Outaouais avec leurs équipes de bûcherons et de draveurs.

Au début des années 1870, l'exploitation forestière prend de l'ampleur dans la région du Témiscamingue. La reprise du secteur du bois équarri et l'épuisement des forêts de pin de l'Outaouais inférieur entraînent l'intensification de l'exploitation forestière au Témiscamingue. En 1874, les compagnies Booth, Gillies, McLaughlin et Eddy exploitent des chantiers forestiers autour du lac Kipawa. En 1885, une quinzaine de marchands de bois gèrent 40 chantiers qui emploient 2000 bûcherons-voyageurs autour des lacs Témiscamingue, Kipawa, Des-Quinze et Simard et le long des rivières Montréal et Blanche<sup>13</sup>. La majeure partie de ces activités se concentrent autour du lac Kipawa où le père Mourier recense, lors de ses missions des chantiers, en 1885, 16 marchands de bois, 36 chantiers forestiers employant 1459 bûcherons. En 1887, Mourier dénombre dans ce même secteur 10 marchands de bois, 34 chantiers et 1344 bûcherons<sup>14</sup>. En 1900, les entrepreneurs embauchent 5000 hommes, qui utilisent 2000 chevaux<sup>15</sup>.

Également, les marchands de bois mettent en exploitation des moulins à scie à l'embouchure ou à proximité des rapides des rivières. À la fin des années 1880, il y a neuf scieries en activité<sup>16</sup>. Olivier Latour en possède deux, l'une à proximité de l'embouchure de la rivière Kipawa, l'autre au rapide des Érables. En 1885, il vend cette dernière à M. Lewis. En 1887, Ezra Butler Eddy achète celle de la rivière Kipawa. En 1884, Allan Grant en met une en activité à la Tête-du-Lac. M. Bronson en possède une au rapide La Cave. On en retrouve trois autres à la tête de la rivière Bashing, propriétés d'Eddy, Edwards et Hurdmann. François-Xavier Coursol construit une scierie à Ville-Marie en 1887. Il s'agit de petites scieries fonctionnant sur une base saisonnière. Alex Lumsden en construit une, en 1888, sur le ruisseau Gordon. Cette dernière se démarque des autres par

son importance et ses retombées sur la région. Elle mérite qu'on s'arrête à son histoire.

#### *La transformation du bois et la scierie Lumsden*

Le démarrage de cette grosse scierie entraînera la formation d'un petit centre industriel, nommé le Lumsden's Mill, situé près de l'actuelle halte routière à l'entrée nord de la ville de Témiscaming. Il devient le troisième hameau de ce secteur. Il s'ajoute au Long-Sault, situé près de l'actuelle usine de Tembec, qui compte une dizaine de familles canadiennes-françaises<sup>17</sup>, des bûcherons, des draveurs et des employés de la Société de colonisation du lac Témiscamingue<sup>18</sup>. Il y a aussi le hameau du Gordon Creek, formé de maisons en bois rond qui s'élèvent le long du ruisseau en face de la gare, à Témiscaming. Il regroupe principalement des hommes travaillant aux opérations du flottage du bois sur le ruisseau Gordon<sup>19</sup>.

Le ruisseau Gordon est en fait artificiel, ayant été construit à l'initiative de marchands de bois afin de créer un second débouché du lac Kipawa vers le lac Témiscamingue. Auparavant, les arbres coupés dans le secteur du lac Kipawa devaient suivre la rivière Kipawa avant d'arriver au lac Témiscamingue, près de Laniel, et, de là, redescendre vers le sud. Trois marchands de bois décident alors de raccourcir ce trajet. En 1883, Alex Lumsden, J.-R. Booth et Alex Gordon mettent sur pied la Gordon Creek Improvement Company dont le mandat consiste à faciliter le flottage du bois sur le lac Kipawa. Cette compagnie entreprend, entre autres travaux, de relier les quatre petits lacs qui s'échelonnent entre le lac Kipawa et le lac Témiscamingue, pour former un ruisseau artificiel que l'on baptise du nom de ruisseau Gordon<sup>20</sup>.

Alex Lumsden profite du pouvoir hydraulique de ce nouveau ruisseau et érige, en 1888, une scierie à proximité de ses rapides ainsi qu'un petit village forestier, qui portera le nom de Lumsden's Mill. Il se démarque des autres exploitants forestiers qui, eux, exportent leurs pièces de bois vers leurs moulins à scie de l'Outaouais ou encore vers le port de Québec. Alex Lumsden devient rapidement une figure importante dans le secteur forestier au Témiscamingue, élargissant ses activités au transport du bois sur le lac Témiscamingue. À cette fin, il fonde une compagnie de



Logement multifamilial à Lumsden's Mill. [PH 23-4-22, Source: Municipalité de Témiscaming].

navigation pour les passagers et les marchandises lorsque débute la colonisation de la région.

Les travaux de construction du moulin et des bâtiments du Lumsden's Mill débutent à l'automne 1888. Lumsden fait également construire une petite centrale hydroélectrique pour alimenter ce moulin. Le moulin à scie Lumsden entre en production l'année suivante. Environ 100 hommes travaillent au moulin, dont la capacité de production est de 71 000 m<sup>3</sup> annuellement<sup>21</sup>. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le hameau Lumsden's Mill compte environ 30 bâtiments. On y retrouve un magasin général, une boutique de forge, une fabrique de bateaux, une boulangerie et des maisons que Lumsden loue à ses employés à 5 \$ par mois, en plus de leur fournir gratuitement le bois de chauffage. Il habite le second étage du magasin général. Également, une école et un bureau de poste desservent les habitants de ce hameau et ceux de Gordon Creek et du Long-Sault. En 1900, Lumsden se porte acquéreur de l'hôtel construit par David Fleury, en 1885. Détruit par un incendie, Lumsden le reconstruit et le nomme



Bellevue House, qui deviendra plus tard le White Oaks Inn. Un chemin relie cet hôtel à la scierie ; il s'agit du futur tracé du chemin Kipawa.

En 1904, après la mort d'Alex Lumsden, son fils John hérite de toute sa fortune et poursuit les opérations des entreprises mises sur pied par son père<sup>22</sup>. Au début des années 1910, averti de l'intention de la Riordon Pulp & Paper Co. Ltd de construire un moulin de pâtes à papier sur le site du Lumsden's Mill et du Long-Sault, il se porte acquéreur de la majorité des terrains du canton Gendreau. Il les revend en mars 1918 à la Riordon, ainsi que toutes les installations et bâtiments du Lumsden's Mill<sup>23</sup>. La Riordon mettra alors fin aux opérations du moulin à scie et fera démolir les bâtiments pour y ériger sa propre ville.

Mis à part les industriels et les entrepreneurs, d'autres individus s'avèrent essentiels à la bonne marche des activités forestières, les bûcherons et les draveurs.

#### **Le travail dans les chantiers et sur la drave à l'époque du bois équarri et scié, 1840-1917**

Avant la colonisation du Témiscamingue, les marchands de bois recrutent leurs équipes de travailleurs forestiers dans leur région. C'est l'époque des « bûcherons-voyageurs ». Ils arrivent dans la région au début de l'automne et la plupart redescendent chez eux, le printemps venu, sur une cage de bois, devenant ainsi draveurs. Plusieurs d'entre eux décideront de s'établir sur une terre agricole, au début des années 1890. À la suite de la colonisation du Témiscamingue, les marchands de bois vont embaucher davantage de gens de la région, pour travailler dans les chantiers, tout en continuant d'embaucher des « voyageurs ».

#### *L'époque des « bûcherons-voyageurs »*

Dans les chantiers du XIX<sup>e</sup> siècle, catholiques et protestants se côtoient et sont en nombre à peu près égal. Ils proviennent des régions du Québec, en particulier de l'Outaouais, mais aussi du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie, d'Ottawa et de Mattawa, en Ontario, et même de Carleton Place, au Nouveau-Brunswick. Plusieurs nationalités composent les chantiers dont des Irlandais, des Écossais, des Canadiens et des Amérindiens<sup>24</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on retrouve trois catégories de chantiers forestiers : les petits comptent de 5 à 39 hommes, les moyens de 40 à 79 hommes et les gros, 80 hommes et plus. Règle générale, les marchands de bois en confient la gestion à un contremaître. Mais il existe aussi un système de sous-traitance pour l'exploitation de certaines concessions forestières, principalement celles déjà exploitées, trop éloignées ou trop pauvres en matière ligneuse<sup>25</sup>.

Les entrepreneurs embauchent les bûcherons, aux mois d'août et septembre, et tous ensemble, ils prennent la direction des forêts témiscamiennes, emportant avec eux outils de travail et vivres pour l'hiver. Leur première tâche est de construire le chantier forestier qui consiste en quelques bâtiments : dortoirs, cafétéria, bureau du gérant et écurie. Il y a aussi un entrepôt où sont conservées nourriture et marchandises diverses. Plusieurs d'entre eux possèdent également des fermes, situées à proximité de leurs campements forestiers. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les chantiers sont généralement construits en bois équarri. Un poêle à bois s'élève au milieu du chantier, réchauffant les bûcherons qui s'entassent sur les lits faits de bois écorcé et de branches de sapin en guise de matelas.

#### *L'équipe de travail dans un chantier*

L'équipe d'un chantier de billots se compose de plusieurs types d'emplois. Il y a le contremaître qui dirige l'ensemble des travaux et voit à l'approvisionnement en vivres et matériel. À lui s'ajoutent les employés de bureau du chantier : le mesureur de bois, l'inspecteur et le commis. L'équipe de soutien se compose du cuisinier et de son aide de camp, communément appelé « showboy », déformation de l'anglais *chore boy* ; du « portageur » qui se rend au dépôt pour l'approvisionnement ; du forgeron ; et de l'ouvrier qui répare les traîneaux et autres objets. Dans un chantier de billots, l'équipe d'abattage comprend les bûcherons qui abattent les pins et coupent les billots ; les « pileurs » qui les mettent en piles ; les chargeurs qui mettent ces billots sur des traîneaux ; les charretiers qui les transportent jusqu'au bord du lac ou de la rivière ; et les déchargeurs qui vident les traîneaux et entassent les billots sur la glace. Dans les chantiers de bois équarri, l'équipe de travail comprend, en plus de ceux-ci, les « piqueurs »



Chargeur à ligne au camp d'Alphonse Fournier, dans le secteur de Laniel. [PH 19-7-9].

qui abattent les arbres; les «ligneurs» qui dégrossissent les arbres; puis les «équarrisseurs» qui terminent l'ouvrage<sup>26</sup>.

Les hommes travaillent d'une noirceur à l'autre, devant se lever tôt pour déjeuner et ensuite gagner à pied, avec leur équipement et leur dîner, les zones d'abattage qui, graduellement, se situent de plus en plus loin du campement. Les bûcherons se servent d'un godendard pour couper le pin et d'une hache pour l'équarrir. À la fin de la journée, ils reviennent au campement, le soir à la brunante.

La coupe des arbres débute aussitôt le campement terminé et se poursuit jusqu'à la fin de décembre. Les pièces de bois équarri ou les billots sont tirés par des chevaux jusqu'au chemin projeté. En janvier, s'il y a assez de neige, des hommes construisent des chemins qui vont des zones de coupe jusqu'à la rivière ou le lac le plus près. Débute alors le transport des pièces de bois avec des traîneaux doubles (communément appelés «sleighs») tirés par des chevaux jusqu'au lac ou rivière où ils sont empilés. Ils y demeurent jusqu'à la fonte des glaces. Au printemps, commence la saison de la drave.

*La descente sur un radeau de bois*

Les marchands de bois profitent de la configuration du bassin hydrographique pour transporter leur bois des zones d'abattage. Lorsque le printemps arrive, la débâcle entraîne avec elle des centaines de pièces de bois, coupées pendant l'hiver. Cette opération de transport du bois ne se fait cependant pas d'elle-même et des hommes doivent intervenir pour la contrôler.

En 1806, Philemon Wright, un des plus importants marchands de bois canadiens, introduit sur la rivière des Outaouais une technique utilisée sur d'autres rivières pour transporter par voie d'eau ces énormes pièces de bois équarri, les radeaux de bois formés d'une série de cages de bois. Rapidement, les autres marchands de la région vont adopter cette méthode. Une cage de bois comprend 20 pièces de bois retenues ensemble par deux gros morceaux de bois. Une telle cage pèse 40 tonnes. Ces cages flottent sur les différentes rivières, Des-Quinze, Blanche, Kipawa, Montréal et Gordon, jusqu'au lac Témiscamingue. Là, elles sont regroupées l'une à la suite de l'autre, pour former un radeau de bois. En moyenne, un radeau de bois regroupe 72 cages et contient 1440 pièces de bois équarri, quoiqu'il ne soit pas rare de voir, en provenance du Témiscamingue, des radeaux de 80 à 100 cages, contenant jusqu'à 2000 pièces de bois équarri. Les radeaux se déplacent également à l'aide de rames ou d'une voile, dirigés par une équipe de 22 draveurs. Cet équipage se compose, outre des draveurs, d'un cuisinier et de ses aides, et ils demeurent dans des tentes de toile montées sur le radeau<sup>27</sup>. Il s'agit de « voyageurs » dont le contrat d'embauche stipule qu'ils doivent conduire les radeaux de bois jusqu'à Québec<sup>28</sup>. Dans les années 1890, les compagnies embauchent également des Algonquins de la région, à titre de draveurs, pour descendre les radeaux de bois<sup>29</sup>.

Les rapides et les chutes constituent des obstacles naturels qui se dressent sur la route des radeaux de bois. Pour franchir les rapides sur une rivière, les draveurs démontent le radeau de bois et y dirigent une à une les cages de bois et les remontent ensuite en eau calme. Les chutes de la rivière des Outaouais, comme celles de la Chaudière — qui ont une déclivité de 12 mètres —, posent des problèmes fort différents aux

draveurs. Ils doivent démonter toutes les cages et y faire descendre une à une les pièces de bois. Puis, il leur faut plusieurs semaines pour récupérer tout le bois et assembler à nouveau les cages et les radeaux. La construction d'un glissoir permettra d'éviter ce fastidieux travail, en plus de réduire, de moitié, le temps nécessaire à un radeau de bois pour franchir la distance du lac Témiscamingue au port de Québec. Cette innovation revient à Ruggles Wright, le fils de Philemon, qui construit le premier glissoir en 1829<sup>30</sup>.

À compter de 1895, les frères McLaren commencent à faire flotter le bois en bille libre sur les rivières et le lac Témiscamingue<sup>31</sup>, ce qui marque le début d'une nouvelle époque dans l'histoire du flottage du bois dans la région. Cette méthode gagne en popularité auprès des marchands de bois, à l'œuvre dans la région, d'autant plus que la production du bois équarri diminue considérablement. C'est en 1906 que le dernier radeau de bois est expédié des forêts du Témiscamingue.

#### *Les améliorations aux cours d'eau*

Dès les débuts de la drave sur les rivières du Témiscamingue, les marchands rencontrent des obstacles, nuisant au flottage du bois. Ils doivent effectuer des travaux d'amélioration sur les rivières afin de surmonter ces obstacles et faciliter le flottage du bois. Le 4 décembre 1866, les marchands de bois, intéressés au flottage sur la rivière des Outaouais, fondent la Upper Ottawa Improvement Co, mieux connue sous le sigle incomplet ICO. Ses principales tâches consistent à régulariser le flottage du bois pendant la saison, à livrer le bois aux moulins des compagnies, à aménager les chutes et les rapides des rivières et à fixer les coûts de transport du bois sur le parcours. Son territoire original couvre une zone qui s'étend de la ville d'Ottawa aux rapides des Joachims, sur la rivière des Outaouais. En 1888, il est élargi au lac Témiscamingue, jusqu'à la rivière Des-Quinze<sup>32</sup>.

Dans la région, les premiers travaux d'amélioration des cours d'eau s'effectuent sur les rivières du bassin du lac Kipawa. Vers 1882, Charles Smith, un entrepreneur, érige une digue de bois près de l'actuel village de Laniel, où le lac Kipawa forme la rivière Kipawa. Quelques années plus



Draveurs près d'un rapide sur une rivière. [PH 25-4-10].

tard, la Gordon Creek Improvement C<sup>o</sup> achète cette digue et la remplace par une autre construite en pierre. Elle construit notamment le ruisseau Gordon, comme nous l'avons vu auparavant. Le gouvernement fédéral investit lui aussi dans l'amélioration et la régularisation des cours d'eau. En 1884-1885, il octroie de l'argent pour la réalisation de travaux sur la rivière des Outaouais, entre Mattawa et Témiscaming. La rivière Des-Quinze cause sa part de maux de tête aux marchands qui y font flotter leur bois, notamment en raison des 15 rapides qui parsèment son parcours, et desquels elle tient son nom. Par exemple, lors de la saison 1886, l'équipe de draveurs de John Thompson rapporte qu'elle a perdu beaucoup de bois équarri lors de la descente d'un radeau de bois dans les rapides et dans les autres obstacles de cette rivière<sup>33</sup>. En 1886, 1887 et 1888, le ministère des Travaux publics du Canada alloue des subventions à un entrepreneur privé pour qu'il améliore le parcours de la rivière Des-Quinze, afin de faciliter le passage des radeaux de bois. Cette rivière est alors considérée comme étant la plus dangereuse et la plus difficile pour le flottage du bois, de tout le réseau hydrographique de l'Outaouais

supérieur. Un entrepreneur effectue ces travaux qui consistent à dynamiter les rapides et les obstacles. James McDonald obtient un contrat de cet entrepreneur et il dirige une équipe de 16 travailleurs, dont la moitié sont des Algonquins<sup>34</sup>.

#### *La ICO et l'organisation du flottage du bois*

Jusqu'en 1904, la ICO donne à Alex Lumsden le contrat du flottage du bois, sur la partie s'étendant des rapides des Joachims jusqu'à la rivière Des-Quinze<sup>35</sup>. Lumsden établit alors un réseau de drave, sur le lac Témiscamingue. En septembre 1888, il se porte acquéreur du site Opémican et de ses bâtiments, qui servent alors d'auberge. Il fait de ce site le centre d'opération du flottage du bois sur le lac Témiscamingue. On y retrouve des ateliers pour les forgerons, les menuisiers et les mécaniciens; des entrepôts et des hangars divers; des bureaux, des dortoirs, une cuisine et une salle à manger pour l'équipe de draveurs qui y demeure. Dans ce lieu, les bateaux sont radoubés et entreposés pendant l'hiver<sup>36</sup>.

À la même époque, Lumsden construit un second camp, à la tête du lac Témiscamingue, appelé Quinze Boom, mais connu dans la région sous le nom de La Gap. Il y place une équipe d'hommes chargés de recueillir et d'assembler les billots qui arrivent des rivières Blanche, la Loure et Des-Quinze. Le bois flotte librement sur les petites rivières, transporté par la crue des eaux printanière ou encore par le courant, pendant l'été, jusqu'au lac Témiscamingue où il est arrêté par des estacades<sup>37</sup> placées à l'embouchure de ces rivières. Les draveurs de La Gap regroupent les billots selon leur propriétaire et les livrent à leurs différents moulins, la plupart étant situés à l'extérieur de la région.

Pour effectuer le transport des billots, Lumsden achète et fait construire des bateaux à vapeur qui servent également au transport des colons et des marchandises, sur le lac Témiscamingue. À son apogée, la Lumsden Steamboat Line Ltd compte jusqu'à 16 bateaux à vapeur<sup>38</sup>. Le premier bateau qu'elle met en service sur le lac Témiscamingue est *L'Argo* qui entreprend ses activités au printemps 1883. Il se joint au *Mattawan*, propriété d'Olivier Latour et mis en service l'année précédente, pour le transport du bois, des marchandises et des passagers. *L'Argo* transporte le

bois de la tête du lac au moulin à scie Lumsden, situé au pied du lac Témiscamingue. Les autres bateaux les plus connus de la Lumsden Steamboat Line Ltd sont le *Jubilee*, le *Dora*, le *Silverland*, le *Météor* et le *Temiskaming*.

À la suite de la mort de Lumsden, le 2 juin 1904, son fils John vend à la ICO ses deux camps de draveurs du lac Témiscamingue et ses bateaux de drave<sup>39</sup>. Il demeure toutefois propriétaire des bateaux de transport des passagers et de la marchandise, dont le *Météor* et le *Temiskaming*. C'est ainsi que la ICO devient propriétaire du site et des bâtiments de La Gap, et se charge, à compter de cette date, de l'ensemble des opérations du flottage du bois sur le lac Témiscamingue.

Jusque dans les années 1910, les activités du flottage du bois se font sur une base relativement modeste dans la région. Les draveurs proviennent de l'extérieur du Témiscamingue, dont plusieurs de Fort-Coulonge et de l'Outaouais, où la Upper Ottawa Improvement Co a ses bureaux.

Les années 1910 marquent également d'importants changements dans le secteur forestier, notamment la transition du secteur du bois d'œuvre vers celui des pâtes et papiers, comme nous le soulignons auparavant.

#### **La dominance du secteur de pâtes à papier, 1917-1950**

Plusieurs facteurs expliquent le développement du secteur des pâtes et papiers au Québec. Il y a des facteurs technologiques, comme l'introduction en 1880 de la machine à papier Fourdrinier qui permet la fabrication continue, et des facteurs économiques dont l'épuisement des réserves forestières du nord-est des États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'augmentation de la demande en papier des Américains<sup>40</sup>. Si certaines compagnies établissent leurs moulins au Québec et au Canada, d'autres exportent le bois à papier à l'état brut aux États-Unis. En 1908, 73% du bois à pâte coupé au Québec prend la route des États-Unis pour y être transformé<sup>41</sup>. Pour favoriser la transformation sur place, trois gouvernements provinciaux, dont celui du Québec, en 1910, décident d'intervenir en imposant un embargo sur l'exportation du bois à pâte à l'état brut. Cette mesure favorisera finalement le déplacement vers l'Est du Canada de l'industrie des pâtes et papiers<sup>42</sup>. Ainsi, ce secteur, qui occupait le neuvième rang, en



1900, dans l'ensemble de la production industrielle du Québec avec 3,8 % de la valeur brute de la production québécoise, se classe au 2<sup>e</sup> rang, en 1922, avec 12 % du total<sup>43</sup>.

Toutefois, l'essor du secteur des pâtes et papiers constitue une des causes du déclin du secteur du bois scié, dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Les compagnies papetières achètent les concessions forestières des entreprises de sciage, bloquant ainsi les sources d'approvisionnement en matière ligneuse des industriels intéressés par le bois d'œuvre. À la même époque, les producteurs québécois de bois scié perdent leurs deux principaux marchés, celui de l'Angleterre, lors de la Première Guerre mondiale, et celui des États-Unis aux mains des entrepreneurs de la Colombie-Britannique, à la suite de l'ouverture du canal de Panama en 1917<sup>44</sup>. Le commerce du bois brut et semi-ouvré régresse considérablement de 1918 à 1938, régression causée par les crises de 1921 et 1929, tandis que la Deuxième Guerre mondiale amène la reprise de ce secteur<sup>45</sup>.

L'implantation de l'industrie des pâtes et papiers au Québec se fait en deux temps et répond à deux conjonctures différentes. Durant la première phase (1918-1921), les entreprises s'établissent à proximité de la ressource ligneuse, dans les régions où les forêts d'épinettes n'ont pas été exploitées. Il s'avère alors plus économique de transformer sur place la matière première et d'expédier le produit semi-fini, puisqu'il faut environ 2,5 tonnes métriques de bois pour fabriquer une tonne métrique de papier. À compter de 1924, devant la surproduction de cette industrie, une guerre des prix du papier s'enclenche entre les compagnies productrices, désireuses d'augmenter leur part du marché<sup>46</sup>. Cela va entraîner une nouvelle vague d'investissements, chaque compagnie désirant profiter de la nouvelle technologie pour réduire ses coûts de production. Les industriels favorisent alors les sites situés à proximité d'un port de mer pour la construction ou l'agrandissement des moulins de papier, puisqu'ils diminuent ainsi considérablement les frais de transport, ce qui leur permet de rester compétitifs<sup>47</sup>.

En 1917, une compagnie de l'Outaouais, la Riordon Pulp & Paper Co. Ltd, planifie de construire un moulin de pâte à papier au Témiscamingue. Elle achète alors toutes les concessions forestières des marchands de bois

d'œuvre, situées dans la partie nord de la région. Ce territoire débute à Fabre et s'étend jusqu'au nord des futures villes de Rouyn et de Noranda. La Riordon acquiert ainsi 6573 km<sup>2</sup> de concessions forestières<sup>48</sup>. Cette transaction marque la prédominance du secteur des pâtes et papiers sur celui du bois d'œuvre dans la région. Ce dernier ne s'efface pas complètement, puisque diverses compagnies exploitent encore leurs concessions forestières situées dans le sud du Témiscamingue; plusieurs usines de transformation seront construites dans les années 1940. Nous y reviendrons.

*La Riordon Pulp & Paper Co et le moulin Kipawa*

Le cas du moulin de pâte à papier construit au Témiscamingue permet d'illustrer les phases que connaît ce secteur au Québec et dans l'est du Canada. Dès le milieu des années 1910, la Riordon Pulp & Paper s'intéresse au potentiel de la région du Témiscamingue et de l'Outaouais supérieur pour la construction d'un nouveau moulin de pâte à papier. La richesse des forêts de ce secteur amène ses dirigeants à retenir le Témiscamingue comme lieu d'établissement de ce futur moulin<sup>49</sup>. À cette époque, la Riordon se spécialise dans la fabrication de pâte sulfite; elle possède deux moulins qui produisent quotidiennement 227 tonnes métriques de pâtes sulfite, dont l'un se situe à Hawkesbury, en Ontario<sup>50</sup>. Les ingénieurs de la Riordon explorent le potentiel de quelques sites dans la région pour finalement opter pour celui situé à proximité du Lumsden's Mill. Plusieurs facteurs motivent ce choix. Ce secteur compte de grandes réserves de bois à proximité, facilement transportable par voie d'eau jusqu'au moulin. Le site offre un bon potentiel énergétique et une centrale électrique y est déjà en activité. Le lac Kipawa, situé à proximité, constitue une source importante pour l'approvisionnement en eau potable de la ville et du moulin. Le Canadien Pacifique dessert déjà cet endroit et le site présente un grand potentiel aux yeux des ingénieurs et urbanistes de la Riordon<sup>51</sup>. À cette fin, la Riordon achète les installations du Lumsden's Mill ainsi que tous les terrains du canton Gendreau de John Lumsden<sup>52</sup>.

Lors de la conception de ce moulin, appelé Kipawa, les ingénieurs de la Riordon visitent les meilleurs moulins de pâte à papier en Europe et aux



Vue générale du moulin Kipawa de la Riordon, en octobre 1919. À l'avant-plan, le barrage et quelques maisons des habitants du Long-Sault. [Non classée].

États-Unis, en plus d'étudier les nouveaux procédés techniques. En 1916, la Riordon achète la machinerie et l'équipement, les plans et devis sont effectués en 1917 et la construction débute l'année suivante. Le coût total du projet du moulin Kipawa s'élève à 5,4 millions \$. La Riordon confie la gestion de ce moulin à une filiale du nom de Kipawa Fibre Co Ltd<sup>53</sup>.

Le moulin Kipawa produit de la pâte sulfite blanchie de haute qualité, dont la capacité maximale de production quotidienne est établie à 455 tonnes métriques. Il serait le premier moulin conçu uniquement pour la fabrication de pâte sulfite blanchie. La première section du moulin compte une capacité de production de 90 tonnes métriques par jour. Il commence sa production en 1918. La pâte à papier qu'on y produit porte le nom de Kipawa-Rayon et elle est écoulée aux États-Unis. Elle sert à fabriquer la rayonne, à faire des enduits ou plastiques et des films transparents de cellulose. Le volume de pâte Kipawa-Rayon produite à Témiscaming représente la moitié de la production mondiale de cellulose-rayonne<sup>54</sup>. En 1925, sa capacité de production atteint 136 tonnes par jour.

Parallèlement à la mise en chantier de son moulin en 1918, la Riordon entreprend la construction d'une ville pour loger ses travailleurs et leur famille; elle s'appellera Témiscaming. Il s'agit d'une ville de compagnie<sup>55</sup> où tout est organisé par celle-ci: la conception du plan d'urbanisme, la construction des maisons et des édifices publics, l'organisation des sports et loisirs, des systèmes d'éducation et de santé, ainsi que du conseil municipal, le maire et les conseillers étant nommés par la compagnie<sup>56</sup>. Le service urbain de la compagnie se trouve à la base de cette organisation<sup>57</sup>. Ainsi, dès l'automne 1918, la Riordon réalise un plan de développement domiciliaire et commercial. À cette fin, la Riordon retient les services de l'urbaniste Thomas Adams qui élabore un plan pour faire une cité-jardin du Nord<sup>58</sup>. L'urbaniste fait le tracé des rues de cette ville qui, selon les prévisions, ne dépassera jamais 10 000 habitants. La ville, construite à flanc de montagne, présente un plan général non symétrique, suivant les dénivellations du terrain. Une fois le plan d'urbanisme complété, la Riordon entreprend la construction des maisons dont on retrouve quatre types différents: un pour les cadres et les dirigeants, un deuxième pour la main-d'œuvre qualifiée, un troisième pour les assistants et un dernier pour la main-d'œuvre non spécialisée. Au printemps de 1920, la Riordon dispose de 54 maisons à sa nouvelle ville de Témiscaming<sup>59</sup>.

La compagnie investit également dans la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique pour alimenter en électricité le moulin de pâte à papier et les résidences de Témiscaming. Ayant acquis la centrale hydroélectrique du Lumsden's Mill, elle décide de moderniser ces installations qui ne répondent pas à ses besoins. Elle remplace le vieux barrage en bois par un barrage en ciment qui peut emmagasiner suffisamment d'eau pour produire entre 22 000 et 30 000 kilowatts. Cette centrale entre en production en 1919.

Suite à la récession d'après-guerre, la Riordon Pulp & Paper C<sup>o</sup> entreprend en 1920 une ambitieuse fusion, regroupant les intérêts de trois autres compagnies forestières de l'Outaouais: la W. C. Edwards and C<sup>o</sup> Ltd, la Gilmour and C<sup>o</sup> Ltd et la Ticonderoga Pulp & Paper C<sup>o</sup>, en plus de la Kipawa C<sup>o</sup>. La brève crise économique de 1921 emporte la nouvelle société qui, fortement capitalisée, ne peut honorer ses paiements d'inté-

rêts obligatoires à la suite d'une importante baisse des prix<sup>60</sup>. Un groupe d'obligataires gère la société pendant quelques années et, ne réussissant pas à en redresser la situation financière, il la met en vente. Le 15 avril 1925, la Canadian International Paper Company (CIP) se porte acquéreur de tous les actifs de la Riordon C<sup>o</sup> Ltd de l'Outaouais et du Témiscamingue<sup>61</sup>, y compris ses installations électriques, qu'elle revend l'année suivante à la Gatineau Power Company<sup>62</sup>. C'est ainsi que l'International Paper C<sup>o</sup>, par le biais de sa filiale canadienne, s'implante au Québec et en Ontario. Parallèlement, elle achète d'autres moulins de pâtes et papiers au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve<sup>63</sup>.

#### *La Canadian International Paper C<sup>o</sup> et la ville de Témiscaming*

La CIP poursuit les opérations du moulin Kipawa dans un contexte économique difficile. La guerre des prix du papier, qu'elle a elle-même lancée en 1924, se poursuit toujours. En 1925, le secteur des pâtes et papiers au Québec et au Canada fonctionne à plein rendement. Les industriels se livrent une lutte sans merci visant à augmenter leurs parts du marché. Ils investissent considérablement d'argent pour moderniser et agrandir leurs moulins, afin de diminuer leurs coûts de production. Par contre, les clients ne peuvent absorber toute cette production, ce qui amène, dès 1927, une surproduction dans le secteur des pâtes et papiers. Malgré le difficile contexte économique, la CIP réalise des projets d'investissements. En 1927, elle fait construire de nouvelles résidences, en plus d'effectuer des travaux de rénovation et de terrassement pour l'ensemble des maisons de la ville de Témiscaming<sup>64</sup>. Elle projette également de construire un second moulin de pâtes à papier au Témiscamingue et, à cette fin, elle achète en 1928 une vaste étendue de terrain à Notre-Dame-du-Nord<sup>65</sup>. Ce projet ne se réalisera pas, la CIP préférant investir dans l'agrandissement de son moulin de papier de Trois-Rivières, comme le dicte la stratégie d'investissement en vigueur à cette époque.

En 1929, la Crise économique éclate. Plusieurs compagnies déclarent alors faillite et d'autres diminuent leur production et leurs activités forestières. Pendant ce temps, le moulin Kipawa de la CIP fonctionne au ralenti jusqu'à la crise de 1929, ce qui a pour effet de réduire de beaucoup

le travail en forêt. Au début des années 1930, la CIP est la seule compagnie forestière active au Témiscamingue, mis à part Booth Lumber, qui ouvre sporadiquement ses chantiers de 1931 à 1933. Le moulin de Témiscaming fonctionne au ralenti durant toute la décennie 1930, alternant entre des périodes de production et de fermeture. Ce n'est qu'en 1942 que le moulin produira à 100 % de sa capacité<sup>66</sup>.

*La reprise du secteur du bois d'œuvre*

Malgré la dominance du secteur des pâtes et papier depuis la fin des années 1910, des marchands de bois d'œuvre exploitent leurs concessions forestières dans la partie sud du Témiscamingue. Après avoir cessé sporadiquement leurs opérations forestières au début des années 1930, ils reprennent leurs activités à compter de 1936. Cette année-là, J.-R. Booth, Consolidated Paper Corporation, Lumsden Estate, James B. Klock, McLaghlin Brothers, J.-J. McFadden, Howard Smith Paper Mills, Temiskaming Pulp & Paper Co et Canadian Pacific Railway dirigent des chantiers forestiers au Témiscamingue<sup>67</sup>. Parmi ce groupe, J. R. Booth possède les plus grandes étendues de territoire forestier avec 2603 km<sup>2</sup>. Par contre, aucune d'elles ne possède alors d'usine de transformation au Témiscamingue.

À cette époque, la plupart des villages témiscamiens comptent une petite scierie, dont la production est davantage orientée en fonction du marché local de la construction domiciliaire. Ainsi, en 1934, le Témiscamingue compte 21 petites scieries et, cinq ans plus tard, on en dénombre 31<sup>68</sup>. Ces petites scieries constituent souvent la seule source d'emploi pour les gens de la localité où elles s'élèvent<sup>69</sup>. Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, en 1939, aura notamment pour effet de relancer le secteur du bois d'œuvre au Québec. C'est dans ce mouvement que des grosses scieries seront construites au Témiscamingue.

En 1941, J.-R. Booth Limited entreprend la construction d'une scierie et d'un village nommé Tee Lake, situé à environ sept kilomètres à l'est de la ville de Témiscaming. Les travaux sont inscrits comme nécessaires pour poursuivre l'effort de guerre du Canada afin de fournir du bois d'œuvre aux Alliés. Le moulin entre en production en novembre 1942. Outre le

moulin, Tee Lake compte une série de maisons pouvant loger 250 personnes. Lors de l'entrée en opération du moulin, on évalue la production entre 100 000 et 125 000 pmp (pieds mesure de planche) par quart de travail, pour une moyenne annuelle de 20 millions de pmp. La compagnie utilise les essences de pin blanc, pin rouge et épinette. Le moulin offre de l'emploi à environ 200 hommes<sup>70</sup>.

Au printemps 1941, une autre scierie d'importance entre en production, celle de la Roger River Lumber à Angliers<sup>71</sup>. La Roger River Lumber possède des concessions forestières, au nord du lac Des-Quinze. Elle recourt à des sous-traitants pour effectuer la récolte de pin, de cyprès, de bouleau et de bois à papier, que la Roger revend à la CIP. Une quinzaine de draveurs se chargent du transport du bois des chantiers jusqu'au moulin. La scierie est en activité de mai à octobre et fournit du travail à une quarantaine de personnes. Chaque année, le moulin produit de 50 000 à 60 000 pmp, en l'occurrence de la planche et du madrier vendus à l'extérieur de la région. La Roger est le plus gros employeur du secteur d'Angliers, recrutant sa main-d'œuvre chez les colons installés récemment dans le canton de Baby. En 1957, la Roger River Lumber ferme brusquement son moulin et cesse ses opérations dans la région. À cette époque, l'industrie québécoise du bois de sciage connaît des difficultés sévères. La brève crise économique qui sévit alors au Québec en 1957<sup>72</sup> expliquerait cette décision.

Au milieu des années 1940, Henri Gagnon, entrepreneur forestier, et Paul-O. Goulet, marchand de bois, tous deux de Fabre, s'associent et construisent une scierie à Laniel. La scierie produit six mois par année et fournit de l'emploi à une quinzaine d'hommes demeurant à Laniel et à Fabre. Ils la dirigent environ trois ans et la vendent à la Consolidated Paper Company, en 1949<sup>73</sup>. La Consolidated possède également une grosse scierie à Pembroke. La Consol, comme les gens l'appellent, modernise son nouvel établissement de Laniel. Elle remplace les scies rondes par des scies à ruban. L'ajout de cette nouvelle machinerie permet d'augmenter la production de 20 000 à 42 000 pmp. Mais, la présence de la Consolidated à Laniel sera de courte durée: en 1952, elle ferme son moulin à la suite de la syndicalisation de ses employés. Pendant deux saisons,

elle continue à flotter son bois sur le lac Témiscamingue, jusqu'à son moulin de Pembroke<sup>74</sup>.

En 1952, Paradis & Sons Ltd achète le terrain et les installations de la CIP à la baie Gillies. Elle y érige une scierie qui emploie jusqu'à 100 hommes. La scierie de Paradis & Sons Ltd demeure en production jusque dans les années 1960.

Par ailleurs, la transition vers le secteur des pâtes et papiers entraîne de nombreux changements quant au travail en forêt et de l'organisation du flottage du bois, comme le relate la prochaine section.

#### **Le travail dans les chantiers et dans les camps de drave, 1917-1950**

Les bûcherons de la Riordon s'attaquent désormais aux forêts d'épinette, essence jusqu'alors ignorée par les marchands de bois d'œuvre. Les zones de coupe des chantiers de bois de papier se situent au nord du Témiscamingue, là où abondent les épinettes. Au début des années 1920, les bûcherons de la Riordon sont à l'œuvre dans le secteur de Rouyn et de Noranda, puis ils se déplacent graduellement vers l'est pour atteindre les sources de la rivière des Outaouais supérieur dans les années 1940. Les méthodes d'abattage des arbres dans les chantiers d'épinette diffèrent de celles des chantiers de billots. Les hommes travaillent en équipe de trois ou quatre personnes: deux bûcherons, un charretier et dans certains cas, un «rouleur» s'ajoute, celui qui empile les billots près des chemins. Les bûcherons utilisent un nouvel outil pour couper les épinettes, le «buck-saw», cette petite scie à lame amovible<sup>75</sup>.

Pendant ces années, les compagnies de bois d'œuvre sont toujours en activité dans les secteurs du lac Kipawa et de la rivière Montréal, embauchant des bûcherons de diverses localités.

#### *Les «jobbers» prennent en charge les chantiers*

À compter de 1922, la gestion des chantiers forestiers change considérablement. La Riordon confie alors l'ensemble des activités de récolte forestière à des sous-traitants forestiers, communément appelés les «jobbers». Ce recours à la sous-traitance procure des gains de productivité à plusieurs niveaux pour la compagnie papetière et la décharge jusqu'à un





Les camps forestiers du sous-traitant Henri Gagnon, dans le secteur de Laniel. (PH 23-4-37, Source : Estelle Trudel).

certain point des imprévus qui peuvent survenir au cours de la saison d'abattage, au profit du sous-traitant<sup>76</sup>. Plusieurs Témiscamiens se lanceront dans ce secteur d'activité.

La compagnie détermine la quantité et l'emplacement du lot à bûcher à contrat sur ses concessions forestières. Les deux parties explorent ensemble le terrain et négocient ensuite le prix. Le contrat de coupe comprend le prix du bois à la corde, au billot ou au pied linéaire, devant être livré à un endroit précis, en général près d'une rivière. Le « jobber » fixe également le salaire minimum à être payé aux bûcherons et se charge de la construction de ses camps et du réseau de chemin forestier sur son territoire<sup>77</sup>. Par ailleurs, la coupe du bois s'avère une activité très risquée, soumise aux aléas du climat. S'il tombe trop de neige ou pas assez, cela risque de compromettre la bonne marche des opérations. Les « jobbers » doivent obligatoirement respecter leurs contrats et livrer le bois au moulin, peu importe ce qui peut survenir, au risque de ne pas être payés et de faire faillite.

*La détérioration des conditions de travail dans les années 1920*

Après la Première Guerre mondiale, la conjoncture économique entraîne une vague de prospérité dans la région. Les bûcherons en profitent eux aussi et ils voient leur salaire passer de 75 \$ à 150 \$ par mois, en 1920-1921, comparativement à 26 \$ en 1900-1901. La crise économique de 1921 fait baisser subitement les salaires qui sont, en 1922-1923, la moitié de ceux payés deux ans auparavant. Une crise de surproduction dans le secteur des pâtes et papier éclate au début de 1928. Malgré la baisse de production du moulin de Témiscaming, la CIP poursuit ses coupes forestières en 1928 et en 1929. Au Témiscamingue, le taux d'emploi en forêt se maintient pendant cette période. Toutefois, les effets de la crise se feront bientôt sentir dans les forêts témiscamiennes.

En 1928, à la suite d'une initiative des compagnies forestières, les « jobbers » introduisent la rémunération à la pièce pour les bûcherons. Ils tentent, de cette façon, de résoudre les principaux problèmes que connaît l'industrie et les problèmes rencontrés dans les chantiers, en particulier la baisse de productivité, la grande mobilité de la main-d'œuvre et la pénurie de travailleurs spécialisés<sup>78</sup>. Par contre, ce système est peu rentable pour la majorité puisque seuls les excellents bûcherons tirent profit de ce mode de rémunération. Ainsi, en 1932, un bûcheron payé au rendement reçoit le salaire brut de 32,50 \$ par mois, et en soustrayant sa pension (15 \$ par mois), l'outillage (1 \$) et la « van » (3 \$), il lui reste 13,50 \$ nets, par mois. Le bûcheron payé au mois reçoit 26 \$ brut, moins l'outillage et la « van » — il ne paie pas pension —, son salaire net se situe à 22 \$ par mois<sup>79</sup>.

La situation se dégrade continuellement et, lorsque la crise de 1929 éclate, les salaires des bûcherons se chiffrent à 1 \$ et moins par jour et leurs conditions de travail en forêt se détériorent également. Les bûcherons se plaignent de la mauvaise qualité de la nourriture et des conditions de logement dans les chantiers, sans parler des conditions de travail. Au début des années 1930, le surplus de main-d'œuvre dans les forêts se répercute sur les conditions de travail<sup>80</sup>. En plus de la baisse des salaires, les conditions de travail des bûcherons régressent également. Les hommes doivent désormais tirer à bout de bras des amoncellements de

20 à 25 billots du point d'abattage jusqu'au chemin, afin qu'ils soient ramassés par le charretier et ses chevaux. L'hygiène ne s'améliore pas dans les chantiers, il y a toujours autant de poux et certains sous-traitants offrent de la nourriture de mauvaise qualité.

#### *Le « strake » du Clérion*

Devant cette situation, une grève éclate en décembre 1933 dans les chantiers du secteur de la rivière Clérion, près de Rouyn<sup>61</sup>. Cette année-là, 700 bûcherons travaillent dans 17 chantiers de ce secteur. Les bûcherons canadiens-français appellent communément cette grève le « Strake » du Clérion, une déformation du mot anglais « strike ». Le mécontentement des bûcherons a été canalisé par des organisateurs syndicaux venus des chantiers du nord-est ontarien, que l'on disait d'allégeance communiste. Les bûcherons revendiquent un salaire mensuel de 35 \$ et un tarif de 3,5 ¢ le billot pour ceux qui travaillent à la pièce, l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène dans les chantiers et la signature d'un contrat de travail avec le sous-traitant.

Le mouvement de grève débute dans les chantiers du sous-traitant Raoul Turpin, et s'étend ensuite aux autres chantiers. Ayant ainsi fermé tous les chantiers, le groupe de grévistes se dirige vers Rouyn, où se situe le bureau de la CIP. Plusieurs bûcherons du Témiscamingue accompagnent les grévistes et d'autres retournent dans leur village. En réponse à ce mouvement, la CIP décide de rouvrir ses chantiers du Clérion et de Cléricky. En riposte, les bûcherons dressent un piquet de grève à Rouyn pour bloquer l'accès à la forêt aux sous-traitants forestiers et aux bûcherons désireux de retourner au travail. À quelques reprises, la CIP, par la police, demande aux grévistes de cesser leur piquetage, mais en vain. Finalement, les policiers brisent le piquet de grève avec des gaz lacrymogènes et à coups de bâtons. Ils procèdent également à l'arrestation de 77 grévistes, conduits à la prison de Ville-Marie. Tous sont acquittés, sauf les trois organisateurs soi-disant communistes, condamnés à un an de prison. Les autres retournent à Rouyn à pied, par un grand froid de décembre. Le travail dans les chantiers reprend à compter de janvier 1934, aux mêmes conditions qui prévalaient avant la grève. Cette

grève a toutefois des répercussions positives sur les salaires et les conditions de travail, dans les années suivantes. En 1935, le gouvernement provincial adopte une loi réglementant l'ensemble des opérations forestières : elle établit un salaire minimum, des normes d'hygiène relatives au logement et à la nourriture dans les chantiers et une mesure fixe pour les cordes de bois<sup>82</sup>. Une association des bûcherons voit le jour sous l'égide de l'Union catholique des cultivateurs.

Après 1935, Booth Lumber et la Consolidated Paper reprennent leurs opérations forestières dans le sud de la région. Les bûcherons de Fabre, en particulier, retournent à l'emploi de ces compagnies parce qu'ils préfèrent travailler dans les chantiers de bois d'œuvre. Ces équipes de bûcherons comptent sept hommes, tandis que, dans les chantiers d'épinette, chaque bûcheron travaille seul.

Le printemps venu, plusieurs hommes retournent sur leur ferme, tandis que d'autres décident de rester en forêt. Ils redescendent en même temps que les billots, en suivant le cours des rivières. La saison de drave commence alors.

#### *L'essor de la drave dans la région du Témiscamingue*

La saison de drave dure environ quatre mois par année. Elle commence vers la fin du mois de mai et se termine en septembre. Le coup d'envoi est donné avec la fonte des glaces sur les lacs et les rivières, entraînant les milliers de billots coupés pendant l'hiver. Le travail des draveurs débute alors : ils doivent s'assurer que les billots suivent le cours de la rivière et qu'ils ne s'échouent pas sur la grève, surtout avec la crue des eaux printanières, ou encore qu'ils ne forment pas d'embâcles dans les passages étroits et les rapides. Ils doivent alors remettre les billots à l'eau et défaire les embâcles, et ce, rapidement, parce que d'autres billots arriveront sous peu.

La mise en production du moulin de pâtes à papier de Témiscaming, en 1918, entraîne l'intensification des activités forestières et de flottage du bois. Le nombre de billots flottés, provenant du nord de la région, augmente considérablement, entraînant l'intensification des activités du camp de drave de La Gap. Devant la pénurie de travailleurs, la ICO se

tourne alors vers les habitants des villages témiscamiens pour combler ses besoins de main-d'œuvre. C'est ainsi que de nombreux Témiscamiens et Algonquins débutent à l'emploi de la ICO<sup>83</sup>.

La ICO fait construire et achète d'autres bateaux à vapeur pour répondre aux besoins grandissants du flottage du bois, sur le lac Témiscamingue. Sa flotte navale compte trois types de bateau : les gros remorqueurs, comme le *Lady Minto* et l'*Alexandra*, utilisés pour remorquer de grosses quantités de bois sur de longues distances ; les petits remorqueurs et les bateaux de ravitaillement comme l'*Alert*, le *Ella*, le *Wilda*, le *Lark* et le *Queen of Temagmi*, utilisés pour le ravitaillement, les opérations de récupération des billots perdus et le triage des billots ; ces bateaux naviguent en eaux peu profondes où les gros remorqueurs ne peuvent se rendre ; et finalement, les « alligators » ou les chalands, ces bateaux plats, longs d'une cinquantaine de pieds, employés pour la formation des estacades, comme le *Beaver*, le *Muskrat*, le *Seal*, le *Mink*, le *Sampson* et l'*Hercule*<sup>84</sup>. À la fin des années 1940, la ICO va mettre en service sur le lac Témiscamingue des bateaux beaucoup plus gros et plus puissants, comme le *P. J. Murer* et le *J. P. Fleck* qui peuvent transporter jusqu'à 300 000 billots. Ils font le trajet de l'Île du Chef à la baie Opémican et, de là, le remorqueur de la CIP, le *Wilda*, transporte les billots jusqu'au moulin de Témiscaming<sup>85</sup>.

#### *La Gap et le travail des draveurs*

Une fois les billots arrivés à la tête du lac Témiscamingue, le travail des hommes du camp de drave de La Gap commence. Ils doivent former les estacades pour les remorqueurs de bois. Dans le milieu des draveurs, cette opération s'appelle « boomer ». Au début du siècle, ce travail s'effectue à partir d'un bateau à rames, à bord duquel se trouvent six rameurs et deux hommes dans les bouts, dont le capitaine qui se tient à l'avant et donne ses directives. Par la suite, les chalands, qui sont des bateaux à vapeur, les remplacent. Les billots sont regroupés, puis tirés jusqu'à l'Île du Chef où ils sont attachés à des piliers de ciment, en attendant qu'un gros remorqueur vienne les prendre pour les amener jusqu'à Opémican. Une estacade consiste en une centaine de morceaux de bois équarri de 18 pouces



Groupe de draveurs dans des bateaux alligators et sur des chalands dortoirs.  
[Non classée].

sur 18 pouces et de 30 pieds de long, attachés entre eux avec une chaîne, et une fois le cercle fermé, il contient 100 000 billots. Un remorqueur comme le *Lady Minto* remorque trois estacades et met ainsi de trois à cinq jours pour se rendre de l'Île du Chef à la baie Opémican<sup>86</sup>.

Le remorqueur tire également trois chalands, un comprenant la cuisine et deux autres servant de dortoir pour les hommes qui travaillent sur la récupération des billots. Des hommes sur le bord du lac retournent les billots échoués à l'eau, et d'autres s'assurent qu'ils entrent dans l'estacade. Une fois celle-ci remplie, les draveurs la ferment et un bateau la tire jusqu'à une baie où se trouve installée une plus grosse estacade. Ils la vident dans celle-ci, et on recommence l'opération de récupération tout autour du lac Témiscamingue. Quand le bateau-remorqueur descend avec un voyage de bois, ils accrochent cette estacade en arrière des autres pour la transporter à Opémican<sup>87</sup>.

Le camp de La Gap compte plusieurs bâtiments construits à des moments différents, pour répondre aux besoins grandissants de ce camp de drave. Ainsi, en 1932, il compte un bureau, une cuisine, une salle à

manger, un dortoir, une remise pour la nourriture, un hangar à bois, un magasin, une glacière, une écurie, une boutique de forge, deux hangars pour l'huile et un caveau à légumes, en plus d'un quai<sup>88</sup>.

*Le réseau de flottage s'étend au-delà du lac Des-Quinze*

Également, lors de ses années d'activités, la Riordon organise le réseau de flottage du bois dans le secteur des lacs Simard et Des-Quinze<sup>89</sup>. En 1918, la Riordon construit le Riordon Depot à la baie Gillies, sur le lac Des-Quinze. Pendant l'été, ce camp loge les draveurs et assure l'approvisionnement des bateaux et des hommes. Le déplacement vers le nord des zones de coupes forestières amène la Riordon à établir un nouveau camp de draveurs, situé de l'autre côté du lac Simard, nommé le Boom Camp. Il s'agit du camp le plus important de la compagnie papetière. Par la suite, à compter de 1925, la CIP développera davantage ce réseau de flottage et d'approvisionnement des chantiers de ce secteur. À cette fin, la CIP fonde une compagnie, la Lake Expanse Booming and Driving Company, dans les années 1930, et lui donne l'exclusivité du flottage du bois sur les lacs Simard et Des-Quinze. Au début des années 1940, la construction du pont du Grassy Narrow rend nécessaire l'établissement d'un camp de drave à cet endroit. Le remorqueur de bois *T. E. Draper* effectue la liaison entre ce point et le village d'Angliers où demeure un autre groupe de draveurs. Leur travail consiste à défaire les trains de bois et à faire passer les billots dans le glissoir du barrage. Ensuite, les billots flottent librement jusqu'au lac Témiscamingue, où les travailleurs de la ICO les regroupent et les expédient à Témiscaming, notamment. La CIP embauche des équipes de draveurs qui assurent le bon déroulement du flottage sur la rivière Des-Quinze, évitant ainsi les embâcles le long des rapides. Elle recrute ses travailleurs parmi les Algonquins de Notre-Dame-du-Nord. Les draveurs travaillent six jours de 12 heures par semaine, et les employés au remorquage s'activent sept jours sur sept.

Parallèlement à ce système sur le lac Témiscamingue, Booth Lumber structure son propre réseau de flottage du bois sur le lac Kipawa et ses affluents. Pendant plusieurs années, le *J. C. Fleck* sert comme bateau de drave sur le lac Kipawa. Il s'agit de son principal remorqueur de bois.



Le bateau-remorqueur *C.J. Booth* au barrage de Kipawa. [PH 12-6-1a, Source: Bryan Jones].

Deux voies servent à expédier le bois coupé par Booth Lumber autour du lac Kipawa. Une partie arrive par la rivière Kipawa et l'autre partie est expédiée par le ruisseau Gordon. Une fois les billots rendus sur le lac Témiscamingue, la ICO les remorque jusqu'aux scieries de la compagnie à Ottawa. Après la construction du moulin de Tee Lake en 1941, la majorité des billes de bois de Booth Lumber y sont transportées directement.

#### *La transformation du bois en région et à l'extérieur*

Cette présentation du flottage du bois serait incomplète sans connaître la destination du bois provenant des forêts de la région du lac Témiscamingue, de 1894 à 1956. Au tournant du *xx<sup>e</sup>* siècle, la majeure partie du bois est transportée à l'extérieur de la région, en particulier aux moulins situés à Pembroke, à la rivière Madawaska et à Ottawa et Hull. À cette époque, seule une grosse scierie est en activité au Témiscamingue, le Lumsden's Mill. La mise en production du moulin de la Riordon change les données. En 1920, 24 % du bois transporté sur le lac Témiscamingue est livré au moulin Kipawa. En 1929, pour la première année, plus de la



moitié (57 %) du bois flotté est transformé en région ; par la suite, ce ratio ne redescendra plus sous la barre des 50 %. Lors des années de la Crise économique de 1929, la CIP demeure très active en forêt, alors qu'en 1932, 71 % du bois transporté dans la région est livré à son moulin ; en 1933, ce chiffre descend à 60 % et, en 1934, il remonte à 79 %, niveau qui se maintient par la suite. En 1938, les autres compagnies reprennent leurs activités en forêt dans la région, ce qui se traduit par des livraisons de bois de l'ordre de 58 % au moulin Kipawa. La fin de la Deuxième Guerre mondiale entraîne la reprise de la production du moulin, alors que 82 % du bois y est livré ; les années suivantes, ce niveau se maintient dans les 70 %. Ce niveau s'avère permanent puisque en 1999, environ 30 % du bois est expédié à l'état brut à l'extérieur<sup>90</sup>.

### **Le secteur forestier, depuis 1950**

Les années 1950 constituent une période de changement dans le monde rural en général et dans le secteur forestier en particulier. Deux mots peuvent résumer ces transformations : modernisation et rationalisation.

#### *La ville fermée s'ouvre et le moulin ferme...*

À compter de 1955, la CIP amorce le processus d'ouverture de la ville de Témiscaming. Concrètement, cela signifie son retrait de la gestion des affaires courantes de la municipalité et de la commission scolaire, du financement et de l'entretien des infrastructures municipales et scolaires et, surtout, la vente de ses maisons et terrains aux employés<sup>91</sup>. D'une ville de compagnie fermée, Témiscaming devient ainsi une ville ouverte, entre autres à la suite de pressions populaires.

Une dizaine d'années plus tard, la population de Témiscaming apprend une nouvelle-choc. À la fin de janvier 1972, la CIP annonce qu'elle fermera définitivement le moulin Kipawa, le 31 mai suivant. La CIP allègue la faible rentabilité du moulin Kipawa vis-à-vis d'autres complexes industriels plus modernes et plus efficaces. Par contre, des analystes<sup>92</sup> expliquent cette décision par la vétusté des installations manufacturières, la faible demande pour la pâte bisulfite, les déficits accumulés des années antérieures et la trop forte concurrence sur le marché.

D'autres facteurs motivent cette décision. À compter de 1970, la CIP décide de concentrer sa production de pâte bisulfite aux États-Unis, plus précisément à son moulin du Mississippi. La fermeture du moulin de Témiscaming touche directement 550 employés à temps plein et 325 employés saisonniers<sup>93</sup>.

La population locale, les autorités municipales, le syndicat et le député provincial se tournent alors vers les gouvernements provincial et fédéral dans le but de trouver une solution à ce problème et de relancer l'économie de la ville. Seule la réouverture du moulin permettra de conserver les emplois à Témiscaming. C'est dans ce contexte que naîtra une nouvelle compagnie, Tembec.

#### *La formation de Tembec*

Parallèlement à cette démarche populaire, quatre anciens cadres de la CIP et de l'IP, à Montréal, formulent le projet de fonder une compagnie et de remettre en production le moulin Kipawa<sup>94</sup>. Le plan proposé consiste à fonder une compagnie nommée Tembec (Témiscaming-Québec) et à acheter les installations de la CIP à Témiscaming, avec l'aide financière de Québec, d'Ottawa, d'investisseurs privés, de la population, des travailleurs et d'investissements personnels<sup>95</sup>. Chaque groupe trouve son profit dans cette formule et les promoteurs voient dans ce projet l'occasion rêvée d'acheter à rabais une usine encore rentable.

Les négociations entre Tembec, les gouvernements et la CIP pour le rachat du moulin Kipawa s'étirent sur 14 mois, avant d'arriver à la signature de l'accord final, le 1<sup>er</sup> août 1973<sup>96</sup>. Un conseil d'administration, formé de neuf membres, voit à l'administration de Tembec. Les promoteurs occupent quatre sièges, l'ATKWA (Association des travailleurs de Kipawa Workers Association, véhicule corporatif des travailleurs) deux, le gouvernement du Québec nomme deux représentants et, finalement, les investisseurs privés occupent le neuvième siège. La production de pâte bisulfite recommence lentement, en octobre 1973. Le moulin Tembec fonctionne à pleine capacité, en janvier 1974. Pour assurer l'approvisionnement en matière ligneuse, on fonde la société Tembois, filiale à 51 % de Tembec et à 49 % de Rexfor.



Le complexe industriel de Tembec, aujourd'hui. [Source: *Le Reflet témiscamien*].

Par la suite, le groupe Tembec ne cessera de croître. Au milieu des années 1980, Tembec fonde une filiale du nom de Temcell qui construit et dirige un moulin de pâte chimico-thermo-mécanique blanchie. Il s'agit alors d'un des seuls du genre en Amérique du Nord. De plus, Tembec réalise également plusieurs projets d'investissement dans la ville de Témiscaming, notamment une cartonnerie, du nom de Temboard. À la même époque, Tembec procède à l'intégration horizontale des activités forestières en acquérant les principales scieries du Témiscamingue, de l'Abitibi et du Nord-Est ontarien. Ces scieries étaient les principaux fournisseurs de copeaux des moulins Tembec et Temcell.

*Les tendances générales du secteur du bois d'œuvre  
et les scieries témiscamiennes*

Dans les années 1950, il existe plusieurs scieries dans les régions québécoises, dont la plupart produisent sur une petite échelle. La faible productivité des nombreuses petites unités de production explique les difficultés de l'industrie du bois de sciage au Québec<sup>97</sup>. Dans les années 1960, le gouvernement du Québec adopte de nouvelles politiques qui

relancent ce secteur d'activité sur de nouvelles bases. Cela permettra notamment la constitution de groupes industriels solides financièrement<sup>98</sup>. Ces politiques entraînent également la consolidation des scieries existantes et l'ouverture de nouvelles au Témiscamingue.

La mécanisation des opérations forestières, dans les années 1950, permet à la Booth Lumber de couper d'autres essences forestières jusqu'à inexploitées, notamment le merisier, et de changer la production de son moulin à scie de Tee Lake pour la fabrication du contreplaqué. Dans les années 1960, ce moulin devient propriété de Goodman-Staniford, une division du groupe américain UOP Manufacturing Limited. En 1975, cette dernière change son appellation pour celle de Division des produits forestiers, UOP. Un incendie détruit entièrement le moulin, en 1975. Il est reconstruit par après. Au début des années 1980, Commonwealth Plywood Limited, de Sainte-Thérèse, s'en porte acquéreur. Il en est toujours le propriétaire.

À la suite de la fermeture de la mine de Belleterre, en 1959, les gouvernements du Canada et du Québec investissent dans la construction d'un moulin de contreplaqué dans cette localité, conjointement avec la compagnie Canada (Québec) Veneers. Cette dernière dirige le moulin et embauche une partie de la population locale comme travailleurs de moulin et travailleurs forestiers. En 1987, elle vend ses installations à la Commonwealth Plywood inc.

Vers 1968, un groupe de personnes de Ville-Marie unissent leurs capitaux pour mettre sur pied deux entreprises de transformation du bois, Module Tech, qui effectue la construction de maisons préfabriquées, et Temflex, un moulin de déroulage de tremble. Module Tech ne reste pas en activité très longtemps. Quant à Temflex, il passe aux mains d'Émile Jollette Limitée, vers 1975, pour être ensuite vendu à Tembec au début des années 1980. Le moulin fonctionne sous la raison sociale de Temfor pendant quelques années. Tembec change le type de production de ce moulin et le rebaptise Temlam.

Au printemps 1972, les directeurs de la Coopérative forestière du Témiscamingue, récemment mise sur pied, entreprennent les démarches visant à construire une usine de sciage. Ils arrêtent finalement leur choix

sur Béarn. La scierie entre en activité le 8 mai 1974. Dès ses débuts, l'usine fait face à de graves problèmes financiers. Une seule solution s'offre alors : la prise de contrôle totale de l'usine par Rexfor, une société d'État, le 22 mai 1975. Elle fonctionne dorénavant sous le nom de Scierie Béarn inc. En 1986, le groupe Tembec se porte acquéreur de Scierie Béarn inc.

En 1978, une douzaine de personnes de Fabre lancent le projet d'un moulin à bardeaux afin de créer de l'emploi dans la localité. Cèdre Fabre voit ainsi le jour et entre en activité en août 1979. Le succès de Cèdre Fabre est de courte durée : la qualité moyenne du cèdre, la crise économique qui sévit à compter de 1982 et la fermeture des marchés expliquent ces problèmes. Rexfor achète Cèdre Fabre et l'exploite quelque temps, avant de fermer définitivement ses portes.

#### *La spécialisation du travail en forêt*

D'autres changements majeurs dans le travail forestier débutent dans les années 1950, avec la mécanisation de l'ensemble des opérations. Les premières tronçonneuses sont introduites en 1953, dans les chantiers de Booth Lumber et de ceux de la CIP, mais elles sont peu utilisées parce qu'elles sont très lourdes. De nouveaux modèles les remplacent et elles gagnent la faveur des bûcherons qui délaissent le traditionnel « bucksaw ». À compter de 1958, les camions et les tracteurs remplacent définitivement les chevaux. Dans les années 1960, la récolte des arbres est faite à l'aide de débusqueuses. Les campements de bûcherons changent également ; des roulottes munies de génératrices remplacent les camps en planche.

Le système de sous-traitance dans l'exploitation forestière disparaît graduellement à compter du milieu des années 1950. Les sous-traitants ne peuvent financer tous ces changements et les compagnies comme Booth Lumber et la CIP reprennent la gestion et l'organisation des chantiers forestiers. Seuls les très gros sous-traitants peuvent alors demeurer en affaires.

Les années 1960 marquent la fin d'une époque où le travail en forêt se faisait sur une base saisonnière. Le métier de bûcheron devient un métier spécialisé qui s'exerce maintenant 12 mois par année. Il n'est alors plus

possible, pour les agriculteurs, de combiner le travail agricole et le travail forestier. Pour eux, un choix s'impose entre le travail salarié dans l'industrie forestière ou le travail autonome sur la ferme.

#### *La fin du flottage du bois*

Au milieu des années 1970, un groupe de citoyens entreprend des moyens de pression visant à mettre fin au flottage du bois sur le lac Témiscamingue et ses affluents, alléguant la pollution et les ennuis causés aux propriétaires riverains. Vers 1976, les opérations de flottage du bois cessent et sont remplacées par des camions à remorque. Le flottage du bois se poursuit dans les autres régions québécoises.

Les activités du camp de drave Opémican diminuent considérablement, pour être peu à peu délaissées par la ICO. Au milieu des années en 1980, un organisme témiscaminois, la Société historique d'Opémican, entreprend alors d'en faire un site historique et touristique.

La fin du flottage du bois en Abitibi et au Témiscamingue signifie également la fin de la vie active des remorqueurs de bois dans la région. Le *T. E. Draper* a été mis en cale sèche, à Angliers, où il a été transformé en centre d'interprétation de l'histoire.

Les opérations du camp de drave de La Gap se terminent le 29 août 1978, avec le départ de la dernière estacade vers Témiscaming<sup>99</sup>. Certains employés sont transférés et d'autres perdent leur emploi. Le site et les bâtiments sont fermés et demeurent la propriété de la Upper Ottawa Improvement C°. La famille Robert, de Notre-Dame-du-Nord, en a fait l'acquisition en 1990.

#### *Le nouveau régime forestier*

Le système de concessions forestières demeure en vigueur jusqu'en 1987, lors de l'adoption de la loi 150, décrivant le nouveau régime forestier. Le gouvernement tente ainsi d'éviter l'épuisement de la matière ligneuse et met en œuvre une politique de reboisement et d'allocation des ressources entre les exploitants forestiers. L'objectif poursuivi est de s'assurer que la récolte de matière ligneuse ne dépasse les possibilités de régénération du couvert végétal<sup>100</sup>. Une section de la loi vise les forêts publiques, dont le

gouvernement reprend le contrôle, et une autre s'adresse aux propriétaires de boisés privés<sup>101</sup>.

En 2000, la forêt est la ressource naturelle la plus exploitée au Témiscamingue. Les entreprises de la région transforment plus de 1 130 000 mètres cubes de bois, dont 95 % provient du territoire et le reste, de l'Abitibi et d'autres régions du Québec. Une partie des récoltes des forêts témiscamiennes est transformée à l'extérieur du territoire, principalement en Abitibi et, dans une moindre mesure, ailleurs au Québec. Ce volume de bois représente près de 30 % du bois provenant des forêts de la région.

#### **Conclusion: économie et écologie forestières**

L'impact du secteur forestier sur le développement économique du Témiscamingue ne fait pas de doute. La présence de nombreux chantiers forestiers favorise la colonisation agricole de la région, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les colons s'établissent dans les trouées laissées par les bûcherons, en plus de trouver une source saisonnière de travail et un marché pour l'écoulement des produits agricoles. La construction de moulins de pâte à papier, en 1917, et des grandes scieries, dans les années 1940, viennent consolider le développement de la région en favorisant la transformation sur place d'une grande partie de la récolte d'arbres et en assurant des retombées économiques directes et indirectes sur l'ensemble de la région.

Le travail forestier saisonnier, dans les chantiers en hiver et sur le flottage du bois en été, procure une source de revenus appréciable pour plusieurs Témiscamiens. Le métier de forestier évolue au fil des ans, passant d'une activité manuelle à une activité mécanisée. Cette spécialisation du travail se met en place au tournant des années 1960 ; elle n'est pas sans affecter les paroisses agroforestières dont la survie s'en trouve menacée. La fin du flottage du bois dans la région relève en bonne partie des contestations populaires, notamment à cause de la pollution qu'il crée.

Dans un autre ordre d'idée, l'exploitation et la transformation de la matière ligneuse ont un impact significatif sur l'environnement, comme il en a été brièvement question en début de chapitre. L'histoire écologique

de la forêt témiscamiennne est à faire, dont voici quelques avenues à explorer. Il serait intéressant de connaître les changements du couvert végétal à la suite de l'exploitation intensive du pin, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des feux de forêts, des coupes à blanc et du reboisement. Quel est l'impact réel du flottage du bois, de l'aménagement des cours d'eau et de la construction des barrages sur la faune et la flore? Celui de la pollution de l'air et de l'eau? Comment concilier l'exploitation des ressources naturelles et leur conservation à long terme? En somme, ces divers éléments contribueraient à faire une histoire complète de la forêt témiscamiennne.







### Les mines

LORSQUE L'ON FAIT RÉFÉRENCE à l'histoire des mines au Témiscamingue, la vieille mine du canton Guigues vient immédiatement à l'esprit. Qui l'a mise en valeur? On ne le sait trop. La mine d'or de Belleterre occupe également une place importante dans la mémoire collective et, avec elle, une série d'anecdotes et d'histoires. Mais l'industrie minière s'avère plus importante pour la région que ces deux sites: à une certaine époque, les prospecteurs s'activent à plusieurs endroits au Témiscamingue. Les découvertes les plus impressionnantes se situent toutefois du côté ontarien du lac Témiscamingue et dans le nord de la région, le long de la faille de Cadillac. Les Témiscamiens en profiteront de plusieurs façons, comme le fait ressortir ce chapitre.

#### **La mine de plomb du lac Témiscamingue**

Dès les débuts de la Nouvelle-France, les explorateurs se mettent à la recherche de minéraux. À l'instar des découvertes espagnoles au Nouveau-Mexique, cela pourrait remplir les coffres du roi de France et des marchands finançant les expéditions. Guidés par les Amérindiens, dont l'apport à ce sujet sera crucial, les Français font ainsi plusieurs

« découvertes ». En 1583, des mines de cuivre et d'argent sont mises à jour par un Français dans l'actuelle baie de Fundy, située sur l'océan Atlantique, sur la côte est du Canada et des États-Unis. En 1603 et 1604, des explorateurs trouvent d'autres mines de cuivre, d'argent et de fer<sup>1</sup>.

C'est dans le contexte de la recherche de gisements de minéraux qu'une mine de plomb argentifère est identifiée au lac Témiscamingue, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Plusieurs années plus tard, elle sera communément appelée la mine Wright, puis la mine d'argent de Guigues; elle se situe dans l'actuelle baie Joanne, à la limite des cantons Duhamel et Guigues. Les Algonquins en connaissent l'emplacement depuis fort longtemps. Ils en auraient parlé aux employés du poste de traite des fourrures, situé sur une île de la rivière Montréal. L'expédition de 1686 dirigée par le chevalier de Troyes s'y arrête, en mai. Un Témiscamingue nommé Cognac conduit de Troyes à cette mine<sup>2</sup>. En juillet 1686, le chevalier de Tonty est mandaté pour aller vérifier le potentiel de cette mine, faire un rapport et rapporter des échantillons, qui sont envoyés au roi de France. Malgré un certain intérêt, les intendants Raudot jugent que cette mine est trop éloignée au nord pour être exploitée d'une façon rentable<sup>3</sup>. Des entrepreneurs miniers entreprendront son exploitation à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

#### *La mine Wright du canton Guigues dans le contexte québécois*

Le développement du secteur minier québécois s'amorce à compter du milieu du xix<sup>e</sup> siècle, parallèlement à celui du secteur forestier. Plusieurs facteurs expliquent cet essor, notamment des découvertes importantes, l'industrialisation graduelle de l'économie occidentale et l'intervention accrue de l'État québécois. Toutefois, la décision des investisseurs d'amorcer l'exploitation commerciale d'une mine dépend de nombreux éléments comme l'explique l'historien Marc Vallières :

Le passage de la découverte et de la mise en valeur des gisements à leur exploitation dépend de nombreux facteurs. La nature et les usages reconnus du minerai, la demande internationale et l'évolution des prix, le contexte de la concurrence entre les pays et les régions productrices, la technologie d'extraction, de concentration et de transformation du minerai en produits industriels et enfin l'accessibilité des gisements par chemins de fer ou

autrement concourent notamment à permettre ce passage plus ou moins rapidement. Ainsi, plusieurs gisements fort riches et connus déjà depuis longtemps n'ont pu être exploités avant d'être accessibles par chemins de fer<sup>4</sup>.

Au tournant du *xx<sup>e</sup>* siècle, les principales mines québécoises se situent dans les régions du sud de la province, en l'occurrence de la Chaudière, l'Estrie et l'Outaouais. Trois groupes de gisements dominent la production : le cuivre et la pyrite, les phosphates de chaux et l'amiante. Seule l'exploitation du cuivre est importante, tandis que la production de l'argent et de l'or est, à cette époque, négligeable. Parmi les autres métaux ayant une certaine importance au Québec, mentionnons le plomb, le zinc, le molybdène et la magnésite<sup>5</sup>. La demande en plomb explique l'ouverture de la mine du lac Témiscamingue.

Vers 1850, Edward Wright, un exploitant forestier d'Ottawa, découvre par hasard l'existence de cette mine de plomb du canton Guigues, située sur ses concessions forestières. Il rapporte à Ottawa des échantillons du minerai ; il les laisse sur son bureau jusqu'en 1870, année où il les soumet à l'analyse. Les résultats s'avèrent très intéressants et Wright décide d'exploiter ce gisement. Il se rend au Témiscamingue avec un groupe d'hommes et extrait du sous-sol quelques tonnes de minerai. Ils l'embarquent sur un radeau de bois, seul moyen de transport de l'époque, afin de le descendre à Ottawa. Par contre, le radeau coule aux rapides de Deux-Rivières, à quelques kilomètres au sud du lac Témiscamingue. Wright abandonne alors provisoirement son projet d'exploiter cette mine<sup>6</sup>.

En 1885, Wright s'associe à deux hommes d'affaires d'Ottawa et ils reprennent les activités d'extraction. Ils creusent un puits de 60 mètres afin d'atteindre la veine minérale de sulfure de plomb, contenant une proportion de 20 onces d'argent à la tonne<sup>7</sup>. La E. Wright & C<sup>o</sup>, propriétaire du gisement, le vend à la Mattawa Mining and Smelting C<sup>o</sup> de New York en 1889. Cette dernière entreprend la construction des infrastructures d'extraction, de rôtissage et de fusion du métal ainsi que des maisons pour ses employés et un magasin exploité par la Compagnie de la baie d'Hudson. En 1889, la Société de colonisation dirige les travaux de construction d'un chemin reliant ces installations au chemin traversant les cantons Duhamel et Guigues. Les missionnaires oblats planifient



La mine de plomb argentifère de Guigues, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. [PH 23-9-2].

même d'y construire une église et, à cette fin, déménagent la chapelle de la mission Saint-Claude afin de la reconstruire. Toutefois, ce dernier projet ne se réalisera pas puisque la mine ferme ses portes en 1891. L'absence de moyen de transport nuit à l'exportation du minerai à l'extérieur de la région<sup>8</sup>. Ce n'est qu'en 1896 que le chemin de fer reliera directement le sud du lac Témiscamingue à la ligne de Mattawa et Montréal.

La mine Wright fournit du travail à plusieurs colons nouvellement installés au Témiscamingue. Sa fermeture se fait durement ressentir, d'autant plus qu'à la même époque, l'exploitation forestière au Témiscamingue fonctionne au ralenti. En 1897-1898, le Petroleum Oil Trust exploite ce gisement. Puis, de 1900 à 1902, la mine est rouverte par la Canadian & British Lead Mine C<sup>o</sup>, avant de fermer définitivement. Il s'agit de la seule mine produisant du plomb au Québec, avant 1910<sup>9</sup>. Les données sur la quantité et la valeur de la production de plomb de la mine Wright sont décrites dans le tableau suivant.

Tableau 6.1: Quantité et valeur de la production  
de la mine Wright, 1890-1904

Période	Production (en livres)	Valeur (en \$)
1890-1894	39 519	2 902
1895-1899	79 769	4 907
1900-1902	149 850	10 455

SOURCE: MARC VALLIÈRES, *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise. Des origines au début des années 1980*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1989, *Tableau 2.7: Production minière québécoise, 1877-1924* et *Tableau 2.8: Valeur de la production minière québécoise, 1877-1924*, données tirées de Statistiques Canada, moyennes quinquennales, p. 77 et 78.

#### La mine du canton Fabre

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des prospecteurs miniers explorent les rives québécoises du lac Témiscamingue dans le but de trouver d'autres sources de minéraux. En 1897, Henri et Noah Timmins, alors marchands à Ville-Marie, découvrent du cuivre, du cobalt, du nickel et de l'argent dans le canton Fabre. Peu de temps après ces découvertes, les Timmins ouvrent une mine de cuivre à Fabre et, pendant plus de six mois, ils expédient des chargements de cuivre à Montréal<sup>10</sup>. Mais, à l'instar de la mine Wright, les difficultés posées par l'expédition du minerai entraînent la fermeture de la mine des Timmins. À la même époque, d'autres prospecteurs s'établissent également dans ce secteur, et le petit village de Fabre déborde d'activités, propre aux va-et-vient des centres miniers. Par contre, cette effervescence est de courte durée. Dès 1904, à la suite de la découverte d'un important gisement de cobalt, du côté ontarien du lac Témiscamingue, les prospecteurs abandonnent Fabre et se dirigent vers la zone de Cobalt.

#### Cobalt et les mines ontariennes

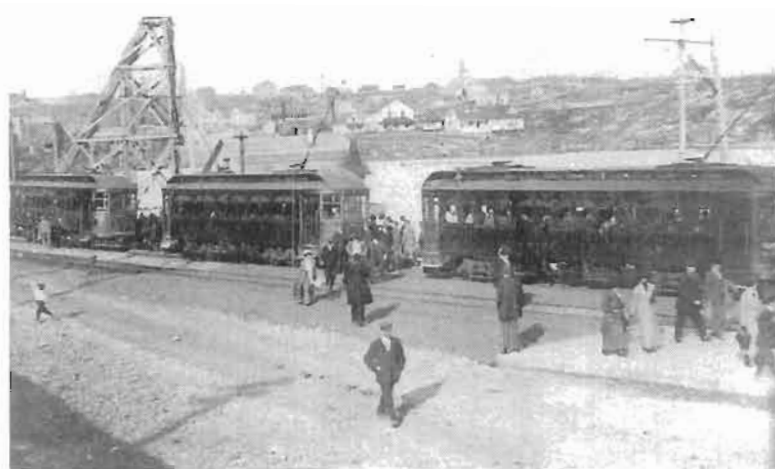
La colonisation du Nord-Est ontarien débute à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À compter de 1887, un petit hameau se forme sur le site de la future ville de Haileybury et, en 1891, un autre hameau apparaît des deux côtés de la rivière Wabi, ce qui deviendra la ville de New Liskeard<sup>11</sup>. Par contre,

jusqu'en 1902, la marche du peuplement se déroule lentement. Afin de stimuler la colonisation, le gouvernement de l'Ontario entreprend, cette année-là, la construction d'une voie ferrée reliant North Bay aux cantons du Moyen Nord ontarien<sup>12</sup>, zone mieux connue sous le nom de Clay Belt. Cette voie ferrée de la Temiskaming & Northern Ontario Railway Company (T & NO)<sup>13</sup> favorise également l'exploration minière et, par la suite, l'exploitation des gisements miniers de ce secteur.

#### *Du Mileage 103 à Cobalt*

Les premières découvertes de minerai dans le secteur de Cobalt datent de 1903<sup>14</sup>. Ce sont des employés de la T & NO qui les effectuent au hasard. À l'été de 1903, la voie ferrée atteint le lac Timagami, puis le sud d'Haileybury. Trois différentes découvertes de minerai vont alors changer considérablement le visage du Moyen Nord ontarien. En août, deux bûcherons, James McKingley et Ernest Darragh, partis à la recherche de bois pour faire des traverses de voie ferrée, trouvent finalement des roches blanchâtres le long du tracé; ils envoient des échantillons afin de les faire analyser. Quelques semaines plus tard, un forgeron, Fred LaRose, trouve à son tour des roches qui retiennent son attention. Avec son supérieur immédiat, Duncan McMartin, ils enregistrent des terrains dans ce secteur. Puis, en octobre, Tom Hebert effectue la troisième découverte, à proximité du Long Lake. Il en fait part au Dr William Miller, récemment nommé géologue provincial, qui inspecte alors les terrains de LaRose. Hebert enregistre à son tour ses terrains. Après analyse, le minerai découvert dans ce secteur s'avère être de l'argent. Miller informe le gouvernement ontarien de ces découvertes, convaincu de l'imminence d'un développement minier sans précédent. Au printemps de 1904, d'autres importants gisements d'argent sont mis à jour, cette fois-ci par Alex Longwell et William Tretheway. C'est alors que l'endroit autrefois désigné comme Mileage 103 prend officiellement le nom de Cobalt, inspiré du minerai que l'on trouve en abondance dans les environs. Le Long Lake prend aussi le nom de Cobalt Lake.

À l'été 1904, quatre mines entrent en activité. Mais c'est en 1905 que le développement minier démarre sur une large échelle à Cobalt. Les



Le tramway électrique et à l'arrière-plan, le village de Cobalt. [PH 23-5-32].

prospecteurs arrivent de partout et se mettent au travail. Des mines et des camps miniers apparaissent ici et là et, en 1907, 500 compagnies s'activent dans le secteur de Cobalt et de Larder Lake. En 1908, la population de Cobalt, jusque-là inexistante, est estimée à 7000, et certains avancent même le chiffre de 12 000 personnes, en 1909. Devant cette situation, le gouvernement de l'Ontario confie l'encadrement de ce mouvement de population et du développement urbain aux commissaires de la T & NO Railway<sup>15</sup>.

Les retombées de ce développement se font ressentir dans les villes voisines, en particulier à New Liskeard et à Haileybury. Cette dernière devient le centre commercial non seulement des environs, mais aussi pour les localités situées du côté québécois du lac Témiscamingue.

Une fois les mines de Cobalt en activité, des prospecteurs poussent graduellement vers le nord et vers l'ouest, dans les secteurs de Kirkland Lake, Porcupine et Timmins. Puis, au début des années 1910, des prospecteurs traversent la frontière québécoise et se rendent dans un nouveau secteur, celui de Rouyn-Noranda. C'est le début de l'exploration de la partie québécoise de la faille de Cadillac. Nous y reviendrons. Mais avant, jetons un coup d'œil sur le secteur de Silver Centre.

### *Silver Centre*

En 1907, le canton South Lorrain, situé en face de Fabre du côté ontarien du lac Témiscamingue, attire l'attention des prospecteurs miniers qui revendiquent au gouvernement ontarien l'ouverture de ce canton à la prospection<sup>16</sup>. Les premières découvertes importantes surviennent en mai 1907 lorsque Norman Maidens trouve une quantité importante d'argent, près du lac Témiscamingue. Une première mine entre alors en activité, la Maidens Mine. Un autre groupe de prospecteurs, formé de Bob Jowsey, Charlie Keeley et John Woods, découvre un important gisement, situé un peu plus au sud-ouest de la mine Maidens, plus précisément à quatre milles du lac Loon. À compter de 1908, la population augmente rapidement et de petits camps miniers apparaissent autour des mines. D'autres mines entrent en activité et, en février 1910, il y a six mines à Silver Centre. Les activités se déplacent rapidement à l'intérieur des terres, près du lac Loon où, en 1910, quatre des six mines de Silver Centre se situent. La période de la Première Guerre mondiale ralentit considérablement l'activité minière à Silver Centre. L'activité reprend de plus belle à compter de 1920 et de nouvelles découvertes sont mises à jour en 1921. Les années suivantes marquent l'apogée de Silver Centre. La population atteint alors son sommet avec 900 personnes. Par la suite, le déclin se fait entre 1926 et 1929. Après la Crise économique, les mines produisent sporadiquement, pour cesser définitivement leurs opérations en 1934.

Le développement de Silver Centre améliore la situation économique de plusieurs familles de Fabre, notamment. On y vend des produits agricoles et, plus important encore, plusieurs y trouvent un emploi et s'y établissent en permanence, du moins le temps que se maintient le « boom » minier. Le transport des personnes et des marchandises à travers le lac se fait de l'est à l'ouest à bord du *Météor*, du *Silverland* ou du *Temiskaming*. Beaucoup de gens y travaillent durant la semaine et voyagent les fins de semaine entre Silver Centre et Fabre, en bateau, l'été, et en voiture sur la glace, l'hiver.



### **La mine d'or de Belleterre**

Au début des années 1910, les prospecteurs se tournent vers d'autres zones, dont celle de Rouyn-Noranda, situées le long de la faille de Cadillac qui s'étend du Nord-Est ontarien jusqu'à Val-d'Or<sup>17</sup>. La découverte du gisement aurifère de la région de Belleterre s'inscrit dans la foulée.

### *La faille de Cadillac*

En 1911, Edmund Horne effectue ses premières découvertes dans le canton de Rouyn ; il retourne dans ce secteur les années suivantes et, en 1920, il jalonne des terrains sur le nord du lac Osisko. D'autres gisements sont mis à jour par la suite. À compter de 1922, c'est la ruée minière dans ce secteur, principalement à la suite des découvertes de gisements Powell et Horne. En 1925, la Noranda Mines Limited voit le jour, formée de financiers new-yorkais, et achète les terrains du prospecteur Horne. La Noranda Mines entreprend alors la construction d'une mine, d'une fonderie et d'une ville sur les bords du lac Osisko. En plus de la naissance de la ville de Noranda, cela marque le début de l'important développement minier de l'Abitibi. Dans les années 1920, les prospecteurs poursuivent leur travail d'exploration et se rendent dans la région des sources de la rivière Harricana, où ils découvrent d'importants gisements aurifères dans le secteur qui s'étend des actuelles villes de Cadillac à Val-d'Or. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prospection minière gagne le district de Chibougamau-Chapais.

L'augmentation du prix de l'or, de 20 \$ à 35 \$ l'once, en 1934, entraîne l'ouverture de la plupart des mines d'or de la région. La mise en activité des mines abitibiennes a des retombées sur l'ensemble de l'économie provinciale puisqu'elles permettent à l'industrie minière québécoise de prendre son envol définitif, à compter des années 1930<sup>18</sup>. La mine Lamaque devient rapidement la plus grosse productrice d'or de la province de Québec. Parallèlement à cette ville de compagnie, la ville de Val-d'Or se développe, fruit de l'initiative des commerçants. On retrouve le même phénomène à Rouyn et Noranda. Noranda est une ville de compagnie et Rouyn se développe grâce à l'initiative privée.

À la fin des années 1920, des gisements mineurs d'or sont découverts au Témiscamingue, en particulier sur les terres d'Ambroise Bellehumeur, à Béarn<sup>19</sup>. En 1927, la United Gold Exploration Ltd en commence l'exploitation. Par contre, les résultats s'avèrent insatisfaisants et la compagnie diminue rapidement ses activités. Elle effectue d'autres explorations en 1931 et en 1934, mais en vain. Elle abandonne alors ce secteur en 1936. Ambroise Bellehumeur rachète les titres de propriétés et fonde, en 1937, Les Mines d'or Bellehumeur Ltée, une compagnie à capital-actions. L'extraction de minerais donne des résultats encourageants. Par contre, faute d'argent, les travaux d'exploration et d'excavation cessent en 1940<sup>20</sup>. Ailleurs au Témiscamingue, les prospecteurs miniers concentrent leurs fouilles dans le canton Guillet, dans l'Est de la région. Leurs recherches ne seront pas vaines.

#### *L'époque de Gainsmoore et de Mud Lake*

Dès 1934, des prospecteurs miniers s'affairent près de l'actuelle ville de Belleterre. Les découvertes de métaux amènent une ruée vers l'or dans ce secteur, à compter de 1936. La compagnie minière, la Belleterre Quebec Mines Limited, une filiale de la McIntyre-Porcupine, de Timmins, construit le puits n° 1, en 1936. Cette mine d'or et d'argent possède une capacité de production quotidienne maximale de 350 tonnes de minerai<sup>21</sup>. La découverte, en 1937, d'une importante veine d'or amplifie davantage le « boom » minier dans ce secteur. Le prospecteur Viateur Baril découvre une grosse veine d'or, connue sous le nom de la veine n° 12. Il s'agit d'un gisement de minerai souterrain long de 503 mètres, sur une largeur moyenne de 1,2 mètre, s'étendant jusqu'à 152 mètres de profondeur. La teneur moyenne du minerai dépasse 0,28 once d'or à la tonne<sup>22</sup>. En 1938, la Belleterre Quebec Mines Limited fait construire une centrale hydroélectrique de 1500 chevaux-vapeur sur la rivière Winneway, à 21 kilomètres de la mine, afin de s'approvisionner en énergie électrique. Elle érige un barrage supplémentaire de rétention des eaux sur la rivière Winneway en 1943.

À l'époque des premiers prospecteurs, au milieu des années 1930, il n'existe aucun village sur le site de Belleterre. Un petit sentier relie Latulipe à cette zone de prospection. L'intensification des activités amène

des groupes d'hommes de plus en plus nombreux et l'édification de deux villages miniers, Gainsmore et Mud Lake<sup>23</sup>. Gainsmore aurait compté près de 50 familles, à son apogée. On y retrouve également des commerces et une école. Mud Lake compte aussi ses commerces, dont deux épiceries, un restaurant et salon de barbier, une maison de chambres et de pension et une mercerie, ainsi qu'une école.

*Vient ensuite la ville de Belleterre*

En 1941, la Belleterre Quebec Mines Limited entreprend la construction d'une ville, située à proximité du site de ses travaux d'exploitation. La compagnie se conforme à la loi des villages miniers du gouvernement du Québec, qui oblige les compagnies minières à fonder un village près de leur site d'exploitation. Le gouvernement veut ainsi éviter le développement anarchique qu'a connu le nord de l'Ontario, quelques années auparavant. La nouvelle ville s'élève près du lac aux Sables et porte le nom de Belleterre. Il s'agit d'une ville de compagnie typique : tout appartient à la compagnie, c'est elle qui construit les résidences, les écoles et qui fournit tous les services. En 1943, la ville compte 61 maisons, dont 21 nouvellement déménagées de Gainsmore et de Mud Lake. La construction de l'église débute en 1944. En 1947, cinq ans après la fondation de la ville, le conseil municipal et la Commission scolaire de Belleterre voient le jour<sup>24</sup>. La compagnie minière se retire de la gestion courante de ces secteurs.

À l'instar des mines d'or de l'Abitibi et du Québec, la production de la mine de Belleterre atteint son apogée en 1942, pour ensuite décliner jusqu'en 1947. Cela s'explique par les restrictions attribuables au temps de la guerre, notamment en ce qui a trait au matériel de production et à l'outillage utilisé pour l'extraction. Il faut ajouter à cela la rareté de la main-d'œuvre puisque les hommes sont mobilisés au sein des Forces armées canadiennes<sup>25</sup>. Pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, la compagnie embauche des fils d'agriculteurs du Témiscamingue rural. Jusqu'à là, des travailleurs ontariens et des immigrants formaient la main-d'œuvre. La plupart d'entre eux étaient arrivés en même temps que la compagnie minière. À son apogée, en 1948, la Belleterre Quebec Mines



Vue générale de la mine de Belleterre. [PH 11-3-7].

Limited embauche environ 250 hommes. En 1959, à sa fermeture, elle fournit du travail à 30 hommes, seulement.

À compter de 1948, des travaux de prospection à la surface et de forage aux diamants se poursuivent intensivement, afin de détecter d'autres filons d'or. D'autres compagnies de forage s'activent elles aussi dans le secteur de Belleterre. En 1957, la Belleterre Quebec Mines Limited commence l'exploitation d'une autre veine d'or, située à l'ouest de ses installations minières. Parallèlement à ces travaux, elle inspecte le canton Laverlochère, toujours à la recherche de minerai, mais en vain. En 1958, la veine n° 12 fournit seulement 25 % de la production de la Belleterre Quebec Mines Limited, elle qui était auparavant la principale source de minerai<sup>26</sup>. Les recherches s'intensifient et ne présentent aucun résultat positif. En mars 1959, n'ayant trouvé d'autres sources d'or, la Belleterre Quebec Mines Limited annonce la fin de ses travaux d'extraction et de forage au Témiscamingue. Elle cesse définitivement ses activités à Belleterre, en novembre de la même année. À cette époque, plusieurs petites mines d'or québécoises subissent le même sort, soit parce qu'elles sont moins productives, soit parce que leur minerai est de faible teneur. D'une façon générale, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les mines d'or connaissent une situation difficile qui s'explique par la faiblesse du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine, la diminution du prix de l'or et l'augmentation générale des coûts de production<sup>27</sup>.



Belleterre vers 1950 : la 4<sup>e</sup> Avenue et le magasin d'Émilien Gaudet à l'avant-plan. [PH 11-3-4, Source: Florent Paul].

Le gisement aurifère de Belleterre se situe en marge de ceux découverts dans le secteur de Val-d'Or. Au total, de 1927 à 1950, 50 mines entrent en production en Abitibi et au Témiscamingue, la plupart étant situées le long de la faille de Cadillac ; 40 produisent de l'or, neuf du cuivre, du zinc et de l'argent et une du molybdène<sup>28</sup>. Afin de situer la mine de Belleterre dans l'ensemble de la production de l'Abitibi-Témiscamingue, mentionnons qu'entre 1940 et 1955, la production moyenne d'or de la mine de Belleterre représente moins de 5 % de l'ensemble de la région. Le sommet se situe en 1947 avec un taux de 7,5 %. À compter de 1953, la Belleterre Quebec Mines Limited diversifie sa production et extrait également du minerai d'argent. Après l'extraction selon le procédé de cyanuration, le minerai contenant de l'or et de l'argent est ensuite expédié à la fonderie de Noranda, pour transformation. Le tableau de la page suivante présente les données relatives à l'extraction de minerai de cette mine.

À la suite de la fermeture de la mine de Belleterre, plus de la moitié de la population quitte la ville. Les travailleurs, venus de l'Ontario avec la compagnie minière, suivent cette dernière. Les familles originaires du Témiscamingue gagnent leur village d'origine ou quittent la région pour aller tenter leur chance dans les nouvelles villes minières de Chapais et de

Tableau 6.2: Production minérale de la Belleterre  
Quebec Mines Limited, 1939-1959

Année	Minerai traité (tonnes)	Or fin expédié (onces)	Argent (onces)	Production quotidienne moyenne (tonnes)
1939	74 991	19 454	na	204
1940	88 281	24 482	na	nd
1941	125 948	43 694	na	nd
1942	116 377	42 908	na	nd
1944	111 257	40 048	na	nd
1945	112 918	41 317	na	nd
1946	122 867	40 355	na	nd
1947	120 128	45 380	na	nd
1948	132 626	42 342	na	nd
1949	137 640	40 103	na	nd
1953	131 950	35 944	4 573	nd
1954	132 005	35 716	3 844	nd
1955	123 867	33 791	5 045	nd
1956	105 367	29 096	3 448	288
1957	101 514	26 901	4 121	278
1959	14 289	4 982	nd	350

Source : Ministère des Mines du Québec, *Rapports annuels, 1939-1959*.

Chibougamau, ou encore à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda. Les deux paliers de gouvernement collaborent avec les autorités municipales afin de construire un moulin de contreplaqué, pour créer de nouveaux emplois et de relancer l'économie de cette ville mono-industrielle, comme nous l'avons vu auparavant.

#### *Un sous-sol riche sous les terres agricoles ?*

Malgré la fermeture de la mine de Belleterre, plusieurs personnes croient encore au potentiel minier du Témiscamingue. Dans les années 1960 et

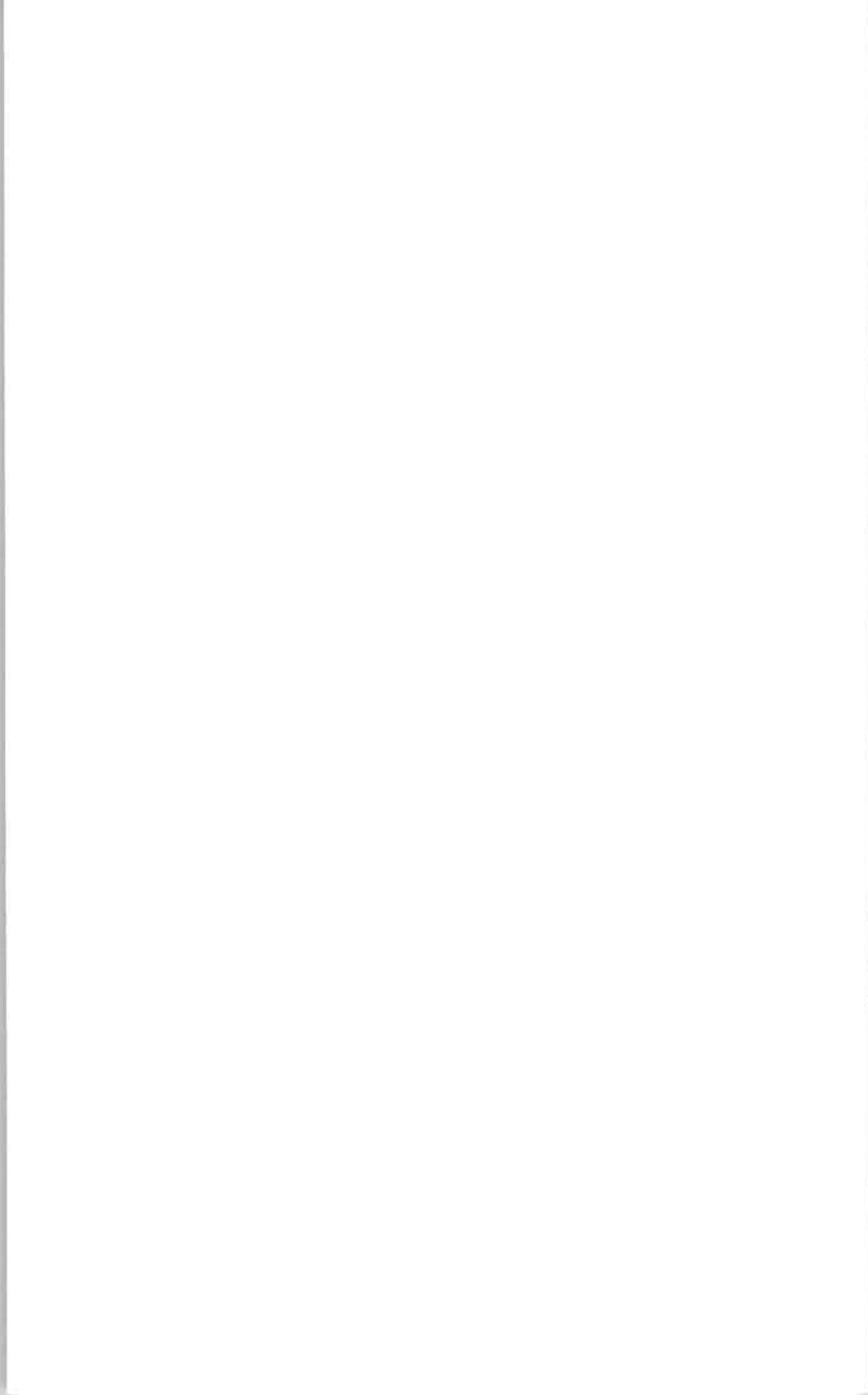
1970, des prospecteurs isolés ont fouillé le sol pendant plusieurs années dans le secteur de Belleterre, notamment, à la recherche d'un gisement suffisamment riche pour relancer les activités de cette mine. Toutefois, ces travaux de prospection n'ont donné aucun résultat positif. Parallèlement, certains entrepreneurs tentent, sans succès, de relancer la mine de plomb argentifère de Guigues.

Dans les années 1980, d'autres prospecteurs ont repris le travail. Selon certains, le sous-sol témiscamien renferme des quantités appréciables de minerai de forte valeur. Par contre, la couche de terre les recouvrant pose le plus grand problème pour la prospection et l'extraction. Il faudrait l'enlever pour avoir accès à ces richesses minérales. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes de taille...

#### **Conclusion: une région agricole ceinturée de mines**

Le développement minier de la région du lac Témiscamingue se fait en trois étapes. Il y d'abord les mines isolées mises en valeur à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles. Il s'agit de la mine de plomb argentifère de Guigues et des mines du canton Fabre. Toutefois, la production de ces deux mines s'avère marginale pour l'économie de la région, axée principalement autour du secteur forestier. La deuxième phase se déroule au début du XX<sup>e</sup> siècle, du côté ontarien du lac Témiscamingue. C'est l'époque de la ruée vers la zone de Cobalt et de celle de Silver Centre. La mise en valeur de ces gisements miniers entraîne le développement urbain du Témiscaming ontarien. Lors de la dernière phase, les prospecteurs se déplacent du côté québécois où ils découvrent d'importants gisements aurifères dans la zone s'étendant de Noranda à Val-d'Or. Parallèlement, les fouilles s'intensifient dans le secteur est du Témiscamingue, ce qui donnera naissance à la ville minière de Belleterre, en 1942.

Les retombées de ce développement se font aussi ressentir dans les villages du Témiscamingue québécois puisque plusieurs personnes trouvent du travail saisonnier sur les chantiers de construction domiciliaire et du travail à temps plein dans les mines. Les agriculteurs profitent également de la présence d'un nouveau marché local pour écouler leurs surplus maraichers et bovins, comme nous le verrons au chapitre suivant.







### L'agriculture

**I**L N'EXISTE AUCUNE ÉTUDE sur l'histoire de l'agriculture au Témiscamingue, malgré l'importance qu'occupe ce secteur dans l'économie régionale. Ce chapitre vise à combler cette lacune. Afin de bien situer l'évolution de l'agriculture témiscamienne, il commence par présenter un survol de l'agriculture québécoise à chacune des trois périodes caractérisant son histoire. Mais avant, jetons un coup d'œil sur la géologie, ce qui permettra de comprendre pourquoi le Témiscamingue est une région fort propice à l'agriculture.

#### **Coup d'œil géologique**

Si la pratique de l'agriculture est possible dans la région aujourd'hui, elle s'explique par un phénomène qui s'est produit il y a 10 000 ans avant aujourd'hui (AA)<sup>1</sup>, la formation géologique des sols. Lors du retrait du glacier qui recouvrait alors le Témiscamingue et l'Abitibi, entre autres régions, les eaux de fontes glaciaires transportent d'immenses quantités de sédiments, tels limons, argiles, sables et graviers. Ces matières se déposent au fond des lacs glaciaires, Barlow au Témiscamingue et Ojibway en Abitibi, les plus grossiers en eau peu profonde et les plus fins

en eau profonde. L'action conjuguée du temps et du mouvement extrait une farine fine du till grossier, laissant une couche d'argile sur l'ensemble du territoire. L'épaisseur de cette couche varie en fonction du relief. Ainsi, les secteurs des basses terres autour les lacs Abitibi et Témiscamingue reçoivent une couche d'argile plus épaisse, formant respectivement la grande et la petite ceinture d'argile. Cette ceinture d'argile, comme l'appellent les géographes, s'étend des deux côtés de la frontière interprovinciale. La couche d'argile devient plus mince vers l'est de la région et vers la zone des hautes terres de l'Abitibi. En somme, ces dépôts de sédiments favorisent la formation d'un sol propice à l'agriculture.

Par ailleurs, le Témiscamingue bénéficie d'un microclimat attribuable à la présence d'importantes surfaces d'eau, dont le lac Témiscamingue et le lac Simard. Ces plans d'eau agissent comme élément modérateur du climat, ayant comme principal résultat d'adoucir le climat local et, corollairement, la création d'une zone agricole semblable à celle des régions situées plus au sud du Québec<sup>2</sup>. Malgré la mise en place millénaire des conditions propices au développement de l'agriculture, il faudra attendre les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle avant que le potentiel agricole du Témiscamingue ne soit réellement mis en valeur.

#### *Les rapports des arpenteurs*

Les missionnaires oblats, installés à la mission Saint-Claude, sont parmi les premiers à s'apercevoir du potentiel agricole du Témiscamingue et, surtout, à en faire la promotion pour favoriser l'ouverture de la région à la colonisation, comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent. Mais quelle est exactement la qualité des terres agricoles du Témiscamingue? Le père Paradis, chargé de préparer un rapport à ce sujet pour la Société de colonisation d'Ottawa en 1884, décrit ainsi le potentiel agricole de la région :

Sol, d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Ottawa. Terre grise, noire et jaune; pas une seule pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. Des étendues semblables ne sont que des prairies dénuées de bois et faciles à égoutter, ou bien encore de vastes brûlés où les arbres sont déracinés et jetés à la renverse; chose remarquable, en très peu d'endroits la terre paraît avoir

souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout 6 à 8 pouces; cette riche couche de terre noire repose toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité. Dès la première année on enlève facilement toutes les souches qui sont, du reste, peu nombreuses, et sur les fermes ouvertes du printemps, la moissonneuse se promène à l'automne à travers les beaux champs d'épis<sup>1</sup>.

Cette description, quoique faite dans un but partisan, rejoint en grande partie celle des arpenteurs du gouvernement provincial, chargés d'effectuer des relevés des cantons du Témiscamingue, afin de les ouvrir officiellement à la colonisation. Selon les informations puisées dans les rapports des arpenteurs, qui couvrent les années 1880 à 1910<sup>4</sup>, la région située à l'est du lac Témiscamingue est passablement unie et en grande partie très propice à l'agriculture. Le climat est semblable à celui de Québec. En général, les terres du Témiscamingue consistent en de belles vallées dont le sol se compose de terre grasse, le sous-sol de glaise recouverte d'une couche de marne à la surface. Ces cantons sont bien arrosés par une quantité de sources, de ruisseaux et de rivières, contenant une bonne eau potable. En fait, selon les arpenteurs, le sol est d'une excellente qualité pour l'agriculture. Une partie des terres de certains cantons est inculte, à cause des roches et des montagnes qu'elles recèlent, ou encore parce qu'elles sont submergées par les inondations, à l'époque des hautes eaux dans le lac Témiscamingue.

Ces descriptions des terres agricoles du Témiscamingue et de leur potentiel agricole, faites au XIX<sup>e</sup> siècle, seront par la suite confirmées par d'autres études, dans les années 1980. Ainsi, le Témiscamingue compte des terres de première qualité pour la culture fourragère, les céréales et l'horticulture. En 1999, les zones agricoles représentent 7% du territoire du Témiscamingue, le tiers de cette superficie étant cultivée. Examinons maintenant comment l'agriculture s'est développée au fil des ans dans la région.

#### **Les débuts de l'agriculture, 1880-1908**

La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise notamment par l'ouverture de plusieurs régions québécoises à la colonisation agricole. Du

coup, cela signifie l'extension du territoire en culture dans l'ensemble du Québec. Essentiellement, ce sont les paysans des vieilles régions qui vont s'établir dans les nouvelles zones de colonisation. Ils y reproduisent la société rurale traditionnelle, incluant les pratiques et méthodes agricoles. Toutefois, ils doivent recommencer à neuf leur exploitation agricole. Pendant que les colons défrichent de nouvelles terres, les agriculteurs des vieilles paroisses québécoises poursuivent leurs développements, soumis aux aléas du commerce international.

#### *Portrait de l'agriculture québécoise*

L'exploitation de la ferme québécoise, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, se base sur la cellule familiale. La mécanisation des fermes, qui débute vers 1850, libère une partie de la main-d'œuvre familiale agricole, entraînant une double migration, comme nous l'avons vu auparavant : migration externe, vers le nord-est des États-Unis et vers l'Ouest canadien, et interne, vers les nouvelles régions de colonisation. À la même époque, la culture du blé, jusqu'alors dominante au Québec, décline graduellement à la faveur d'autres productions. Le commerce international favorise cette réorientation de l'agriculture. Le Traité de réciprocité signé entre les États-Unis et le Canada, en 1854, ainsi que la guerre de Sécession (1861-1865), stimulent les exportations de produits agricoles, en particulier les animaux et les fourrages. Le marché américain profite surtout aux régions frontalières. Dans les régions périphériques, la culture du blé demeure toutefois dominante. Par la suite, devant la vive concurrence des producteurs de l'Ouest américain, les agriculteurs québécois doivent se tourner vers d'autres spécialités, en particulier l'industrie laitière. La crise économique des années 1876-1896 favorise l'essor de cette nouvelle production.

Plusieurs facteurs contribuent à l'adoption de l'industrie laitière par les agriculteurs, selon les spécialistes de l'époque. Elle nécessite une main-d'œuvre moins nombreuse, la croissance de l'herbe est moins soumise aux aléas du climat que celle du blé et il y a déjà, à cette époque, un marché international pour les produits laitiers, en particulier l'exportation de fromage en Angleterre. Avec l'industrie laitière, l'agriculture

québécoise prend un nouveau tournant, étant désormais axée vers les activités de transformation.

Par ailleurs, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque également un intérêt particulier de la part de l'élite rurale québécoise envers les pratiques agricoles. Nous assistons alors, dans toutes les régions, à la formation de sociétés d'agriculture, de cercles agricoles, à la tenue d'expositions et à la diffusion de l'enseignement des techniques visant à améliorer la productivité. Par contre, ces initiatives connaissent des succès mitigés, ce qui fait ressortir la difficulté de changer les mauvaises habitudes des paysans québécois. Ce succès relatif s'explique également par les mauvaises infrastructures des transports qui nuisent considérablement au progrès de l'agriculture régionale.

*Les fermes du Témiscamingue à l'époque des chantiers forestiers*

Avant l'arrivée des familles de colons dans la région du Témiscamingue, au tournant des années 1890, il existe déjà quelques exploitations agricoles. Les oblats de Marie-Immaculée en possèdent une des plus vieilles; elle date de 1874. Le frère Joseph Moffet dirige cette ferme qui s'élève au cœur du canton Duhamel, sur le site de l'actuel Palais de justice, à Ville-Marie. Au début des années 1880, cette exploitation compte une étable, une grange, un hangar et une maison, en plus de quelques autres bâtiments<sup>6</sup>.

De petites fermes appartiennent à des colons établis le long des rives du lac Témiscamingue. Mentionnons notamment les Édouard Piché, Moïse Lavallée et Joseph Miron<sup>7</sup>. Quelques Algonquins métissés s'adonnent également à l'agriculture sur la réserve algonquine de la Tête-du-Lac, dont Angus McBride et James King.

Également, la majorité des marchands de bois exploitent une ferme à proximité de leurs zones de coupes forestières et de leurs chantiers<sup>8</sup>. Dans les années 1880, trois fermes s'élèvent dans la partie nord du canton Guigues, près de la rivière Des-Quinze: celle de Taggart, un marchand de bois, et celles des frères Burwash. Depuis 1882, ces derniers possèdent une faucheuse et une moissonneuse<sup>9</sup>. Dans le canton Fabre, les Grier exploitent deux fermes. Ils emploient cinq ou six hommes pour les travaux

reliés à la culture. En 1889, leur cheptel se compose de 75 à 80 chevaux et de 18 à 20 vaches laitières<sup>10</sup>. À l'extrémité du chemin Des-Quinze, qui relie la Baie-des-Pères à la baie Des-Quinze, qui deviendra la baie Gillies, les frères Gillies y dirigent une ferme d'environ 73 hectares, en 1899<sup>11</sup>.

Ces premières exploitations agricoles produisent uniquement en fonction du marché régional, celui des chantiers forestiers. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les fermes se situent à proximité des zones actives de l'exploitation forestière, en l'occurrence le lac Kipawa et le lac Des-Quinze. À la suite de la colonisation de la région, les marchands de bois préféreront s'approvisionner auprès des colons.

L'arrivée des familles de colons aura comme principale conséquence d'étendre la zone en culture sur l'ensemble du territoire. À moyen terme, cela apportera également un nouveau dynamisme à l'agriculture témiscamiennne.

#### *L'agriculture témiscamiennne au temps des premiers colons*

Alors que les agriculteurs des autres régions du Québec se tournent vers l'industrie laitière, à compter des années 1880, le Témiscamingue est en pleine période de colonisation. Le développement de l'agriculture, au Témiscamingue, subira donc quelques années de décalage par rapport aux plus vieilles régions du Québec. D'une façon générale, le peuplement d'une région correspond à une régression sur les plans de la technologie et de la production agricoles<sup>12</sup>. Cela s'explique d'abord par le fait que les



Une grosse ferme appartenant à Jérémie Gaudet, à Duhamel-Ouest sur le chemin de Guigues, en 1914. [PH 23-1-2, Source: Liliane Gaudet].



Une petite ferme appartenant à Joseph Gauthier, à Fugèreville près du petit lac Gauthier, dans les années 1920. [PH 23-1-3, Source: Julien Allard].

colons passent les premières années à défricher leurs lots et à préparer la terre pour l'ensemencement. Par ailleurs, les moyens de transport vers le Témiscamingue n'étant pas très développés, il s'avère difficile et coûteux pour les colons d'emporter avec eux leur machinerie et leur cheptel, qu'ils vendent avant leur départ. Quelques années s'écouleront avant qu'ils puissent s'acheter de l'équipement et se constituer un cheptel.



### *Le défrichement du lot et le rôle de la famille*

La première tâche des nouvelles familles de colons est de s'attaquer au défrichement de leur lot de colonisation. Généralement, le choix de ce lot se fait par l'homme qui monte dans la région un an avant sa famille. Pendant l'été, il construit alors une petite maison en bois rond et, à l'hiver, il travaille dans les chantiers forestiers. Le printemps suivant, il revient avec sa famille, son mobilier et quelques animaux. Une fois installé dans la nouvelle résidence, plutôt modeste, le travail commence. Toute la famille s'affaire au défrichement. Le père et ses garçons, s'ils sont assez vieux, coupent et débitent les arbres, tandis que la mère et les plus jeunes charroient les branches qu'ils font brûler. Vient ensuite la partie difficile pour se faire un espace cultivable, l'essouchement. Cette tâche s'effectue

à l'aide de bœufs ou de chevaux. L'automne venu, l'homme va travailler dans les chantiers, d'où il reviendra seulement au début du printemps. Si ses fils sont assez vieux, ils partent avec lui. L'argent gagné en forêt pendant l'hiver servira ensuite à s'acheter des animaux pour grossir son cheptel. Pendant ce temps, la femme s'occupe des animaux, aidée par ses enfants, et cela, en plus de ses tâches domestiques habituelles.



Entre 1871 et 1911<sup>13</sup>, la progression du mouvement de colonisation se traduit par l'augmentation du nombre de fermes moyennes, de 51 à 100 acres, en 1911, comparativement à 1871, alors qu'il y avait plus de grandes fermes (201 acres et plus). Quant à l'amélioration de la surface cultivée, l'année 1891 constitue une exception; cette année-là, seulement deux colonies sont comptabilisées dans le recensement, Duhamel et Guigues. La majeure partie de ces cantons étant déboisée à la suite de feux de forêts survenus quelques années plus tôt, c'est ce qui expliquerait la forte proportion de terres améliorées par rapport à l'étendue des terres occupées. En 1911, la faible partie des terres améliorées s'explique par le fait que, lors de la période de la colonisation, les paysans occupent leurs premières années à défricher leur lot, comme le montre le tableau suivant. Plusieurs nouvelles colonies ont été fondées ces dernières années.

Tableau 7.1: L'état de la terre, en acres, 1871-1911

	1871	1891	1911
Terres occupées	6 307	35 214	124 620
Terres améliorées	551	28 030	29 220
En culture	550	4 595	23 799
En pâturage	1	23 399	n.d.
Jardins et vergers	0	36	268
En forêt	5 756	7 184	50 748

Source: Recensements du Canada, 1871-1911.



En 1871, les 30 agriculteurs du lac Kipawa et du Témiscamingue québécois cultivent, par ordre d'importance, des pommes de terre (4539 boisseaux), de l'avoine (3375 boisseaux), du navet (101 boisseaux), des pois (21 boisseaux) et du foin (79 tonnes). Ces agriculteurs consacrent 108 acres à la culture du foin et 21 acres à celle de la pomme de terre, sur un total de 550 acres. En 1891 et en 1911, les principales cultures demeurent les mêmes, en particulier le foin et l'avoine et, dans une moindre mesure, les pommes de terre<sup>14</sup>. En 1911, la production est encore majoritairement axée en fonction des chantiers forestiers. Ces fermes des premières années de la colonisation sont relativement petites, le cheptel et la machinerie sont pratiquement inexistant<sup>15</sup>.

En 1890, Alexis Lebel, du rang III du canton Duhamel, devient le premier colon à se procurer un troupeau de vaches<sup>16</sup>. Il se dote alors d'un troupeau de sept bêtes à cornes, étant surpassé à ce chapitre uniquement par le frère Moffet et la ferme des Oblats. Alexis Lebel, de Montréal, visite la région du Témiscamingue, en octobre 1886. Il s'y serait établi en 1887; l'année suivante, il possède une maison et se fait élire comme conseiller au conseil municipal de Témiscamingue<sup>17</sup>. Dans le cas de l'agriculteur Lebel, trois années se seraient écoulées entre l'établissement sur un lot de colonisation et l'achat d'un troupeau de vaches.

#### *Le marché des produits agricoles*

Jusqu'au début des années 1910, le marché des chantiers forestiers constitue le principal débouché pour les produits de la ferme, en particulier pour les grains, les pommes de terre et le foin. Toutefois, ce marché est volatil et profite surtout aux colons nouvellement établis, à proximité des zones de coupes forestières. De plus, il est limité pour les agriculteurs puisque, en vendant leur foin, ils ne peuvent garder beaucoup d'animaux, ce qui les contraint à produire uniquement pour les chantiers<sup>18</sup>, chose pratiquement impossible à faire puisqu'il y aura toujours de nouveaux colons situés plus près de ces marchés qui assumeront ce rôle.

De nouveaux marchés s'ouvriront aux agriculteurs des vieux cantons de colonisation. Dès 1904, la mise en valeur des mines de la zone de Cobalt entraîne l'ouverture de trois villes, situées du côté ontarien du lac

Témiscamingue : Cobalt, Haileybury et New Liskeard. Pendant quelques années, ces villes absorberont une bonne partie de la viande et des légumes produits par les agriculteurs témiscamiens. Le marché du secteur minier de Cobalt dure à peine une décennie puisqu'à compter de 1915, l'activité minière diminue considérablement, entraînant l'exode d'une partie de la population et, du coup, la baisse de la demande de produits agricoles.

À la même époque, les agriculteurs des plus vieilles paroisses de la région doivent réorienter leur production, ayant perdu le marché des chantiers. L'industrie laitière s'offre alors comme possibilité, que nombre d'agriculteurs adopteront. L'agriculture témiscamienne entrera alors dans la deuxième phase de son développement.

#### *Les premières associations agricoles*

À l'instar des autres régions québécoises, des associations agricoles apparaissent au Témiscamingue. Un premier cercle agricole est fondé dans la région, en 1893. Il regroupe les agriculteurs de la Municipalité de Témiscamingue, c'est-à-dire les localités des cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère. Il demeure en activité jusqu'en 1897. Par la suite, des cercles locaux seront formés : Ville-Marie et Guigues en 1902, Fabre en 1905, Laverlochère et Baby en 1906, Saint-Eugène-de-Guigues en 1910, Guérin en 1911, Lorrainville et Notre-Dame-du-Nord en 1912<sup>19</sup>.

Entre autres activités, les cercles agricoles organisent des concours de labour chez différents agriculteurs ainsi que des expositions régionales annuelles des produits agricoles. Ils effectuent des achats collectifs de graines de semence et d'équipements, accueillent régulièrement des conférenciers du gouvernement, en plus d'être un lieu d'animation et d'échange entre les agriculteurs. En théorie, ces cercles visent à encourager la pratique professionnelle de l'agriculture et les essais de nouvelles techniques et de nouveaux procédés. Par contre, mis à part quelques cercles très dynamiques qui fonctionnent toute l'année, la plupart sont actifs au printemps seulement, pour l'achat collectif de graines de semence et d'animaux<sup>20</sup>.

### **L'agriculture à l'ère de l'industrie laitière et des coopératives, 1908-1960**

#### *Survол de l'agriculture au Québec*

Au cours de cette période, des changements surviennent en agriculture dans les régions québécoises, sans toutefois en modifier le caractère essentiel, en l'occurrence la production familiale axée principalement sur l'autoconsommation<sup>21</sup>. Le développement de nouveaux secteurs industriels, dans les années 1910, entraîne la création de petites et de moyennes villes, créant ainsi un nouveau marché local pour les agriculteurs. Ils y vendent principalement de la viande et du lait nature. Par contre, ces agriculteurs doivent avoir accès aux marchés national et international pour se développer. Le marché international est alors une source d'espoir pour l'industrie laitière et en particulier le cheddar, dont la demande est forte sur le marché anglais, au tournant du xx<sup>e</sup> siècle.

La faible productivité des petites fermes familiales demeure encore le problème principal, même si des efforts sont faits pour stimuler les petits producteurs. Toutefois, dans chacune des régions, certains paysans se démarquent des autres et passent au stade de la commercialisation de leur production, mais ils restent minoritaires. À cette époque, l'industrialisation de l'agriculture souffre d'un retard par rapport aux autres secteurs de l'économie.

Au début des années 1920, l'agriculture mondiale entre en période de crise. Nous assistons à une baisse de la demande jumelée à une surproduction. Au Canada, la crise économique, dans le secteur agricole, débute vers 1923 plutôt qu'en 1929, si l'on tient compte des prix des produits agricoles par rapport aux produits manufacturés. Cette situation difficile se poursuit jusqu'au début des années 1940, alors que la Deuxième Guerre mondiale relance la demande pour les produits agricoles.

La crise des années 1930 fait renaître le mouvement de colonisation partout au Québec. Plusieurs nouveaux espaces sont occupés et mis en culture. Toutefois, le mouvement de retour à la terre entraîne un regain de l'agriculture de subsistance. Un autre mouvement se développe considérablement dans cette décennie, la coopération et le syndicalisme agricole. Ses promoteurs veulent dynamiser l'agriculture régionale et

recherchent la viabilité des fermes familiales. C'est dans le contexte de la modernisation de l'agriculture qu'est créé l'Office du crédit agricole, en 1936. Lentement, dans les années 1940, se forme l'esprit agro-industriel, qui s'implantera définitivement dans les années 1960.

Les grandes orientations de l'agriculture, mises en place au début du xx<sup>e</sup> siècle, se poursuivent: domination de l'industrie laitière, essor de l'élevage du porc, stagnation de l'élevage du mouton. La production d'avoine occupe la majeure partie des surfaces réservées aux céréales et la culture des pommes de terre progresse.

Jusqu'au début des années 1960, l'agriculture régionale connaît deux démarrages, comme l'explique Gérard Bouchard dans le cas du Saguenay. Comme nous le verrons par après, cette constatation s'applique très bien au cas du Témiscamingue.

En fait, si l'on pouvait faire abstraction, pour chaque sous-période, des aires trop récemment ouvertes aux défrichements et dont la progression était en retrait sur les autres, on verrait que l'évolution de l'agriculture saguenayenne a donné lieu à deux démarrages, entrecoupés d'une sorte de plateau. Le premier survint entre 1880 et 1900 environ et fut caractérisé principalement par la conversion à l'industrie laitière, l'abandon du blé, la diversification des autres céréales et des fourrages, l'apparition du semoir, de la faucheuse et de la moissonneuse. Le deuxième démarrage a commencé en 1935-1940, l'utilisation des engrais chimiques, du tracteur, de la trayeuse mécanique, de la moissonneuse-batteuse se répandait rapidement, faisant progresser d'autant les rendements; il faut souligner aussi l'amélioration de la diète des bovins par la généralisation de la moulée (son, avoine) et des succulents (pulpe de betterave, pomme de terre, rutabaga). Précisons que cette périodisation réfère à l'évolution de la technologie et des rendements, et non pas à celle de la production comme telle<sup>22</sup>.

Le développement de l'agriculture témiscamiennne suit les mêmes tendances générales que celles remarquées à l'échelle du Québec et des autres régions.

#### *Les marchés des produits agricoles au Témiscamingue*

La vague de prospérité de l'après-guerre (1914-1918) qui déferle sur l'ensemble du Québec atteint aussi les régions rurales et modifie également



La famille de Jérémie Gaudet devant leur première maison dans le rang VI de Lorrainville. [PH 23-4-30, Source: Liliane Gaudet]

la situation des agriculteurs. Cette vague de prospérité se caractérise par des investissements dans les secteurs des pâtes et papier, des mines, de l'hydroélectricité, notamment. Nous assistons alors à la construction d'un moulin de pâte à papier à Témiscaming, en 1917, et au développement minier de Noranda, à compter de 1925. Plusieurs jeunes hommes du Témiscamingue rural gagnent ces centres urbains pour y trouver de l'emploi. Ces différents travaux de construction fournissent une nouvelle source d'emploi pour les agriculteurs et leurs fils. Ces nouveaux revenus familiaux permettent à certains agriculteurs progressifs d'investir dans leur exploitation agricole et de sortir graduellement du cycle de l'autosuffisance. Ces nouvelles villes constituent un marché naturel pour l'écoulement des produits des agriculteurs témiscamiens, en particulier des légumes, du lait et de la viande bovine. Ce marché a été profitable pour certains agriculteurs.

Malgré tout, les marchés locaux restent relativement restreints. Concernant les marchés extérieurs, l'arrivée du chemin de fer sur l'ensemble



Agriculteurs travaillant « au foin » dans les champs de la ferme de l'École Moffet, à Ville-Marie. [FCC 2-1-1, Source: Archives Deschâtelets].

du territoire, en 1923, et l'introduction de wagons réfrigérés faciliteront l'exportation des produits vers North Bay, Renfrew, Ottawa, Montréal et Toronto<sup>23</sup>. Toutefois, les agriculteurs témiscamiens subissent la compétition des agriculteurs ontariens sur ces différents marchés. À titre d'exemple, le marché de Témiscaming reste ouvert aux agriculteurs témiscamiens jusqu'en 1925, année où la CIP décide de leur en limiter l'accès et de s'approvisionner directement de Toronto, par chemin de fer<sup>24</sup>. Au tournant des années 1930, des négociations s'avèrent nécessaires, au début de chaque année, avec les municipalités de Rouyn-Noranda et d'Haileybury afin de maintenir ces marchés ouverts aux agriculteurs du Témiscamingue. À l'automne 1928, ils apprennent que les portes du marché de l'Ontario leur sont désormais fermées<sup>25</sup>. Il s'agit d'un dur coup surtout pour les agriculteurs témiscamiens puisqu'ils y écoulaient une bonne partie de leur production. En 1932, un autre marché échappe à ces agriculteurs, celui de la vente des graines de semences. Durant les années antérieures, les nouveaux colons de l'Abitibi achetaient leurs graines de trèfle et de mil de l'Association des producteurs de trèfle du Témiscamingue ayant son comptoir à Ville-Marie. Ils s'approvisionnent désormais en Ontario.

En général, les agriculteurs ne vendent pas directement leurs produits et leurs animaux ; ils passent plutôt par des intermédiaires qui leur achètent et les revendent sur les places du marché. Ces gens ont des espaces réservés au marché où ils peuvent étaler leurs marchandises.



### « Faire » le marché

Certains agriculteurs se rendent aussi au marché pour y vendre leur produit. Avec la quantité de viande nécessaire, c'est-à-dire quatre porcs, deux boeufs, deux ou trois agneaux, toutes les poules et tous les œufs disponibles, l'agriculteur va faire marché à Haileybury. Il place sa marchandise dans des boîtes de bois, attelle ses chevaux et prend la direction du quai de Ville-Marie, de Guigues ou de Notre-Dame-du-Nord. La famille s'embarque sur le *Météor* ou le *Témiscaming* et se dirige vers la ville d'Haileybury en traversant le lac Témiscamingue. Les rassemblements sur le perron de l'église après la messe du dimanche constituent également un autre moment pour les agriculteurs pour vendre leurs surplus de la ferme. Les gens du village achètent des animaux, des œufs ou des légumes. Les produits sont ensuite livrés à leur acheteur. Les agriculteurs peuvent aussi vendre du bois de chauffage aux citoyens à cette occasion.



La vente de produits agricoles et d'animaux aux marchés des environs a permis à quelques agriculteurs de lancer véritablement leur entreprise agricole. Ils en tiraient un revenu suffisant pour pourvoir à leurs besoins. D'autres activités s'ajoutent également, comme la vente des petits fruits et des bleuets<sup>26</sup>.

Ainsi, au début du xx<sup>e</sup> siècle, la situation des agriculteurs témiscamiens change. Mais, ce qui influencera davantage, ce sera l'adoption de l'industrie laitière par les agriculteurs.

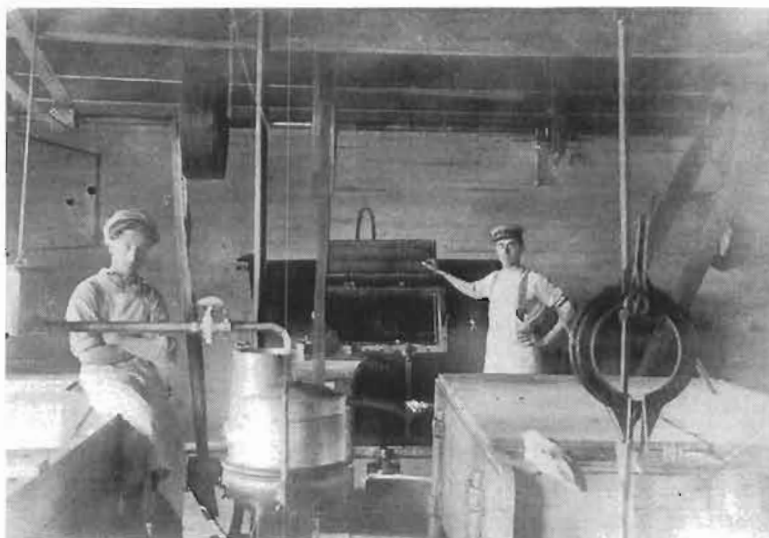
*L'industrie laitière et les beurreries locales au Témiscamingue*

Dès le début du *xx*<sup>e</sup> siècle, les spécialistes du ministère de l'Agriculture conseillent aux agriculteurs de se convertir à l'industrie laitière<sup>27</sup>. Le Témiscamingue possède les éléments indispensables à cette production, notamment l'abondance du trèfle et du fourrage vert. Il ne manque plus, aux agriculteurs, qu'un bon troupeau pour favoriser la transition. À ce sujet, on leur conseille de miser davantage sur la qualité du bétail plutôt que sur la quantité<sup>28</sup>. L'industrie laitière apportera une certaine stabilité économique aux agriculteurs du Témiscamingue, puisqu'elle constitue un débouché régulier et ne nécessite pas un outillage compliqué. L'écémage du lait se fait à la ferme à l'aide d'un équipement simple, une centrifugeuse. Le lait écémé sert à nourrir les veaux et les porcs à la ferme.

Graduellement, l'idée se répand chez les agriculteurs de la région et, en 1908, une première beurrerie entre en activité, à Saint-Bruno-de-Guigues, puis une deuxième, à Lorrainville, deux ans plus tard. Elles seront suivies par d'autres localités au cours de la décennie. Ainsi, dans les années 1920, le Témiscamingue compte 11 beurreries et trois fromageries. Étant donné les mauvaises infrastructures routières de la région et les difficultés de transport, il est nécessaire de construire une beurrerie dans chaque paroisse.

L'arrivée des agronomes dans la région favorise le développement de l'industrie laitière. Le district agricole du Témiscamingue est ouvert au mois de mai 1919<sup>29</sup> et le premier agronome de la région, Stanislas Simard, entre en fonction peu de temps après. Deux ans plus tard, il remet sa démission et s'achète une ferme à Ville-Marie. Il est remplacé en 1921 par L.-J. Bégin<sup>30</sup>. Les agronomes auraient reçu comme mandat d'améliorer la qualité du beurre produit dans les fabriques locales. Au début des années 1910, les agriculteurs ne prenaient pas assez de précaution en ce qui a trait à la conservation de la crème. Il en résultait un beurre de mauvaise qualité qui était refusé lorsqu'il parvenait à Montréal. L'agronome Simard a aidé les agriculteurs à améliorer cet aspect<sup>31</sup>. Le beurre était alors expédié par bateau et par chemin de fer jusqu'à Montréal.





L'intérieur de la beurrerie de Guigues. Albert Paquin était alors le beurrier. (PH 23-4-13).

Le ministère demande aux agronomes de passer le plus de temps possible avec les agriculteurs afin de faire de l'enseignement pratique. Le travail des agronomes au Témiscamingue consiste à promouvoir l'utilisation des techniques nouvelles. Les agriculteurs progressifs comptent parmi les premiers à suivre leurs conseils et à en récolter les dividendes<sup>32</sup>.

Afin d'examiner plus en détail la conversion des agriculteurs du Témiscamingue à l'industrie laitière, examinons le cas d'une localité et de sa beurrerie, celle de Fabre.

#### *La Fromagerie et Beurrerie Goulet de Fabre*

Euclide Goulet arrive à Fabre en 1910, muni d'un diplôme de fromager<sup>33</sup>. Peu après son arrivée, il entreprend les démarches pour la mise sur pied d'une fromagerie. Il regroupe une dizaine d'agriculteurs de la localité et forme un conseil d'administration, chargé de gérer la beurrerie et de veiller à l'application des règlements généraux, adoptés lors de l'assemblée de fondation. La fromagerie entre en production en 1911. Cette année-là, les

agriculteurs apportent leur lait à la fromagerie de juillet à octobre. En 1912, ils commencent leur livraison en juin. À compter de 1915, la période d'activité de la fromagerie s'étend de mai à novembre. À cette époque, la majorité de la production de fromage est vendue à Montréal et le reste est écoulé sur le marché local. En 1923, devant les difficultés de la production fromagère au Québec<sup>34</sup>, Euclide Goulet et les agriculteurs de Fabre décident de transformer la fromagerie en beurrerie.

Le nombre de producteurs de lait varie en fonction de l'avancement de la saison. Dès l'ouverture de la fromagerie, au début d'une nouvelle saison, peu d'agriculteurs vendent leur lait à la fromagerie. Il s'agit probablement des agriculteurs les plus progressifs. Le nombre de patrons, comme on les appelle, augmente avec l'avancement de la saison. Les derniers à commencer leur production laitière, au fil d'une saison, seraient ceux qui travaillent à l'extérieur de leur ferme jusqu'à tard le printemps. À titre d'exemples, en 1911, 13 agriculteurs apportent leur lait à la fromagerie au début et à la fin de la saison et 16 en août, au milieu de la saison. En mai 1921, la fromagerie compte 22 producteurs, 35 en juin, puis 42 de juillet à septembre, pour redescendre à 36 en octobre. En 1931, on compte 16 producteurs dès l'ouverture de la saison en mars, le nombre augmente à 31 en avril, à 41 en mai, pour atteindre 47 en juillet et 51 en août, pour redescendre graduellement jusqu'à 35 en décembre.

De plus en plus d'agriculteurs de Fabre se tournent vers la production laitière à compter de 1911. Cette année-là, il y a 151 occupants de ferme à Fabre<sup>35</sup> et une moyenne de 15 producteurs laitiers, ce qui représente 10 % de l'ensemble des agriculteurs de cette localité. En 1921, c'est une moyenne de 36 agriculteurs qui vendent leur lait à la fromagerie, sur un total de 144 occupants de ferme, soit 25 % des agriculteurs. En 1931, 41 agriculteurs en moyenne, sur un total de 137, vendent leur crème à la beurrerie, représentant 30 % des agriculteurs de la localité. Le nombre de producteurs laitiers augmente, tandis que le nombre d'occupants de ferme diminue constamment. Les meilleures années se situent en 1925 et 1926 avec des moyennes respectives de 58 et 60 producteurs laitiers, sur un total moyen de 140 occupants de ferme, soit 42 % des agriculteurs. Pendant cette période, on remarque également une augmentation de la



Azarias Rocheleau se met en route pour la beurrerie de Lorrainville. [PH 23-7-24].

quantité moyenne produite par agriculteur ainsi que de la qualité du produit, c'est-à-dire le pourcentage de gras dans le lait ou dans la crème.

Il ressort de ces données que l'ouverture d'une fromagerie comble un besoin chez certains agriculteurs qui n'hésitent pas à se lancer dans cette production. Précisons également que le peuplement de Fabre se fait principalement au début du *xx*<sup>e</sup> siècle, entre 1900 et 1910. Ce sont donc des agriculteurs établis depuis relativement peu de temps qui optent pour la production laitière. Par ailleurs, ces données suggèrent que ce ne sont pas tous les agriculteurs qui retirent leur principal revenu de l'exploitation de leur ferme, comme en témoignent les variations du nombre de producteurs laitiers au fil de la saison.

À compter de 1908, les agriculteurs du Témiscamingue se convertissent rapidement à l'industrie laitière, si l'on en juge par le fait que, en 1930, chaque village du Témiscamingue possède une beurrerie ou une fromagerie; Nédelec compte même une beurrerie et une fromagerie et il y a deux beurreries à Lorrainville, l'une située dans le village, l'autre à la campagne. Cela fait en sorte qu'en 1931, la région du Témiscamingue trône en tête de lice des régions productrices de lait au Québec<sup>36</sup>.

*L'industrie laitière régionale*

Examinons maintenant la production de chacune des beurreries et des fromageries de la région, à la fin des années 1920. Soulignons que les deux plus vieilles beurreries de la région, celles de Guigues et de Lorrainville, se classent au premier rang de la production régionale, sauf pour l'année 1928 où celle de Ville-Marie augmente considérablement sa production. Par ailleurs, d'une façon générale, les beurreries font plus que doubler leur production entre 1924 et 1930 (tableau 7.2). Certaines beurreries se démarquent des autres en ce qui a trait à l'augmentation de leur production, en particulier celles de Fugèreville, Ville-Marie, Saint-Eugène, Fabre et Notre-Dame-du-Nord.

Tableau 7.2: Production de beurre par localité,  
en kilogrammes, 1924, 1928 et 1930

Localité	1924	1928	1930
Ville-Marie	17 237	84 103	40 785
Laverlochère	21 773	39 345	39 126
Fugèreville	14 062	31 416	36 930
Saint-Placide-de-Béarn	15 876	21 536	31 487
Guigues	31 752	49 969	64 980
Saint-Eugène	21 319	46 624	50 235
Lorrainville *	46 267	57 480	74 877
Fabre	17 237	25 109	39 691
Notre-Dame-du-Nord	13 608	25 711	29 874
Nédelec	-	-	16 957
<b>Total</b>	<b>199 131</b>	<b>381 293</b>	<b>424 942</b>

\* En 1930, Lorrainville compte deux beurreries, une dans le rang VI et une autre au village. J'ai additionné ces deux données.

Source: Pour les données de 1924 et 1928, Chambre de commerce de Ville-Marie, *Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. Notes et statistiques*, Québec, L'Action sociale, 1929, p. 24. Pour les données de 1930, Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, *Le Témiscamingue agricole. Statistiques de 1929-30*, Québec, 1931, p. 18.

La production des fromageries est multipliée par 1,7 pendant cette période (tableau 7.3); par contre, il faut mentionner la très bonne tenue de la fromagerie de Guérin qui quintuple presque sa production entre 1924 et 1930.

Tableau 7.3: Production de fromage par localité, en kilogrammes, 1924, 1926 et 1930

Localité	1924	1926	1930
Nédelec	21 773	43 673	21 535
Guérin	6 759	14 916	30 603
Latulipe	16 975	19 440	24 423
Total	45 507	78 029	76 561

Source: Pour les données de 1924 et 1926, Chambre de commerce de Ville-Marie, *Le Témiscamingue... op. cit.*, p. 24. Pour les données de 1930, Département de la colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, *Le Témiscamingue agricole. Statistiques de 1929-30, op. cit.*, p. 18.

Dans les décennies suivantes, les agriculteurs consolident leurs fermes laitières, comme l'illustrent le tableau 7.4. L'année 1956 marque le début de la concentration des fermes et de la professionnalisation de l'agriculture, tendances qui se remarquent clairement en 1976. Le nombre moyen de vaches laitières oscille autour de sept, dans les années 1930, 1940 et 1950. Par contre, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une moyenne. En effet, il y a, dans ces années-là, quelques agriculteurs de la région qui possèdent une vingtaine de vaches laitières<sup>37</sup>. Cet écart fait ressortir le fait qu'il existe deux types d'agriculteurs au Témiscamingue, ceux pour qui il s'agit d'un métier à temps plein et ceux pour qui il s'agit d'un gagne-pain parmi d'autres.

Certains Algonquins pratiquent aussi l'agriculture. Les agriculteurs algonquins se lancent dans la production laitière, quoique d'une façon plus modeste, comme l'illustre le nombre moyen de vaches par ferme au tableau 7.4. Ces quelques Algonquins laisseront la production agricole à la fin des années 1960, à la suite du passage vers l'agriculture de marché.

Tableau 7.4: L'évolution de la production laitière  
au Témiscamingue, 1931-1976

Agriculteurs	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
Fermes	1 355	2 489	2 763	2 395	1 790	1 466	1 016	572
Vaches laitières	8 916	15 163	15 957	17 370	15 793	17 607	14 088	12 479
Moyenne	6,6	6,1	5,8	7,3	8,8	12,0	13,9	21,8
Algonquins								
Fermes	7	6	9	8	6	4		
Vaches laitières	9	27	30	35	19	17		
Moyenne	1,3	4,5	3,3	4,4	3,2	4,3		

Source: Recensements canadiens, 1931-1976.

Les beurreries locales fonctionnent comme entreprises privées jusqu'au début des années 1940, alors qu'elles passent aux mains de sociétés coopératives locales. Le mouvement coopératif s'avère un important facteur de développement socioéconomique du Témiscamingue; il mérite qu'on l'examine d'une façon générale avant de revenir en particulier sur son impact en agriculture.

#### *Le projet coopératif agricole*

Le mouvement coopératif va connaître ses plus belles années au Témiscamingue, entre le milieu des années 1930 et le début des années 1960. La progression du secteur coopératif repose en partie sur les initiatives conjuguées du clergé diocésain et de l'Union catholique des cultivateurs (UCC)<sup>38</sup>. Le but poursuivi est la consolidation des paroisses témiscamiennes par la reprise en main des secteurs clés de l'économie locale et régionale par les agriculteurs et par le contrôle du crédit nécessaire à l'expansion des fermes.

La stratégie employée consiste, dans un premier temps, à fonder un cercle local de l'UCC dans une paroisse. La deuxième étape de ce projet vise la formation de coopérateurs qui se concrétise par des sessions d'étude concernant les principes du mouvement coopératif, organisées

par l'UCC. Il s'agit de former des coopérateurs avant de fonder des coopératives dans le but d'assurer la survie à long terme des institutions. Une fois ces principes assimilés par les agriculteurs et les paroissiens intéressés, on passe à l'action avec la fondation de coopératives dans une localité. Le secteur financier constitue un des premiers secteurs visés, par la fondation d'une caisse populaire locale. Auparavant, les agriculteurs n'avaient pratiquement aucun accès aux emprunts bancaires pour financer l'expansion de leur entreprise. L'autre secteur visé par le programme corporatiste est l'agriculture.

En 1927, sous l'impulsion de l'UCC nouvellement formée et de l'agronome Bégin, les agriculteurs de la région mettent sur pied l'Association des producteurs de trèfle du Témiscamingue, qui deviendra, au milieu des années 1930, la Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue<sup>39</sup>. Afin d'éviter les problèmes administratifs vécus dans d'autres coopératives d'achat et de vente<sup>40</sup>, dès 1929, le ministère de l'Agriculture, par le biais de ses agronomes, encadre l'essor de la Coopérative des producteurs de trèfle du Témiscamingue. Il s'agit de fournir aux agriculteurs les directives nécessaires afin d'assurer une récolte et des produits de bonne qualité. Les conseils semblent porter leurs fruits puisque, en 1930, l'Association des producteurs de trèfle du Témiscamingue présente le meilleur chiffre d'affaires des coopératives d'achat et de vente de la province<sup>41</sup>. En 1931, elle compte 107 membres qui y ont investi 100 \$ chacun.

Mais, c'est à compter du milieu des années 1930 que le coup d'envoi sera donné, marquant l'implication active des agriculteurs dans l'économie locale. Les promoteurs de la coopération décident de commencer par la fondation de caisses populaires à compter de 1936<sup>42</sup>. En 1939, l'école d'agriculture Moffet ouvre ses portes à Ville-Marie, entre autres à la suite des pressions du clergé et de l'UCC, dans le but de préparer la relève agricole.

#### *Les débuts des beurreries coopératives*

Comme les promoteurs du coopératisme visent la reprise en main par les agriculteurs des institutions locales, les beurreries privées seront rapidement dans leur ligne de tir. Les agriculteurs intéressés se réunissent et

préparent une offre d'achat qu'ils présentent au propriétaire de la beurrerie privée. Dans la majorité des cas, les promoteurs de la coopérative assortissent leur offre de la menace de construire leur propre beurrerie dans le village, advenant le refus du propriétaire de vendre sa beurrerie. Il va sans dire que cela facilite la prise de décision et aide à amorcer les discussions entre les deux parties. Souvent, ce n'est pas de gaieté de cœur que l'entrepreneur privé se départit de son entreprise.

Le mouvement de rachat des beurreries privées débute au milieu des années 1930 et se propage rapidement. Ainsi, en 1940, il y a huit beurreries coopératives sur les 11 beurreries locales de la région. En 1944, les deux dernières beurreries coopératives voient le jour, celles de Lorrainville et de Fabre. Seule la beurrerie de Laverlochère demeurera propriété d'un entrepreneur privé, Armand Lafrenière.

À la fin des années 1940, les beurreries coopératives locales font face à certaines difficultés financières et d'organisation. Les dirigeants des coopératives, de concert avec les dirigeants de l'Union catholique des cultivateurs, organisent des soirées d'études pour trouver des solutions à ces problèmes financiers et organisationnels. L'Association des producteurs laitiers du Témiscamingue voit ainsi le jour en 1949, dans le but de concerter les efforts et le travail des petites beurreries locales. Cela leur permet de diminuer les coûts de production en regroupant les achats de fournitures et le service de mise en marché des produits finis<sup>93</sup>.

Après l'âge d'or des beurreries coopératives, vient ensuite une période difficile qui débute dans les années 1950. La compétition entre les coopératives et la beurrerie Lafrenière s'avive lorsque cette dernière se dote de nouveaux équipements, lui permettant de diversifier sa production. En plus du beurre, la beurrerie Lafrenière produit du lait en poudre, de la caséine et de la crème glacée. Elle utilise tous les éléments nutritifs du lait et non seulement le gras comme le font les beurreries coopératives pour la production de beurre. Lafrenière achète ainsi le lait entier, ce qui s'avère plus rentable pour les agriculteurs, tant du côté des revenus que de celui de la somme de travail, puisqu'ils n'ont plus besoin d'écrémer le lait. Cela entraîne également des changements dans la composition du cheptel. Auparavant, les solides non gras du lait servaient pour l'alimentation des



porcs et des veaux. Maintenant que les agriculteurs vendent ces solides, ils peuvent se départir de leurs porcs. Certains agriculteurs commencent à vendre leur lait entier à la beurrerie Lafrenière au début des années 1960, au lieu d'écrémer et d'apporter leur crème à la beurrerie coopérative de leur village, dont le chiffre d'affaires diminue en conséquence, mettant en péril sa survie. La production de lait est aussi plus rentable financièrement pour les agriculteurs. Les revenus supplémentaires ainsi générés sont réinvestis dans l'achat d'autres vaches laitières, et ainsi se poursuit le mouvement de spécialisation des agriculteurs dans la production laitière. Ils font maintenant un seul produit, le lait, et en plus grande quantité<sup>44</sup>.

Les beurreries coopératives produisent uniquement du beurre, au moins jusqu'en 1963, alors que celle de Notre-Dame-du-Nord est la première coopérative de la région à extraire de la caséine, un sous-produit du lait utilisé pour la fabrication de produits industriels. Elle se place ainsi en meilleure position pour concurrencer la Beurrerie Lafrenière.

En 1962, les dirigeants de l'Association des producteurs laitiers et les différents acteurs de l'industrie laitière mettent sur pied un comité, pour étudier la situation qui prévaut alors dans ce secteur économique. Devant les changements qui s'amorcent dans l'industrie laitière au Québec, ils concluent que la structure des beurreries locales ne convient plus aux besoins des agriculteurs. Le regroupement des opérations de transformation s'avère nécessaire pour répondre aux conditions du marché et aussi pour éviter des immobilisations excessives en modernisant toutes les beurreries coopératives locales. Alors commence la fusion des coopératives locales. Puis, en 1965, la Coopérative agricole du Témiscamingue voit le jour. Le siège social est situé à Notre-Dame-du-Nord, qui est alors la plus grosse coopérative de la région<sup>45</sup>. Le processus de centralisation ne se fait pas sans heurts et donne lieu à de solides et franches discussions entre les membres des coopératives locales. D'un côté, les dirigeants des coopératives locales appuient les conclusions du comité d'étude qu'ils ont mis sur pied, et recommandent à leurs membres la fusion des beurreries locales. Les membres sont divisés sur cette question. Certains critiquent le regroupement et préfèrent se tourner du côté

de l'entreprise privée en laquelle ils voient plus d'avenir. D'autres croient encore à la formule coopérative et suivent les recommandations de leurs dirigeants.

#### *Vers la liquidation*

À compter de 1965, l'industrie laitière connaît une période de changements marquants, passant de la transformation de la crème à la transformation du lait. Les nouvelles politiques agricoles du ministère de l'Agriculture favorisent cette conversion en faveur du lait de transformation. Cela amène les dirigeants de la Coopérative à planifier la construction d'une usine pour la fabrication du beurre, du lait en poudre par un procédé de pulvérisation, du fromage et de la caséine<sup>46</sup>. Les démarches en ce sens vont bon train et reçoivent l'appui des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Par contre, la Société coopérative agricole éprouve alors des sérieux problèmes de liquidité pour mettre en œuvre son projet de construction d'une usine puisque le regroupement des coopératives locales n'a apporté que très peu d'argent dans les coffres.

À l'automne 1966, le ministère de l'Agriculture met sur pied le Comité de modernisation des usines laitières afin d'étudier la situation dans chaque région et de formuler des recommandations qui serviront de base à la nouvelle politique de l'État dans ce secteur. En août 1967, le gouvernement annonce son programme d'aide à l'industrie laitière. Une seule usine par région sera subventionnée, en particulier les usines qui produisent efficacement et économiquement. Au Témiscamingue, les deux beurreries soumettent leur candidature à ce programme d'aide. Mais, pendant l'année 1967, un grand nombre de producteurs laitiers ont délaissé la coopérative au profit de la Beurrerie Lafrenière, doutant des capacités des administrateurs de la coopérative à gérer aussi efficacement que l'entreprise privée, compromettant ainsi la survie de la Société coopérative. Les membres du Comité de modernisation concluent alors qu'il vaut mieux investir dans la Beurrerie privée que dans la Coopérative<sup>47</sup>. Les dirigeants de la Coopérative négocient alors la vente de leurs actifs à la Beurrerie Lafrenière. Le 28 mai 1975, la coopérative est dissoute<sup>48</sup>.

Dans d'autres régions québécoises, les beurreries coopératives remportent ce combat contre les entreprises privées. C'est le cas notamment du Saguenay-Lac-Saint-Jean où le secteur privé n'a pu s'imposer pour obtenir les subventions gouvernementales<sup>49</sup>.

*La co-intégration : le travail sur la ferme et à l'extérieur*

L'agriculture constitue encore, à l'aube des années 1960, une activité à temps partiel pour la plupart des paysans. En fait, ils exploitent la terre à leur façon, selon leur propre rationalité : l'important, c'est d'assurer la survie de sa famille et, à ce chapitre, l'agriculture, en particulier la production laitière, constitue une source de revenus parmi d'autres. Selon cette logique, la productivité et les rendements des exploitations agricoles ne sont pas prioritaires, contrairement à ce que promouvaient les défenseurs de l'agriculture au Québec, à cette époque. Certes, quelques agriculteurs progressifs sortent rapidement du cycle travail agricole l'été et travail à l'extérieur le reste de l'année pour devenir des producteurs sérieux et compétitifs. Mais, ils restent minoritaires.

C'est en analysant les comportements des paysans que Gérard Bouchard a développé le modèle de la co-intégration<sup>50</sup> qui explique cette rationalité non capitaliste qui caractérise leur pratique agricole. Ainsi, selon ce modèle, l'exploitation agricole est, encore à cette époque, une affaire de famille. Tous ses membres participent aux travaux agricoles et, lorsqu'ils approchent la vingtaine, les enfants, garçons et filles, vont travailler à l'extérieur et remettent la majeure partie de leurs gages à leurs parents. Le travail hivernal en forêt peut rapporter un revenu annuel variant entre 100 et 500 \$ selon la période et le nombre de fils engagés. La récolte de bleuets peut générer un revenu annuel de 100 à 400 \$, parfois plus, pour une famille. L'enseignement rapporte de 100 à 300 \$, annuellement, soit un peu plus que le travail aux chantiers<sup>51</sup>. À cela s'ajoutent le commerce du bois de chauffage, le travail de guide en forêt, la chasse et la pêche, le travail dans une scierie, les travaux publics, la cueillette de gomme de sapin, les travaux domestiques et les autres petits emplois et commerces. En somme, deux sources de revenus s'avèrent plus importantes, le travail itinérant des enfants et la vente de produits laitiers, cette

dernière représentant environ le quart du revenu total, en espèces, de l'exploitation agricole. En somme, il faut analyser l'histoire de l'agriculture régionale en tenant compte de cet équilibre entre le travail agricole et le travail extérieur et en le situant dans la perspective de la reproduction de la famille.

Cette période voit aussi la formation d'autres associations d'agriculteurs dans la région comme dans la province de Québec.

#### *L'Union catholique des cultivateurs*

L'Union catholique des cultivateurs (UCC) voit le jour en 1924. Rapidement, le mouvement gagne toutes les régions du Québec et des cercles locaux sont formés. Au Témiscamingue, la première assemblée de l'UCC a lieu le 9 août 1925 et des agriculteurs de toutes les localités de la région y assistent<sup>52</sup>. Cette année-là, elle compte 242 membres dans la région<sup>53</sup>. Lors de l'assemblée annuelle provinciale de 1926, Jean-Baptiste Lacasse fils, de Notre-Dame-Des-Quinze, est élu directeur et il représente le diocèse d'Haileybury<sup>54</sup>. En 1928, toutes les municipalités du Témiscamingue comptent leur cercle local de l'UCC. En 1930, 45 % des agriculteurs de la région sont membres de l'UCC, ce qui représente 610 membres. Il s'agit du plus haut pourcentage de membres dans les régions du Québec<sup>55</sup>. Ces différents cercles locaux fondent, en 1930, l'Union diocésaine du Témiscamingue<sup>56</sup>. En 1946, celle-ci change de nom pour celui de la Fédération de l'UCC du Témiscamingue, dont les buts sont l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession d'agriculteur<sup>57</sup>. La Fédération régionale regroupe neuf secteurs, de deux paroisses chacun<sup>58</sup>.

L'UCC augmente constamment ses effectifs pendant la décennie 1940, notamment par la nouvelle formule de recrutement qui consiste à retenir la cotisation des agriculteurs à même leur paye de beurrerie, une fois par année. Les journaux<sup>59</sup> rapportent que cette formule de recrutement est une première au Québec et qu'elle ne se retrouve dans aucune autre région. Ils affirment également que l'Union régionale de l'UCC du Témiscamingue bat les autres régions québécoises quant au nombre de membres. En 1944, selon les journaux consultés, 71 % des agriculteurs

témiscamiens font partie de l'UCC. La clé de ce succès repose dans la méthode originale de recrutement : les agriculteurs signent un formulaire autorisant le secrétaire de la beurrerie locale à prélever sur sa paye de beurrerie, une fois par an, au mois d'août, la somme de 3 \$ comme cotisation à l'UCC.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les statistiques afin de bien saisir le développement de l'agriculture, dans cette première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

Tableau 7.5 : Les productions végétales, en acres, 1921-1976

Cultures	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
Nombre de ferme	1 239	1 355	2 489	2 763	2 395	1 790	1 466	1 016	572
Toutes cultures	46 244	59 307	78 364	108 115	118 675	104 988	112 692	91 089	91 483
Moyenne en culture par ferme	37	44	31	39	50	59	77	90	160
Blé	1 243	1 278	590	514	360	477	1 045	607	623
Orge	1 533	1 967	1 766	1 271	691	430	628	737	2 017
Avoine	11 323	15 956	15 873	23 836	21 724	22 583	18 898	16 160	14 243
Seigle	75	8	22	11	25	12	2	15	176
Grains et céréales mélangées a	405	815	3 997	5 439	8 963	4 387	3 189	3 602	5 684
Autres céréales et lin b	27	1 082	12	2	1	2	62	51	0
Foin cultivé (luzerne, trèfles, herbes)	29 129	36 588	53 207	74 455	83 280	76 050	87 614	69 168	67 775
Pommes de terres	1 193	1 344	1 921	1 401	1 309	1 042	865	626	731
Racines/maïs d'ensilage c	98	138	218	120	49	0	21	43	222
Autres cultures	1 218	131	3	1 066	2 273	5	368	80	12
Jardins maraîchers	0	31	22	0	0	0	0	0	0

a : céréales mélangées à compter de 1956; b : à compter de 1941, lin seulement; c : maïs d'ensilage seulement à compter de 1941.

Source : Recensements canadiens, 1921-1976.

### L'agriculture en chiffres, 1921-1976

#### La production agricole

La pratique agricole a changé au fil des ans au Témiscamingue, reflétant l'adaptation des agriculteurs aux conditions du marché. Il s'agit en fait de l'évolution de l'agriculture qui passe graduellement du stade d'auto-suffisance à celui de marché, et les producteurs, anciennement des colons, deviennent des agriculteurs. Ainsi, dans les premières décennies suivant leur établissement sur les terres, les colons produisaient des proportions plus grandes de céréales et de pommes de terre que dans les années 1940. Ils ont délaissé ces cultures pour se tourner vers la production laitière. Amorcé au début des années 1960, le mouvement de concentration des fermes se poursuit rapidement dans les décennies suivantes (tableau 7.5). Cette concentration a comme corollaire l'augmentation moyenne du nombre d'acres en culture par ferme. En fait, il s'agit des mêmes exploitations agricoles que celles de la période précédente. La conjoncture économique rend nécessaire l'expansion des agriculteurs qui décident de poursuivre leurs activités. Toutefois, les productions végétales restent essentiellement les mêmes, l'avoine et surtout le foin, et sont employées presque uniquement pour nourrir le bétail.

Tableau 7.6: Nombre d'animaux sur les fermes, 1931-1976

Animaux	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
Vaches								
laitières	8 916	15 163	15 957	17 370	15 793	17 607	14 088	12 479
Chevaux	2 934	3 935	3 806	2 423	1 047	404	257	
Bovins	12 982	10 431	10 800	22 377	19 262	21 251	17 185	18 645
Moutons	10 630	9 966	4 655	5 888	2 187	1 293	1 133	1 076
Porcs	7 591	10 447	14 557	14 981	9 083	5 079	2 547	570
Poules, poulets	49 588	83 436	32 714	37 447	25 125	17 907	16 242	8 572
Autres volailles	440	1 914	46 967	37 240	32 066	12 288	5 755	3 246

Source: Recensements canadiens, 1931-1976.

*Le cheptel*

La composition des troupeaux constitue un autre indicateur des changements qui se produisent dans l'agriculture. Comme la production laitière devient une des activités principales des agriculteurs, on assiste à l'augmentation du nombre des vaches laitières par ferme, comme mentionné auparavant.

*La valeur des fermes*

Tous ces changements se reflètent inévitablement sur la valeur des fermes, notamment par l'augmentation de la qualité du troupeau, l'amélioration des terrains et des bâtiments de la ferme, ainsi que par l'achat de machineries agricoles. Ainsi, entre 1941 et 1951, la valeur moyenne des fermes fait plus que doubler, passant de 2957 \$ à 7147 \$. Chez les Algonquins, la valeur moyenne est alors respectivement de 2521 \$ et de 3708 \$.

L'utilisation généralisée de la machinerie agricole sur la ferme contribue pour une large part à l'augmentation de la valeur des fermes. Outre les automobiles, les camions et les tracteurs, les agriculteurs se dotent de moissonneuses-batteuses, de presses à foin et de trayeuses mécaniques. Les instruments et les machineries employés sont de plus en plus sophistiqués. Cela marque le début de la transition vers l'agriculture de marché qui s'implantera dans la décennie suivante.

*Prélude à l'agro-industrie*

La période de 1908 à 1960 constitue un prélude à l'agriculture commerciale et industrielle qui s'implante définitivement dans les décennies suivantes. Plusieurs facteurs concourent à la rationalisation de l'agriculture pendant la première moitié du *xx<sup>e</sup>* siècle<sup>60</sup>. Les impératifs des marchés local, national et international poussent d'abord les agriculteurs témiscamiens vers l'industrie laitière. Puis, la saturation de l'espace pousse lentement les agriculteurs vers la rationalisation et l'augmentation de la productivité. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les terres du Témiscamingue sont toutes occupées, il devient plus difficile pour les agriculteurs d'établir tous leurs fils. Certains quittent la ferme familiale pour aller s'établir dans les villes avoisinantes, dont Témiscaming, Belle-

terre, Rouyn-Noranda et les villes du nord-est de l'Ontario. Or, avec le second démarrage de l'agriculture, dans les années 1940, l'exploitation agricole commande des investissements financiers plus importants que ceux nécessaires pour maintenir en activité une petite ferme axée sur l'autoconsommation. Ces investissements servent à mécaniser l'entreprise agricole, à agrandir l'espace en culture, à augmenter le troupeau laitier, bref à moderniser la ferme. L'agriculture ainsi spécialisée ne peut plus compter sur la pluriactivité des membres de la famille pour assurer son développement. Dès lors, être agriculteur devient un métier spécialisé. Par ailleurs, le travail en forêt devient aussi plus complexe, rendant plus difficile le travail à temps partiel. Les paroisses agroforestières subissent davantage les tensions attribuables à l'éclatement de la complémentarité: celles érigées sur les meilleures terres agricoles conservent cette vocation, les autres deviennent davantage des paroisses forestières. Le clivage s'accroît entre l'agriculture commerciale et l'agriculture marginale.

#### **Le monde rural en mutation depuis 1960**

##### *L'agriculture québécoise*

À compter de 1960, l'exode rural devient beaucoup plus important et les fermes du Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, se vident de leurs effectifs. Les fermes sont moins nombreuses qu'auparavant, mais la taille de l'exploitation moyenne a augmenté, de même que la production totale. Les producteurs se spécialisent davantage et ont recours massivement à la mécanisation pour les travaux. La mécanisation compense pour le manque de main-d'œuvre familiale. Dans certains cas, elle entraîne un endettement important. Malgré tout, on remarque que les problèmes de base de l'agriculture demeurent les mêmes qu'auparavant, notamment l'instabilité et la répartition inégale du revenu entre les entreprises. Les fermes des années 1990 sont devenues de véritables PME, tandis que, 30 ans plus tôt, l'agriculture se pratiquait encore de façon traditionnelle<sup>61</sup>.

C'est également l'époque où l'État intervient massivement dans le développement du complexe agro-industriel<sup>62</sup>. L'application de ces politi-



ques gouvernementales, notamment la loi de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA) et la proposition de fermer les paroisses dites marginales, soulèvera l'ire de la population des territoires visés partout au Québec<sup>63</sup>. En particulier, les luttes des citoyens de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, à la suite de l'application des mesures du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), retiennent l'attention. Nous reviendrons sur cette question au chapitre 12.

Par ailleurs, afin de stabiliser dans la mesure du possible les revenus des producteurs de lait, le gouvernement introduit un système de subvention à la production, dont la somme versée est basée sur la production de l'année précédente. En 1966, vis-à-vis de la surproduction du lait, le gouvernement fédéral met sur pied la Commission canadienne du lait, dans le but de régler les problèmes de cette industrie. La Commission établit alors un système national de mise en marché des produits laitiers. Ce système comprend, entre autres, le contrôle des prix et de la production par l'entremise d'un système de quotas. L'application et la gestion de cette politique ne se sont pas faites sans heurts, donnant lieu à des manifestations d'agriculteurs partout au pays. Au fil des ans, cette politique évolue pour s'adapter aux circonstances et aux besoins des agriculteurs<sup>64</sup>.

#### *L'agriculture intensive au Témiscamingue*

Les changements dans le secteur agricole, depuis les années 1960, se remarquent aussi du côté des techniques de production, comme l'explique un agriculteur, Sylvio Lacasse :

La vraie spécialisation, le vrai agriculteur de profession qui fait de l'agriculture concurrentielle et productive, c'est relativement récent, ça remonte aux années 1975-1980. Quand j'ai commencé ma carrière, en 1964, il y avait à Notre-Dame-du-Nord, environ 60 agriculteurs. C'est certain qu'à cette époque, ce n'était pas de l'agriculture intensive, si on regarde les volumes de production, le nombre d'animaux et les rendements obtenus. Dans ce temps-là, il y avait environ 10 agriculteurs dans le rang III Ouest et maintenant, je suis le seul puisque j'ai acheté leurs fermes. Par contre, en volume de production, je suis nettement supérieur à ces 10 agriculteurs-là. Aujourd'hui, je produis annuellement au-delà de 4000 hectolitres de lait, ce qui représente environ 900 000 livres (408

240 kilogrammes) de lait. Pour arriver à ce volume à cette époque, ça devait prendre 200 vaches, et ces 10 producteurs avaient en moyenne 10 ou 12 vaches. Ce qu'ils produisaient ensemble, ça représente environ la moitié de ce que je produis seul aujourd'hui, avec un peu moins de 50 vaches. Ce qui explique cela, c'est la qualité du bétail, la nutrition et les techniques employées. Ce sont ces éléments-là qui font la différence entre l'agriculture de 1995 et celle de 1920. L'agriculture qui se faisait alors au Témiscamingue, celle que j'ai connue étant jeune, ce n'était pas de l'agriculture spécialisée. La productivité par animal et la productivité de foin à l'acre n'étaient pas importantes. Les techniques de récoltes, sans les décrier, étaient des techniques artisanales. C'était dans le but de subvenir à nos besoins d'abord et s'il en restait, tant mieux<sup>65</sup>.

Malgré les améliorations attribuables aux techniques agricoles et à la mécanisation, dans les années 1990, les types de production demeurent les mêmes. En tête de liste, on retrouve la production laitière qui compte pour la majeure partie des revenus des agriculteurs. Quelques-uns pratiquent l'élevage de bovins de boucherie. À cela s'ajoute la production de fourrage qui est surtout utilisée pour nourrir le bétail.

La valeur des fermes constitue un des meilleurs indicateurs de ce mouvement de spécialisation de l'agriculture. Entre 1971 et 1976, la valeur moyenne grimpe de 23 674 \$ à 66 782 \$; en 1986 elle se chiffre à 194 944 \$ et en 1991, à 247 523 \$. À cela s'ajoute, depuis quelques années, l'utilisation des ordinateurs pour la gestion et l'automatisation de la ferme. Les améliorations apportées aux bâtiments ajoutent également à la valeur des fermes.

#### *L'agriculture au Témiscamingue à la fin des années 1990*

L'agriculture occupe toujours une place importante dans l'économie témiscamiennne<sup>66</sup>. Elle emploie près de 8 % de la main-d'œuvre de la région. Qui plus est, 71 % des emplois du secteur primaire sont de type agricole et 24 % des entreprises œuvrent dans le secteur de l'agriculture. En 1996, la région compte 290 entreprises agricoles, spécialisées pour la plupart dans la production laitière et bovine.

L'industrie laitière est encore la plus importante dans la production agricole régionale. Depuis 1996, le mouvement de consolidation des fermes laitières s'est poursuivi, se traduisant notamment par la diminu-



Une ferme laitière à la fin des années 1990, la ferme Allfond de Guigues. [Source: *Le Reflet témiscamien*].

tion du nombre d'exploitations et l'augmentation de la production et du cheptel moyens. Depuis peu, une fromagerie est en activité à Lorrainville. L'industrie bovine est la seconde production par importance au Témiscamingue. À ces deux principaux secteurs, s'ajoutent l'industrie ovine, avec ses 227 producteurs et 6000 brebis, et l'industrie porcine, avec ses 750 truies et 27 000 porcs d'engraissement, en 1998. Depuis quelques années, certains producteurs agricoles se spécialisent dans de nouvelles productions telles que les ratites (émeus, nandous, autruches), le sanglier, le bison et le cerf rouge.

Deux entreprises œuvrent dans le domaine de la pisciculture. L'une fait de la pêche commerciale sur le lac Témiscamingue et transforme une partie du poisson sur place; l'autre effectue de l'engraissement de truites mouchetées en eaux vives, la seule industrie du genre au Québec. Sa production est principalement destinée à l'ensemencement des pourvoires.

Du côté des productions végétales, les terres du Témiscamingue s'avèrent fort propices à la production herbagère, comptant 30 095 hectares de fourrages et de pâturages. Certains producteurs céréaliers et oléagineux

optent pour la diversification et incluent désormais le maïs, les pois à soupe, le canola, l'orge, le blé en culture intensive et le soya. L'horticulture se développe également depuis quelques années, notamment les cultures de maïs sucré, fraises, framboises, bleuets, pommes, pommes de terre, poires, prunes, vignes et menthe poivrée. Une entreprise retient davantage l'attention, Les Pommes de terre du Témiscamingue, puisqu'elle est l'une des plus grandes entreprises du genre au Québec. Elle transforme la majeure partie de sa production de pommes de terre dans ses installations de Saint-Eugène.

Malgré ces développements et sa lente diversification, plusieurs défis de taille se posent à l'agriculture témiscamienne : la relève agricole, la reconnaissance de la place des femmes en agriculture et la réalité des marchés qui entraîne la rationalisation de la production et remet en cause la survie de certaines zones dites marginales<sup>67</sup>. Depuis quelques années, une autre tendance mérite d'être signalée, l'achat des fermes par des Européens et l'introduction de nouvelles pratiques agricoles.

#### *Les associations agricoles*

En 1968, la Fédération de l'UCC du Témiscamingue et celle de l'UCC du diocèse d'Amos fusionnent pour former l'UCC du Nord-Ouest québécois. En 1972, l'UCC change de nom et adopte celui de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ce changement traduit l'adaptation du syndicalisme agricole au nouveau contexte qui prévaut alors en agriculture au Québec. Dans la région, l'UCC du Nord-Ouest suit le mouvement provincial et adopte, en 1976, le nom de Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue. En 1994, elle regroupe 88 % des agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 1034 membres. En 1995, aux cercles locaux de l'UPA s'ajoutent également des associations par production, comme l'Association des producteurs laitiers et l'Association des producteurs de bovins de boucherie.

Le nombre de fermes ayant diminué, les agriculteurs font désormais partie de diverses associations agricoles du Témiscamingue. Mentionnons le Club Holstein, la Société d'agriculture et les Jeunes Ruraux (auparavant les Jeunes Éleveurs). Ces associations organisent, annuelle-

ment, des expositions, des concours et des activités sociales dans la région.

#### **Conclusion: de la co-intégration à l'agro-alimentaire**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les vieilles régions québécoises amorcent la transition vers l'industrie laitière, le Témiscamingue est en pleine période de colonisation. Les colons témiscamiens orientent leurs productions en fonction des chantiers forestiers, en particulier la culture du foin, de l'avoine et des pommes de terre. Ils remplacent alors les marchands de bois qui exploitaient des fermes pour l'approvisionnement des chantiers. Les nouveaux centres de colonisation, qui s'étendent vers le nord et vers l'est de la région, se situent à proximité des zones de coupes forestières; ces agriculteurs deviennent les fournisseurs des chantiers forestiers. Ceux des vieilles paroisses agricoles misent alors sur les nouveaux marchés, situés du côté ontarien du lac Témiscamingue. L'émergence de nouveaux marchés, au début du XX<sup>e</sup> siècle, à la suite de la mise en valeur des gisements miniers en Ontario, n'est toutefois pas suffisante pour sortir l'agriculture du cycle de l'autoconsommation. Cela viendra partiellement au début des années 1910, alors que les agriculteurs témiscamiens, établis depuis quelques années, adoptent, à l'instar de ceux des autres régions québécoises, l'industrie laitière. Cela leur permettra de s'assurer un revenu stable, en plus des autres sources d'emploi à l'extérieur de la ferme. C'est l'époque de la co-intégration.

De 1910 à 1960, c'est la phase d'implantation et du développement de l'industrie laitière. D'abord, le fait des agriculteurs progressifs, graduellement, la majorité des agriculteurs de la région se convertissent à la production laitière. Chaque municipalité possède une beurrerie et quelques-unes une fromagerie, opérées par un entrepreneur privé. Dans les années 1940, sous l'impulsion du clergé et de l'UCC, le coopératisme se développe rapidement. Toutes les beurreries locales, sauf une, passent aux mains des coopérateurs. C'est aussi l'époque où tous les changements, qui se dérouleront principalement à partir de 1960, se mettent en place. Lentement, le métier d'agriculteur se spécialise: de producteur à temps partiel, intégré à d'autres occupations, il devient producteur à

temps plein, avec tout ce que cela comporte de changements quant aux techniques et aux rendements. Concernant la production laitière, les beurrieres locales ne peuvent survivre sans un regroupement régional. La lutte s'amorce entre le producteur privé et le producteur coopératif pour l'obtention des subventions nécessaires à la modernisation de l'unité de transformation. Le secteur privé l'emportera. Après 1960, l'agriculture devient un métier spécialisé, nécessitant des investissements financiers majeurs. C'est alors l'ère de l'agro-industrie et des bouleversements du milieu rural.

Aujourd'hui, la production agricole du Témiscamingue est principalement axée sur l'industrie laitière et, en second lieu, sur l'élevage bovin. Depuis quelques années, des productions marginales s'ajoutent également à ces deux secteurs, en plus de l'augmentation du nombre de producteurs de céréales tels le maïs et le canola.





### Le clergé, le diocèse et la paroisse

**P**EU APRÈS LEUR ÉTABLISSEMENT SUR un lot de colonisation, les familles entreprennent les démarches dans le but de se doter des mêmes institutions religieuses et civiles que celles de leurs anciennes localités dans le sud de la province. Habituellement, la paroisse catholique est la première institution à voir le jour. D'autres institutions suivront dans les domaines municipal et scolaire, comme nous le verrons dans les prochains chapitres. Pour l'instant, concentrons-nous sur l'organisation religieuse dans la région du Témiscamingue.

#### **D'un diocèse à l'autre...**

L'implantation du catholicisme sur les rives du lac Témiscamingue remonte aux années 1836 alors que débutent, sur une base régulière, les missions algonquines, comme l'explique le chapitre 2. En 1844, M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal, confie aux Oblats une triple mission sur les rives de la rivière des Outaouais : la desserte de Bytown (qui deviendra Ottawa), la visite des chantiers forestiers et les missions algonquines. C'est ainsi que les Oblats s'introduisent au Témiscamingue.

*L'époque des missions algonquines*

En 1847, le diocèse d'Ottawa est fondé à partir des limites d'une partie du diocèse de Montréal. Le 9 juillet 1847, M<sup>gr</sup> Eugène-Bruno Guigues, o.m.i., devient le premier évêque de ce diocèse. Son territoire comprend le bassin de la rivière des Outaouais et celui de la baie d'Hudson et englobe deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada. Monseigneur Guigues fait construire le Collège d'Ottawa, qu'il place sous la direction des Oblats, notamment afin d'assurer la relève en missionnaires.

En 1863, les missionnaires oblats établissent une mission permanente, nommée Saint-Claude-du-lac-Témiscamingue. Les Sœurs de la Charité d'Ottawa viennent les y rejoindre en 1866. Quoique cette mission s'adresse aux Algonquins, des bûcherons, des colons et des employés de la Compagnie de la baie d'Hudson la fréquentent également. Il n'est pas rare que les messes soient célébrées dans les trois langues d'usage à cette époque, l'algonquin, le français et l'anglais<sup>1</sup>. Ainsi, tous ces groupes sont intégrés aux activités religieuses de la mission.

L'arrivée de familles de colons, dans les années 1880, apporte une nouvelle dimension au travail des missionnaires de la mission Saint-Claude : les missions de colonisation et la fondation de paroisses catholiques. Cela entraîne également une division des tâches entre les missionnaires, certains desservent les missions algonquines, d'autres s'occupent des colons et du mouvement de peuplement de la région. Deux philosophies coexistent au sein des missionnaires, la défense des Algonquins et la promotion de la colonisation agricole, entraînant à l'occasion des conflits. Par ailleurs, l'augmentation de la population a des conséquences sur l'organisation du diocèse.

*Vers le diocèse d'Haileybury*

La colonisation de la vallée de l'Outaouais, tant du côté québécois que du côté ontarien, entraîne un découpage des frontières du diocèse d'Ottawa. Ainsi, le 11 juillet 1882, il y a l'érection du vicariat apostolique de Pontiac. Le 21 septembre, Narcisse-Zéphirin Lorrain en devient le titulaire; il obtient le titre d'évêque de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac.



Monseigneur Lorrain établit son vicariat à Pembroke. Le 4 mai 1898, ce vicariat apostolique devient le diocèse de Pembroke.

Au fur et à mesure que se développent les localités du Témiscamingue québécois et ontarien, la création d'un diocèse s'impose pour cette région. Ainsi, le 1<sup>er</sup> octobre 1908, les autorités religieuses créent le Vicariat apostolique du Témiscamingue, dont le premier titulaire est M<sup>sr</sup> Élie Anicet Latulipe. Le territoire de ce nouveau vicariat englobe le Nord-Est ontarien, l'Abitibi et le Témiscamingue, à l'exception de la ville de Témiscaming et des localités environnantes qui demeurent rattachées au diocèse de Pembroke. Le 31 décembre 1915, le Vicariat apostolique de Témiscamingue disparaît au profit du diocèse d'Haileybury. Monseigneur Latulipe demeure en poste comme premier évêque de ce diocèse.

Ce nouveau diocèse, à l'instar de ceux d'Ottawa et de Pembroke, chevauche deux provinces et englobe une variété d'ethnies. Cette situation réjouit l'épiscopat québécois qui voit là l'occasion de faciliter l'émigration des francophones en Ontario et, partant, la propagation du catholicisme et de la langue française à l'extérieur du Québec. Cette émigration favoriserait ainsi l'essor du catholicisme ontarien<sup>2</sup>. Par ailleurs, chaque découpage territorial des diocèses donne lieu à de nombreuses rivalités entre les groupes québécois et irlandais de l'Église catholique, entre les francophones et les anglophones, chacun cherchant à assurer la domination de son groupe<sup>3</sup>. Dans la foulée de ce débat, le diocèse de Pembroke a été concédé au clergé anglophone. Par ailleurs, M<sup>sr</sup> Latulipe, premier titulaire du vicariat apostolique de Haileybury, était un des chefs de file des Franco-Ontariens lors de la bataille contre le règlement 17 adopté en 1912 par le gouvernement ontarien, visant à restreindre l'enseignement du français dans les écoles francophones de cette province. Une autre bataille s'enclenche lors de la nomination du successeur de M<sup>sr</sup> Latulipe; les Canadiens français obtiendront la nomination de leur candidat, Louis Rhéaume, au détriment de celui des Irlandais<sup>4</sup>. Cette nomination survient le 8 juin 1923<sup>5</sup>. L'impact de la création de ce diocèse déborde l'aspect religieux. Il entraîne la création d'une zone catholique autour du lac Témiscamingue où s'y développe une coopération économique et sociale

entre les habitants des deux rives du lac, qui sont isolés dans leur province respective.

*Du diocèse de Timmins au diocèse de Rouyn-Noranda*

Dans les années 1930, d'autres changements à la carte des diocèses amènent le morcellement du grand diocèse d'Haileybury. De ce territoire, émergent deux diocèses, Timmins et Amos, et deux vicariats apostoliques, Ontario-Nord et Baie James. Le diocèse de Timmins est créé le 10 décembre 1938. La ville épiscopale se situe à Haileybury en 1939, déménage à Timmins de 1940 à 1942 inclusivement, pour ensuite revenir à Haileybury à compter de 1943<sup>6</sup>. Le territoire du diocèse de Timmins s'étend des deux côtés du lac Témiscamingue; il englobe la zone agricole du Témiscamingue (à l'exception de Témiscaming, qui fait toujours partie du diocèse de Pembroke), la zone minière de Rouyn-Noranda et se termine à Malartic, pour sa partie québécoise, et comprend également la zone agricole et minière du Nord-Est ontarien. Des missions algonquines font également partie de ce diocèse.

Le vent de réformes qui souffle sur le Québec, au début des années 1960, n'est pas sans affecter l'Église catholique et ses institutions. La fréquentation des églises est à la baisse et le recrutement du clergé pose problème<sup>7</sup>. Afin de mieux ajuster les frontières religieuses aux frontières politiques, l'Église catholique détache la partie québécoise du diocèse de Timmins pour fonder le diocèse de Rouyn-Noranda en 1974. Comme le concile Vatican II prône le rajeunissement et le rapprochement de l'Église de ses fidèles, on nomme un jeune évêque comme premier titulaire du nouveau diocèse, M<sup>gr</sup> Jean-Guy Hamelin<sup>8</sup>.

*L'organisation diocésaine*

L'Église catholique forme une structure très hiérarchisée, dont la tête dirigeante est à Rome<sup>9</sup>. Le succès de la pénétration du catholicisme parmi la population repose sur le travail fait sur le terrain par les membres des communautés religieuses et du clergé séculier. Cette structure est encadrée par une organisation diocésaine que décrivent l'historien Jean Hamelin et la sociologue Nicole Gagnon :

Un évêque gouverne entouré de quelques conseillers. Le clergé diocésain a peu d'occasions d'exprimer collectivement ses doléances ou ses aspirations. [...] Au fil des ans, les problèmes se faisant plus nombreux et plus complexes, les évêques accroissent les rouages de leur appareil administratif. Seuls des diocèses de création récente et pauvres en ressources humaines s'en tiennent encore à un vicaire général, qui fait fonctionner un secrétariat (affaires courantes), une chancellerie (actes officiels), une procure (finances) et une officialité (jugements). Nombreux sont les nouveaux postes qui apparaissent dans l'appareil administratif diocésain : directeur de l'Apostolat de la prière, directeur de l'Action sociale catholique, aumônier général des syndicats, visiteur des communautés religieuses, directeur de l'assurance mutuelle, directeur de la presse catholique, etc.<sup>10</sup>

Cette structure diocésaine, mise en place dans les années 1930, évolue au fil des ans. Ainsi, en 1999, l'organisation interne du diocèse de Rouyn-Noranda se présente comme suit. On retrouve d'abord l'évêque puis la curie diocésaine, formée de l'ensemble des organismes et des personnes assistant l'évêque. Les organismes comprennent : le conseil du presbytère, le Collège des consultants, le conseil diocésain de pastorale, le conseil pour les affaires économiques, le Chapitre des malades et le Tribunal diocésain ; les personnes sont le vicaire général, le coordonnateur diocésain de la pastorale, le chancelier et notaire, l'économiste diocésain (procureur) et les secrétaires. Afin de mieux rejoindre la population, le diocèse est divisé en trois zones pastorales regroupant plusieurs paroisses : Rouyn-Noranda, Malartic et Témiscamingue. Plusieurs paroisses comptent également un conseil pastoral<sup>11</sup>.

Au début du *xx*<sup>e</sup> siècle, le principal travail de l'évêché consiste à administrer le diocèse, aux plans spirituel et temporel. Une des premières tâches à ce sujet est de superviser la fondation des missions et paroisses de la région.

#### **La fondation des paroisses**

C'est de la mission Saint-Claude que démarre le processus de fondation des missions et paroisses catholiques dans la région, à la suite du début du mouvement de colonisation. En 1886, un premier village voit alors le jour, Ville-Marie. Le 20 décembre 1887, les deux communautés religieuses



Une procession lors de la Fête-Dieu, à Ville-Marie. [PH 23-2-10].

quittent la mission Saint-Claude pour emménager dans leurs nouveaux édifices de Ville-Marie, le presbytère pour les Oblats et l'hôpital pour les Sœurs grises. Après ce déménagement, les Oblats poursuivent la desserte des missions algonquines, des chantiers et de colonisation à partir du presbytère de Ville-Marie.

#### *Le processus de fondation d'une paroisse*

Lorsque le nombre d'habitants d'un canton le justifie, les Oblats, à la suite d'une demande de ceux-ci, fondent une mission catholique et s'y rendent tous les mois. Lorsque la population augmente, le missionnaire fait sa visite des colons tous les 15 jours. Il célèbre la messe et procède au baptême des nouveau-nés, le cas échéant. Toutes ces informations sont consignées dans le registre de la mission de Ville-Marie, jusqu'à l'ouverture des registres pour la nouvelle mission, dont le processus de fondation est le suivant :

L'érection d'une paroisse va rarement de soi. Elle nécessite une enquête dont les modalités varient suivant les circonstances. En pays de colonisation, tantôt l'évêque et le missionnaire-colonisateur devancent les colons en choisissant, en accord avec le ministère de la Colonisation, le site de l'église et de l'école, tantôt

des colons déjà installés sur des lots demandent l'érection d'une paroisse. L'évêque se soucie dans la mesure du possible d'ajuster les frontières de la paroisse religieuse à celles de la municipalité civile. Il s'assure aussi que la communauté locale sera en mesure de subvenir aux besoins d'un curé et d'une infrastructure paroissiale. Certains évêques organisent l'Œuvre des tabernacles dont la fonction est d'aider les paroisses pauvres de leur diocèse<sup>12</sup>.

Le choix du terrain de l'église soulève également l'intérêt des fidèles. L'accessibilité pour tous s'avère, certes, un critère important, mais d'autres éléments entrent aussi en ligne de compte. La construction d'une église change la physionomie du village qui, la plupart du temps, ne compte que quelques résidences. Plusieurs vont se bâtir à proximité, des commerçants, des artisans et des professionnels s'installent dans le village qui se développe ensuite rapidement. La valeur des terres augmente, d'où le désir de plusieurs personnes de vouloir donner le terrain de l'église. L'église contribue ainsi fortement à créer un important centre d'activité et de vie<sup>13</sup>.

L'ouverture d'une paroisse se fait selon un procédé bien encadré par l'évêché. Une fois fondée, l'administration de la paroisse relève du conseil de la Fabrique, personne civile, présidé par le curé et composé de trois ou quatre marguilliers élus par les francs tenanciers ou les marguilliers anciens et nouveaux. Règle générale, ils représentent les différentes parties de la paroisse, les rangs et le village. Ces marguilliers prennent la relève des syndics, une fois que la paroisse a été érigée canoniquement. Les revenus de la Fabrique proviennent du casuel (coûts des services religieux particuliers, tels que mariages, baptêmes et enterrements), de la vente des bancs d'église, des quêtes ordinaires et de la répartition (impôt spécifique destiné à couvrir les coûts de construction de l'église et du presbytère). Les fidèles assument la subsistance du curé par la dîme<sup>14</sup>.

#### *La subdivision des paroisses*

La subdivision d'une paroisse ne se fait pas toujours sans heurts, comme le démontre l'historienne Christine Hudon pour le diocèse de Saint-Hyacinthe<sup>15</sup>. Les paroisses mères craignent que le détachement d'une partie de son territoire entraîne des frais supplémentaires à ses fidèles. Les

habitants d'une nouvelle paroisse craignent de leur côté les coûts relatifs à cette entreprise et divergent souvent sur le choix du site de l'église<sup>16</sup>. La subdivision d'une paroisse demande du doigté de la part de l'évêque et des curés impliqués. Au Témiscamingue, le cas de la fondation de la paroisse de Lorrainville, à partir des limites de la paroisse de Ville-Marie, s'avère fort intéressant, comme le démontre cet encadré.



### *Une histoire d'église et de détours...*

Au Témiscamingue, la paroisse de Lorrainville présente le principal exemple de ce genre de conflit. Lorrainville et Ville-Marie s'élèvent toutes deux dans le canton Duhamel et une règle stipulait qu'il devait y avoir au moins 10 kilomètres entre deux églises. Au début des années 1900, les résidents de Lorrainville, alors appelée Duhamel-Est entre autres noms, situés à l'extrémité est du canton, devaient se rendre à pied à Ville-Marie pour assister aux offices religieux. Ils présentent une première requête, à l'évêque, M<sup>re</sup> Lorrain, à l'effet d'obtenir la subdivision de la mission de Ville-Marie et, du coup, la fondation d'une paroisse autonome. Les Oblats de Ville-Marie refusent de les appuyer dans cette démarche. Furieuses, les gens de Lorrainville ripostent et entreprennent de convaincre l'évêque, M<sup>re</sup> Lorrain, de leur donner leur propre paroisse. En 1906, lors de sa visite dans la région, une délégation de Lorrainville attend l'évêque au quai de Ville-Marie et le conduit à pied sur le site de leur village. Toutefois, le groupe emprunte un long détour au lieu de se rendre directement, afin de prouver à l'évêque que le centre du village est trop éloigné de l'église de Ville-Marie. Ce subterfuge fonctionne et M<sup>re</sup> Lorrain leur accorde la fondation d'une paroisse. Reconnaisants, les habitants choisissent alors de nom de Lorrainville pour leur paroisse, en l'honneur de leur évêque. La construction de l'église débute en 1907. Un incident survient toutefois lors de la construction lorsqu'un fort vent fait alors tomber le clocher dans la rue. Il n'en fallait pas plus pour faire dire aux opposants de cette paroisse autonome, en particuliers ceux de Ville-Marie, qu'il s'agit là d'une punition du Bon dieu qui s'opposait ainsi à la construction de cette église<sup>17</sup>!



*La fondation des paroisses témiscamiennes*

Plusieurs événements servent à déterminer la chronologie de la fondation des paroisses. Mentionnons l'arrivée des premiers colons, l'ouverture des registres de la mission, l'érection civile et l'érection canonique. L'ouverture des registres s'avère l'indice le plus fiable, parce qu'il marque le

Tableau 8.1: L'ouverture des paroisses du Témiscamingue

Paroisse	Registre	Curé résidant	Érection canonique	Érection civile	Commission scolaire
Angliers (Saint-Viateur)	1924	1938	1925	1945	1945
Béarn (Saint-Placide)	1911	1911	1912	1912	1910
Belleterre (Saint-André)	1943	1943	1950	1942	1947
Fugèreville (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	1912	1912	1935	1935	1913
Guérin (Saint-Gabriel)	1912	1911	1924	1911	1909
Guigues (Saint-Bruno)	1901	1905	1911	1911	1897
Laforce (Saint-Charles-Borromée)	1943	1943		1979	1949
Latulipe (Saint-Antoine-Abbé)	1926	1926	1956	1925	1918
Laverlochère (Saint-Isidore)	1906	1909	1911	1911	1906
Lorrainville (Notre-Dame-de-Lourdes)	1907	1909	1910	1911	1912
Moffet (Saint-Romuald)	1932	1936	1952	1953	1940
Nédelec (Saint-Louis-de-France)	1914	1914	1914	1919	1915
Notre-Dame-du-Nord (Saint-Joseph)	1888	1896	1920	1909	1907
Rémigny (Saint-Urbain)	1935	1935		1961	1940
Saint-Eugène-de-Guigues	1911	1911	1918	1919	1914
Témiscaming (Sainte-Thérèse)	1892	1919	1919	1920	1958
Ville-Marie (Notre-Dame-du-Rosaire)	1886	1887	1917	1896	1898



Une messe en plein air à Moffet, derrière le premier magasin d'Henri Trudel. [PH 23-2-6, Source: Georgette Roy].

début d'une desserte religieuse régulière, ou encore l'arrivée d'un curé résidant<sup>18</sup>. Il indique aussi qu'un groupe important de familles de colons résident à cet endroit qui, éventuellement, deviendra une paroisse. Il peut y avoir un intervalle de quelques années entre l'ouverture des registres et l'érection civile et l'érection canonique d'une paroisse, ce qui fausse les données dans l'établissement du mouvement de fondation paroissiale. Le tableau 8.1 indique l'année de fondation des paroisses du Témiscamingue<sup>19</sup>, selon l'ouverture des registres, l'arrivée du curé résident, l'érection canonique et civile et la fondation de la commission scolaire. Le nom de la paroisse est indiqué entre parenthèses.

Comme il ressort de ce tableau, plusieurs villages témiscamiens portent le nom d'un personnage religieux, relié directement au missionnariat ou à l'évêché. Mentionnons Saint-Eugène-de-Guigues et Saint-Bruno-de-Guigues (M<sup>re</sup> Eugène-Bruno Guigues, premier évêque du diocèse d'Ottawa en 1847), Lorrainville (M<sup>re</sup> Narcisse-Zéphirin Lorrain, vicaire apostolique, puis évêque du diocèse de Pembroke), Fabre (M<sup>re</sup> Charles-Édouard Fabre, premier archevêque de Montréal en 1886), Latulipe (M<sup>re</sup> Élie-Anicet Latulipe, premier évêque de Haileybury, en 1915), Moffet (frère Joseph Moffet, promoteur de l'agriculture et de la colonisation du Témiscamingue, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), Laverlochère



(Jean-Nicholas Laverlochère, premier missionnaire oblat au Témiscamingue, en 1844), Nédelec (père Jean-Marie Nédelec, missionnaire des Algonquins, au XIX<sup>e</sup> siècle), Laniel (père Armand Laniel, missionnaire des Algonquins, fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle)<sup>20</sup>.

#### *Les missions algonquines*

Le territoire des missions algonquines se modifie au fil des ans. En 1886, il se divise en trois secteurs : celui du lac Témiscamingue, de la baie James et du Grand lac Victoria. La fondation de nouvelles maisons oblates à Maniwaki et Kapuskasing amène entre celles-ci une division des postes algonquins à visiter. En 1927, le presbytère de Ville-Marie dessert six missions algonquines. Il s'agit des missions du Lac-des-Loups, d'Hunter's Point, de Matachewan, de Timagami, de Long-Point et du lac Abitibi. Les deux premières se situent sur le lac Kipawa, les deux suivantes en Ontario, plus précisément au nord et au sud de la rivière Montréal, la Long-Point est située sur le lac Des-Quinze et la dernière, au nord de La Sarre. Ces missions regroupent environ 800 Algonquins. Depuis les années 1970, un missionnaire est basé à Winneway et il dessert les missions algonquines du Témiscamingue.

#### **Les communautés religieuses**

À la fondation du vicariat apostolique de Témiscamingue, en 1908, les Oblats remettent à l'évêque la majorité des missions qu'ils ont fondées depuis les années 1880, exception faite de Ville-Marie, de Notre-Dame-du-Nord et des missions algonquines. Monseigneur Latulipe remet ensuite ces missions au clergé séculier et complète le mouvement amorcé en 1904, lorsque M<sup>gr</sup> Lorrain, évêque de Pembroke, installe des prêtres séculiers dans quatre missions : Saint-Bruno-de-Guigues, Cobalt, Haileybury et New Liskeard. En 1909, M<sup>gr</sup> Latulipe nomme des curés dans les quatre missions de Lorrainville, Fabre, Laverlochère et Béarn. La mission de Notre-Dame-du-Nord devient paroisse en 1920 et, l'année suivante, les Oblats remettent la paroisse à l'évêque, qui nomme alors un prêtre séculier. Par la suite, des prêtres séculiers prennent en charge les nouvelles paroisses.

Tableau 8.2: L'implantation des communautés religieuses au Témiscamingue

Paroisse	Communauté	Arrivée	Domaine d'activité
Angliers	Sœurs grises de la Croix	1957	Éducation
Fabre	Sœurs de l'Assomption (de Nicolet)	1938	Éducation
	Frères de Saint-Gabriel	1959	Éducation
Fugèreville	Sœurs de l'Assomption (de Nicolet)	1937	Éducation
Guérin	Sœurs grises (d'Ottawa)	1932	Éducation
Guigues	Sœurs de l'Assomption (de Nicolet)	1906	Éducation
Latulipe	Oblats de Marie-Immaculée	1958	Éducation
Laverlochère	Sœurs de Saint-Joseph (de Saint-Hyacinthe)	1949	Éducation
Lorrainville	Sœurs de l'Assomption (de Nicolet)	1914	Éducation
	Clercs de Saint-Viateur	1958	Éducation
Nédelec	Sœurs de l'Assomption (de Nicolet)	1926	Éducation
Notre-Dame-du-Nord	Sœurs grises (d'Ottawa)	1930	Éducation
		1934	Éducation des Algonquins
	Clercs de saint-Viateur	1951	Éducation
Rémigny	Sœurs grises (d'Ottawa)	1958	Éducation
Saint-Eugène-de-Guigues	Sœurs de l'Assomption (de Nicolet)	1931	Éducation
Ville-Marie	Missionnaires oblats	1863	Mission, éducation
	Sœurs grises (d'Ottawa)	1866	Éducation, Santé, services sociaux
	Frères de Saint-Gabriel	1931	Éducation
	Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice (Rouyn)	1937	Service au clergé

Source: *Le Canada ecclésiastique*, 1950-1970.

Par ailleurs, la plupart des paroisses du diocèse comptent également des communautés religieuses d'hommes et de femmes, œuvrant dans les domaines de la foi, de l'éducation et de la santé. Le tableau précédent indique l'année d'arrivée et le domaine d'activités des communautés religieuses dans les villages témiscamiens. À compter des années 1970, la plupart de ces communautés quitteront les paroisses témiscamiennes.

#### **L'organisation paroissiale et la Fabrique: le cas de Fugèreville**

Afin d'illustrer ces énoncés, regardons plus en détail l'histoire d'une paroisse, Notre-Dame-du-Mont-Carmel-de-Fugèreville. Cette paroisse chevauche deux cantons, Laverlochère et Baby, tous deux érigés en 1895. Les premiers colons arrivent sur ce territoire en 1900. La mission catholique y débute sur une base régulière en 1903, dans la maison de François-Xavier Brassard<sup>21</sup>. Le mouvement de colonisation s'amorce à cette époque et, en 1907, un petit village apparaît, formé d'un magasin général, d'une scierie et de quelques résidences. En 1909, lors de sa visite, le vicaire apostolique, M<sup>re</sup> Latulipe, choisit le site de l'église et du presbytère, dont le terrain est donné par Narcisse Bordeleau, un agriculteur de la localité. Il sera également le premier maire de Fugèreville, poste qu'il occupe de 1912 à 1918.

Un presbytère-chapelle est construit en 1910; la chapelle se situe au deuxième étage. Le presbytère accueille également une classe à degrés multiples. La desserte de Fugèreville, qui porte alors le nom de Mont-Carmel, est assumée par le curé de Laverlochère. En 1912, l'abbé Joseph-Armand Fugère est nommé curé résident. Vers 1913, lorsque les résidents demandent l'ouverture d'un bureau de poste, ils proposent le nom de Mont-Carmel; comme une localité porte ce nom au Québec, ils doivent en choisir un autre. Ils ajoutent le mot ville au nom de leur curé et apparaît ainsi Fugèreville.

L'élection des premiers syndics, chargés d'administrer la paroisse, a lieu le 23 février 1913. Il s'agit de Narcisse Bordeleau, Isidore Légaré et Adélaré Pagé. Dans le courant de l'année, M<sup>re</sup> Latulipe autorise un emprunt de 500 \$, tel que demandé par le curé et les syndics, pour rembourser les coûts de construction du presbytère; de 200 \$, pour bâtir une écurie et un

hangar et pour doter la mission de certains objets du culte et pour régler la dette qui s'élève alors à 201 \$. Le vicaire apostolique suggère également de clôturer le cimetière et d'y enlever les souches, afin de pouvoir le bénir solennellement, et recommande de procéder aux travaux pour amener l'eau jusqu'au presbytère.

Le soir du 24 décembre 1914, un peu avant la messe de minuit, un incendie se déclare au presbytère qui brûle entièrement. La reconstruction du presbytère-chapelle s'impose. À cet effet, les syndics et le curé se réunissent le 17 janvier 1915 dans la chapelle provisoire pour adopter les plans et devis du nouveau presbytère et les salaires des ouvriers. La nouvelle bâtisse sera construite en suivant les mêmes plans, tout en l'agrandissant. L'évêché accepte la résolution et les plans proposés par les syndics et insiste sur la nécessité d'élever la nouvelle construction sur le même site que celui choisi par l'évêque. Il spécifie aussi que les fondations doivent être en pierre et la cheminée en ciment ou en brique. Les travaux débutent au printemps 1915 et, en septembre, s'y déroule la cérémonie d'érection du chemin de croix.

Le 6 juin 1920, les francs tenanciers de la paroisse se réunissent dans l'école du village et décident de construire une nouvelle église. Le curé et les syndics sont autorisés à choisir les plans et le modèle de la future église, de même qu'à contracter un emprunt pour couvrir les dépenses de construction. En 1921, les syndics ouvrent des soumissions publiques pour choisir un contremaître et pour exécuter les travaux de finition. L'église possède un clocher double, ce qui la caractérise au Témiscamingue. Les travaux débutent au printemps de 1921; les paroissiens souscrivent largement pour en permettre la construction. Entre ses missions à Latulipe et dans les chantiers, le curé Fugère supervise les travaux. À Noël 1921, les paroissiens inaugurent la nouvelle église, qui reçoit la bénédiction de M<sup>gr</sup> Latulipe le 20 mai 1922.

Dès le printemps 1935, les procédures sont entreprises pour l'érection canonique et civile de la paroisse. Les syndics envoient la demande d'érection canonique le 25 juillet 1935 et celle pour l'érection civile le 5 décembre 1935. La Proclamation officielle du gouvernement du Québec date du 5 mars 1936. L'érection canonique amène la fondation de la Fabri-

que et la nomination des marguilliers. Ainsi, le 4 août 1935, les paroissiens élisent leurs premiers marguilliers; il s'agit, par ordre de préséance, de Georges Lefebvre, fils, Adélarde Durand et Albéric Abel. Ils remplacent les syndics pour l'administration de la paroisse.

Une fois la paroisse érigée canoniquement, les francs tenanciers entreprennent les démarches auprès des commissaires civils du diocèse d'Haileybury pour obtenir la reconnaissance civile. Les commissaires civils sont nommés par l'évêque et ont comme responsabilités d'étudier les demandes des requérants, de les acheminer au gouvernement, de recommander cette reconnaissance civile et d'établir, de concert avec la Fabrique, le rôle de répartition qui entrera en vigueur dans la paroisse. Il s'agit là d'une des fonctions de la reconnaissance de la paroisse, c'est-à-dire que la Fabrique, une fois constituée légalement, peut contracter un emprunt et établir un rôle de répartition parmi les paroissiens pour déterminer la part que chacun aura à payer et sur combien d'années cette dette sera remboursée. Ces démarches effectuées, la paroisse de Fugèreville apprend que la proclamation concernant son érection civile a été lancée le 5 mars 1936 et que l'avis a été publié dans *La Gazette officielle du Québec* le 6 mars 1936.

En 1935, les marguilliers adoptent une résolution à l'effet d'effectuer des travaux d'amélioration à l'église, au presbytère et au cimetière. Ces travaux s'échelonnent entre 1935 et 1938. En 1936, la dette de la Fabrique s'élève à 13 600 \$ et provient de la construction de l'église, du presbytère, de la sacristie, du cimetière et des dépendances. Pour payer cette dette, les marguilliers et le curé dressent un acte de répartition et de cotisation pour cette somme plus les intérêts (15%), pour un montant total de 15 640 \$. Ils le calculent à partir de l'évaluation municipale, en particulier des biens immeubles appartenant à des catholiques romains, qui s'élève à 151 438 \$. En conséquence, la cotisation est fixée à 50 ¢ par cent dollars d'évaluation. Le curé et les marguilliers établissent ce taux à leur réunion du 20 octobre 1936. Ils obtiennent l'autorisation écrite des commissaires civils de procéder à la répartition, le 19 décembre 1936. Après deux révisions quinquennales du rôle de perception, en 1942 et 1947, la Fabrique effectue son dernier versement en 1951.

Les années suivantes, les marguilliers poursuivent leur travail d'administration de la paroisse catholique de Fugèreville. D'autres modifications sont apportées aux bâtiments religieux, entre 1950 et aujourd'hui. Les travaux mineurs sont faits par corvées paroissiales. Les autres dépenses plus importantes sont remboursées par des souscriptions et des activités paroissiales. La paroisse reçoit aussi des dons de divers organismes tels que la Société Saint-Jean-Baptiste, les Dames de Sainte-Anne, les Fermières et les Filles d'Isabelle. Également, à titre de mesure exceptionnelle, en 1974, la Fabrique vend à la municipalité de Fugèreville certains de ses terrains, dont celui du cimetière. La Municipalité devient ainsi responsable du cimetière.

Cette étude de la Fabrique de Fugèreville présente un aperçu du travail des marguilliers dans la paroisse. Nous pouvons facilement transposer ce modèle à toutes les autres paroisses du Témiscamingue et à celles des autres régions québécoises.

#### *Les associations paroissiales*

Parallèlement à la Fabrique, il existe également une série d'associations à caractère religieux dans les villages témiscamiens. Ils visent à entretenir et à développer la foi des fidèles. Mentionnons à ce sujet la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes, les Dames de Sainte-Anne pour les femmes et les Enfants de Marie pour les jeunes. À cela s'ajoutent des organismes à caractère social tels que la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Union catholique des cultivateurs, les Chevaliers de Colomb et le Cercle Lacordaire, pour les hommes; le Cercle des fermières, les Filles d'Isabelle et le Cercle Sainte-Jeanne-d'Arc, pour les femmes; la Jeunesse agricole catholique, pour les jeunes. Ces organismes promeuvent dans un même combat la survie de la langue et de la foi.

Par le biais de ces associations, le clergé vise la reproduction de la société rurale traditionnelle. Chaque groupe occupe ainsi une place précise dans la société catholique. Au début des années 1940, le clergé québécois lance une offensive afin de revaloriser la famille devant les menaces qu'elle subit alors, en particulier l'industrialisation, l'urbanisation et l'entrée des femmes sur le marché du travail<sup>22</sup>. Ces efforts

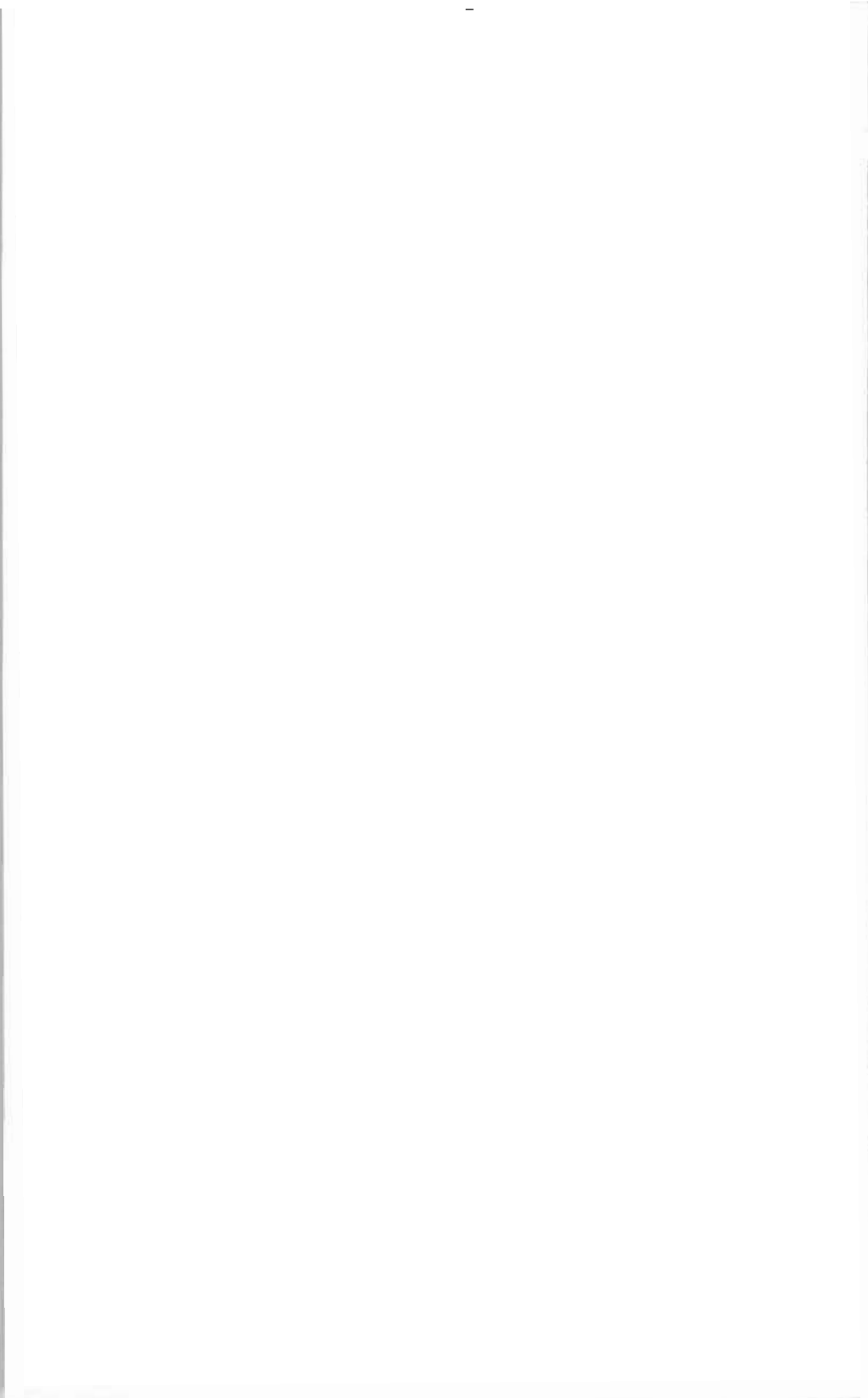
aboutissent à la fondation de nouveaux organismes paroissiaux et d'associations diocésaines. Par contre, les années 1950 ralentissent la lancée de ces mouvements qui prennent une importance moindre, lors de la laïcisation de la société québécoise dans les années 1960. Plusieurs de ces organismes paroissiaux existent encore aujourd'hui.

**Conclusion: des missions algonquines aux paroisses catholiques**

Au début de la mission Saint-Claude, la communauté catholique du lac Témiscamingue regroupe les Algonquins, les bûcherons et les colons. L'arrivée massive de familles de colons, à compter de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entraîne la fondation de missions, puis de paroisses catholiques séparées les unes des autres. Cela amène également la fin d'une certaine coexistence entre les Algonquins et les Eurocanadiens: dorénavant, des missionnaires s'occupent des missions algonquines et des missionnaires et prêtres séculiers des paroisses. L'augmentation de la population se traduit aussi par la subdivision du territoire du diocèse. Jusqu'en 1974, le Témiscamingue fait partie de diocèses dont le siège épiscopal se situe en Ontario: Ottawa, Pembroke, Haileybury et Timmins. Après cette date, le nouveau diocèse de Rouyn-Noranda regroupe uniquement des paroisses québécoises, complétant la séparation entre les trois groupes qui, jadis, célébraient tous ensemble la messe sur la rive ontarienne du lac Témiscamingue.

L'implantation du catholicisme se traduit également par la fondation et l'organisation spirituelle et matérielle des paroisses, comme le montre l'histoire de Fugèreville. Les premières tâches consistent en la construction de l'église et du presbytère, suivies de l'érection canonique et de la mise sur pied de la Fabrique. La vie paroissiale se développe ainsi rapidement, notamment par la fondation de groupes religieux à l'intention des femmes, des hommes et des enfants. Les années 1960 bouleversent la vie paroissiale traditionnelle et l'on assiste à une diminution de la fréquentation des églises, au Témiscamingue comme ailleurs au Québec.

Comme nous venons de le voir, l'implication du clergé se remarque également dans les secteurs de la santé et de l'éducation, thèmes des deux prochains chapitres.







### Le Centre de santé Sainte-Famille et l'évolution de la santé et des services sociaux

**D**ANS LA PLUPART DES RÉGIONS QUÉBÉCOISES, pendant plusieurs années, les soins de santé relèvent des communautés religieuses. Au Témiscamingue, les Sœurs grises de la Charité d'Ottawa occupent ce rôle. Elles entreprennent leur travail en 1866 à la mission Saint-Claude et le poursuivent jusqu'en 1974, année où elles vendent leur hôpital de Ville-Marie à une corporation publique. Le présent chapitre, loin de constituer une histoire complète de la santé au Témiscamingue, se veut davantage l'histoire d'une institution œuvrant dans ce secteur, le Centre de santé Sainte-Famille, depuis l'ouverture du petit hôpital de la mission Saint-Claude jusqu'à nos jours<sup>1</sup>.

#### **La santé au temps de la mission Saint-Claude, 1866-1887**

Les Sœurs grises de la Croix d'Ottawa arrivent à la mission Saint-Claude du lac Témiscamingue le 18 octobre 1866. Les sœurs Raizenne et Saint-Vincent viennent seconder les pères oblats dans leur projet de conversion

des Algonquins au catholicisme. Elles s'occuperont notamment d'ouvrir une école, un orphelinat et un hôpital.

Dès le lendemain de leur arrivée, les sœurs soignent leur première patiente, une Algonquine du nom de Catherine souffrant de tuberculose; elle est la cuisinière des pères oblats. Elles fondent officiellement leur premier hôpital le 7 décembre 1866 lorsqu'elles aménagent une pièce au bout de leur cuisine, près de leur chambre à coucher. L'année suivante, les pères oblats entreprennent la construction de leur nouvelle résidence et ils cèdent leur ancienne aux sœurs, qui comptent une nouvelle venue, sœur Saint-Antoine. C'est dans ce bâtiment que les sœurs aménagent un petit hôpital de deux chambrettes et d'une salle commune de quatre lits. Elles y soignent les Algonquins, les employés du fort Témiscamingue, le personnel de la mission, les bûcherons et autres travailleurs forestiers et les colons habitant la région. Les religieuses font des visites à domicile pour soigner les malades. Elles financent leur hôpital à l'aide de tournées dans les chantiers et de quelques dons obtenus des patients.

À la fin du mois d'octobre 1866, les sœurs accueillent leur première orpheline algonquine, amenée à la mission par le père Pian. Un an plus tard, sept enfants demeurent à l'orphelinat. Ils aident les religieuses dans la réalisation de certaines tâches, notamment pour les travaux agricoles et l'entretien ménager.

En juillet 1867, maîtrisant la langue algonquine, elles profitent de la venue des Algonquins au fort Témiscamingue pour ouvrir une classe temporaire pour les enfants. Elles répètent l'expérience l'été suivant. Les sœurs ouvrent également une classe pour les enfants demeurant à l'orphelinat. Sœur Raizenne agit à titre d'institutrice.

Entre 1866 et 1883, les Sœurs grises ont soigné 327 personnes à l'hôpital de la mission Saint-Claude, effectué 504 visites à domicile, aidé 738 indigents, recueilli 107 orphelins et enseigné à 633 jeunes filles et 434 jeunes garçons<sup>2</sup>.

Comme mentionné précédemment, dans la foulée de la colonisation de la région, les premiers colons s'établissent à Baie-des-Pères à compter de 1886. Les communautés religieuses de la mission iront également s'y établir, afin d'être au milieu des familles de colons. Les travaux de

construction du nouvel hôpital de Baie-des-Pères débutent en mai 1886 ; il s'élève à côté de l'église et du presbytère. Le 18 septembre 1887, lors d'une visite dans la région de la mère supérieure des Sœurs grises de la Croix d'Ottawa, mère Duguay, les sœurs décident de baptiser ce futur hôpital du nom d'Hôpital général de la Sainte-Famille. À la fin de l'automne, le nouveau bâtiment est prêt à accueillir ses habitantes.

### **L'Hôpital général de la Sainte-Famille, 1887-1963**

Le 20 décembre 1887, les religieuses emménagent dans leur nouvel hôpital, qui leur sert également de résidence. Le personnel du couvent se compose des sœurs Raizenne, Saint-Hilaire et Vincent. Une nouvelle ère débute pour ces religieuses, en matière de soins de santé, marquée notamment par une augmentation considérable de la clientèle et la professionnalisation des soins.

La direction de l'hôpital est confiée aux Sœurs grises. Au début de l'année 1888, l'hôpital fonctionne comme au temps de la mission Saint-Claude, sauf que l'environnement physique s'avère fort différent puisque l'hôpital offre plus de confort et d'espace. Au rez-de-chaussée, se trouvent les bureaux de l'administration, les chambres des religieuses, la salle à manger et la cuisine. Une chapelle occupe toute une aile. Le deuxième étage a été aménagé en chambres privées pour hommes et femmes et on y retrouve une salle publique d'une dizaine de lits pour les femmes. La salle publique pour les hommes se trouve au troisième étage. Le sous-sol compte aussi une chambre pour l'employé des religieuses et un caveau à légumes.

### *Un hôpital, un orphelinat et une école*

Les services d'orphelinat se poursuivent encore quelques années. Dès la mi-janvier 1888, sœur Saint-Hilaire reprend les cours qu'elle donnait aux filles à la mission Saint-Claude. En attendant la construction d'une école au village, l'hôpital accueille les élèves des familles de la région. En 1891, on inaugure un pensionnat pour jeunes filles dans un local de l'hôpital et 30 filles s'y inscrivent. Cette double vocation de l'hôpital (santé et éducation) se poursuit jusqu'en 1908, année où les Sœurs grises inaugurent le

Pensionnat de Ville-Marie. Les sœurs enseignantes y élisent alors domicile.

Deux ans après leur aménagement dans leur nouvelle résidence, les sœurs décident d'agrandir l'hôpital. Elles ajoutent une annexe considérable. L'Hôpital général de la Sainte-Famille, incluant ses dépendances, est acquis des pères Oblats par la communauté des Sœurs grises de la Croix d'Ottawa, le 7 octobre 1890.

#### *Le personnel médical et l'arrivée des premiers médecins*

Lorsqu'il ouvre ses portes en janvier 1888, l'Hôpital général de la Sainte-Famille compte cinq gardes-malades religieuses et trois aides laïques. Dans le courant de l'année, les religieuses accueillent le premier médecin du Témiscamingue, le D<sup>r</sup> Charles-Alphonse Dubé. Un nouveau médecin vient s'établir en région en 1898, le D<sup>r</sup> Joseph-Augustin Aubin. Le travail des médecins dans ce nouveau pays de colonisation comporte deux volets : les soins à l'hôpital même et les visites des familles de colons et des familles algonquines.

#### *Le système de santé au Québec au début du xx<sup>e</sup> siècle*

À cette époque, l'urbanisation et l'industrialisation, favorisées par la Première Guerre mondiale, apportent de nouveaux problèmes, dont l'augmentation du nombre d'indigents, l'épidémie de grippe espagnole et la propagation des maladies vénériennes. Les institutions de santé et d'assistance accueillent de plus en plus de personnes, augmentant ainsi leur dette<sup>3</sup>. À cette époque, l'État québécois ne finance pas le secteur de la santé et de l'aide aux indigents. Devant ces nouveaux problèmes, le gouvernement québécois décide alors d'agir. En 1921, il vote la Loi de l'Assistance publique et instaure du coup un mode de financement tripartite dans lequel les municipalités, le gouvernement provincial et les institutions assument chacun le tiers des dépenses. L'année suivante, le Service provincial d'hygiène remplace le conseil d'hygiène, qui n'avait qu'un rôle consultatif. Le Service promeut l'hygiène publique et administre aussi la Loi de l'Assistance publique. Dans cette foulée, les unités sanitaires voient le jour, à compter de 1926, mettant l'accent sur la vacci-

nation, le dépistage et la surveillance des maladies contagieuses et les campagnes d'hygiène<sup>4</sup>. Au Témiscamingue, l'Unité sanitaire de Ville-Marie remplace, en 1929, le bureau d'hygiène. Ce cadre général demeure en vigueur jusque dans les années 1960.

#### *L'aspect financier*

De 1887 à 1935, les religieuses ne reçoivent aucune subvention pour l'hospitalisation des patients. Elles doivent compter sur leurs propres moyens et sur leur imagination pour s'assurer des entrées de fonds et boucler leur budget. Elles obtiennent également de l'aide extérieure. Par exemple, en 1921, les Dames de la Société du Bon Secours, un organisme de charité privé créé vers 1887, se rendent à l'hôpital, le mardi, pour coudre à l'intention des malades. Elles organisent d'autres activités de financement, par exemple la présentation de pièces de théâtre. En 1922, les sœurs font le tour des chantiers forestiers pour recueillir des fonds. Également, pendant ces années, les Sœurs grises exploitent une petite ferme de 50 acres à proximité de l'hôpital, afin d'assurer leur subsistance. La ferme comprend une étable, avec quelques vaches, des veaux, des poules, et une grange pour entreposer le grain et le foin, en plus d'un petit jardin. Deux employés travaillent pour les religieuses. Elles délaissent cette activité en 1924.

Toutefois, les déficits et les comptes impayés s'accumulent. À l'arrivée d'une nouvelle supérieure en 1935, sœur Saint-Firmin, l'établissement compte 20 000 \$ en factures impayées et 9000 \$ de déficit de caisse. C'est à ce moment qu'elles décident de se prévaloir du système d'Assistance publique de la province de Québec. Selon ce système, pour chaque personne hospitalisée, l'État paie 50 ¢ ; la municipalité où réside le patient, 50 ¢ et l'autre partie revient au patient. S'il ne paie pas, les sœurs doivent assumer le déficit, ce qui se produit dans plusieurs cas. Pour être éligible à l'assistance publique, le patient doit résider dans la municipalité depuis au moins six mois.

*Les maladies et l'hospitalisation au temps des médecins ambulants*

La période allant du début du siècle aux années 1960 se caractérise par la pratique de la médecine ambulante. En effet, les médecins doivent régulièrement se rendre dans les localités du Témiscamingue afin de rencontrer les patients ou pour un accouchement. Dans ce dernier cas, on fait également régulièrement appel à une sage-femme. Elle se rend sur place plus rapidement que le médecin, qui doit souvent parcourir de longues distances, puisqu'elle demeure dans la même localité. Chaque village compte sa sage-femme. Par exemple, M<sup>me</sup> Napoléon Baril, de Lorrainville, surnommée la mère Polion, aurait assisté à l'accouchement de toutes les femmes de la localité entre 1920 et 1925.

Les médecins demeurent en grande partie à Ville-Marie, à Lorrainville et à Notre-Dame-du-Nord. Par exemple, le D<sup>r</sup> Philippe Chabot, de Lorrainville, s'est déplacé à maintes reprises pour se rendre dans la partie est du Témiscamingue, hiver comme été, le jour comme la nuit. Les premières automobiles font leur apparition dans la région au début des années 1920. À la fin des années 1940, le ministère de la Voirie ouvre les chemins pendant l'hiver. L'isolement des villages éloignés se trouve ainsi rompu. Désormais, les médecins cessent graduellement de voyager et reçoivent davantage les gens à leur cabinet. Ainsi, les gens se rendent désormais à l'hôpital pour recevoir des soins, au lieu d'attendre la visite du médecin. Les femmes vont aussi à l'hôpital pour accoucher, entraînant la disparition de la sage-femme.

Les infirmières de l'Unité sanitaire et celles des dispensaires de colonie effectuent également plusieurs interventions en matière de santé. Elles offrent divers services de base, visitent les familles nécessiteuses, donnent des soins aux accidentés, assistent des accouchements et s'occupent d'hygiène pré et postnatale<sup>5</sup>.

*L'aspect physique du bâtiment et l'équipement médical*

Au cours de cette période, l'aspect physique de l'Hôpital général de la Sainte-Famille change considérablement à la suite de constructions de nouvelles ailes. Au début des années 1920, cet hôpital ne répond plus aux besoins de la population de plus en plus nombreuse. En 1925, les Sœurs

grises décident de construire une nouvelle aile. Pour lui faire place, on démolit la vieille partie du côté sud. La construction de briques rouges s'élève du côté de l'église. Elle existe encore aujourd'hui. En 1941, cette aile compte 40 lits, répartis en 10 chambres privées et deux salles publiques, deux salles d'opération, un laboratoire, un département de rayons X ou radiographie et de physiothérapie.

À la fin des années 1940, le besoin d'agrandir l'hôpital se fait à nouveau sentir. L'élite locale témiscamiennne entreprend alors une campagne afin de trouver du financement à la réalisation de ce projet. Après quelques années, les sœurs obtiennent une subvention couvrant une partie des coûts de construction. Les travaux débutent en octobre 1951 et s'échelonnent sur deux ans. La première phase consiste à démolir le vieil hôpital de 1887. En octobre 1953, les sœurs aménagent dans leur nouvel hôpital et y transportent les patients. L'hôpital compte alors 102 lits. Ensuite, on procède à la deuxième phase, la restauration de l'aile datant de 1925; les ouvriers la terminent à l'été 1955. L'inauguration officielle se fait le 24 octobre 1955.

Le premier don d'appareil médical remonte à l'année 1930 lorsque les sœurs reçoivent un appareil de radiologie, à la suite d'une visite de l'hôpital par le ministre de la Colonisation, Hector Laferté. Puis, en 1950, à la suite de longues démarches de la part de la Chambre de commerce de Ville-Marie et des Sœurs grises, le gouvernement québécois donne 10 000 \$ pour l'achat d'un appareil à rayons X.

En 1956, les Sœurs grises achètent une table orthopédique et les instruments qui lui sont nécessaires. L'année suivante, elles achètent un appareil d'anesthésie, muni de quatre gaz anesthésiques et d'oxygène.

#### *Le personnel hospitalier*

Le personnel médical de l'Hôpital général de la Sainte-Famille se compose de laïcs et de religieuses. Celles-ci administrent l'hôpital et remplissent les fonctions d'infirmières et même de médecins à l'occasion. Elles embauchent des médecins et quelques femmes comme infirmières auxiliaires. En 1924, le personnel religieux de l'hôpital comprend une directrice, quatre infirmières, une cuisinière et une couturière et



Pour soulager les futures mères dans leur «travail», les gardes-malades faisaient appel à la Vierge Marie, à l'Hôpital général de la Sainte-Famille, en 1948. [PH 23-4-8, Source : Sylvie Deault].

buandière. À elles, s'ajoutent trois médecins et quatre infirmières laïques.

Le 31 mars 1954, la conseillère provinciale, sœur Marie-Alban, organise le premier bureau médical, qui s'appellera plus tard le Conseil des médecins et dentistes. Il se compose alors du D<sup>r</sup> Philippe Chabot, président, Louis Godbout, vice-président, et Léopold Morin, secrétaire.

#### *L'École des gardes-malades auxiliaires*

Afin de pallier le manque d'infirmières dans la région, les Sœurs grises décident d'en former sur place; dès 1926, elles se consacrent à la formation d'infirmières dans les locaux de l'hôpital. Les premières élèves sont deux religieuses qui suivent des cours pratiques. En 1927, les premières laïques s'y inscrivent, M<sup>lles</sup> Antoinette Éthier et Albertine Trudel. Elles travaillent à l'hôpital et étudient en même temps. Ce cours d'infirmière pratique s'échelonne sur deux ans et les élèves partagent leur temps d'étude entre la théorie et la pratique. Également, une jeune religieuse de



16 ans, sœur Marie-Paule Drouin, décide de s'inscrire à l'école et de travailler en compagnie des religieuses pour payer la dette familiale contractée lors de l'hospitalisation de sa mère et de son frère.

Ce cours informel dure une vingtaine d'années et disparaît avec l'ouverture de l'École des gardes-malades de Ville-Marie, à l'automne 1947. Cette année-là, six jeunes filles s'y inscrivent. Les premières finissantes obtiennent leur diplôme le 29 juillet 1948. Les cours magistraux sont d'une durée de 675 heures. Après leurs cours théoriques, les étudiantes doivent effectuer un des stages pratiques d'une durée variable selon la spécialité: quatre mois en médecine, six mois en chirurgie et un mois en obstétrique, à la pouponnière, en pédiatrie et à la salle d'opération. Les stages ajoutent une formation pratique en ce qui a trait à l'apprentissage de certains traitements, à donner des injections intramusculaires et à faire des pansements.

En 1963, l'École s'affilie à la Corporation des écoles des gardes-malades auxiliaires du Québec. Le nouveau cours est d'une durée de deux ans et comporte, en alternance, de l'étude théorique et des stages. On y étudie les matières suivantes: anatomie, physiologie, psychiatrie, pédiatrie, gynécologie, obstétrique, orthopédie, bactériologie, morale professionnelle, religion, déontologie, hygiène et urologie.

L'École ferme ses portes à l'été 1971, après la fin des classes. Le ministère de l'Éducation remet ce cours aux mains des écoles polyvalentes. Plus de 200 infirmières auxiliaires ont séjourné entre les murs de cette école située à l'hôpital.

#### *Vers une nouvelle ère*

En 1957, le gouvernement fédéral instaure un programme à frais partagés d'assurance hospitalisation. Le gouvernement du Québec se prévaut de ce programme en 1961 et instaure l'assurance hospitalisation, rendant gratuite l'hospitalisation des patients. Cela entraîne, peu de temps après, l'adoption de la Loi des hôpitaux. Ainsi, le gouvernement veut uniformiser l'administration des hôpitaux québécois, jusque-là laissée aux mains des communautés religieuses. Par cette loi, le gouvernement du Québec propose un cadre précis de gestion administrative et instaure un

système de permis annuel. Parmi ces nouvelles mesures, le gouvernement demande aux hôpitaux de former des conseils d'administration.

#### **La mise sur pied du conseil d'administration, 1964 à 1974**

En 1962, à l'Hôpital général de la Sainte-Famille de Ville-Marie, les Sœurs grises se conforment à la Loi des hôpitaux et demandent une charte; elles obtiennent leurs lettres patentes le 27 novembre 1963. Peu de temps après, elles mettent sur pied le premier conseil d'administration, qui siège en janvier 1964. Le conseil d'administration se compose de mère Saint-Pierre-de-Vérone, supérieure provinciale; sœur Marie-Rosalie et sœur Marie-Adrien, employées de l'hôpital; le Dr Hubert Watelle, délégué du Bureau médical. Les membres de l'extérieur sont sœur Saint-Camille-de-Lellis, le Dr J.O.V. Bellegarde et sœur André-du-Sauveur.

Les réformes dans le secteur de la santé ne s'arrêtent pas là. En 1965, après de longues batailles, le fédéral cède aux provinces le secteur social et celui de la santé. À la suite de cela, le gouvernement du Québec adopte la Loi de l'assistance médicale, l'ancêtre de l'assurance-maladie. Elle s'adresse aux bénéficiaires de l'assistance sociale et aux personnes à leur charge<sup>6</sup>. En novembre 1966, le gouvernement du Québec crée la Commission Castonguay-Nepveu. Cette commission d'enquête sur la santé et l'aide sociale produit plusieurs rapports sur la santé, les services sociaux et la sécurité du revenu. Ses recommandations aboutissent à la création de la Régie de l'assurance-maladie, en 1969, et à la création du ministère des Affaires sociales.

#### *L'implantation du premier syndicat*

Les réformes apportées par la Révolution tranquille permettent l'apparition des syndicats dans les hôpitaux. À Ville-Marie, les démarches pour former un syndicat des employés de l'hôpital débutent en 1963. La première présidente du syndicat, affilié à la CSN, se nomme Éva Leblanc, et Jean Routhier agit comme vice-président. À la réunion du 5 août 1964, le conseil d'administration de l'hôpital accepte la convention collective signée le 17 juillet entre l'Hôpital général de la Sainte-Famille de Ville-Marie et le Syndicat des employés d'hôpitaux de Ville-Marie-CSN. Cette

convention avait auparavant été approuvée par le service d'assurance hospitalisation. Le syndicat regroupe alors tous les employés de l'hôpital. Par ailleurs, quelques années plus tard, les syndiqués déclenchent une grève générale, le 27 octobre 1969; elle se termine le 17 novembre suivant.

#### *Équipement et effectifs médicaux*

Malgré tous ces bouleversements administratifs, la vie se poursuit à l'Hôpital général de la Sainte-Famille. En 1965, l'hôpital se dote de nouveaux équipements. En mars, la pouponnière reçoit une isolette, une balance est achetée pour les nouveau-nés à la salle d'accouchement, on installe un système de canalisation de l'oxygène dans les chambres des patients, les salles d'opération, à l'obstétrique. De plus, les sœurs achètent une table Mayo, un appareil d'anesthésie, un ventilateur mécanique, des civières, d'autres équipements pour la salle d'opération, une tente d'oxygène supplémentaire, une nouvelle croupette en pédiatrie, des chaises pour enfants et un bureau pour mettre les dossiers. Au mois de juin, le département de radiologie se voit équipé d'un panneau de contrôle et d'une cellule photo-électrique pour déterminer le temps d'exposition. Les sœurs reçoivent, en octobre 1966, une subvention de 29 000 \$ pour l'ameublement des chambres et pour acheter une génératrice d'urgence.

En 1967, le conseil d'administration de l'hôpital commence à délimiter davantage les privilèges des médecins, notamment en ce qui concerne la chirurgie. Toutefois, au début des années 1970, le nombre de médecins est à son plus bas; ils sont plus ou moins trois, selon les périodes. En 1972, le manque de médecins se faisant de plus en plus sentir en région, la chambre de commerce régionale forme un comité pour chercher et recruter du personnel professionnel. Ce travail se fait de concert avec la direction de l'hôpital et le conseil des médecins. Cette pénurie de médecins se résout à la fin des années 1970 avec l'octroi de bourses pour les étudiants en médecine. En obtenant sa bourse du ministère des Affaires sociales, l'étudiant s'engage à aller pratiquer en région périphérique; le montant de la bourse reçue est proportionnel au nombre d'années durant lesquelles il s'engage à pratiquer en région. Ce problème refera toutefois surface quelques années plus tard.

*Le processus conduisant à la vente de l'hôpital*

Dès le 22 juin 1966, le conseil d'administration entreprend des démarches dans le but de vendre l'hôpital, propriété des Sœurs grises de la Croix d'Ottawa, à la Corporation de l'hôpital Sainte-Famille de Ville-Marie. Les pourparlers et les procédures administratives s'étirent sur plusieurs années. Un arrêté en conseil du gouvernement québécois daté du 19 mars 1969 autorise la Corporation à acheter des Sœurs grises l'hôpital. Une nouvelle charte est émise en 1974 au nom du Centre hospitalier Sainte-Famille, nouvelle corporation publique. La Corporation achète, cette même année, l'Hôpital général de la Sainte-Famille au montant de 249 051 \$; les paiements sont étalés sur 10 ans.

Les premiers administrateurs du Centre hospitalier Sainte-Famille sont: D<sup>r</sup> Hubert Watelle, M<sup>r</sup> Roger Vincent, M<sup>me</sup> Anita Descôteaux-Lepage et Madeleine Lessard-Gaulin, MM. Paul Harbour, Alain Vincent et Normand Lavallée. Ainsi se termine l'implication des Sœurs grises de la Croix d'Ottawa en ce qui a trait aux soins de santé au Témiscamingue, après 108 ans de travail et de dévouement. L'hôpital Sainte-Famille entreprend donc une nouvelle phase de son développement.

**Le Centre de santé Sainte-Famille, depuis 1974**

La décennie 1970 amène la réalisation des grandes réformes suggérées par la Commission Castonguay-Nepveu. La fondation du ministère des Affaires sociales, en décembre 1970, s'ajoute au régime de l'assurance-maladie. L'adoption de la Loi sur les services de santé et les services sociaux amène, en 1972, la création d'organismes institutionnels; les plus connus se nomment les Centres locaux de services communautaires (CLSC), le Centre des services sociaux (CSS), les Départements de santé communautaire (DSC), les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) et l'Office des professions du Québec (OPQ). Le CRSSS de l'Abitibi-Témiscamingue voit le jour en 1973. Par ailleurs, le ministère des Affaires sociales suspend à court terme les dépenses relatives aux immobilisations hospitalières et les remplace par la formule du budget global, système dans lequel la gestion interne des fonds incombe au conseil d'administration de l'hôpital. Cette réforme englobe également la

philosophie d'intervention en matière de santé et de services sociaux qui met désormais l'accent sur une médecine globale communautaire, en opposition à la médecine curative et individuelle pratiquée jusque-là. Ces différentes mesures apporteront un changement majeur dans les soins de la santé au Témiscamingue.

De ses débuts jusqu'aux années 1970, l'Hôpital général de la Sainte-Famille joue le rôle d'hôpital régional, desservant l'ensemble des Témiscamiens et des Témiscamiennes. Pendant cette période, les sœurs insistent sur l'impact régional de l'hôpital, se refusant à être un établissement local, limité à Ville-Marie. À cette époque, le concept d'hôpital régional reflète une autre réalité que celle véhiculée aujourd'hui, faisant maintenant référence à la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Les établissements de santé en Abitibi-Témiscamingue ont à ce moment-là peu de rapports entre eux. La collaboration régionale se développera au tournant des années 1980. Des spécialistes s'implantent aux centres hospitaliers de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos. Les hôpitaux se créent des spécialités, situation que viendra par la suite confirmer le CRSSS. On commence alors à parler de services régionaux complémentaires.

#### *Du centre hospitalier au centre de santé*

En 1972, un comité provisoire se forme au Témiscamingue pour étudier la possibilité d'implanter un CLSC. Le Comité propose alors un CLSC autonome, comme il en existe quelques-uns dans la province de Québec. Par contre, par mesure administrative, le ministère des Affaires sociales décide de mettre sur pied au Témiscamingue une nouvelle forme de CLSC, soit un CLSC intégré au centre hospitalier. Le gouvernement décide donc d'unir les deux vocations préventives et curatives au sein d'une seule entité administrative. Plusieurs Témiscamiens réagissent vivement à cette directive gouvernementale, préférant garder l'autonomie du CLSC. Un courant d'opposition se lève dans la région et revendique une structure indépendante du centre hospitalier. S'ensuivent de longues discussions sur la place publique, à propos de cette question. Finalement, le ministère refuse de revenir sur sa décision et le Témiscamingue doit apprendre à vivre avec cette nouvelle entité CH-CLSC. Les parties CH et

CLSC sont fusionnées dans la même entité administrative et, ainsi, une nouvelle structure est créée. Le 13 mars 1979, le gouvernement émet une nouvelle charte au nom du Centre de santé Sainte-Famille (CSSF).

Le Centre de santé Sainte-Famille est un des premiers centres de santé à voir le jour au Québec. Cette structure administrative fait apparaître d'autres problèmes: elle se situe entre les centres hospitaliers et les centres locaux de services communautaires, notamment pour l'octroi de subventions gouvernementales. Quant au fonctionnement interne, un conseil d'administration, formé selon les normes des CLSC (14 administrateurs au lieu de huit pour les centres hospitaliers), gère le Centre de santé. Un directeur général coordonne l'ensemble de l'établissement tant sur le plan curatif, mandat des centres hospitaliers, que préventif, mandat des CLSC. Des directeurs de départements s'occupent de tâches spécifiques: directeur des services professionnels, directeur général adjoint, directeur des soins infirmiers et directeur des Services de première ligne.

Dans un autre ordre d'idée, le Centre de santé Sainte-Famille profite de nouveaux budgets en 1976, pour se doter de nouvel équipement technologique qui, jusqu'alors, faisait défaut. À la fin des années 1970, le Centre de santé aménage la Chambre 205 pour les cas de cardiologie. Des moniteurs cardiaques sont en mesure de relier les malades de cette chambre à l'unité coronarienne de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal. Ainsi, des médecins de Montréal peuvent suivre en direct l'électrocardiogramme du patient de Ville-Marie et fournir leurs recommandations aux médecins traitants.

#### *Les effectifs médicaux et le milieu syndical*

La pénurie de médecins qui sévit pendant les années 1970 se résorbe peu à peu avec l'arrivée de nouveaux omnipraticiens à la fin de cette décennie. À la fin des années 1980, le conseil d'administration du Centre de santé établissait à 17 le nombre idéal de médecins omnipraticiens que l'établissement devrait compter pour assurer son bon fonctionnement.

De 1963 à 1976, les employés de l'Hôpital Sainte-Famille font partie d'un seul syndicat affilié à la CSN. Cette année-là, la Commission du travail permet la fondation d'autres syndicats dans l'établissement.

Apparaîtront par la suite plusieurs syndicats. La fusion entre le CLSC et le centre hospitalier n'est pas étrangère à la mise sur pied de plusieurs syndicats; les employés du centre hospitalier se regroupent, ceux et celles du CLSC en font autant. Ainsi, un deuxième syndicat est fondé le 25 août 1977, réunissant les employés du CLSC (CSN-CLSC).

Les infirmières obtiennent leur accréditation syndicale le 27 septembre 1978. Elles sont affiliées au Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Montréal (SPIIM); leur fédération se nomme le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ). Il existe deux syndicats infirmiers pour le centre de santé, le SPIIM-CH et le SPIIM-CLSC. En 1982, le personnel cadre du Centre de santé Sainte-Famille décide de se regrouper et de joindre les rangs de l'ACIAS (Association des cadres intermédiaires des affaires sociales).

Parmi les grèves survenues dans l'histoire du Centre de santé, mentionnons celle de 1978. Le syndicat CSN-CH déclenche une grève générale le 10 mars 1978 et elle se termine le 21 avril suivant, pour une durée de 43 jours.

Au début des années 1980, le centre de santé fait l'objet de contestations de la part de groupes populaires, à l'instar des autres institutions régionales. On remet en question des décisions telles que le congédiement de certains de ses employés ainsi que son programme de compressions budgétaires et les orientations organisationnelles qui en découlent. Le centre de santé est alors mis en tutelle par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le tuteur nommé réalise alors à peu près toutes les demandes des groupes populaires. Mais on ne veut pas de leur représentant au conseil d'administration. Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Pierre Marc Johnson, exige la démission de celui-ci avant de cesser la tutelle.

Pendant que l'on s'affronte sur la place publique, le Centre de santé Sainte-Famille poursuit son évolution sur le plan des ressources, tant humaines que matérielles. Il poursuit néanmoins son implication sociale auprès des groupes bénévoles et communautaires, notamment en leur fournissant des services financiers et techniques, selon les besoins des organismes.

*L'époque récente et le virage ambulatoire*

Au début des années 1990, le gouvernement québécois entreprend une nouvelle réforme du système de santé et de services sociaux, à la suite des travaux de la Commission Rochon. Les structures du réseau sont modifiées : les conseils régionaux font désormais place aux régies régionales de la santé et des services sociaux, qui sont imputables et possèdent de nouveaux mandats. On adopte une approche par programmes et on met l'accent sur la participation des groupes communautaires. Plus récemment, le ministère pousse plus avant sa réforme et introduit le virage ambulatoire, favorisant notamment le maintien dans le milieu domestique des patients.

Au Témiscamingue, cette réforme se traduit par une réorganisation des structures. Ainsi, le Centre de santé Sainte-Famille et le Centre de santé de Témiscaming, organisme public depuis 1977, ont désormais une triple vocation : Centre hospitalier, CLSC et centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). À Ville-Marie, le Centre d'accueil Duhamel est maintenant intégré au Centre de santé Sainte-Famille. Ce dernier dirige également deux ressources intermédiaires en matière d'hébergement, le pavillon Tête-du-Lac de Notre-Dame-du-Nord et le pavillon Latourelle de Témiscaming.

Le Centre de santé de Témiscaming compte six omnipraticiens et dessert environ 4000 personnes. Le territoire du Centre de santé Sainte-Famille compte un peu plus de 14 000 personnes. En 1999, le Centre de santé Sainte-Famille compte 15 médecins omnipraticiens, dont deux omni-anesthésistes et un omnipraticien travaillant en santé mentale, auxquels s'ajoutent un médecin-chirurgien et un psychiatre. L'établissement accueille régulièrement des spécialistes en gynécologie, en ophtalmologie, en médecine interne, en pédiatrie, en oto-rhino-laryngologie (ORL) et vise à rendre d'autres spécialités accessibles sur le territoire sur une base itinérante.

Les services sociaux comprennent également d'autres organismes parapublics : le Centre jeunesse, le centre de réadaptation La Maison pour les personnes handicapées physiques, Clair Foyer pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et le Centre Normand pour alcooliques et toxicomanes.

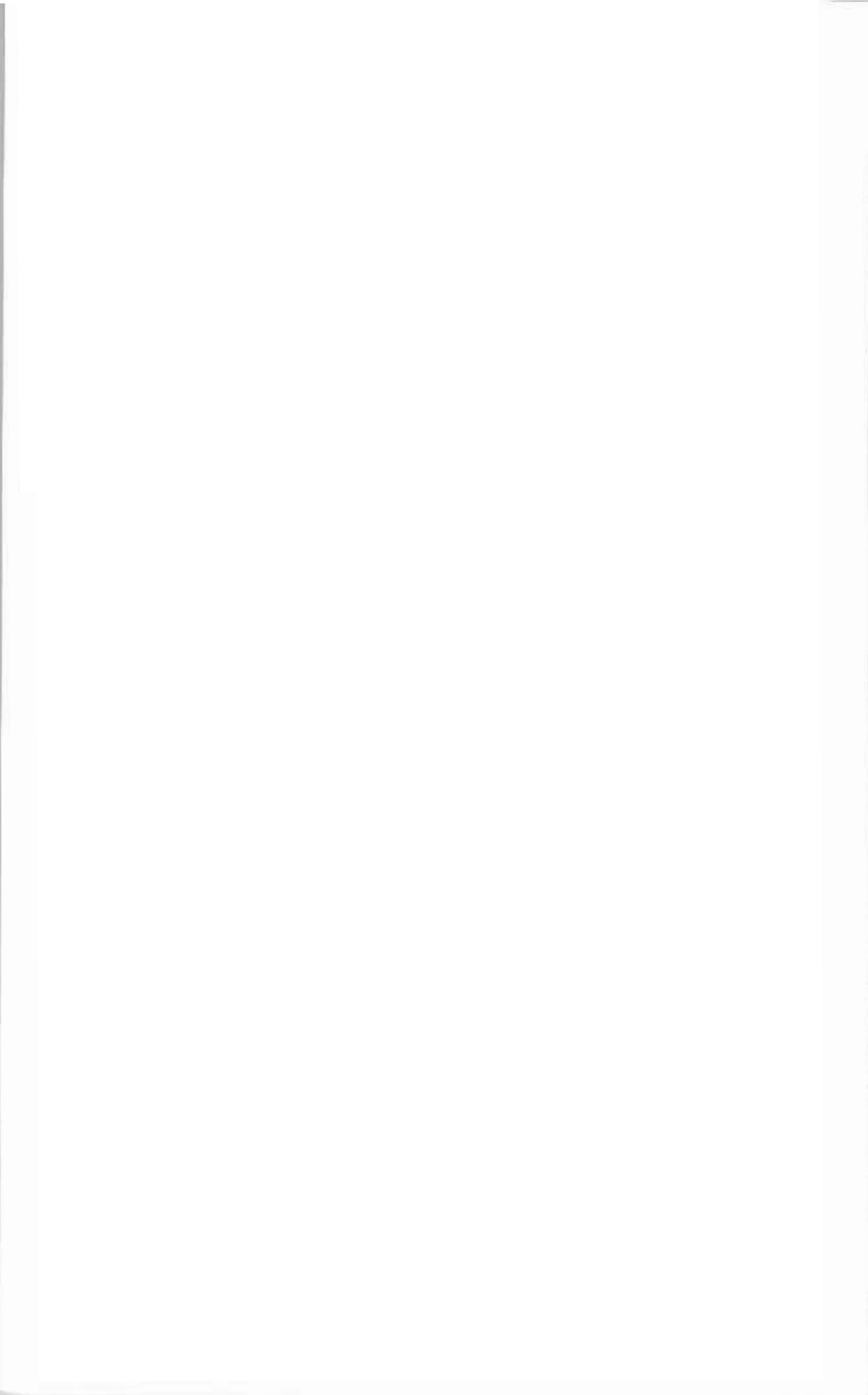


Aux ressources institutionnelles, s'ajoutent une quarantaine d'organismes communautaires offrant des services dans sept secteurs d'activité : jeunesse et famille, femmes, personnes âgées, santé physique, santé mentale, défense des droits et déficience intellectuelle. Le Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT), créé en 1993 dans le sillage de la Loi sur la réforme de la santé et des services sociaux, représente 24 de ces organismes communautaires.

### **Conclusion**

À ses débuts, le petit hôpital de Ville-Marie possède une triple vocation : santé, orphelinat et éducation, ces deux dernières ne durant qu'au début de la colonisation. Jusqu'aux années 1960, l'Hôpital général de la Sainte-Famille demeure propriété des Soeurs grises, étant financé en partie par le système d'Assistance publique. Puis, l'assurance-hospitalisation entraîne de grands bouleversements : mise sur pied d'une corporation publique financée par le gouvernement qui fournit aussi les orientations générales en matière de santé et de services sociaux. C'est aussi l'époque de la syndicalisation des employés. La récente réforme et le virage ambulatoire ont notamment comme conséquences de redonner au Centre de santé Sainte-Famille une triple vocation, qui n'a pourtant rien à voir avec la triple vocation originale.







### L'éducation

**L**E SYSTÈME SCOLAIRE occupe une place importante parmi les institutions régionales, hier comme aujourd'hui. Dès leur arrivée dans leur nouvelle localité d'adoption, les colons s'affairent à se doter d'écoles et de structures d'encadrement. Ainsi, des commissions scolaires verront le jour dans chaque municipalité du Témiscamingue. Ce modèle décentralisé perdure jusqu'au début des années 1960 alors que s'amorce une série de réformes visant à améliorer et à moderniser le système éducatif québécois. La centralisation s'impose alors comme modèle de gestion. Une partie de la population témiscamiennne utilise tous les moyens à sa disposition pour créer une structure scolaire unifiée pour l'ensemble de la région. C'est cette histoire que raconte le présent chapitre<sup>1</sup>.

#### **L'éducation au village et à la campagne, 1886-1960**

En 1889, les habitants des cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère se réunissent pour former la Commission scolaire de Témiscamingue. Cette nouvelle structure gère le système d'éducation dans ces petits villages qui relevait, auparavant, des Sœurs de la Charité d'Ottawa établies à Ville-Marie, comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

Lorsque le besoin se fait sentir, les colons procèdent à la fondation de commissions scolaires afin de mieux gérer le système éducatif à l'échelle locale. Les limites du territoire correspondent, en général, à celles de la municipalité ou du canton, selon les localités. Le tableau 8.1, du chapitre 8, fournit l'année de fondation de chacune d'elles.

Une fois la réponse affirmative reçue, on procède à l'élection des commissaires d'écoles, le tout sous la supervision du curé. Par la suite, les commissaires procèdent à l'embauche d'un secrétaire-trésorier pour gérer les affaires courantes des écoles et de la commission scolaire. Dans la plupart des cas, ce dernier cumule ce poste et celui de secrétaire-trésorier de la municipalité. La première tâche des commissaires consiste à faire construire une école et à embaucher une institutrice. Le nombre d'écoles augmentera en parallèle à l'augmentation de nouveaux colons. Le territoire de la commission scolaire locale est divisé en arrondissements et chaque école porte le numéro de l'arrondissement où elle se situe. Le rôle de la commission scolaire consiste à embaucher les professeurs, construire et entretenir les écoles, les doter de mobilier et à déterminer le taux de la taxe scolaire. Elle voit également à l'application du programme scolaire du département de l'Instruction publique du Québec.

Chaque municipalité scolaire se dote de services à la hauteur de ses moyens financiers et bénéficie d'une certaine marge de manœuvre dans la gestion courante des affaires scolaires. Par contre, cette structure décentralisée reflète l'inégalité des ressources financières et matérielles entre paroisses riches et paroisses pauvres<sup>2</sup>. Les élèves de ces dernières ne peuvent donc pas compter sur les mêmes services que ceux des paroisses plus fortunées. L'accès à l'éducation s'en trouve compromis, dans une certaine mesure.

#### *Les écoles de rang*

Les écoles de rang présentent plusieurs particularités par rapport aux écoles actuelles. Elles se distinguent par les classes à degrés multiples, le personnel enseignant et l'état physique du bâtiment. L'institutrice enseigne à des élèves de la première à la septième année. Elle compte

souvent entre 30 et 40 élèves dans sa classe. Lorsque le nombre est trop élevé, on divise le groupe en deux: la classe des petits comprend le cours préparatoire, la première et la deuxième année, et la classe des grands, de la troisième à la septième année. L'institutrice partage son temps entre les différents degrés académiques. Elle travaille avec les élèves de première année, par exemple, et pendant ce temps, les autres s'occupent à faire des travaux. Une fois la leçon montrée aux élèves de première, elle leur donne du travail et passe ensuite à la deuxième année, et ainsi de suite.

Les élèves vont à l'école de rang à pied. Ils parcourent jusqu'à cinq kilomètres, soir et matin, hiver comme été, pour s'y rendre. Ceux qui demeurent loin utilisent un traîneau et des chiens pour faire le trajet. Les élèves fréquentent l'école en moyenne jusqu'à l'âge de 13 ans environ. Les garçons vont ensuite travailler aux chantiers avec leur père, tandis que les filles aident leur mère à la maison. D'autres poursuivent leurs études, dont en majorité des filles. Celles-ci étudient pour devenir institutrices, infirmières ou religieuses. Les garçons, de leur côté, se dirigent vers les professions libérales (médecin, notaire, avocat, comptable) ou vers la prêtrise. Au début du siècle, quelques élèves doivent laisser l'école en quatrième année, parce que l'institutrice n'a que son cours de quatrième année. Les écoles de rang comptent plusieurs élèves de la même famille. Il suffit qu'une famille soit nombreuse pour que plusieurs frères et sœurs se retrouvent dans la même classe, mais à des degrés différents, ce qui arrive généralement.

L'état physique des écoles de rang laisse souvent à désirer, surtout lorsqu'il s'agit d'une vieille école. Elle est alors beaucoup plus difficile à chauffer. Les toilettes, communément appelées les *bécosses*, se situent à l'extérieur de l'école. Les enfants doivent ainsi sortir du bâtiment pour s'y rendre, ce qui présente quelques inconvénients en hiver. L'institutrice qui étrenne la nouvelle école se trouve très chanceuse. La Commission scolaire remplace l'école lorsque le bâtiment est devenu trop vieux.

#### *Maîtresses d'école et conditions de travail*

Pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, le personnel enseignant, dans les rangs, se compose uniquement de filles. Les hommes enseignent à

l'école du village, sauf en de rares exceptions. Les commissaires d'école sont sévères sur les critères d'embauche des institutrices : il faut de préférence que l'institutrice soit célibataire. Si l'institutrice prévoit se marier au cours de l'année scolaire, les commissaires ne l'embauchent pas. Une fois mariée, elle doit abandonner sa carrière d'institutrice, dans la plupart des cas.

Les conditions de travail des institutrices dans les écoles de rang sont des plus rudimentaires. La sécurité d'emploi n'existe pas, les institutrices sont congédiées à la fin de chaque année scolaire, puis réembauchées l'automne venu. Elles demeurent dans leur école, dans un petit logement aménagé à cet effet. Un poêle à deux-ponts trône entre les deux parties de l'école et sert à chauffer la bâtisse et à faire la cuisine pour l'institutrice. Elle doit chauffer elle-même son école et faire le ménage de la classe. Elle peut aussi embaucher quelqu'un pour faire ces tâches, mais à ses frais. La commission scolaire fournit le bois de chauffage. Sa lourde tâche n'empêche pas l'institutrice de s'impliquer bénévolement dans les activités sociales et religieuses de la paroisse, notamment en participant, avec les religieuses de l'école du village, à l'organisation des fêtes religieuses et laïques, en étant membre de la chorale, ou encore en faisant partie des organismes de la paroisse<sup>3</sup>. Les relations avec les parents des élèves sont, en général, très bonnes et conduisent à de nombreux échanges de services.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les commissions scolaires de la région recrutent leurs institutrices rurales dans les paroisses du sud du Québec. Afin de rendre leur travail plus attrayant, les municipalités leur versent un boni annuel variant entre 75 \$ et 200 \$. Ainsi, au début des années 1920, le salaire d'une nouvelle institutrice est de 400 \$ comparativement à 200 \$ pour une collègue du sud de la province<sup>4</sup>. Par contre, dans les années 1930, les conditions économiques entraînent une diminution du salaire des institutrices rurales, notamment pour celles du Témiscamingue et de l'Abitibi dont le salaire moyen se situe désormais sous la moyenne provinciale. Ainsi, en 1930, le salaire versé aux institutrices rurales du Témiscamingue est de 250 \$ par année et parfois même de 125 \$ à 150 \$. À l'échelle du Québec, le salaire moyen, pour la même année, est de 402 \$.

À cette époque, le ministère de l'Instruction publique suggère une échelle de salaire, mais la décision finale revient aux commissions scolaires locales. En 1938, le gouvernement du Québec adopte un décret établissant le salaire minimum obligatoire pour tous les enseignants à 300 \$ par année. En 1945, ce salaire minimum est porté à 600 \$<sup>5</sup>.

Les conditions de travail qui prévalent chez les institutrices rurales dans la région entraînent la mise sur pied d'une première organisation syndicale. Le 28 mai 1938, plus de 80 institutrices et finissantes de l'École normale de Ville-Marie participent à la fondation de l'Association catholique des institutrices rurales du Témiscamingue (ACIR), en présence de Laure Gaudreault, présidente de la Fédération provinciale des institutrices. Lors de cette réunion, les participantes nomment également des déléguées pour chaque secteur de la région, chargées de faire du recrutement syndical et de faire connaître l'Association<sup>6</sup>. Toutefois, les conditions de travail précaires qui prévalent ne favorisent pas l'émergence du syndicalisme enseignant, à cette époque. Le roulement élevé parmi les institutrices rurales est un obstacle de taille puisque à chaque année le travail de recrutement et de sensibilisation est à refaire. La présence de nombreuses institutrices non diplômées, dont le statut est plus précaire que les autres, complique aussi la tâche des organisatrices syndicales. Cette première association disparaît, quelque temps après sa fondation.

L'émergence d'un nouveau mouvement en faveur de la syndicalisation des institutrices se fait dans les années 1950. En 1955-1956 se déroulent les premières négociations d'une convention collective entre l'Association catholique des institutrices rurales du Témiscamingue et l'Association diocésaine des commissions scolaires, fondée en 1949<sup>7</sup>.

#### *Les programmes scolaires*

Les matières académiques enseignées ressemblent à celles d'aujourd'hui et elles suivent le programme du département de l'Instruction publique: l'accent est mis sur le catéchisme, le français et les mathématiques suivis de l'histoire, de la géographie et de la bienséance. Qui ne se souvient pas d'avoir appris par cœur les questions et les réponses de son petit caté-



Une classe d'étudiants de Laniel, lors de la prière. [PH 23-7-20, Source: Estelle Trudell].

chisme? Ou encore d'avoir marché au catéchisme? Pendant l'année scolaire, les élèves se préparent à faire leur communion solennelle. Celle-ci vient à la suite d'une session intensive d'enseignement religieux au cours de laquelle le curé vérifie les connaissances des élèves des différentes écoles de la paroisse. Après cette session, une cérémonie se déroule à l'église où on assiste à la remise des certificats de profession de foi à ceux et à celles qui ont passé leur examen oral sur le catéchisme.

Afin de vérifier si l'institutrice suit à la lettre le programme du département de l'Instruction publique, l'inspecteur d'école fait sa tournée annuelle. Il se rend dans toutes les écoles de la région et juge le travail de l'institutrice et la condition de l'école (hygiène, état du bâtiment, du mobilier). Il remet ensuite aux commissaires son rapport, lequel contient son évaluation des institutrices et ses recommandations quant à l'état des écoles. L'institutrice appréhende toujours la visite de l'inspecteur puisqu'une mauvaise évaluation de ce dernier équivaut à son congédiement. Par contre, une bonne évaluation lui mérite une prime en argent.





Les religieuses et leurs élèves devant le couvent de Saint-Eugène, vers 1934. [PH 26-3-3].

L'époque des écoles de rang se termine avec la Révolution tranquille. La centralisation des écoles au village commence lentement à la fin des années 1950, les commissaires ferment alors une école à la fois. Finalement, en 1960, toutes les écoles de rang sont fermées et l'éducation est centralisée au village. Le transport d'écoliers s'organise parallèlement à la fermeture des écoles de rang. Les premiers transporteurs d'écoliers utilisent une voiture familiale. Par la suite, ils achètent des minibus, puis des autobus pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves à transporter.

#### *Les écoles de village*

Pendant ce temps, le système d'éducation au village diffère peu de celui en vigueur dans les rangs. Les programmes et la discipline y sont les mêmes. La principale différence tient au fait que les commissaires ont recours à des communautés religieuses pour remplir la charge d'enseignement. Également, plusieurs villages comptent une école pour filles et une autre pour garçons. Dans ce cas, une communauté de religieux se

charge de l'enseignement. De plus, le bâtiment d'école est plus gros et plus confortable que celui des rangs.

*L'éducation chez les Algonquins de la Tête-du-Lac*

La première école de la Tête-du-Lac ouvre ses portes vers 1876. À cette époque, les cours sont dispensés en français. Le programme scolaire comprend alors des cours d'histoire, de géographie, d'arithmétique, de grammaire, de chant et de musique. Au début des années 1890, l'anglais s'impose comme langue d'enseignement<sup>8</sup>. L'arrivée des colons à la Tête-du-Lac amène l'ouverture d'une deuxième école qui leur est réservée. Ainsi, en 1893, le père Jean-Marie Nédelec, lors de la visite à la mission de la Tête-du-Lac, rapporte qu'il a ouvert deux écoles pour les 30 ou 40 enfants de cet endroit, une pour les Algonquins et une autre pour les enfants des colons blancs. Marion Legg est l'institutrice de l'école des Algonquins, fréquentée par 24 enfants. En 1894, on compte 40 Algonquins inscrits à l'école de la Réserve et 10 Blancs à celle du village<sup>9</sup>.

En 1904, le père Pian, supérieur de la mission de la Tête-du-Lac, se met à la recherche d'une communauté de religieuses pour enseigner aux Algonquins et aux Blancs et pour voir à l'entretien de la résidence des pères. Ainsi, en juillet 1904, les Sœurs de l'Immaculée Conception arrivent à la Tête-du-Lac. Elles commencent à enseigner dès l'automne, à l'ouverture des classes<sup>10</sup>. À cette époque, la population augmente rapidement et le village commence à prendre forme. La structure scolaire informelle qui, jusqu'alors, répondait aux besoins des Algonquins et des quelques colons blancs, doit être modifiée pour répondre plus adéquatement aux attentes de colons, situés dans le canton Guigues et à la Tête-du-Lac.

En juillet 1907, la Commission scolaire de Nord Témiscamingue voit le jour, desservant une population d'environ 500 personnes, composée à part égale de Blancs et d'Algonquins. Son territoire comprend la réserve amérindienne, le village de Nord Témiscamingue et la partie nord du canton Guigues. Cette année-là, deux écoles sont construites, une pour les enfants des Algonquins et une autre pour les enfants des Blancs. L'année suivante, une religieuse se joint à la communauté des Sœurs pour enseigner à l'école du village<sup>11</sup>.

En 1910, trois Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Jacques, maintenant appelées Sœurs du Sacré-Cœur, se chargent de l'enseignement. Deux religieuses enseignent à l'école du village et une, à l'école de la réserve amérindienne. Sœur Monique se voit attribuer l'école amérindienne. Sœur Ernestine arrive à Notre-Dame-du-Nord et remplace sœur Marie-Aimée comme enseignante, à l'école du village<sup>12</sup>. Cette école se situe sur le terrain de la Fabrique. Vers 1915, elle est la proie des flammes. On aménage alors des classes dans une bâtisse, au 31, rue Beauséjour. Celle-ci brûle à son tour, durant l'incendie de 1922.

Le système d'éducation de la réserve relève du ministère des Affaires indiennes qui supervise le programme scolaire et le fonctionnement général du système scolaire. Une des religieuses enseignantes, qui demeure au couvent de Notre-Dame-du-Nord, est affectée à l'école des Algonquins, située à la Réserve.

#### **La formation d'institutrices et le cours ménager**

Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, au Témiscamingue comme ailleurs au Québec, le choix de carrière pour les jeunes filles s'avère très restreint. Pour la minorité qui tente sa chance sur le marché du travail, peu d'emplois s'offrent à elle. Le plus populaire est sans contredit le métier d'institutrice. À compter de 1908, les jeunes témiscamiennes désireuses de poursuivre leurs études peuvent maintenant le faire à Ville-Marie ou à Guigues.

#### *Le pensionnat et le couvent*

À la suite de l'augmentation de la population et du nombre d'écoles de rang, le besoin de former des institutrices de la région se fait sentir. C'est ainsi qu'en 1908 deux institutions vouées à la formation d'institutrices rurales ouvrent leurs portes. Le pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes de Ville-Marie est dirigé par les Sœurs grises et le Couvent de Guigues, par les Sœurs de l'Assomption.

Le pensionnat et le couvent accueillent les filles âgées de 14 ans et plus. Ils offrent trois types de diplômes: élémentaire, modèle et académique. Chaque diplôme demande une année d'étude. La formation des futures

institutrices comprend les cours suivants: la pédagogie, le français, les mathématiques, la religion, l'histoire, complétés par la dactylographie, la sténographie, la musique et la diction. À Ville-Marie, les Sœurs grises ouvrent aussi une classe pour la population anglophone des environs.

De 1908 à 1931, la majorité des institutrices diplômées de la région ont étudié à l'une de ces deux institutions. À la suite de l'ouverture de l'École normale de Ville-Marie, cette année-là, ces institutions changent leur vocation. Elles deviennent des écoles primaires élémentaires où les sœurs enseignent aux filles. Ces deux institutions offrent aussi le cours d'art ménager.

#### *L'École normale et les normaliennes*

Dès 1929, la Chambre de commerce de Ville-Marie lance l'idée de doter la localité d'une école normale afin d'offrir une formation académique de qualité supérieure aux futures institutrices. Conjointement avec les pères oblates de Ville-Marie, elle entreprend des pourparlers avec l'évêque du diocèse, M<sup>sr</sup> Rhéaume, et les Sœurs grises. En 1930, l'évêque accorde la permission aux sœurs de construire et d'ouvrir une école normale. Un décret du gouvernement du Québec confirme cette décision. Il signe un contrat avec la communauté des Sœurs grises et accorde une charte au nom de l'École normale Notre-Dame-de-Lourdes. Le 11 septembre 1931, 33 étudiantes s'y inscrivent. Parmi celles-ci, six obtiendront leur diplôme au printemps 1932.

En matière de formation académique, l'École normale offre trois types de diplômes: élémentaire, complémentaire et supérieur. Le cours élémentaire dure deux ans. Une année supplémentaire donne droit au diplôme complémentaire et une autre, à celui du supérieur. L'appellation des diplômes change dans les années 1950 pour devenir respectivement des brevets d'enseignement C, B et A. De 1931 à 1956, l'École a accueilli 838 élèves, elle a décerné 522 diplômes élémentaires, 112 complémentaires, 74 supérieurs, en plus de 40 brevets C et deux brevets B.

Les normaliennes reçoivent une formation académique générale. Aux cours de pédagogie, s'ajoutent la religion, le français, les mathématiques, l'histoire et la géographie. Des stages d'enseignement s'adressent aux étu-

diantes de deuxième année, leur permettant de se familiariser avec leur future profession. Il y a deux types de stage d'enseignement. Les premiers se font à l'école du village de Ville-Marie et durent un après-midi; les seconds se déroulent dans une école de rang et la stagiaire est responsable de la classe pendant une semaine. Toutes les normaliennes demeurent en pension à l'École normale, sauf les résidentes de Ville-Marie, appelées les externes. Pendant toute l'année scolaire, elles vivent en communauté, partageant temps de travail et temps libres.

Le corps professoral se compose des Sœurs grises qui enseignent toutes les matières sauf la pédagogie qui relève, elle, d'un professeur laïque. Durant les trois dernières années, des enseignants laïques se joignent aux Sœurs grises. De 1931 à 1961, les Oblats assurent la direction de l'école, conjointement avec les Sœurs grises. En 1962, une première femme prend la direction de l'École, sœur Simone Gareau.

Outre les études, on met aussi l'accent sur les activités culturelles. Les plus populaires sont sans contredit les pièces de théâtre interprétées par les normaliennes. Ces pièces sont présentées devant le public le dimanche soir. À la fin de l'année scolaire, un spectacle est présenté aux parents. Des normaliennes interprètent une pièce de théâtre, puis se déroule la remise des diplômes.

La réforme scolaire du début des années 1960 amène la disparition de ce type d'institution d'enseignement. Le rôle de formation des maîtres reviendra désormais aux universités. L'École normale de Ville-Marie n'y échappe pas et elle ferme ses portes en 1965.

#### *L'École ménagère régionale et l'Institut familial*

Dès l'ouverture du pensionnat en 1908, les Sœurs grises offrent le cours ménager aux jeunes filles de Ville-Marie. En 1921, l'inspecteur québécois des écoles ménagères souligne les éléments importants du programme du cours ménager du couvent de Ville-Marie: la cuisine pratique et raisonnée, le soin du lait et la fabrication du beurre; la coupe, la couture, le raccommodage et le reprisage; la tenue de la maison et la comptabilité; le blanchissage du linge; le travail de la laine: filage, redoublage, teinture et tricotage; finalement, l'horticulture et l'aviculture.

L'extrait suivant décrit la philosophie encadrant le programme de formation des écoles d'arts ménagers.



### *L'Institut familial et le cours ménager*

École d'éducation féminine et familiale, il a pour objet la formation spirituelle, intellectuelle et technique des jeunes filles, en vue de protéger, de conserver et de perfectionner la vie familiale au Canada français. Sa préoccupation première n'est pas de cultiver des aptitudes manuelles, mais bien de créer un état d'esprit intensément familial et d'assurer aux femmes de demain une culture qui les prépare aux devoirs de plus en plus difficiles qui les attendent, devoirs qui sont avant tout d'ordre spirituel, moral et intellectuel. Les équipes familiales, le «petit foyer», la disposition et l'ajustement des locaux et toutes les activités parascolaires contribuent plus que les manuels à créer cette atmosphère propre à faire aimer le foyer et toutes les tâches inhérentes aux devoirs d'une excellente mère de famille. La formation intellectuelle est centrée sur la mission providentielle de la femme, son rôle d'épouse et de mère. L'objectif central du programme intellectuel et culturel, c'est la découverte de l'être humain, l'étude des lois qui régissent son comportement physique et psychologique. D'où l'attention toute spéciale portée à l'étude de la pédagogie, de la psychologie, des lois de l'hygiène, de l'alimentation, de la puériculture. L'importance accordée aux travaux manuels se mesure à leur nécessité dans les foyers modernes. Il s'agit de donner l'amour de ces travaux qui paraissent simples aux profanes, mais qui ont des disciplines exigeant du jugement, un grand sens de l'observation et la mise en valeur des ressources de la personnalité féminine.

En somme, l'Institut familial s'efforce de grouper les disciplines qui semblent les plus aptes à former un type féminin équilibré, capable d'aborder la vie avec compétence et confiance. La formation de la personnalité féminine, une prise de conscience de la vraie féminité, une fierté consciente des prérogatives et des responsabilités de la femme dans le monde actuel, voilà l'objectif essentiel de l'Institut familial que nous [les Sœurs grises de la Croix] avons l'honneur de posséder dans notre Région du Témiscamingue<sup>1</sup>.



En avril 1943, la Chambre de commerce de Ville-Marie entreprend les démarches pour obtenir du département de l'Instruction publique l'ouverture d'une école ménagère régionale. Ce nouveau cours remplacerait le cours ménager offert conjointement par la Commission scolaire et les Sœurs grises au Pensionnat. La Chambre de commerce gagne rapidement l'appui du père Chabot, o.m.i., curé de Ville-Marie, et de M<sup>re</sup> Rhéaume; les Sœurs grises, quant à elles, acceptent de diriger ce cours. En 1944, l'Institut familial de Ville-Marie ouvre ses portes, sous la tutelle des Sœurs grises.

Le cours ménager se donne au pensionnat jusqu'en 1958. En juin 1959, le gouvernement Duplessis accorde une subvention de 300 000 \$ aux Sœurs grises pour la construction d'une nouvelle école. La construction se poursuit pendant l'année 1959-1960. Terminé pendant l'été, l'Institut familial accueille, le 11 septembre 1960, 55 étudiantes de la neuvième à la douzième année. Les Sœurs grises le baptisent Institut familial Marguerite-d'Youville. Le cours ménager se poursuit quelques années pour ensuite disparaître du programme scolaire québécois.

#### **L'école d'agriculture Moffet**

Au début des années 1930, les Oblats, de concert avec la Chambre de commerce de Ville-Marie, entament des pourparlers en vue d'obtenir une école d'agriculture au Témiscamingue. Le projet consiste à transformer leur ferme de Ville-Marie en école d'agriculture. Après plusieurs années de négociations, le projet se concrétise et une école d'agriculture ouvre ses portes à Ville-Marie, en décembre 1939. On la baptise École d'agriculture Moffet.

À ses débuts, l'école s'adresse seulement aux jeunes hommes; elle offre un cours moyen d'agriculture d'une durée de deux ans. Outre les matières agricoles (chimie, physique, productions animales et végétales, économie rurale, étude des sols), le programme comprend des matières générales (français, mathématiques, catéchisme), un volet génie rural (menuiserie, charpenterie, électricité, mécanique agricole, forge, sellerie) et des cours de sociologie (coopératisme, civisme).

*Le cours ménager agricole*

En juin 1946, les autorités de l'École d'agriculture Moffet élargissent leur programme et offrent un cours s'adressant aux jeunes filles, le cours ménager agricole. L'idée générale d'un tel cours est que l'exploitation de la ferme se fait conjointement par l'homme et la femme, chacun ayant un rôle précis à accomplir. Les filles y apprennent des matières générales, des matières agricoles (horticulture, économie rurale, aviculture), des arts ménagers (art culinaire, tricot, couture, filage, tissage) et obtiennent une formation familiale et sociale. Des pères oblates et des laïcs assurent la formation académique. Les cours théoriques relèvent des religieux, tandis que des hommes d'expérience enseignent les rudiments de leurs métiers aux étudiants (forgeron, sellier...). Les Sœurs Notre-Dame-Auxiliatrice assurent l'enseignement ménager aux étudiantes.

*L'implication dans la communauté*

La direction de l'École d'agriculture Moffet organise également une ferme de démonstration dans le but de fournir un milieu de pratique aux étudiants et aussi pour démontrer aux agriculteurs de la région les avantages de l'utilisation des nouvelles techniques en agriculture.

Au début des années 1940, l'École offre aux professeurs des écoles rurales un cours d'été en agriculture. En 1954, elle structure un cours d'éducation aux adultes. Les professeurs et les agronomes animent une émission hebdomadaire diffusée le dimanche sur les ondes de CKVM, en plus de rédiger une chronique d'agriculture pour le journal *La Frontière*.

*Quelques chiffres sur les diplômés*

De 1939 à 1964, l'École d'agriculture Moffet a décerné 442 diplômes à des étudiants ayant terminé les deux années du cours moyen d'agriculture et conservé une moyenne d'au moins 60 % pour l'ensemble des cours. Cela représente une moyenne d'environ 19 finissants par année. Par contre, beaucoup d'élèves abandonnent après la première année du cours : sur les 790 inscriptions au cours de première année, 492 (62 %) s'inscrivent en deuxième année, alors que 442 (56 %) obtiendront leur diplôme<sup>14</sup>.



Du côté du cours ménager s'adressant aux jeunes filles, la situation est similaire: 50 % des filles obtiennent leur diplôme, ce qui représente 287 filles, pour une moyenne annuelle de 19 finissantes. À l'instar des garçons, plusieurs filles abandonnent le cours après la première année: il y a 570 inscriptions en première année, 285 (50 %) la deuxième année et 287 diplômées<sup>15</sup>.

Le tableau suivant indique la région d'origine des élèves de l'École d'agriculture Moffet.

Tableau 10.1: La répartition géographique  
des élèves de l'École d'agriculture Moffet, 1939-1964

Région	Garçons	Filles	Total	%
Témiscamingue	240	131	371	51
Rouyn-Noranda	93	78	171	23
Abitibi-Ouest	1	28	29	4
Abitibi-Est	2	14	16	2
Ontario	100	36	136	19
Ailleurs au Québec	6	0	6	1
Total	442	287	729	100

Source: Archives nationales du Québec, Centre de l'Abitibi-Témiscamingue, Fonds École d'agriculture Moffet, dossier diplômés.

#### *La fermeture de l'École*

L'histoire de l'École d'agriculture Moffet se termine en avril 1965, avec la réforme scolaire du gouvernement du Québec qui amène, entre autres, la fermeture des différentes écoles d'agriculture de la province. Les bâtiments de la ferme sont loués à un agriculteur, puis la Commission scolaire régionale du Cuivre y établit ses bureaux. Finalement, en 1972, la Ville de Ville-Marie achète les bâtiments et les terrains des Oblats et y établit l'hôtel de ville. Plusieurs organismes éducatifs et culturels y louent également des bureaux. Récemment, cet édifice a été acquis par la Commission scolaire Lac-Témiscamingue; elle y dispense le cours agricole.

### L'éducation dans les villes de compagnies

#### *Témiscaming, une ville forestière*

À compter de 1918, la Riordon, puis la CIP à compter de 1925, prend en charge l'éducation des enfants à Témiscaming. Comme cela se produit dans les villes de compagnie, c'est la CIP qui embauche l'ensemble du personnel relié à l'éducation: professeurs, concierges, secrétaires, directeurs d'école. Pour mener à bien la gestion courante de l'éducation, la CIP nomme un comité consultatif. Le système d'éducation à Témiscaming présente quelques particularités. Le comité adopte le programme scolaire ontarien; les élèves doivent se rendre à Mattawa pour passer leurs examens relatifs aux certificats d'études primaires et secondaires. Les professeurs reçoivent un salaire plus élevé que leurs collègues des localités rurales du Témiscamingue.

Témiscaming compte deux écoles. L'école Sainte-Thérèse regroupe les élèves du primaire, que les élèves catholiques tant francophones qu'anglophones fréquentent. Le *High School* est multiconfessionnel et il englobe également le primaire anglo-protestant. Le cours secondaire réunit tous les élèves, peu importe leur confessionnalité. Les cours se donnent alors en anglais seulement.

Des laïcs enseignent aux élèves protestants, tandis que les Sœurs grises et des laïcs ont la responsabilité des élèves catholiques. Au secondaire, les élèves sont séparés pour les cours de religion seulement. Des Algonquins de Kipawa et des environs fréquentent également les écoles de Témiscaming.

À compter de 1955, la CIP commence lentement le processus d'ouverture de la ville de Témiscaming, comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent. Une des premières actions à cet effet est la mise sur pied de deux autres comités consultatifs dont les membres sont encore nommés par la CIP<sup>16</sup>.

L'organisation et le fonctionnement de ces trois comités relèvent d'un dirigeant du moulin. Puis, en février 1958, ces comités sont dissous pour faire place aux commissions scolaires protestante et catholique. Ces deux organismes sont indépendants l'un de l'autre. À l'instar des autres localités témiscamiennes, le conseil d'administration des commissions scolaires se compose de cinq membres élus au suffrage universel. Ces

commissions scolaires doivent désormais suivre le programme scolaire du département de l'Instruction publique du Québec.

En 1972, les commissions scolaires joignent les rangs de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue.

*Belleterre, une ville minière*

Dès l'arrivée de travailleurs dans cette zone du Témiscamingue, la compagnie minière organise les services scolaires dans les trois camps miniers. Elle construit une école dans chaque village et embauche des institutrices francophones et anglophones afin de répondre aux besoins de ses travailleurs. Comme à Témiscaming, la compagnie en place gère l'ensemble des activités de la ville, dont l'éducation. Par contre, à Belleterre, la compagnie se retirera plus rapidement de la gestion courante de la municipalité et du système d'éducation.

En 1942, la Belleterre Quebec Mines Limited préside à la création de la ville de Belleterre. Comme le stipule la charte, la compagnie continuera à gérer les affaires municipales et scolaires jusqu'en 1947, année où auront lieu des élections pour désigner les nouveaux membres du conseil municipal et de la commission scolaire.

La Commission scolaire de Belleterre est fondée officiellement le 7 juillet 1947, avec l'élection de cinq commissaires d'école et l'embauche d'un secrétaire-trésorier<sup>17</sup>. Un des premiers dossiers à résoudre est la construction d'une école centrale pouvant accueillir la clientèle scolaire qui se fait de plus en plus nombreuse. Des négociations sont alors entreprises avec le département de l'Instruction publique du Québec. Entretemps, la Commission scolaire utilise les deux anciennes écoles de la Belleterre Quebec Mines Limited. La nouvelle école, baptisée Saint-André, sera ouverte à l'automne 1949. Des élèves anglophones et francophones fréquentent l'école Saint-André. On retrouve deux classes anglophones et 10 classes francophones.

Les commissaires rencontrent également certains problèmes financiers, notamment celui de payer les enseignants au même salaire que lorsqu'ils travaillaient pour la compagnie minière, puisque l'échelle salariale était plus élevée que celle en vigueur au département de l'Instruction publique.

La commission scolaire doit donc combler la différence, entraînant un manque à gagner. Elle administre également l'éducation dans les deux camps miniers Mud Lake et Gainsmoore. La Commission scolaire paie le salaire de ces institutrices et les résidants, ou plutôt les squatters, voient à l'entretien de l'école (chauffage, ménage, éclairage). Précisons que ces derniers n'ont pas de titres de propriété et qu'en conséquence, ils ne paient pas de taxes foncières et scolaires. Une entente doit donc être conclue avec les habitants afin de remplacer la taxe scolaire qui sert normalement au financement du système scolaire. En 1949, l'école de Gainsmoore et celle située près du puits de la mine sont fermées et les élèves sont transférés à l'école centrale. L'école de Mud Lake ferme ses portes en 1951. La compagnie minière met alors un autobus en service pour le transport des écoliers des cadres de la mine, tandis que les parents de Gainsmoore et de Mud Lake défraient eux-mêmes les coûts du transport.

Dans les camps miniers, il y a des écoles à degrés multiples, tandis que l'école Saint-André compte des classes séparées pour chaque degré, du moins pour les élèves francophones. Il y a des groupes de la première à la neuvième année et même une dixième année, pour un certain temps. Du côté anglophone, on sépare les élèves en deux groupes à degrés multiples, étant donné leur faible nombre. Les élèves de la première à la quatrième année forment un groupe et ceux de la cinquième à la huitième ou neuvième année en composent un autre.

À la suite de la fermeture de la mine en 1959, la clientèle scolaire diminue considérablement. On doit donc recourir au système à degrés multiples pour les classes francophones.

#### **L'éducation depuis 1960**

À compter de 1961, le nouveau gouvernement libéral amorce une réforme globale de la structure scolaire et de l'enseignement au Québec<sup>16</sup>. Un premier mouvement de réformes annonce ensuite la venue du rapport de la Commission Parent et de l'application de ses principales recommandations, dont la création du ministère de l'Éducation (MÉQ) et des commissions scolaires régionales administrant l'enseignement secondaire et l'éducation aux adultes. Les commissions scolaires locales se voient, quant à elles, confinées à l'administration du secteur primaire dans leur

localité. Un nouveau cours secondaire d'une durée de cinq ans entre en vigueur<sup>19</sup>. Le gouvernement augmente considérablement sa participation financière, faisant en sorte que les revenus des commissions scolaires proviennent en bonne partie de subventions étatiques. En 1967, le nouveau gouvernement unioniste s'attaque à la réforme de l'éducation postsecondaire par la création des cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), dont un à Rouyn-Noranda. En 1968, on procède à la création du réseau de l'Université du Québec, dont une constituante à Rouyn-Noranda. Finalement, le projet de loi 27 adopté en 1972 complète cette réforme scolaire en forçant le regroupement des commissions scolaires du primaire dans le but de réduire le très grand nombre de celles-ci à environ 225. Elle encadre la participation des parents à l'école en créant des comités d'écoles, formés de parents<sup>20</sup>.

#### *L'application de la réforme scolaire au Témiscamingue*

L'application de la réforme scolaire au Témiscamingue se caractérise notamment par la fondation d'une commission scolaire régionale avec le secteur de Rouyn-Noranda administrant le niveau secondaire et l'éducation aux adultes. La Commission scolaire régionale du Cuivre entre en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 1965; son centre administratif est établi à Rouyn-Noranda. Également, les écoles de rang ferment leurs portes au profit des écoles de village, marquant le début de l'uniformisation de l'éducation au Témiscamingue.

La régionalisation du niveau secondaire amène l'apparition d'un nouveau type d'écoles, les polyvalentes. Elles rassemblent sous un même toit l'enseignement général et professionnel<sup>21</sup>. La Commission scolaire régionale du Cuivre planifie la construction de trois écoles polyvalentes au Témiscamingue: une située à Latulipe pour le secteur est, une autre à Notre-Dame-du-Nord pour le secteur nord et une pour le secteur centre. Si les deux premières ouvrent leurs portes à la fin des années 1960, la troisième ne verra le jour que dans les années 1980. En effet, la polyvalente secteur centre, comme on l'appelait à l'époque, a fait l'objet d'un important conflit entre des gens de Ville-Marie et de Lorrainville, conflit qui s'est étiré sur 10 ans. Elle sera finalement construite à Lorrainville.

Outre les changements structurels, la réforme vise les programmes et la pédagogie. Le système d'enseignement se divise maintenant en quatre niveaux distincts d'une durée déterminée. Le cours primaire est ramené à six années, suivi du cours secondaire de cinq ans, puis du collégial de deux ou trois années selon l'option choisie, et finalement le niveau universitaire composé de trois cycles<sup>22</sup>. Les écoles secondaires du Témiscamingue offrent de la première à la quatrième année du secondaire. Les élèves désireux de faire leur cinquième secondaire doivent aller étudier à Rouyn-Noranda. Il faut attendre l'année scolaire 1970-1971 avant que le Témiscamingue obtienne la permission de dispenser la cinquième année du secondaire sur son territoire.

#### *Syndicalisme et conditions de travail*

À la suite de la régionalisation scolaire, les enseignantes et enseignants du Témiscamingue et de l'Abitibi se regroupent au sein d'associations dont le territoire correspond à celui des quatre nouvelles commissions scolaires régionales. Ainsi, en 1965, l'Association des enseignants de la région du Cuivre voit le jour<sup>23</sup>. Elle est affiliée à la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques. Cette dernière abandonne l'épithète catholique en 1967 et adopte la nouvelle appellation de Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)<sup>24</sup>. En 1968, les diverses associations de la région se réunissent au sein d'une structure régionale, l'Association des enseignants du Nord-Ouest québécois (AENOQ).

Les années 1960 marquent également le début d'une nouvelle période au sujet des négociations de conventions collectives. D'abord limitées à l'échelle des salaires, les revendications des enseignantes et enseignants incluent les avantages sociaux, principalement les congés de maladie, les caisses de retraites, les primes d'assurances et les bourses de perfectionnement. En 1965, les enseignants obtiennent le droit de grève, un an après d'autres catégories d'employés des services publics<sup>25</sup>. En 1966-1967, la question salariale est à l'origine d'un conflit qui englobe les enseignantes et enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement du Québec. À compter de ce moment, les négociations se déroulent sur la scène provinciale et seules certaines clauses restent régionales.

*La fondation de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue*

Par ailleurs, l'enseignement primaire demeure sous la responsabilité des commissions scolaires locales, au nombre de 18 au Témiscamingue. Elles doivent administrer ce secteur dans de nouvelles conditions. Un constat s'impose alors : l'administration du secteur primaire au Témiscamingue doit être unifiée au sein d'une même entité administrative. Cette idée commence à circuler dès 1968 ; elle rencontre une certaine opposition de la part de localités qui craignent la fermeture de leurs écoles. Devant les prévisions à la baisse des clientèles scolaires pour les années 1970, on s'aperçoit que la fusion devient une nécessité. D'autres besoins apparaissent dont celui d'uniformiser la formation des élèves du primaire d'une localité à l'autre<sup>26</sup>. En 1969-1970, la Commission scolaire de Ville-Marie est chargée par l'ensemble des commissions scolaires locales d'étudier l'opportunité de procéder au regroupement du secteur primaire. C'est ce qu'on appelle à l'époque l'année de la polarisante<sup>27</sup>. Les conclusions de cette étude étant favorables au regroupement, on procède à la fondation de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue (CSLT) qui entreprend officiellement ses opérations le 1<sup>er</sup> juillet 1970.

La CSLT naît à la suite du regroupement volontaire de 15 commissions scolaires locales : Nédelec, Notre-Dame-du-Nord, Guigues, Angliers, Saint-Eugène, Laverlochère, Fugèreville, Latulipe, Belleterre, Laforce, Moffet, Béarn, Fabre, Lorrainville et Ville-Marie. Cette année-là, trois commissions scolaires préfèrent ne pas joindre les rangs de cette nouvelle institution : Guérin, Rémigny et Témiscaming. En 1971, Guérin et Rémigny joignent les rangs de la CSLT. En 1972, à la suite de l'adoption du projet de loi 27 par le gouvernement du Québec favorisant le regroupement des commissions scolaires primaires, la Commission scolaire catholique de Témiscaming joint les rangs de la CSLT. La partie protestante se greffe à la commission scolaire protestante North Western Quebec de la commission scolaire régionale protestante Ottawa Valley, dont le siège est à Hull. Cette dernière regroupe toutes les commissions scolaires protestantes du nord du Québec<sup>28</sup>.

*La CSLT intégrée*

La fondation de la CSLT offre un tremplin idéal pour promouvoir le dossier de l'intégration des niveaux secondaire, éducation des adultes et primaire au Témiscamingue. Dès sa mise en place, ses commissaires et ses cadres revendiquent le rapatriement au Témiscamingue de la gestion de ces deux secteurs éducatifs. Cette revendication se bute alors à des portes closes, tant du côté de la Commission scolaire régionale du Cuivre que du côté du bureau régional du ministère de l'Éducation, à Rouyn-Noranda<sup>29</sup>. Cela n'empêche pas pour autant les dirigeants de la CSLT de faire la promotion de cette idée auprès de ces instances et de la population témiscamiennne. Les arguments utilisés débordent le secteur scolaire pour inclure les dimensions politique et économique. On mise beaucoup sur l'autonomie du Témiscamingue en matière d'éducation et sur sa capacité de prise en charge de tous les secteurs. Ce dossier se situe en fait dans la lignée de revendications régionales visant le maintien au Témiscamingue de services gouvernementaux et le développement d'infrastructures favorisant l'essor de la région.

La CSLT poursuit ses démarches s'assurant l'appui de la population témiscamiennne. On procède par référendum pour démontrer au ministère l'intérêt populaire à l'intégration. Le référendum se tient en juin 1972, en même temps que les élections imposées par la loi 27 qui obligeait Témiscaming à faire partie de la CSLT. Dans une proportion de 97 %, les Témiscamiens et Témiscamiennes répondent oui à la question : « Voulez-vous que l'on récupère et administre le secondaire et l'éducation des adultes sur notre territoire<sup>30</sup>? » Le point tournant dans le dossier de l'intégration se situe en 1973. Par la suite, le dossier chemine ensuite rapidement et, à l'automne 1974, la CSLT entreprend des discussions avec la Commission scolaire régionale du Cuivre pour procéder au partage équitable des actifs et des passifs<sup>31</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet 1975, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, avec un territoire restreint à ce secteur géographique, remplace la Commission scolaire régionale du Cuivre. Quant à la Commission scolaire Lac-Témiscamingue intégrée, elle entreprend ses opérations à cette même date.



*Enseignement et syndicalisme, depuis 1970*

Le début des années 1970 marque la radicalisation du mouvement syndical québécois. La CEQ et l'AENOQ participent activement à la critique de la société et adoptent une grille d'analyse marxiste pour expliquer les problèmes sociaux, politiques et économiques du Québec. L'AENOQ étend même ses activités au soutien des mouvements populaires et coopératifs dans la région. Cette période caractérisée par un courant radical s'étend de 1972 à 1976. Un certain courant dans cette organisation s'identifie davantage aux travailleurs de l'enseignement qu'au terme d'enseignante et d'enseignant. Cela se concrétise par le changement de nom de l'AENOQ, en janvier 1973, pour STENOQ (Syndicat des travailleurs de l'enseignement du Nord-Ouest québécois), qui deviendra, dans les années 1980, le SEUAT (Syndicat des enseignants et enseignantes de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue)<sup>32</sup>. La décennie 1970 est riche en péripéties du côté des luttes syndicales puisqu'elle voit se dérouler trois rondes de négociations, celles de 1972, 1975-1976 et 1979<sup>33</sup>.

Dans les années 1980, les relations entre la CEQ et le Parti québécois seront difficiles, particulièrement lors des renouvellements des conventions collectives. En 1982, le gouvernement retient comme solution de couper les salaires et avantages sociaux de ses employés du secteur public et parapublic. En guise de protestation, la CEQ et les autres centrales syndicales, à nouveau réunies au sein d'un front commun, lancent un mouvement de grève générale le 26 janvier. Le lendemain, le STENOQ suit ce mouvement et la grève se poursuit jusqu'au 21 février<sup>34</sup>. D'autres négociations se déroulent à compter de 1985-1986 et conduisent à une entente, sur la scène régionale, en juin 1988<sup>35</sup>. En 1989, la convention collective des enseignants vient à nouveau à échéance et une nouvelle ronde de négociations débute. Les principales revendications régionales concernent la tâche, les employés à statut précaire et, plus spécifiquement pour le Témiscamingue, le maintien des primes de disparité régionale<sup>36</sup>. Quelques commissions scolaires subissent un arrêt de travail de leurs enseignants, dont la CSLT pendant cinq jours en septembre 1989. Seuls les enseignants du Témiscamingue débraient au sein du STENOQ<sup>37</sup>.

*L'éducation en territoire algonquin*

Parallèlement, jusqu'au début des années 1980, la CSLT administre l'ensemble de l'éducation sur le territoire du Témiscamingue, incluant les territoires où résident les bandes algonquines. Le gouvernement du Canada lui verse des subventions à cette fin. En 1983-1984, la CSLT, les conseils de bande et le ministère des Affaires indiennes et du Nord signent des ententes visant la prise en charge partielle ou totale de l'éducation par les Algonquins. Chacune des trois bandes revendique une entente différente. Par exemple, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1984, les autorités éducatives de la bande Long-Point de Winneway prennent en charge tant les programmes que les infrastructures scolaires. Les cours se donnent en algonquin et en anglais. La CSLT a fait construire une école neuve et l'a remise aux autorités éducatives de Winneway<sup>38</sup>. Les bandes algonquines Kebaowek et Timiskaming maintiennent des ententes de services avec la CSLT. Les élèves algonquins de Kipawa fréquentent l'École G.-Théberge de Témiscaming. Il y a une école sur la réserve Timiskaming et de nombreux échanges ont lieu entre les autorités locales et la CSLT. Mentionnons que cette dernière fournit des programmes, de la documentation, son calendrier scolaire prête des locaux pour les cours d'éducation physique et du personnel pour certains cours<sup>39</sup>.

*La réforme scolaire entreprise en 1987*

En décembre 1987, le gouvernement dépose le projet de loi 107 intitulé : Loi sur l'instruction publique. Sanctionnée en décembre 1988, cette loi vise à donner une structure nouvelle et plus cohérente, à moderniser et rationaliser l'ancienne loi sur l'instruction publique<sup>40</sup>. Parmi les changements qu'introduit cette loi, mentionnons celui qui vise à remplacer les commissions scolaires fondées sur l'appartenance religieuse par des commissions scolaires fondées sur l'appartenance linguistique. Cette loi stipule également que la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Dans les années 1990, de nouvelles lois modifient le pouvoir de taxation des commissions scolaires et le système des élections scolaires.

En 2000, la Commission scolaire Lac-Témiscamingue gère 16 écoles primaires, quatre écoles secondaires, le service d'éducation profession-

nelle et offre différents cours de formation professionnelle. Le Témiscamingue compte également deux écoles algonquines, l'une à Timiskaming et l'autre à Winneway.

#### *L'éducation post-secondaire au Témiscamingue*

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue offre des cours de niveau collégial à son pavillon de Ville-Marie, depuis 1978. La clientèle adulte peut y suivre une dizaine de programmes d'études, notamment en agriculture et en informatique. En 1980, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ouvre un pavillon à Ville-Marie, s'adressant à l'ensemble de la clientèle du Témiscamingue. En plus de ses programmes réguliers, l'Université développe des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises de la région. Utilisant de nouvelles technologies, comme le tableau électronique et la vidéo, l'UQAT peut offrir des cours spécialisés à distance à différents groupes sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi et du Témiscamingue<sup>41</sup>.

#### **Conclusion**

Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, l'éducation au Témiscamingue se caractérise par un système décentralisé alors que chaque village compte une commission scolaire autonome. Les disparités sont parfois grandes entre les villages, mais aussi entre les écoles de rang et les écoles de villages. Cette période se caractérise également par l'ouverture d'écoles à vocation rurale: l'École d'agriculture Moffet pour la relève agricole, l'École normale pour la formation d'institutrices rurales et l'Institut familial pour préparer les jeunes filles à leur rôle de mère de famille. Au Témiscamingue, les villes de Timiskaming et de Belleterre se démarquent des autres par le fait que la compagnie en place y gère le système d'éducation. Par ailleurs, un syndicat s'implante définitivement parmi les institutrices rurales, dans les années 1950.

La réforme scolaire des années 1960 modernise le système scolaire: centralisation de l'éducation au village, fermeture des écoles à vocation rurale, nouveaux programmes scolaires et création de commissions scolaires régionales pour le secondaire. Le Témiscamingue entreprend de

façon volontaire le regroupement de ses commissions scolaires de niveau primaire. Poursuivant sur cette lancée, il revendique le rapatriement de la gestion du secondaire et de l'éducation aux adultes. En 1975, la CSLT est une des premières au Québec à procéder à l'intégration des trois niveaux d'enseignement. Le mouvement syndical vit alors une ère de radicalisation, notamment au niveau politique. De dures négociations collectives se déroulent dans les années 1980, marquées par un gel salarial important. Au début des années 1990, le gouvernement introduit une nouvelle réforme visant à adapter le système scolaire aux nouveaux défis de la société québécoise.





### L'organisation municipale, aux niveaux régional et local

**O**N CONNAÎT PEU DE CHOSE sur l'histoire des municipalités au Témiscamingue. Pour plusieurs, le conseil de comté et les municipalités locales s'occupent uniquement de clôtures à neige et autres bouts de chemins en mauvais état... Pour les intervenants municipaux, il en va autrement : sans leurs actions, le comté ne serait pas doté des services de base. Entre les deux, il y a une histoire plus nuancée. C'est vrai que les municipalités auraient pu en faire plus, c'est aussi vrai que nous leur devons une série de services que l'on tient maintenant pour acquis. Cette histoire de l'organisation municipale commence par une mise en contexte provincial, examine ensuite la formation et le rôle du conseil de comté, qui deviendra la Municipalité régionale de comté, et se termine par une étude de cas d'une municipalité locale, Notre-Dame-du-Nord.

#### **L'État québécois et les municipalités locales, 1855-1979**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'intervention de l'État dans les affaires municipales est plutôt discrète<sup>1</sup>. Il trace le cadre législatif pour la création des municipalités et voit au développement des moyens de communication, en

particulier les routes terrestres et le chemin de fer. Le gouvernement tente également de faire assumer le plus de responsabilités par les administrations locales. Toutefois, cette dernière politique atteint plus ou moins ses buts puisque le gouvernement interviendra fréquemment pour combler l'inaction des municipalités locales dans des secteurs devenus critiques. Cette inaction des municipalités découle soit de leur manque de moyens, soit de leur manque de volonté. Diverses lois, adoptées en 1855, 1870 et 1876, précisent la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre le gouvernement provincial et les municipalités locales, comme le précise le politologue James Iain Gow :

Quant aux champs d'action des municipalités, [...] on peut dire qu'ils sont très vastes. En plus des pouvoirs de réglementation de leur gouvernement interne et d'imposition foncière, les municipalités peuvent réglementer le commerce local, le travail, l'hygiène publique, les mœurs et la sécurité publique. Elles voient aux travaux publics, que ce soit des travaux de voirie, d'égouts, d'aqueducs ou autres. Elles peuvent adopter des mesures de secours à l'intention des victimes de sinistres (incendies, émeutes, etc.) ou encore d'aide aux gens démunis du fait de leur âge, d'une infirmité, etc. Elles peuvent aussi fournir une aide à l'agriculture et à la colonisation. Notons que ce sont là surtout des habilitations et que peu d'obligations leur sont imposées par la loi<sup>2</sup>.

Entre 1897 et 1936, le gouvernement provincial adopte une nouvelle politique dans le secteur municipal, caractérisée par une centralisation accrue et graduelle et par une aide financière considérable. La lenteur des municipalités à s'ajuster et à répondre aux nouvelles sollicitations pousse le gouvernement à s'immiscer davantage dans les champs de compétence municipale tels le travail, la voirie, la santé et le bien-être social, ainsi qu'à agir sur le système municipal lui-même. C'est dans ce contexte que le gouvernement crée des institutions de surveillance et de secours : le ministère des Affaires municipales, en 1918, et la Commission municipale, dite Commission Tremblay, en 1932. Ajoutons que la Crise économique, qui éclate en octobre 1929, frappe durement les municipalités qui doivent notamment participer financièrement aux programmes de lutte au chômage et à la misère urbaine, élaborés par les gouvernements provincial et fédéral au début des années 1930.

Une nouvelle idéologie d'intervention du gouvernement se développe dans l'après-guerre et principalement après 1960. C'est l'époque de la centralisation massive dans le domaine des affaires municipales et, d'une manière générale, de la constitution de l'État-providence. Cette intervention étatique se fait toutefois graduellement. Le gouvernement retire certains champs de compétence aux municipalités. Ensuite, apparaissent des mesures de contrôles et d'incitations dans les autres secteurs, ainsi que divers programmes d'aide financière. Une nouvelle tendance apparaît surtout avec les années 1960, les tentatives de restructuration de l'armature urbaine ainsi qu'un intérêt accru pour l'urbanisme. Au cours des années 1960, un consensus émerge quant à la nécessité de revoir entièrement la structure municipale, mais les solutions ne viendront que dans la décennie suivante. À la suite de cette incursion de plus en plus marquée du gouvernement dans les affaires municipales, la gestion municipale locale s'avère plus technique et complexe au début des années 1970 que celle des années 1880.

C'est dans ce contexte général qu'il faut situer l'intervention des élus municipaux au Témiscamingue. Examinons les réalisations du conseil de comté de Témiscamingue à la lumière de ces faits.

#### **L'organisation municipale régionale au Témiscamingue, 1888-1979**

##### *Le conseil municipal de Témiscamingue, 1888-1899*

En 1888, un conseil municipal voit le jour : le conseil municipal de Témiscamingue<sup>3</sup>. Il réunit les cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère et possède les mêmes pouvoirs qu'un conseil de comté. La formation est sanctionnée par le gouvernement du Québec le 12 juillet 1888. Un conseil de comté ne peut être formé puisque, sur le plan légal, le comté de Témiscamingue n'est pas encore formé. Il fait alors partie du comté de Pontiac et il est désigné comme Pontiac-Nord.

Les mandats du conseil municipal de Témiscamingue sont les mêmes que ceux dévolus aux autres municipalités locales, comme décrit précédemment. Dans les faits, le conseil municipal de Témiscamingue s'occupe de l'évaluation foncière, de l'infrastructure routière (chemins et ponts), du système judiciaire, en plus de s'impliquer dans le

développement social. L'étude des premières années d'activités du Conseil illustre cet énoncé.

En 1888, le gouvernement québécois envoie un ingénieur, M. Bureau, pour ouvrir des chemins de colonisation : un premier relie les cantons Duhamel et Guigues ; un autre parcourt le canton Duhamel vers l'est ; et un troisième se rend à la Petite Rivière, située au sud de Ville-Marie. Le gouvernement finance la construction de ces chemins. En 1889, un chemin relie la mine d'argent au chemin de colonisation entre Duhamel et Guigues, et un autre est construit de la rivière La Loutre à la Tête du lac. Cette même année, le conseil municipal de Témiscamingue entreprend de faire un rôle d'évaluation des propriétés sur son territoire. Il estime que le rôle s'élèvera à environ 400 \$. Cette année-là, se déroulent les premiers procès sur les rives du lac Témiscamingue. Sur le plan social, le conseil municipal se joint aux Oblats pour l'organisation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. En 1891, d'autres chemins sont ouverts à l'aide de subventions du gouvernement provincial : un dans le rang V du canton Duhamel, un autre de la Baie-des-Pères jusqu'au canton Fabre et celui du canton Guigues à la Tête-du-Lac est amélioré. Cette année-là, le conseil compte 11 inspecteurs de chemins et trois évaluateurs. Du côté judiciaire, le juge St-Julien, de la partie sud du comté de Pontiac, inaugure la première cour judiciaire au lac Témiscamingue, qui compte maintenant son huissier et son policier, Camille Latour, et deux juges, André-Elzéar Guay et John Mann. En 1892, le Conseil fait construire le pont Kelly, à Ville-Marie.

La population des cantons augmente et rend nécessaire la formation de conseils municipaux locaux. Le premier apparaît en 1896 ; il s'agit du conseil municipal du canton Guigues. L'année suivante, Ville-Marie se dote à son tour d'un conseil local indépendant. Puis, en 1899, le canton Duhamel fonde le sien. La mise sur pied de municipalités locales et, d'une façon plus large, du développement de la région, engendre la transition vers le conseil de comté.



*Le conseil de comté de Témiscamingue, 1899-1981*

Le 10 mars 1899, une loi scinde en deux parties le comté de Pontiac pour les fins municipales et d'enregistrement. Cela entraîne la fondation d'un conseil de comté et la mise sur pied d'un bureau d'enregistrement dans chaque division du comté; la première division du Pontiac correspond à la partie sud, et la deuxième à la partie nord, le Témiscamingue. Le 28 juin 1899, Walter Rimer, registrateur du comté de Pontiac, se rend à Ville-Marie pour organiser le conseil de comté et le bureau d'enregistrement de la Seconde Division du comté de Pontiac. On nomme alors le premier préfet, André-Elzéar Guay, et procède à l'embauche du Jules Maillard à titre de secrétaire-trésorier et de registrateur du nouveau bureau d'enregistrement.

Le conseil de comté poursuit le travail entrepris par le conseil municipal dans le développement socioéconomique du Témiscamingue. Son action s'oriente autour de sept thèmes différents: les affaires municipales, les transports, l'économie régionale, la santé, le système judiciaire, les services et le socioculturel et le récréatif.

*Les affaires municipales et la fondation des municipalités locales*

Une des principales tâches du conseil de comté consiste à administrer les affaires municipales en région, c'est-à-dire approuver la fondation de municipalités locales et les modifications de limites territoriales, administrer les territoires non organisés et entériner les rôles d'évaluation.

Le processus de fondation d'une municipalité locale indépendante est le suivant: les citoyens d'un canton ou d'une partie de canton intéressés à la municipalisation de leur territoire font une requête à ce sujet au conseil de comté. Au début du siècle, la future municipalité doit compter au moins 300 habitants pour que sa requête soit étudiée par le conseil de comté. Ensuite, il commande un recensement de la population et, si le nombre le justifie, recommande au gouvernement d'accorder au territoire son érection civile. Le tableau 8.1, du chapitre 8, présente l'année d'érection civile des municipalités locales.

Le personnel politique du conseil de comté se compose des maires de chacune des municipalités. À chaque année, ils élisent un des leurs à titre

de préfet. La majorité du temps, le préfet provient d'une municipalité située au centre du Témiscamingue, de Ville-Marie et Duhamel-Ouest en particulier.

#### *Les affaires courantes*

Les réunions du conseil de comté se tiennent, à Ville-Marie, quatre fois par année: en mars, en juin, en septembre et en décembre. À cela s'ajoutent quelques assemblées spéciales. Le contenu des réunions est fortement influencé par les saisons et, au fil des ans, nous retrouvons sensiblement les mêmes sujets de discussion. Le mois de mars marque le début de l'année; on en profite alors pour élire le nouveau préfet et embaucher le secrétaire-trésorier et on fixe la date de réouverture des chemins, puisque l'hiver tire à sa fin. Les conseillers discutent également de politique générale et de projets de développement. En juin, le budget est adopté et les maires votent une répartition à imposer aux municipalités afin de défrayer les dépenses prévues au cours de l'année et s'assurer ainsi une partie de son financement. On discute aussi de l'entretien et du sablage des chemins. En septembre, la vérification des rôles d'évaluation des municipalités et la commande de clôtures à neige sont à l'ordre du jour, de même que l'identification des chemins à ouvrir pour l'hiver et les demandes au député provincial de subventions pour l'ouverture de ces chemins. En décembre, le conseil de comté se prépare pour l'hiver: il donne des contrats et des subventions aux municipalités pour l'ouverture des chemins et de traverses sur le lac Témiscamingue et distribue la clôture à neige. Évidemment, d'autres thèmes de discussions s'ajoutent à chaque réunion, selon les dossiers de l'heure.

Le mandat du conseil de comté consiste également à administrer les territoires non organisés. À titre d'exemple, il administre les Cantons Unis Latulipe & Gaboury de 1916 à 1924 et la colonie de Pieville jusqu'en 1931 (cantons non organisés Laperrière & Laverlochère). Concrètement, il voit à imposer et collecter la répartition, nommer des inspecteurs agraires et de voirie et verbaliser les chemins.

Pour arriver à ses fins, le mode d'action du conseil de comté comprend plusieurs stratégies. Comme moyen passif, il y a la correspondance et

comme moyen actif, l'organisation de délégations. Ce moyen de pression est fort utilisé dans la première moitié du *xx<sup>e</sup>* siècle. Il s'agit de réunir un contingent de personnes représentant divers organismes intéressés à promouvoir des dossiers précis et d'aller revendiquer directement auprès de l'instance concernée. La délégation est toujours dirigée par un ou des curés du comté. L'organisation d'une délégation revient au conseil de comté, au clergé, à la Chambre de commerce ou à l'UCC, selon les revendications et les dossiers. De 1939 à 1944, le conseil de comté compte dans ses rangs le député libéral provincial Paul-O. Goulet, qui est aussi maire de Fabre, ce qui facilitait sans doute les contacts politiques.

Afin d'assurer le suivi de ses dossiers, le Conseil compte sur un employé à temps plein, le secrétaire-trésorier. Soulignons le fait que seulement sept personnes différentes ont occupé les fonctions de secrétaires-trésoriers du conseil de comté, depuis 1888 : le D<sup>r</sup> Charles-Alphonse Dubé, 1888-1894 ; Jules Maillard, 1894-1915 et 1919-1921 ; Albert Guay, de mars à septembre 1915 ; J. D. Bastien, 1915-1919 ; Jules Grenier, 1921-1956 ; Gérard Trépanier, 1956-1974 ; Denis Clermont, depuis 1974.

#### *Les transports*

Le secteur des transports constitue un des principaux terrains d'action de conseil de comté. Au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, on distingue trois types de chemins : ceux du gouvernement, ceux de comté (qui relèvent du conseil de comté) et les municipaux, qui sont à la charge des municipalités locales et des propriétaires des lots sur lesquels ils passent. Le conseil de comté coordonne les travaux de construction et de réparation des chemins et l'ouverture des chemins pendant l'hiver. Son action englobe également les travaux sur les ponts, les cours d'eau, les traverses d'hiver sur le lac Témiscamingue, la législation en matière de transport, donc l'ensemble de l'infrastructure routière du Témiscamingue. Par la suite, à compter des années 1930 et 1940, le gouvernement du Québec subventionne le Conseil pour ces travaux et le Conseil finance les chemins municipaux.

*L'économie*

Le conseil de comté suit de près les débats et problèmes de l'heure de l'économie, notamment lors de la Crise économique de 1929. Il demande au gouvernement de venir en aide à la région ; en décembre 1930, il revendique la poursuite des travaux du chemin Fabre-Témiscaming pour donner de l'ouvrage aux agriculteurs pendant l'hiver. Il réclame, au comité des fonds d'urgence du Québec, un montant de 20 000 \$ pour le Témiscamingue parce que les compagnies forestières ne fonctionneront qu'à 25 % de leurs capacités, cet hiver-là ; au comité de chômage, il soumet des projets de construction de chemins et de ponts pour un montant de 10 000 \$, toujours dans le but de créer de l'emploi.

En 1959, le gouvernement fédéral lance un nouveau programme, les travaux d'hiver. Ils se poursuivront pendant plusieurs années. Le conseil de comté forme un Comité des travaux d'hiver dans le but d'administrer localement ce programme.

*La santé*

En 1929, le conseil de comté participe à la mise sur pied et au financement de l'Unité sanitaire du Témiscamingue. À cette fin, il s'engage à prélever à chaque année une taxe pour assurer ce service, à condition que les municipalités de villes, situées sur le territoire et ne faisant pas partie du conseil de comté, en fassent autant. Également, à l'occasion, le Conseil aide au financement de l'Hôpital général de la Sainte-Famille de Ville-Marie.

Jusqu'au début des années 1960, les municipalités financent une partie du système de santé au Québec. Le conseil de comté garde une partie de son budget pour rembourser le gouvernement, notamment en ce qui a trait à l'entretien des aliénés et des malades dans les hôpitaux de la province. Également, il est responsable des funérailles des indigents qui proviennent du comté et qui demeuraient dans son territoire, à l'extérieur du comté ou dans les colonies. La responsabilité revient aux municipalités locales dans le cas de leurs citoyens. Il arrive fréquemment que le Conseil ou les municipalités locales refusent de payer une telle facture, prétextant que la personne n'a jamais résidé ou ne réside plus dans la région.

### *Le système judiciaire*

Le système judiciaire repose pendant une trentaine d'années sur le conseil de comté. C'est lui qui revendique la construction d'un palais de justice au début du siècle et c'est également lui qui assume une partie des frais de construction, le reste étant subventionné par le gouvernement du Québec. Le conseil de comté a le mandat d'embaucher le personnel du Palais de justice et de faire respecter certaines lois. Le bureau d'enregistrement relève aussi du conseil de comté, pendant plusieurs années. Le premier palais de justice date de 1908 et il est situé à Ville-Marie. Les travaux de construction de l'actuel Palais de justice débutent au printemps 1931 et il ouvre ses portes au début de l'année 1934.

Le conseil de comté a longtemps revendiqué la création d'un district judiciaire indépendant pour le Témiscamingue. Ce dossier traîne pendant une vingtaine d'années avant de recevoir une réponse positive en 1943. Le Témiscamingue faisait alors partie du district judiciaire de Pontiac, dont le chef-lieu se situait à Campbell's Bay, à environ 450 kilomètres de Ville-Marie. L'implication du conseil de comté dans le domaine judiciaire concerne également la nomination d'un juge résident et l'organisation d'un corps de police.

À l'instar des conseils de comté des autres régions du Québec, le conseil de comté possède également un pouvoir législatif sur son territoire. Parmi ces lois, mentionnons celle prohibant la vente d'alcool dans les limites du comté, adoptée en 1911, à la suite d'un référendum populaire. Cette loi sera abrogée en 1961, à la suite d'un autre référendum.

### *Les services*

La qualité et la quantité des services offerts au Témiscamingue retiennent aussi l'attention des membres du conseil de comté. Un des premiers domaines à recevoir l'attention du Conseil est le service téléphonique. Dès 1925, le Conseil accorde un octroi annuel de 500 \$ à la Compagnie de téléphone du Nord Ltée pour qu'elle assure également le service pendant la nuit à ses abonnés. Graduellement, le montant de la subvention augmente, atteignant même 1500 \$ dans les années 1940. Le Conseil cesse de verser cette subvention en mars 1950.

Le Conseil participe activement à l'électrification rurale du Témiscamingue en 1947. Pendant deux ans, de 1945 à 1947, le Conseil et le clergé diocésain organisent des délégations dans le but d'aller faire pression sur le gouvernement du Québec. Ces groupes visent la formation d'une coopérative d'électricité afin d'acheminer et d'alimenter toutes les municipalités rurales du Témiscamingue en courant électrique. Au printemps 1947, la Coopérative d'électricité du Témiscamingue voit le jour, ayant pignon sur rue à Saint-Bruno-de-Guigues. Les travaux débudent peu de temps après et à la fin de l'année, les municipalités rurales bénéficient du courant électrique, tant au village que dans les rangs.

Dans le domaine de la radiodiffusion, les premières revendications du Conseil portent sur l'augmentation de la puissance émettrice du poste CKRN à Rouyn, en 1948, de manière à améliorer la réception au Témiscamingue. Peu de temps après, il appuie le projet de fonder une station de radio témiscamiennne et il vote un montant de 800 \$ à CKVM pour l'aider à démarrer. Après la mise en ondes de Radio-Témiscamingue en 1950, le Conseil lui octroie un montant spécial pour l'achat d'équipement.

Le conseil de comté travaille également à garder les bureaux gouvernementaux à Ville-Marie; il tente ainsi d'éviter leur déménagement à Rouyn, dans les années 1950. Il s'agit du bureau du ministère des Mines, de celui des Terres et Forêts et de celui de la Chasse et de la Pêche. Le Conseil veut donc que Ville-Marie garde sa vocation de centre de services.

#### *Le socioculturel et le récréatif*

Comme on l'a vu précédemment, dans les années 1890, le conseil de comté participe à l'organisation des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. À compter du début du xx<sup>e</sup> siècle, il offre encore son concours, mais plutôt à titre de commanditaire. Au fil des ans, différents groupes ou organismes bénéficient de l'aide financière du conseil de comté.

Le conseil de comté porte une attention spéciale à la question de la pêche commerciale et aux clubs privés de chasse et pêche. En 1953, il demande au gouvernement de ne plus délivrer de permis de pêche commerciale au Témiscamingue. En 1955, il revient à la charge sur ce dossier et réclame l'annulation des permis de pêche commerciale sur tous

les lacs du Témiscamingue. Cette même année, il s'oppose au principe des lacs privés, sous contrôle des clubs privés de pêche, demande qu'il reformule en 1956 et 1958.

#### *Les années 1970 et la période de transition*

Dans les années 1970, plusieurs nouveaux dossiers retiennent l'attention du conseil de comté et des municipalités locales: on commence à se préoccuper davantage de la qualité de vie, de l'environnement, de la pollution et de la conservation du milieu naturel. Cela n'exclut pas pour autant les autres secteurs traditionnels d'intervention du conseil de comté. Également, au milieu des années 1970, la question des territoires non organisés (TNO) reçoit une attention particulière. On procède d'abord à la fondation d'une municipalité locale pour plusieurs de ces territoires. Ainsi, entre 1978 et 1984, 12 nouvelles municipalités voient le jour dans les limites du conseil de comté. Ensuite, le Conseil réussit à convaincre le gouvernement fédéral de verser aux TNO leur part de retour de taxes de vente, jusque-là réservé uniquement aux municipalités. Il s'agit d'une importante source de financement pour les municipalités.

#### *Bilan de l'action du conseil de comté*

En somme, les mandats du conseil de comté de Témiscamingue s'avèrent assez vastes. À cette époque, le pouvoir local est assumé par l'élite traditionnelle formée des notables locaux et des agriculteurs prospères. Cette élite a d'abord et avant tout des préoccupations locales, axées sur leur municipalité d'origine. Par ailleurs, le conseil de comté ne possède pas de vision globale et intégrée du développement de la région, même s'il intervient dans des dossiers régionaux. Son action concrète se résume à la gestion des affaires municipales et au secteur des transports. Dans les autres dossiers, le Conseil agit, et d'autres fois réagit, aux demandes du gouvernement et des groupes et organismes. En fait, le Conseil ne se place pas à l'avant-scène en matière de développement de la région, mais il joue un rôle de support important aux autres intervenants régionaux.

D'une manière plus générale, il n'existe pas de palier intermédiaire entre les municipalités locales et le gouvernement provincial<sup>4</sup>. Ce dernier

s'attaque à cette question et propose une loi qui vise à créer une telle structure intermédiaire et à inculquer aux élites une vision régionale de l'aménagement et du développement du territoire.

#### **La Municipalité régionale de comté de Témiscamingue depuis 1981**

En 1979, le gouvernement québécois adopte la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, créant notamment les 94 municipalités régionales de comtés (MRC). Les limites territoriales de ces nouvelles entités administratives seront créées selon les régions d'appartenance, contrairement aux régions administratives. En 1983, le gouvernement québécois soumet à la consultation sa vision du développement des régions dans un document intitulé *Le choix des régions*<sup>5</sup>. Examinons d'abord la portée de ces changements dans le monde municipal québécois, pour ensuite effectuer le même exercice à l'échelle régionale.

#### *Les municipalités régionales de comté et l'aménagement du territoire*

Deux éléments principaux ressortent de cette nouvelle vision gouvernementale concernant le secteur municipal et l'aménagement du territoire<sup>6</sup>. Premièrement, on assiste à un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre le gouvernement et les municipalités locales. Le gouvernement oblige les municipalités locales, désormais regroupées dans la nouvelle entité intermédiaire qu'est la MRC, à produire un schéma d'aménagement du territoire régional par le biais de la concertation des principaux acteurs régionaux. La MRC regroupe toutes les municipalités locales, rurales et urbaines d'un territoire découpé sur la base des régions d'appartenance. Même si elles doivent poursuivre leurs activités locales, il n'en reste pas moins que l'intérêt principal des municipalités se déplace du local vers le régional. Cette nouvelle politique de l'État, malgré son apparente décentralisation, s'inscrit dans la poursuite de son intervention de plus en plus marquée dans les affaires municipales, au xx<sup>e</sup> siècle. L'État garde le contrôle de l'ensemble de la démarche ainsi que le droit d'accepter ou de refuser ces schémas. Deuxièmement, pour améliorer les chances de réussite de cette politique, l'État favorise le remplacement de l'élite locale traditionnelle par une



nouvelle élite dite technocratique, rompue au jargon et à la rationalité technique des nouveaux dossiers régionaux. Des sessions de formation sont organisées à l'intention du personnel politique municipal afin que tous comprennent la portée de leurs mandats et, aussi, que tous adoptent le même discours sur le consensus régional. Cette démarche, initiée par le gouvernement québécois, tend à diminuer l'importance des notables locaux, formant l'élite locale traditionnelle, au sein des MRC, et à augmenter le rôle de la nouvelle élite technocratique<sup>7</sup>.

Par ailleurs, cette politique gouvernementale n'étouffe pas pour autant le dynamisme local et régional<sup>8</sup>. Les divers groupes de développement communautaire ainsi que certaines fractions de l'élite se mobilisent pour proposer leur propre vision du développement, soit contradictoire, soit en prolongement de celle de l'État. En somme, la création des MRC semble amener un nouveau dynamisme en région, mobilisant les intervenants de tendances politiques, sociales et économiques divergentes en vue de relancer le développement de leur région.

#### *Le milieu municipal du Témiscamingue*

Au Témiscamingue, la MRC est officiellement fondée le 15 avril 1981. Étant fondé sur la région d'appartenance, le territoire de la MRC de Témiscamingue s'avère beaucoup plus petit que celui du conseil de comté. Sa limite nord s'arrête maintenant de l'autre côté de Rémigny. En Abitibi-Témiscamingue, cinq MRC remplacent les deux conseils de comté qui existaient auparavant; ainsi, on retrouve les MRC de Rouyn-Noranda, de la Vallée-de-l'Or, d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

Quant au fonctionnement interne de la MRC de Témiscamingue, se trouve d'abord le conseil des maires, réunissant les 22 maires des municipalités locales plus le président du comité municipal de Lanier. À cela s'ajoutent le comité administratif et la commission d'aménagement. La MRC compte également du personnel à temps plein et à temps partiel.

Peu après sa fondation, la MRC de Témiscamingue se met à la tâche d'accomplir une des principales fonctions de son mandat: la confection du schéma d'aménagement. L'élaboration du schéma se fait par étapes et,

à chacune d'elles, la MRC consulte la population, toujours dans l'optique de la concertation. Deux grands principes sous-tendent le schéma d'aménagement déposé en mars 1987 : le respect de l'autonomie locale et le développement régional. Le but du schéma est de trouver l'affectation la plus appropriée pour chaque type de sol, chaque secteur du territoire. Il s'agit donc d'un outil qui va permettre aux municipalités locales de mieux préparer leur réglementation d'urbanisme et de bien planifier leur développement ; de plus, il s'agit d'un guide de références qui contient toutes les informations nécessaires à la réalisation de projets de développement.

Le rôle et l'implication de la MRC dans le développement socio-économique du Témiscamingue ne se limitent pas à la confection du schéma d'aménagement. Elle garde plusieurs mandats autrefois confiés au conseil de comté, notamment en ce qui concerne la conception et la mise à jour des rôles d'évaluation municipale. De plus, elle poursuit le travail de collaboration avec tous les organismes locaux et régionaux, entrepris par ses prédécesseurs, et n'hésite pas à prendre position sur les dossiers de l'heure. Également, la MRC appuie financièrement des organismes communautaires œuvrant dans les secteurs des arts, de la culture, du tourisme et du développement économique.

La création de la MRC de Témiscamingue a eu un certain impact sur le développement de la région. Elle a entraîné en partie le renouvellement du personnel politique municipal en plus d'avoir un effet d'entraînement sur d'autres groupes régionaux visant le développement intégré de la région. Plus récemment, on assistait au regroupement des divers organismes à caractère socioéconomique, à l'instigation de la MRC, pour créer la Société de développement du Témiscamingue. Cet organisme vise à créer un guichet unique de services aux petites et moyennes entreprises, aux individus et aux groupes communautaires dans le but de favoriser la mise sur pied et la réalisation de projets, notamment dans les domaines économique, touristique et social.

**Une municipalité locale: le cas de Notre-Dame-du-Nord**

Après la présentation du fonctionnement du monde municipal à l'échelle régionale, regardons maintenant ces actions à l'échelle locale. La municipalité de Notre-Dame-du-Nord offre un bel exemple à ce sujet<sup>9</sup>. Son territoire englobe le village et quelques rangs formant la campagne de Notre-Dame-du-Nord.

Vers 1902, le village de Notre-Dame-du-Nord apparaît à la suite de l'arrivée massive de colons, résultant de la vente des terrains le long de la rivière Des-Quinze par les Algonquins. La Tête-du-Lac ou North Temiskaming, comme on appelait ce site à cette époque, était alors vouée à un avenir fort prometteur, croyait-on alors: la colonisation agricole battait son plein du côté québécois du lac Témiscamingue et le « boom » minier commençait à Cobalt. La Tête-du-Lac est située stratégiquement: non seulement elle est la porte d'entrée des nouveaux colons de tout le secteur nord du Témiscamingue, mais elle est aussi le pivot des échanges commerciaux entre les deux provinces entourant le lac Témiscamingue. Il ne manquait que l'arrivée du chemin de fer pour concrétiser ces espoirs, estimait-on à l'époque. Toutefois, ce dernier projet ne se réalisera pas, la compagnie ferroviaire ayant opté pour un autre trajet.

**« Murray City »**

C'est probablement ce vent d'optimisme qui amène les frères Thomas et William Murray dans ce secteur, eux qui occupent une place fort importante dans les activités économiques du nord de l'Ontario, en particulier à Pembroke et à North Bay. William Murray choisit le futur emplacement de New Liskeard pour se lancer en affaires<sup>10</sup>, tandis que Thomas mise sur North Temiskaming. En 1902, Thomas Murray achète la majorité des terrains de la partie ouest de l'actuel village. Sur cet emplacement, situé à proximité du quai, il projette de développer un important village, à l'image des villes de Pembroke et de North Bay. Rapidement, cet endroit prend le nom de Murray City, ce qui soulève la controverse puisque certains résidents préfèrent North Temiskaming. À ce sujet, M. Murray écrit que ce nom lui a été suggéré par les Algonquins qui, lorsqu'ils lui ont vendu les terrains, ont passé une résolution exprimant le vœu que cet

emplacement soit ainsi nommé<sup>11</sup>. En 1906, ce dernier fait effectuer un plan d'arpentage de «Murray City», où les rues portent en majorité des noms tirés parmi les habitants de la réserve amérindienne: Simpson Street, King Street, Murray Avenue, Pembroke Street, Gibbon's Street, Quinze Street et McBride Street. Les projets de Murray ne se réalisent pas. Au début des années 1910, il retourne à Pembroke où il meurt en 1915. Le nom de Murray City ne survivra pas à son promoteur.

Parallèlement aux discussions au sujet du choix du nom de la localité, la colonisation progresse et un nombre important de Canadiens français demeurent dans le secteur. À compter de 1906, ils mettent en branle le processus pour se doter d'une organisation municipale. En 1907, le curé de la mission, le père Armand Laniel, o.m.i., demande aux gouvernements fédéral et provincial que la Réserve amérindienne de Témiscamingue soit érigée civilement en canton, afin que les Blancs puissent se doter d'une organisation municipale. En janvier 1909, ayant l'aval des principaux intéressés, le canton Nédelec est proclamé, ce qui signifie entre autres qu'une municipalité locale pourra y être organisée<sup>12</sup>.

#### *La municipalité du canton Nédelec*

Le 24 mars 1909, la municipalité du canton Nédelec voit le jour lorsque les membres du conseil de comté acceptent le dossier présenté par le père Laniel. Le recensement de la population, effectué en février, indique que la municipalité compte 300 habitants<sup>13</sup>. Le premier maire est Josaphat Dupuis, un commerçant. À l'origine, le territoire de cette nouvelle municipalité couvre tout le canton Nédelec. C'est à la même époque que débute la colonisation de la partie nord du canton, d'où émergera le village de Nédelec.

En 1919, les habitants de la colonie de Nédelec, située dans la partie nord du canton, demandent la création d'une municipalité locale distincte pour leur partie de territoire, qui compte 360 habitants. Cette nouvelle municipalité porte le nom de la Municipalité de la partie nord du canton Nédelec. Les habitants de la communauté située au sud du canton, également appelée Témiscamingue-Nord, acceptent la requête des habitants de la partie nord. Le conseil de comté accepte ces deux

requêtes<sup>14</sup>. La proclamation définitive date du 23 septembre 1919 et le nom retenu est Municipalité de la partie sud du canton Nédélec. À l'automne 1927, le conseil municipal effectue une demande pour changer ce nom; il retient le nom de Notre-Dame-du-Nord, non seulement pour les affaires municipales, mais aussi pour tous les autres services administratifs. C'est le 5 mars 1928 que le ministre des Affaires municipales accepte ce nouveau nom et que le conseil municipal l'utilise officiellement pour la première fois.

À l'instar du conseil de comté, l'action du conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord se polarise dans les secteurs suivants: l'administration municipale, les infrastructures routières, la santé et l'assistance publique, les services et les commerces, et finalement le socioculturel et le récréatif. Voici quelques exemples, dont plusieurs à caractère anecdotique, pour chacun de ces secteurs.

#### *L'administration municipale*

La première réunion de la municipalité de la partie sud du canton Nédélec se tient le 2 février 1920, à la maison du secrétaire du conseil, J.-Albert Blouin. Le maire est Procule Ranger, commerçant, et les conseillers sont le D<sup>r</sup> Armand Beauséjour, Marc Perrier, Philippe Beaupré, Élie Dupuis, Raoul Maillé et Adélarde Provencher.

En juin 1920, Alphonse Robert, nommé inspecteur agraire deux mois plus tôt, construit un puits pour y déposer les carcasses d'animaux. Il en coûtera de 1 \$ à 1,50 \$ par animal. Pour la première fois, la journée du 16 mai 1923 est proclamée « Journée de nettoyage du village de Nord-Témiscamingue ».

Malgré la prohibition, en avril 1927, le conseil municipal demande à la Commission des liqueurs du Québec de délivrer un permis de villégiature pour la vente de vins et de bière aux tenanciers de maisons de pension de la municipalité. L'ouverture du chemin de North Bay à Haileybury et à Rouyn, via Notre-Dame-du-Nord, l'incite à croire qu'il y aura une augmentation de touristes dans la municipalité et qu'il sera difficile autrement de les inciter à prolonger leur séjour à Notre-Dame-du-Nord.



L'Hôtel Delhalle et le chemin Front-Rivière-Des-Quinze, actuelle rue Principale, à Notre-Dame-du-Nord. [PH 23-4-20].

En juillet 1941, Cécile Martel est assermentée comme secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité. Il s'agit de la première femme à occuper officiellement un tel poste à Notre-Dame-du-Nord.

#### *Les infrastructures routières*

À l'instar des autres municipalités du Témiscamingue, celle de Notre-Dame-du-Nord consacre une grande partie de son action à améliorer les infrastructures routières et les ponts, sur son territoire. En 1911, le conseil municipal adopte des règlements visant la verbalisation des chemins. En 1924, il demande au secrétaire de concevoir des affiches limitant la vitesse des automobiles dans le village à 10 milles à l'heure.

À chaque année, le conseil prépare la liste des travaux routiers à effectuer et la soumet au ministre de la Colonisation, pour obtenir une partie du financement dans le cadre du programme des « bons chemins de la province de Québec ».

À l'été 1925, le conseil municipal adopte un règlement concernant la construction et l'entretien des trottoirs en bois de chaque côté du chemin Front-Rivière-Des-Quinze. Ils seront construits et entretenus par les

propriétaires des lots de front. En 1941, le conseil entreprend la construction de trottoirs en béton sur tout le parcours de la rue Principale, aussi appelée Front-Rivière-Des-Quinze.

Au début des années 1930, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord profite du programme tripartite de lutte au chômage, inauguré par le ministère fédéral du Travail, pour faire des travaux d'amélioration des routes et des ponts. Ce programme est financé à 70% par les gouvernements fédéral et provincial et à 30% par la municipalité.

À compter de 1931, deux dossiers font l'objet de demandes incessantes de la part du conseil. L'amélioration de la route qui va du pont Desjardins jusqu'à la ligne interprovinciale constitue le premier dossier. La construction d'un pont sur la Grande Coulée du rang I, communément appelée le Grand Golley, est l'autre dossier qui retient l'attention des élus municipaux. Après plusieurs années, la municipalité obtient finalement une oreille attentive et les travaux de construction d'un nouveau chemin situé près de l'ancien débutent en 1945.

En octobre 1938, une commission est mise sur pied dans le but de planifier l'implantation d'un système de protection contre les incendies. Ce dossier s'échelonne sur quelques années et, en 1945, les conseillers ajoutent la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts au projet initial, dont le coût des travaux s'élève à 26 000 \$. Le conseil reçoit une subvention de 10 000 \$ du gouvernement provincial et décide de contracter un emprunt pour la différence. Après quelques assemblées publiques spéciales pour discuter de cet emprunt, la municipalité soumet la proposition au vote, le 31 mars 1947. Il obtient alors la majorité des votes en faveur du projet. Les travaux débutent à l'été 1947 et on inaugure le système d'aqueduc et des égouts en 1948.

Le 7 février 1949, le conseil entérine la mise sur pied du Service des incendies, sous la direction de François Robert, chef du Service. Marcus Dupuis est le chef adjoint. Treize personnes forment le corps des pompiers volontaires. La fondation de l'actuelle brigade des pompiers date de 1958. À la fin de cette même année, la municipalité achète un camion de pompiers.

*Les autres dossiers de la municipalité*

L'action de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord se remarque également dans d'autres dossiers. Elle intervient dans le domaine de la santé, par exemple en 1924, pour exiger la vaccination de ses citoyens contre la variole. En 1927, une résolution instaure le bureau d'hygiène, composé du D<sup>r</sup> Armand Beauséjour, Alphonse Robert et Ludovic Dupuis. L'assistance publique est un autre dossier municipal, à cette époque, notamment le paiement de la quote-part des gens incapables de payer pour leurs soins de santé. L'aide aux personnes démunies est aussi une préoccupation, et le bureau d'hygiène peut les aider, par exemple pour l'achat de la nourriture et du bois de chauffage.

Dans le domaine des loisirs, plusieurs actions ponctuelles ont été entreprises et certaines d'entre elles ont été réalisées, de concert avec la municipalité de Notre-Dame-Des-Quinze. En 1939, la municipalité fait un don de 25\$ au Club athlétique de Notre-Dame-du-Nord, pour l'appuyer dans son projet d'aménagement d'une salle pour les jeunes. En 1940, elle participe avec la Fabrique et la municipalité de Notre-Dame-Des-Quinze au financement de la salle paroissiale.

*La fusion des deux municipalités*

À l'aube des années 1950, la fusion des municipalités de Notre-Dame-Des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord s'impose. En effet, les deux municipalités font face aux mêmes problèmes et coordonnent les mêmes dossiers en vue d'obtenir l'aide gouvernementale. Notre-Dame-Des-Quinze est située dans la partie nord du canton Guigues<sup>13</sup>; la rivière Des-Quinze sert de frontière naturelle entre ces deux municipalités. Elles partagent la même paroisse religieuse, Saint-Joseph de Notre-Dame-du-Nord, ainsi que les commerces situés à ce dernier village. La fondation de la municipalité de Notre-Dame-Des-Quinze remonte à 1913.

Le 8 mai 1950, le conseil municipal de Notre-Dame-Des-Quinze adopte une résolution approuvant une requête de fusion des municipalités de Notre-Dame-Des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord. Malgré l'opposition d'un groupe de contribuables, le ministère des Affaires municipales approuve la fusion qui prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 1951.



*La municipalité de Notre-Dame-du-Nord, depuis 1951*

La municipalité de Notre-Dame-du-Nord poursuit ses activités comme auparavant, à la seule différence que, maintenant, elle englobe les contribuables de l'ancienne municipalité de Notre-Dame-Des-Quinze.

Dans les années 1950, les dossiers municipaux restent sensiblement les mêmes, mis à part l'évolution que connaît la région, notamment dans le secteur des transports qui demeure une des priorités de la municipalité. L'utilisation de l'automobile se généralise à cette époque, forçant la municipalité à entretenir les chemins pour qu'ils soient carrossables 12 mois par année.

En 1959, le gouvernement fédéral lance le programme appelé « les travaux d'hiver ». La municipalité de Notre-Dame-du-Nord profite également de ce programme et y présente plusieurs projets, dont le premier a été soumis en octobre 1962.

En avril 1964, le conseil municipal assigne des noms aux rues du village. Parmi les noms retenus, il se trouve plusieurs noms de personnalités locales, en particulier des commerçants, médecins et curés. Les rues de Notre-Dame-du-Nord portent les noms suivants: Principale, Robert, Martel, Langlois, Leblanc, Ontario, Beauséjour, de l'Église, Saint-Michel, Lamontagne, Desjardins, du Lac et Victoria.

Vers 1965, un important développement domiciliaire s'effectue dans la partie nord-ouest du village, sur les terrains de la ferme de M. Beaupré. Il se poursuit pendant quelques années. En 1977, un second développement domiciliaire débute lorsque la municipalité met en vente des terrains, dans le secteur de la rue Dupuis.

En janvier 1972, le conseil municipal procède à la construction d'un garage municipal pour entreposer les camions et les accessoires de la municipalité ainsi que le camion et les accessoires du service de protection contre les incendies.

L'adoption d'un règlement concernant le zonage, la construction et l'usage des bâtiments et des terrains, dans les limites de la municipalité, date de 1972. Ainsi, les habitations unifamiliales, bifamiliales et multifamiliales doivent être construites au moins à 25 pieds de distance de la ligne de rue, exception faite des bâtiments situés dans les parties

anciennes du village. La hauteur maximale de ces habitations est fixée à deux étages ou 25 pieds, et la hauteur minimale à 10 pieds, de la surface du solage au sommet des murs. Les commerces et les usines sont aussi soumis aux mêmes règles, sauf en ce qui concerne la hauteur qui est établie à trois étages ou 35 pieds.

Dans le domaine culturel, le conseil municipal favorise l'établissement d'une bibliothèque publique gratuite en mars 1978, de concert avec la Bibliothèque centrale de prêts de l'Abitibi-Témiscamingue.

En mars 1982, le conseil municipal adopte un règlement concernant l'achat d'un camion-citerne pour le service de protection contre les incendies.

Comme il est devenu nécessaire et obligatoire pour la municipalité de se conformer à la Loi sur l'enlèvement et le dépôt en tranchée des déchets solides, le conseil municipal adopte un règlement à ce sujet en mai 1982.

Notre-Dame-du-Nord compte parmi les premières municipalités de la région, avec Ville-Marie, à se doter d'une usine de traitement des eaux usées. Une entente intervient avec la Société québécoise d'assainissement des eaux, le 15 février 1984, pour la réalisation de ce projet. L'usine entre en fonction le 3 février 1988. On assure aussi le traitement des eaux usées de la Réserve.

À compter de 1992, la municipalité entreprend des travaux de réfection des rues du village. Ils consistent en la modernisation des services d'aqueduc, l'installation d'égouts pluviaux et, dans la plupart des cas, le pavage des rues. Tous ces projets sont financés par un règlement d'emprunt et payés par les contribuables.

En résumé, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord s'occupe principalement d'infrastructures routières. Les problèmes financiers occupent une bonne partie des délibérations du conseil, du moins dans la première moitié du siècle. Sa situation financière précaire et les intérêts locaux du personnel politique municipal font en sorte que la municipalité cherche d'abord et avant tout à réaliser des dossiers concrets, visant l'amélioration des conditions matérielles de ses concitoyens.





### Élite locale, mouvements populaires et développement régional

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE, le développement économique de la région repose en bonne partie sur les initiatives de compagnies privées provenant de l'extérieur de la région. Il revient alors à l'élite locale de proposer des alternatives à ce type de développement, axé sur l'extraction des matières premières et leur transformation primaire en région. Avant les années 1960, les principaux groupes ou fractions formant l'élite locale, intéressés au développement, sont la Chambre de commerce de Ville-Marie, qui est un organisme régional, et le clergé diocésain. Après cette date, ce sujet deviendra une priorité de l'État et des organismes paragouvernementaux verront le jour à cette fin, changeant ainsi la dynamique des intervenants locaux et régionaux. Parallèlement, des mouvements populaires s'organiseront et remettront en question la vision gouvernementale du développement régional, tant au Témiscamingue que dans les autres régions périphériques. En somme, ce chapitre illustre l'intérêt des Témiscamiens envers l'amélioration de la qualité de vie de leur région.

### **L'élite locale et le développement régional**

L'impact des secteurs forestier et minier sur l'économie régionale aurait pu être plus large, notamment en favorisant la construction d'un bon réseau routier, reliant les villages entre eux et la région avec les autres régions, et en stimulant davantage la croissance urbaine et la création d'un marché fiable pour l'écoulement des produits agricoles<sup>1</sup>. L'élite locale tentera de combler ces lacunes.

#### *L'élite locale: acteur passif ou actif dans le développement ?*

Deux tendances se dégagent parmi les auteurs traitant du rôle de l'élite locale dans le développement des régions, avant les années 1960. D'un côté, certains affirment que l'élite assiste passivement aux changements et au développement et ne réagit que lorsque son pouvoir est menacé<sup>2</sup>, ou encore que les élites traditionnelles se servent du pouvoir pour promouvoir leurs intérêts personnels<sup>3</sup>. D'un autre côté, des auteurs démontrent le caractère actif de l'élite locale en affirmant qu'elle propose plutôt une vision modernisatrice qui vise à réorienter le développement des régions<sup>4</sup>. Si tous ces auteurs s'entendent pour affirmer qu'une nouvelle élite locale arrive au pouvoir dans les années 1950, ils en expliquent différemment l'émergence. Pour certains, ce sont l'État et les entreprises capitalistes qui entraînent le remplacement des anciennes élites par une nouvelle élite appelée à occuper d'autres fonctions<sup>5</sup> et étant à caractère plus moderniste<sup>6</sup>. Pour d'autres, cette nouvelle élite existait déjà auparavant et est en bonne partie responsable de son accession au pouvoir et des transformations de la société régionale.

Par ailleurs, le rôle des deux principaux intervenants en matière de développement, les chambres de commerce et le clergé, a suscité très peu d'études. Les auteurs abordent seulement un de ces deux groupes et aucune comparaison n'est faite entre eux. Ce rôle se résume de la façon suivante. Les chambres de commerce œuvrant en région rurale agissent comme une coopérative de développement dont l'action tend à être plus globale et orientée vers le local. Elles favorisent l'intervention de l'État et recherchent des mesures concrètes et à court terme visant, par exemple, la baisse du chômage, le développement de l'industrie et du commerce.

Le but consiste à doter la région de conditions matérielles d'existence comparables à celles des milieux les plus favorisés de la province de Québec<sup>7</sup>. Par sa vision du développement, adoptée dans les années 1940, la Jeune Chambre de commerce est à l'origine de la conception actuelle du développement régional puisque les groupes ont par la suite repris les revendications et les dossiers conçus à cette époque<sup>8</sup>. De son côté, par son action à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, le clergé encourage la croissance économique et la prospérité matérielle des Canadiens français, notamment par l'amélioration de l'agriculture et de l'ouverture de nouvelles régions de colonisation à l'agriculture et à l'industrie<sup>9</sup>. À compter des années 1930, le clergé propose d'autres solutions concrètes, par le biais de l'association professionnelle, agricole et ouvrière, l'établissement des caisses populaires et l'instauration du corporatisme<sup>10</sup>. L'étude des projets mis de l'avant par le clergé du diocèse de Timmins et ceux de la Chambre de commerce de Ville-Marie fournit plus de détails au sujet de rôle de l'élite dans le développement.

#### *L'élite locale témiscamiennne*

De notre côté, nous défendons l'idée du rôle actif joué par l'élite locale dans le développement régional, tout en étant conscient de la portée limitée de son action dans certains cas. Cette élite ne forme pas un groupe homogène puisque, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'élite locale témiscamiennne se divise en deux fractions, le clergé diocésain et la Chambre de commerce de Ville-Marie. Le clergé diocésain œuvre sur le territoire du diocèse de Timmins qui englobe une partie du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois, comme nous l'avons vu précédemment. Les projets dont il sera ici question couvrent principalement la zone québécoise du diocèse, en particulier le Témiscamingue rural. Quant à la Chambre de commerce de Ville-Marie, il s'agit d'un organisme à vocation régionale, du moins de sa fondation, en 1908, jusqu'à la fin des années 1940. L'existence de ces deux fractions de l'élite locale correspond à deux visions du développement régional et à deux projets mis en relief par l'évolution de la société québécoise et canadienne. Cela se remarquera particulièrement dans les années 1940<sup>11</sup>.

Dans ces mêmes années, des pressions s'exercent sur les gouvernements provinciaux et fédéral afin qu'ils adoptent une politique économique de type plus interventionniste dans le but d'amenuiser les inégalités entre les individus et entre les régions. Ce vent de réforme gagne de plus en plus d'adeptes qui réussiront, dans les décennies suivantes, à imposer leur vision modernisatrice. L'action de l'État canadien se résume alors par l'adoption d'une nouvelle politique économique et sociale favorisant la mise sur pied de l'État-providence. Cette stratégie d'intervention est également adoptée par le gouvernement libéral à Québec; l'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis et de l'Union nationale, en 1944, changera la situation puisque Duplessis n'endossera pas entièrement de telles mesures<sup>12</sup>.

Les deux fractions de l'élite témiscamiennne se positionnent par rapport à l'action gouvernementale et aux changements qui débutent au Québec et au Canada dans la période suivant la Deuxième Guerre mondiale. D'un côté, la Chambre de commerce propose un développement de type nouveau, qui permettrait de diversifier l'économie et de transformer quelque peu la société témiscamiennne. De l'autre côté, le clergé diocésain prône la reproduction de la société rurale traditionnelle et la consolidation des acquis pour ses paroisses. Ainsi, on retrouve une fraction modernisatrice et une autre traditionaliste<sup>13</sup> de l'élite locale témiscamiennne.

Ces deux fractions de l'élite locale sont très inégales. Le clergé possède une très bonne structure organisationnelle lui permettant de communiquer facilement avec l'ensemble de ses membres et de rejoindre la population. De plus, il propose un projet régional de société global et intégré. De son côté, la Chambre de commerce de Ville-Marie propose un développement axé sur l'économie, dans lequel le secteur des transports occupe une place importante, mais son projet est moins intégré. Beaucoup plus puissant, le clergé s'implique dans la promotion de ses projets, tandis que la Chambre de commerce n'est pas prête à investir financièrement pour la réalisation des siens et demande aux entrepreneurs privés ou à l'État de le faire. Elle n'a pas de direction intégrée et ses projets se résument souvent à des demandes ponctuelles.

**La vision du développement régional de la Chambre de commerce**

La Chambre de commerce de Ville-Marie voit le jour en 1908. Elle se donne alors comme but : « [...] le travail individuel et collectif en vue du développement de notre colonisation, de l'agriculture, des mines et du commerce [...] »<sup>14</sup>. Des gens de Ville-Marie et des paroisses avoisinantes fondent alors cet organisme. La Chambre de commerce de Ville-Marie agit dans l'ensemble du territoire du Témiscamingue, contrairement à ce que son nom indique. Selon Augustin Chénier, les buts d'une chambre de commerce en milieu rural sont assez vastes et globaux. Cet organisme doit faire siennes toutes les revendications économiques et sociales et faire en sorte que toutes les sphères de l'économie et du social se développent simultanément. La Chambre doit défendre l'intérêt général de la collectivité avant l'intérêt particulier des membres. Les petites chambres de commerce, comme celle de Ville-Marie, doivent d'abord s'attaquer à des problèmes bien concrets, relevant du vécu quotidien de la population pour doter la région des mêmes services qui existent ailleurs. Augustin Chénier précise à ce sujet que lors de sa fondation, en 1908 : « [...] tout était à faire : chemins, ponts, agriculture, commerce, marchés, services publics, tout enfin de ce qui est indispensable à une vie normale<sup>15</sup>. » Les membres de la Chambre de Ville-Marie poursuivront ce même objectif pendant toute son histoire.

***Une vision marquée par l'économique***

La volonté de la Chambre d'industrialiser la région du Témiscamingue date de sa fondation, en 1908<sup>16</sup>. De 1908 à 1914, les efforts de l'organisme visent à doter la région de services telles une cordonnerie, une imprimerie, une meunerie, une fromagerie et une tannerie. De 1914 à 1924, la Chambre cesse ses activités et il faut attendre cette dernière année pour qu'elle se restructure. À compter de 1925, les directeurs changent leur stratégie et tentent de recruter d'autres types d'industries, en misant sur le fait que Ville-Marie est dotée de l'électricité depuis cette année-là. Dans les années 1940, la Chambre de commerce de Ville-Marie ajoutera de nouvelles industries à sa liste de revendications. Dans tous les cas, la

Chambre offre aux industriels uniquement le site de Ville-Marie, centre de services pour la région du Témiscamingue.

Le développement régional proposé par la Chambre de commerce de Ville-Marie mise principalement sur des projets à caractère économique et laisse une place secondaire à ceux de nature sociale. Ses projets économiques se divisent en trois secteurs : les transports, l'industrialisation et l'économie régionale et locale. Les projets sociaux regroupent les secteurs des services, de l'éducation et de la culture. Ainsi, les dossiers économiques comptent pour 78 % de la correspondance de cet organisme, contre 22 % pour les dossiers sociaux. Résumons maintenant la vision du développement de la Chambre de commerce.

Parmi les projets économiques, le secteur des transports occupe la place la plus importante. Les démarches en ce sens comprennent la construction d'une route extra-régionale, reliant le Témiscamingue aux autres régions québécoises situées au sud, par une route passant entièrement en territoire québécois. Le Témiscamingue est relié à l'Abitibi, située au nord, et à la région de l'Outaouais par une route passant en Ontario. Le but de ce projet est double. Premièrement, sur le plan économique, la construction d'une route en direction est, jusqu'à la route Mont-Laurier-Montréal, permettrait au commerce et à l'agriculture témiscamiens de s'approvisionner et d'expédier les produits sur le marché montréalais au lieu du torontois. Également, cela briserait l'isolement du Témiscamingue par rapport aux autres régions québécoises, situées au sud-est. Deuxièmement, l'impact de cette route se ferait sentir dans le secteur touristique. En effet, ce projet compte un deuxième volet, l'instauration d'une réserve de chasse et de pêche le long de cette route qui passerait en pleine forêt. Les touristes viendraient en plus grand nombre au Témiscamingue par cette voie d'accès et, de plus, ils pourraient voyager toujours en territoire québécois, entraînant ainsi des retombées économiques pour le Témiscamingue et les régions québécoises avoisinantes. Ce projet date de 1943 et est élaboré dans le cadre des comités de réhabilitation d'après-guerre, à l'époque du gouvernement libéral. Devant le refus du nouveau député unioniste en 1945 de soutenir ce projet, la Chambre de commerce se tourne vers la promotion de la réfection de la route régionale, principalement son pavage et son



redressement. La Chambre revendique également le prolongement de la voie ferrée du Témiscamingue à la région minière de Chibougamau, en passant par Rouyn-Noranda.

Un autre projet économique tient à cœur à la Chambre de commerce : l'industrialisation du Témiscamingue. La Chambre tente de convaincre des industriels de l'extérieur de la région d'investir à Ville-Marie. La Chambre vise un développement industriel basé sur la transformation des produits agricoles (laiterie, tannerie, fabrique de laine et fabrication de chaussures avec la peau des animaux), la fabrication de tuiles et briques (à partir de la glaise) et la transformation du granit. Elle veut industrialiser la région en transformant sur place la matière première et les produits agricoles. Les autres projets économiques pilotés par la Chambre s'avèrent des dossiers marginaux, résultant de demandes ponctuelles. Il s'agit de pressions effectuées auprès des ministères concernés au sujet de l'agriculture (ouverture des routes l'hiver), des mines (hausse du prix de l'or), du tourisme (ouverture d'un bureau du tourisme) et des coopératives (demandes d'appui). À compter de 1948, la Chambre de commerce concentre ses activités sur le développement de Ville-Marie, délaissant ainsi ses préoccupations régionales. Ces nouveaux dossiers concernent le commerce à Ville-Marie (attirer une compagnie de prêt domiciliaire et un magasin de matériaux de construction dans la localité), l'empierrement de la grève et la construction d'un quai pour hydravions à Ville-Marie et l'amélioration des services d'électricité.

Les dossiers sociaux occupent une place secondaire dans les préoccupations de la Chambre de commerce, qui souvent compte sur l'appui du clergé pour revendiquer, par exemple, la construction d'écoles à vocation rurale (école moyenne d'agriculture, école ménagère), l'agrandissement de l'hôpital de Ville-Marie. Dans le domaine des services, la Chambre prend l'initiative pour demander l'ouverture d'un sanatorium, le relogement et le maintien à Ville-Marie des bureaux gouvernementaux et la création d'un district judiciaire pour le Témiscamingue. Malgré l'abondante correspondance et les nombreux projets pilotés par la Chambre de commerce, très peu de dossiers aboutissent positivement. Seuls ceux défendus conjointement avec le clergé se réalisent.

*Les relations avec les autres organismes*

Les relations de la Chambre avec l'extérieur ne connaissent guère de succès. Elle a de la difficulté à obtenir des appuis pour ses principaux projets, notamment dans le domaine des transports, son dossier le plus important. Elle obtient l'appui du conseil de comté de Témiscamingue à ce sujet, mais elle se bute à des portes fermées à l'extérieur de la région. Concernant ses projets d'industrialisation, la Chambre n'obtient pratiquement aucun appui, faisant cavalier seul dans ce domaine. Elle réussit à recruter un industriel intéressé à construire une beurrerie-laiterie à Ville-Marie, mais les agriculteurs, alors formés en coopérative, bloquent la réalisation de ce projet. Du côté des chambres de commerce des autres régions, les relations varient selon les dossiers pilotés. Dans les années 1920, la Chambre fait la promotion d'une zone touristique autour du lac Témiscamingue. À cette fin, elle demande la construction d'un pont interprovincial ou la mise en service d'un traversier pour relier les régions québécoise et ontarienne du Témiscamingue. À cette époque, le développement minier entraîne beaucoup d'échanges entre ces deux régions. Elle s'associe aux chambres de commerce de New Liskeard et Haileybury. Également, concernant la construction de la route Belleterre-Mont-Laurier, certaines chambres de commerce donnent leur appui, tandis que d'autres rejettent ce projet, selon qu'il y a dividendes ou pertes à en retirer. Par exemple, la Chambre de commerce de Montréal est d'accord puisqu'elle en retirerait des avantages commerciaux. Les chambres de l'Abitibi sont contre ce projet puisque cela leur enlèverait une partie du transport qui transiterait désormais par le Témiscamingue. Les relations avec la Fédération des Chambres de commerce du Québec sont presque inexistantes, celle-ci n'offrant que très peu de support technique et financier. Seuls les députés appuient les projets de la Chambre, avec certaines réserves cependant. Les comités de réhabilitation d'après-guerre constituent la meilleure tribune de la Chambre de Ville-Marie, pour obtenir des appuis pour ses dossiers au niveau gouvernemental. Elle réussit puisque, parmi la liste de projets présentés, ceux de la Chambre se classent parmi les premiers. Par contre, elle n'obtient pas le financement nécessaire à leur réalisation. Bref, les liens avec l'extérieur sont très faibles.

Au début des années 1940, la Chambre de commerce de Ville-Marie est dominée par un seul homme, Augustin Chénier. Mais cet homme abat un travail énorme, s'occupant seul de la correspondance, du recrutement et, plus important encore, de concevoir les projets de développement socio-économique de la Chambre de commerce. Cet intellectuel s'intéresse autant à l'histoire et au développement économique qu'à la culture en général et à la musique en particulier. Selon Chénier, comme il le soulignait dans son allocution lors de l'ouverture de Radio-Témiscamingue en 1950, il importe de développer l'économie de la région. Malgré son penchant pour le développement économique, Chénier possède le potentiel pour concevoir un projet de développement intégré du Témiscamingue. Sa pensée est assez structurée pour insuffler une vision globale du développement, comme le montrent les différents projets conçus pour la Chambre de commerce. Il lui manque par contre une structure d'appui dans le milieu pour mobiliser les gens derrière lui et ainsi favoriser les chances de succès de ses projets. Par contre, la Chambre de commerce pose les bases d'un projet régional de société qui sera repris, dans les décennies suivantes, par ses successeurs et par d'autres groupes sociaux voués au développement du Témiscamingue. La vision du développement des groupes actuels provient en bonne partie de la Chambre de commerce, élaborée dans les années 1940. C'est là son grand mérite.

#### **La vision du développement du clergé diocésain**

Le clergé du diocèse de Timmins, de son côté, propose et réalise en bonne partie un projet global et intégré de développement régional. À la base de ces projets socioéconomiques, le clergé favorise la consolidation des paroisses et la reproduction de la société rurale traditionnelle<sup>17</sup>.

#### *La consolidation des paroisses*

Concernant le développement économique, la consolidation des paroisses devient, dans les années 1940, la priorité du clergé, remplaçant ainsi la colonisation fort populaire dans la décennie précédente. Les réalisations dans ce domaine se caractérisent par la fondation de coopératives dans les domaines de l'agriculture, de l'épargne et du crédit, de la

forêt et de l'électricité. Sa stratégie consiste à former des coopérateurs avant de fonder des coopératives. À cette fin, les prêtres mettent sur pied des cercles littéraires à l'intérieur des cercles locaux de l'Union catholique des cultivateurs et enseignent les bases du coopératisme. Ils profitent aussi des congrès régionaux de cet organisme pour promouvoir la coopération. Le clergé compte beaucoup sur les cercles locaux de l'UCC pour assurer le succès de son projet.

La première étape consiste à doter chaque village agricole d'une double organisation coopérative: une caisse populaire et une beurrerie coopérative. Cette formule remporte un fort succès puisque, en 1944, 15 localités agricoles et une ville minière (Noranda) du Témiscamingue comptent une Caisse populaire, en plus de 11 beurreries coopératives, sur une possibilité de 12. La Coopérative agricole du Témiscamingue compte 500 membres cette année-là. Ensuite, le clergé s'attaque à la fondation de coopératives dans un autre secteur fort important dans le monde rural: les chantiers forestiers. L'idée des chantiers coopératifs démarre à Roquemare, en Abitibi, et gagne ensuite les autres localités de l'Abitibi et du Témiscamingue. Cette formule prend une telle ampleur qu'en 1948 on fonde le chantier-école du lac Granet, dans le but de former des bûcherons-coopérateurs. Les hommes s'y rendent pour travailler en forêt et en même temps pour apprendre le fonctionnement d'un chantier coopératif. Toutefois, cette formule ne remporte pas autant de succès au Témiscamingue qu'en Abitibi. Il y a certes la mise sur pied de sept chantiers coopératifs au Témiscamingue, mais ils ne peuvent obtenir de contrat de coupe d'arbres des compagnies forestières. Enfin, une autre coopérative voit le jour dans les années 1940, la Coopérative d'électricité du Témiscamingue, chargée d'électrifier les campagnes témiscamiennes.

L'action du clergé dans le domaine social se caractérise par la reproduction de la société rurale traditionnelle. Cela se remarque principalement dans le domaine de l'éducation, de même que par l'ouverture de maisons de retraites fermées et par la place qu'occupe la famille dans le projet régional de société du clergé. À l'instar du secteur économique, le clergé connaît beaucoup de succès pour ses projets du secteur social. En éducation, le clergé lance une offensive qui se concrétise par

l'ouverture d'écoles à vocation rurale, soit une école d'agriculture et trois écoles ménagères. Dans le premier cas, les fils d'agriculteurs apprennent les rudiments de ce métier et les filles y suivent des cours ménagers agricoles, c'est-à-dire les travaux domestiques, la culture d'un jardin et la tenue de livres d'une ferme. L'idée qui sous-tend ce projet est que l'exploitation de la ferme se fait en famille. Ils y apprennent aussi les bases du coopératisme. Dans les écoles ménagères, les religieuses forment les jeunes filles pour qu'elles deviennent de bonnes mères de famille et de bonnes maîtresses de maison. Cette offensive du clergé en matière d'éducation des jeunes ruraux vise à contrer deux tendances de la société québécoise et canadienne, l'exode rural et l'entrée des femmes sur le marché du travail. Il valorise ainsi les rôles traditionnels dans les couples et le mode de vie rural traditionnel.

Pour assurer son emprise idéologique, le clergé envoie de nouvelles communautés religieuses pour diriger et enseigner dans les différentes écoles primaires et secondaires du diocèse. Ainsi, dans les années 1940, huit paroisses urbaines et six paroisses rurales reçoivent de nouvelles communautés religieuses, dont neuf se situent au Québec et cinq en Ontario. Parmi ce mouvement d'effectifs religieux, l'arrivée de religieuses dans 11 localités, à la tête d'autant d'écoles primaires, constitue un événement important. Mentionnons également que le clergé préside à la fondation de l'Association diocésaine des commissions scolaires catholiques, de même qu'il travaille à l'agrandissement de l'Hôpital régional de Ville-Marie.

Dans l'élaboration de son projet régional de société, le clergé n'oublie personne : chaque membre de la famille doit occuper une place et un rôle précis. Il travaille à encadrer les gens selon leurs intérêts. On assiste pendant les années 1940 à la fondation de plusieurs groupes religieux et sociaux : l'Union catholique des femmes rurales, les Cercles des fermières, les Cercles de jeunes agriculteurs, les Jeunesses agricoles catholiques, les Jeunesses ouvrières catholiques, des groupes de prières et la Société Saint-Jean-Baptiste.

*Les relations du clergé avec le milieu*

Le réseau d'appui du clergé du diocèse de Timmins s'avère beaucoup plus structuré que celui de la Chambre de commerce. On peut facilement affirmer qu'il n'y a aucune comparaison possible. La structure organisationnelle du clergé lui permet de rejoindre une bonne partie de la population du diocèse. À la tête, on retrouve l'évêque, ensuite l'organisation diocésaine et, sur le terrain, les prêtres et les communautés religieuses. Le rôle principal de la diffusion du projet régional de société revient à l'aumônier diocésain de l'UCC et des coopératives. Des groupes extérieurs au clergé s'ajoutent et viennent renforcer son idéologie. Mentionnons les agronomes en poste à Ville-Marie et le rédacteur en chef du journal *La Frontière*.

Le territoire d'action du clergé est aussi plus large que celui de la Chambre de commerce. Il s'agit du diocèse de Timmins qui englobe une partie québécoise et une partie ontarienne et, parmi celles-ci, des villes minières et des villages agricoles. Tout au long de la période étudiée, le clergé se préoccupe de l'ensemble de son diocèse et non seulement d'une partie ou d'un groupe de la population.

Bref, ces deux groupes diffèrent considérablement l'un de l'autre. Cette différence se remarque dans la nature de leur projet, dans leur fonctionnement, dans leur vision générale du développement socioéconomique. Projets différents, mais aussi résultats différents : tandis que la Chambre de commerce de Ville-Marie essuie refus sur refus, le clergé du diocèse de Timmins voit la majorité de ses projets se réaliser. La décennie 1940 est celle du clergé, mais ce sera de courte durée puisque les années 1950 et 1960 apporteront de nombreux changements et la fin du rêve clérical, caractérisé par la coopération.

**L'élite locale, l'État et le développement régional depuis 1950***La formation de l'élite du changement*

Les années 1950 apportent de nombreuses modifications au mode de vie rural traditionnel, tel que décrit dans les chapitres précédents. Cela favorise la constitution d'une élite du changement ou de la modernisation, formée des entrepreneurs commerciaux, regroupés dans les Chambres de

commerce locales, et des agriculteurs en voie de modernisation. Le projet régional de société de cette élite du changement s'articule autour de l'adaptation au progrès et de la survie des régions par le développement de la société locale<sup>18</sup>.

Au Témiscamingue, la vision du développement de la région de cette nouvelle élite du changement s'inscrit en continuité avec celle de la Chambre de commerce de Ville-Marie, élaborée dans les années 1940. La base d'appui de l'élite modernisatrice s'élargit pour inclure certains membres du syndicalisme et des associations agricoles. Cette élite témiscamienne s'alliera avec l'élite commerciale et financière de base urbaine, regroupée dans les villes abitibiennes, pour former divers comités et organismes, à la demande de l'État québécois. Au début des années 1960, elles discuteront un projet régional visant à combler le retard économique inquiétant de l'Abitibi et du Témiscamingue.

#### *L'État et le développement planifié des régions*

Dans les années 1950, les économistes canadiens, à l'instar de ceux des autres pays, prennent conscience des disparités régionales. Ils constatent alors qu'au Québec, par exemple, on retrouve des régions dites développées (les centres manufacturiers urbains) et d'autres dites sous-développées (les régions-ressources et les milieux ruraux). Naît également un nouveau vocabulaire: on parle de régions-ressources, éloignées, marginales, sous-développées, périphériques<sup>19</sup>. Pour pallier les problèmes causés par l'inégalité du développement, les gouvernements fédéral et provincial inaugurent des programmes de développement des régions périphériques. Après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement fédéral instaure le système de péréquation fiscale entre les provinces riches et les provinces pauvres. Dans les années 1960, il définit une politique d'intervention visant à susciter le développement: il s'agit de la loi ARDA (Aménagement régional et développement agricole), adoptée en 1961, et la création du MEÉR (ministère de l'Expansion économique régionale) en 1969. La prise du pouvoir par l'équipe de Jean Lesage, en 1960, déclenche une série de mesures sociales et économiques au Québec, notamment au niveau de la politique régionale. La Révolution tranquille

amène ainsi un nouveau discours en matière de développement régional : celui de la planification et de l'aménagement du territoire, discours véhiculé principalement par les nouveaux technocrates de l'État québécois, le milieu intellectuel universitaire et, dans une moindre mesure, par les politiciens. Concrètement, on assiste à la création du conseil d'orientation économique, en 1961, qui deviendra l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), en 1968. Parallèlement, se tient l'expérience pilote du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), de 1963 à 1966.

Une des premières mesures de l'État québécois consiste en la création des régions administratives. Un arrêté en Conseil en date du 29 mars 1966 divise le Québec en 10 régions et 25 sous-régions administratives. Le manque d'uniformité des divisions régionales utilisées alors par les divers organismes publics québécois motive le gouvernement à accomplir cette réforme. On dénombre alors jusqu'à 40 divisions différentes des régions. L'opération vise la constitution de régions organisées autour de métropoles régionales. Quelques métropoles régionales émergent alors : Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal, Hull et Rouyn-Noranda. L'objectif principal de la création des régions administratives demeure la préparation d'un cadre pour l'action des divers ministères et l'élaboration de programmes régionaux<sup>20</sup>. L'État crée ces nouvelles entités en fonction de ses besoins et le découpage se fait par rapport à l'unité imaginée ou souhaitée de la région. Dans la plupart des cas, il s'agit de régions hétérogènes, réunies pour des fins de commodités administratives. Les nouveaux régionymes en usage reflètent l'état du développement de chacune des sous-régions réunies, le premier terme représente la partie la plus développée, et le second, la partie la moins développée. Mentionnons, à cet égard, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine<sup>21</sup>.

Ce discours sur la région, dans les années 1960, se caractérise par son contenu principalement économique, lié à l'idéologie du rattrapage et de la modernisation. Il s'agit donc de partir d'un niveau de sous-développement et de faire progresser la population régionale vers un



autre niveau de développement jugé plus satisfaisant par rapport à la norme générale. Au gouvernement, on décide alors de planifier de façon globale le développement des régions. Par contre, les programmes n'obtiennent pas tous les succès escomptés. Devant ces échecs, un nouveau discours prendra forme et se répandra dans les années 1970, celui du développement régional intégré, dans la mesure où il englobe maintenant, outre l'économique, le social et le culturel.

#### *Le développement planifié en Abitibi-Témiscamingue*

Afin de coordonner l'action gouvernementale, des organismes régionaux sont mis sur pied dans chacun des secteurs de développement social et économique. En 1964, le conseil économique régional du Nord-Ouest québécois (CÉRNOQ) voit le jour. Il est considéré comme l'interlocuteur privilégié<sup>22</sup>. Il devient, en 1972, le conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT). En 1970, l'OPDQ forme la Mission de planification du Nord-Ouest, composée de représentants de neuf ministères; elle obtient le mandat de préparer un rapport sur le potentiel et les avenues de développement de la région administrative. On y reconnaît la fragilité de la base économique de la région, fortement axée sur l'exploitation des ressources naturelles, sans toutefois proposer de moyens d'action concrets pour changer véritablement la structure de dépendance de la région. L'analyse socioéconomique n'aborde toutefois pas les secteurs du tourisme, des loisirs et de la culture<sup>23</sup>.

Par contre, malgré les programmes gouvernementaux d'aide au développement, la situation de la région ne change pas fondamentalement. Il manque de coordination entre les actions des divers paliers de gouvernements, dont les plans sont conçus à Québec ou à Ottawa<sup>24</sup>. Également, un des problèmes de l'intervention gouvernementale, dans les années 1960 et 1970, réside dans le fait qu'il existe toujours un important hiatus entre le discours et les actions, comme le précise le géographe Clermont Dugas:

Bien que bénéficiaire d'études et de programmes gouvernementaux axés sur le développement, la région n'a jamais été l'objet d'un processus global parfaitement cohérent de développement planifié. Là comme ailleurs, l'expression

s'est inscrite dans le vocabulaire technocratique et dans les préoccupations des structures populaires de participation. Mais les programmations et les réalisations ne sont pas venues appuyer fortement les discours<sup>25</sup>.

#### *Une nouvelle élite technocratique*

Le développement planifié entraîne notamment la création d'une élite technocratique du développement en région, issue des organismes créés légalement par le gouvernement. Cette élite de type urbain conçoit son projet de développement en fonction de la région administrative, l'Abitibi-Témiscamingue. Par contre, les échecs des programmes gouvernementaux, dans les années 1970, jumelés à l'opposition grandissante entre les milieux urbains et ruraux, engendrent une scission au sein de l'élite régionale du changement. Généralement, les membres de cette élite provenant du milieu rural favorisent le retour au développement axé sur le milieu local, comme l'explique la sociologue Linda Rouleau.

Une rupture d'intérêts se produit entre les « gros » propriétaires qui proviennent de la frange urbaine du littoral et ceux dont l'établissement est situé dans l'arrière-pays. Les premiers continuent de défendre l'idéologie du développement régional et justifient l'intervention de l'État dans l'économie. Ils endossent l'ensemble des politiques de « régionalisation » qui accentue la dépendance du milieu rural envers le milieu urbain. Quant à ceux établis dans l'arrière-pays, ils adoptent plutôt une attitude critique vis-à-vis de l'État et se font les défenseurs de leur milieu immédiat. Certes, la rupture n'est pas totale, l'élite de l'arrière-pays continue à l'occasion de défendre les intérêts de l'Est du Québec [la région administrative], mais elle axe désormais ses priorités sur une nouvelle perspective en posant directement à l'État la question d'un développement « local »<sup>26</sup>.

C'est ainsi que se forme, dans les années 1970, une élite locale du changement au Témiscamingue. Elle se compose des groupes mentionnés précédemment, auxquels s'ajoute une élite plus instruite, formée des professionnels libéraux, des membres du clergé et des nouveaux professionnels salariés (gestionnaires, techniciens, fonctionnaires, enseignants, etc.). Cette élite base son projet de développement sur la région d'appartenance, le Témiscamingue. Le projet de rapatrier la gestion de l'ensei-

gnement de niveau secondaire et de l'éducation des adultes au Témiscamingue par la Commission scolaire Lac-Témiscamingue est révélateur à ce sujet.

Au début des années 1980, le gouvernement québécois revient un peu sur sa vision du développement régional en proposant le concept des régions d'appartenance, par la création des MRC, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. La conception du développement local revient à la surface, confortant l'élite locale du changement dans ses positions. Chaque société locale (ou sous-région) se dotera d'organismes de développement similaires à ceux de la région administrative, dont la Corporation de développement du Témiscamingue et l'Office du tourisme du Témiscamingue. Le développement sera planifié à partir de deux paliers, la région administrative et la région d'appartenance ou la société locale. Au début des années 1990, le gouvernement fédéral lance le concept du développement des collectivités locales.

Depuis quelques années, les organismes témiscamiens à caractère socioéconomique se sont regroupés pour créer la Société de développement du Témiscamingue, pour créer un guichet unique pour les entreprises et les individus ainsi que pour faire la promotion de la région.

Par ailleurs, dans les années 1960 et 1970, il n'y a pas que l'élite qui réagit à l'intervention gouvernementale. Des mouvements populaires se forment afin de signifier au gouvernement et au pouvoir régional leur désaccord vis-à-vis de leur vision du développement régional.

### **Les mouvements populaires**

Au tournant des années 1960, le milieu rural est en pleine mutation. Les divers paliers de gouvernement tentent diverses solutions pour moderniser l'économie et, ainsi, favoriser le développement des régions. Les solutions envisagées sont draconiennes, dans plusieurs cas : la fermeture des villages dits marginaux, c'est-à-dire ceux ne pouvant rencontrer certaines normes de productivité sur le plan agricole. C'est notamment l'époque du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ). Les habitants de ces villages s'y opposeront, donnant naissance à des mouvements populaires.

Les mouvements populaires sont ici synonymes d'organismes de développement communautaire. Il s'agit de regroupement de citoyens insatisfaits des politiques gouvernementales, qui travaillent à regrouper la population afin de promouvoir certains changements ou encore d'en empêcher d'autres. Dans la majorité des cas, incluant les groupes à l'œuvre au Témiscamingue, il s'agit d'un mouvement de contestation, dont les projets visaient davantage à changer la société, ou certains de ses projets, qu'à changer de type de société<sup>27</sup>. Il n'en reste pas moins que leurs projets s'inscrivent en opposition à la modernisation des régions proposée alors par le gouvernement.

*L'apparition des organismes de développement communautaire*

En fait, l'intervention de l'État serait l'élément déclencheur dans le processus d'organisation des forces vives dans les régions périphériques<sup>28</sup>. La politique régionale mise de l'avant, dans les années 1960, suscite un vent d'espoir en région. Les attentes de la population, envers le gouvernement, sont élevées : les programmes prévoient la modernisation des secteurs traditionnels de l'économie, telles l'agriculture, la forêt et les pêches, en plus de la création d'activités dynamiques permettant d'absorber les surplus de main-d'œuvre libérés des secteurs traditionnels. Toutefois, seul le premier volet de ce plan de modernisation s'est concrétisé, ayant comme conséquence l'augmentation du taux de chômage régional<sup>29</sup>. Cette situation a forcé l'exode de la population des paroisses marginales vers les métropoles régionales ou encore vers les villes de Québec et de Montréal ; certaines paroisses marginales seront fermées ou menacées de fermeture.

En faisant miroiter une amélioration des conditions d'existence des régions périphériques, l'État fait naître les espoirs et les attentes des populations. Toutefois, les réformes envisagées n'auront pas les effets escomptés, ce qui provoquera le mécontentement populaire, qui se traduira à son tour par la mise sur pied des organismes de développement communautaire. À la période d'espoir, dans les années 1960, en succédera une d'insatisfaction et de réaction, dans les années 1970.

Les gens réagissent à la fermeture de leur village ou aux menaces de fermeture. Ils se regroupent en organismes de développement commu-

nautaire, promouvant l'aménagement intégré des ressources au lieu du développement sectoriel des ressources envisagé par l'État et les technocrates. Ainsi, ces organismes opposent une vision locale du développement aux projets régionaux mis de l'avant par le gouvernement<sup>30</sup>. Dans plusieurs cas, ce sont les curés de ces paroisses marginales, appuyés de citoyens, qui organiseront les mouvements de résistance et se feront les promoteurs de projets innovateurs de développement local<sup>31</sup>.

En fait, les organismes de développement communautaire poursuivent trois buts principaux, comme le résume le politologue Alain Gagnon :

Au niveau des objectifs visés, on peut en identifier au moins trois : la consolidation du milieu rural par l'intermédiaire de la création d'emplois sur le territoire et par la modernisation contrôlée des divers secteurs économiques régionaux ; le désir de prendre à sa charge l'aménagement intégré des ressources dans le milieu rural ; et la conscientisation des populations concernées devant l'exode rural et le déracinement imposé par les politiques de relocalisation. Tout se concentre donc autour d'une opposition à l'exode rural même si ceci peut signifier le « développement » de la région. Restructurer l'économie régionale équivaut pour les gens de la région à une perte d'emplois, d'où une diminution de ses effectifs, d'où un affaiblissement de son pouvoir sur le plan politique<sup>32</sup>.

Au Témiscamingue, les paroisses marginales, menacées de fermeture, se situent dans les secteurs nord et est. Des comités de citoyens voient le jour, animés par des curés, afin de lutter contre la fermeture et de proposer une solution. À titre d'exemple, mentionnons l'organisation du village vacances-familles à Guérin, avec le père Donat Martineau et le projet de termitière à Latulipe, avec le père René Gauthier et Roch Aubert.

Parmi les différents organismes témiscamiens, un se démarquera par ses luttes : le Regroupement des mouvements populaires.

#### *Le Regroupement des mouvements populaires*

Le Regroupement des mouvements populaires du Témiscamingue (RMPT), comme son nom l'indique, est un regroupement de divers organismes de développement communautaire et social. Il démarre à l'été

1974, de l'initiative d'un groupe de huit étudiants universitaires, désireux de revenir s'établir au Témiscamingue, de participer à la vie sociale et politique et de changer des choses dans le milieu afin qu'il soit plus intéressant de rester dans la région. Ils présentent alors un projet dans le cadre du programme Canada au travail. Le but du projet consiste à organiser un comité de citoyens au Témiscamingue et, en particulier, à Ville-Marie<sup>33</sup>.

Cette époque se caractérise par la fermeture de bureaux gouvernementaux à Ville-Marie et leur transfert à Rouyn-Noranda, dans le cadre de la création des régions administratives du gouvernement du Québec. Parallèlement au climat d'incertitude sur l'avenir des services, les gens manquaient souvent d'information à leur sujet, que ce soit en matière d'impôt, de chômage, d'aide sociale ou encore d'accidents de travail. Pour le comité de citoyens, il importe alors de combler ce besoin en organisant un centre de référence et d'information des services gouvernementaux et une campagne d'information à CKVM et dans le journal *Le Témiscamien*. Graduellement, d'autres dossiers s'ajoutent, provenant en partie de demandes de la population : l'école polyvalente du secteur centre, le flottage de bois sur le lac Témiscamingue, les dépotoirs non conformes aux normes gouvernementales, le chômage et les abus au bureau de Rouyn et les accidentés du travail. Un groupe de bénévoles, formé principalement de jeunes, se greffe aux employés étudiants et, à la fin de l'été, une vingtaine de personnes gravitent autour du comité des citoyens. Entre-temps, une autre demande de subvention est présentée dans le cadre du programme Canada au travail pour poursuivre les démarches amorcées durant l'été et aussi pour essayer de regrouper les mouvements populaires du Témiscamingue. Un seul de ces étudiants décide de poursuivre le travail, Gaétan Lemire ; il deviendra le premier président du Regroupement.

Les villages situés dans les zones marginales de la région sont, à cette époque, très actifs pour assurer leur survie. Ils mettent ainsi sur pied des comités pour favoriser la création d'emplois et pour améliorer les conditions de vie dans leur localité. Dans cette veine, les gens de Guérin ont fondé le Village Vacances-familles, un centre communautaire, une

coopérative d'alimentation dans leur village, avec l'aide de leur curé, le père Donat Martineau. Il y a aussi le comité de citoyens de la zone est, regroupant les localités de Belleterre, Laforce, Fugèreville et Latulipe. Ce comité permet à quatre villages marginaux de s'asseoir et de travailler ensemble et de proposer des projets pour diversifier leur économie: la Termitière, des coopératives, des bleuetières, le comptoir d'artisanat. L'âme du comité de citoyens de la zone est à Latulipe, avec Roch Aubert comme président, et le curé René Gauthier. À Témiscaming, un comité de citoyens voit le jour, à la suite de la fermeture du moulin à papier de la CIP. Pierre Gaudet en est un des meneurs. Ainsi, chaque secteur géographique du Témiscamingue possède un comité de citoyens. À l'automne 1974, ces groupes populaires se réunissent et décident de fonder un organisme régional. C'est ainsi que naît le Regroupement des mouvements populaires du Témiscamingue.

Les cinq organismes suivants président à la fondation du Regroupement: le Centre communautaire de Guérin, le Comité de citoyens de la zone est, le Comité de citoyens de Témiscaming, le Centre de référence et d'information (le Regroupement de citoyens de Ville-Marie) et le Mouvement antipollution. Rapidement, d'autres organismes se joignent au RMPT: le CREP (conseil régional d'éducation populaire du Témiscamingue), l'AFÉAS (l'Association féminine d'éducation et d'action sociale), le STENOQ (le Syndicat des travailleurs en enseignement du Nord-Ouest québécois), le Mouvement Action-Chômage, le Centre alimentaire de Lorrainville et l'Association des accidentés du travail du Témiscamingue. Ainsi, le RMPT est formé de 11 organismes autonomes et chacun occupe un siège au conseil d'administration. Le Regroupement vise à constituer une force d'action régionale et à favoriser les échanges entre des organismes vivant des problématiques analogues.

Au fil de la deuxième moitié des années 1970, le RMPT s'implique activement dans plusieurs dossiers d'intérêt public. Une de ses premières tâches, à l'automne 1974 et à l'hiver 1975, consiste en l'organisation du Regroupement et au développement d'une solidarité entre les organismes membres. La continuation du Centre de référence et d'information occupe également une place importante dans les activités du RMPT,

notamment par la diffusion d'information sur les ondes de CKVM et dans les pages du *Témiscamien*. La mise sur pied du mouvement Action-Chômage constitue un autre dossier. L'obtention d'une subvention du Secrétariat d'État permet l'embauche d'une personne chargée d'étudier et de vulgariser la Loi sur l'assurance-chômage par le biais de chroniques dans *Le Témiscamien*. Cette association vise également la promotion et la défense des droits des chômeurs. Elle poursuit ses activités environ deux ans, faute de membres pour assurer la relève. Le RMPT s'est aussi impliqué dans la controverse entourant l'emplacement de l'école polyvalente du secteur centre, entre Ville-Marie et Lorrainville. Le Regroupement pose alors des questions jugées embarrassantes par la Commission scolaire Lac-Témiscamingue, par exemple les motifs présidant au choix de l'emplacement, la pertinence d'une telle école eu égard à la clientèle scolaire et la fermeture de certaines écoles de villages et le jumelage des élèves de niveau primaire à la suite de l'ouverture de cette polyvalente. Le RMPT se mêle d'autres dossiers plus ponctuels, dont la révision des circonscriptions électorales, en prenant position contre le jumelage de la région du Témiscamingue à la circonscription fédérale de Pontiac. Les pressions exercées par le Regroupement pour faire arrêter le flottage de bois sur le lac Témiscamingue constituent un de ses plus importants dossiers. Le principal argument est l'importante source de pollution causée par cette activité. À ce sujet, il obtient de nombreux appuis, notamment de la part de la population, des riverains du lac Témiscamingue, de certains fonctionnaires et du député fédéral Réal Caouette. Les pressions débutent à l'été 1974, lorsque le Regroupement recueille 2000 signatures dans une pétition demandant l'arrêt du flottage de bois sur le lac Témiscamingue. Une réunion publique est aussi organisée dans le but de questionner la compagnie Tembois, responsable du flottage de bois pour la nouvelle compagnie Tembec. Le dossier culmine à l'été 1975 avec le blocage d'un remorqueur de bois, en face du fort Témiscamingue. Finalement, en 1978, Tembois décide de mettre fin au flottage et de recourir aux camions-remorques pour le transport du bois. Parallèlement à cette action, des études sont entreprises sur la pollution causée par le déversement des égouts dans les lacs par certaines



municipalités et par des particuliers, ainsi que sur le respect des normes environnementales dans les dépotoirs municipaux.

Plusieurs autres dossiers retiennent l'attention des membres du Regroupement dans les secteurs de l'éducation, de l'environnement, de la santé, des communications et des conditions de travail<sup>34</sup>. Dans le domaine de l'éducation, il y a eu la lutte menée contre la fermeture des écoles des petites paroisses, notamment celles situées dans les zones marginales. La question de l'augmentation du niveau des eaux du réservoir Des-Quinze constitue un autre gros dossier pour le Regroupement. Le gouvernement québécois planifiait alors de hausser le niveau de ce réservoir, ce qui aurait entraîné l'inondation d'une partie du secteur est du Témiscamingue. Le Regroupement s'y est opposé, ainsi que d'autres organismes et individus de la région. Cette contestation a porté ses fruits puisque le gouvernement a abandonné ce projet. Dans le secteur de la santé, le Regroupement a soutenu activement la grève des employés du Centre de santé Sainte-Famille, qui se déroule du 10 mars au 21 avril 1978, pour une durée de 43 jours. Le Regroupement s'est également impliqué dans l'élection de membres du conseil d'administration du Centre de santé, en 1981, en faisant campagne pour les cinq candidats du Bloc des usagers, dont le programme consiste à défendre les intérêts des usagers du système de santé. Dans le domaine des communications, le Regroupement promeut l'implantation d'antennes de Radio-Québec au Témiscamingue. Il s'implique également dans la bataille des employés du Métropolitain, à Ville-Marie, pour améliorer leurs conditions de travail.

Le Regroupement des mouvements populaires du Témiscamingue décline à la fin des années 1970, à l'instar de plusieurs groupes à l'échelle du Québec. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois, en 1976, entraîne une démobilisation des militants des mouvements populaires qui, pour la plupart, soutenaient cette formation politique. Le vent d'espoir sous-jacent à cette élection modifie le rapport de force entre l'État et ces groupes populaires<sup>35</sup>.

En 1982, des individus de la première heure du RMPT, entre autres André Raymond et Réal Couture, remettent sur pied ce mouvement. Rebaptisé le Regroupement populaire du Témiscamingue, il endosse une

nouvelle orientation en ce qui a trait aux membres du conseil d'administration. Dorénavant, ces derniers parlent en leur propre nom au lieu d'être des représentants d'organismes. Le RPT fonctionne deux ans et, à la suite d'un conflit interne, portant sur l'appui par Radio-Québec d'un nouveau syndicat alors qu'il en existait déjà un à l'interne, il cesse pratiquement ses activités.

L'évocation de ces quelques dossiers, même si elle n'est pas exhaustive, démontre que les membres du Regroupement visent à l'amélioration des services et des conditions d'existence de la population du Témiscamingue. Une étude plus approfondie de ce mouvement populaire permettrait sans doute de tirer des conclusions plus précises à ce sujet.

#### *Les mouvements sociaux, depuis 1980*

Au début des années 1980, de nouveaux organismes et groupes communautaires voient le jour pour défendre certaines catégories de personnes. Que l'on songe aux groupes de femmes, d'assistés sociaux, de jeunes, de personnes handicapées, de personnes souffrant de maladies mentales, pour ne nommer que ceux-là. L'émergence de ces groupes donne naissance à une nouvelle forme de pratique sociale<sup>36</sup>. Dorénavant, les luttes deviennent davantage axées sur la promotion et la défense des droits des groupes particuliers.

Aujourd'hui, plusieurs groupes œuvrent dans le domaine de l'économie sociale au Témiscamingue, à l'instar des autres régions québécoises.

#### **Conclusion: des projets régionaux de société**

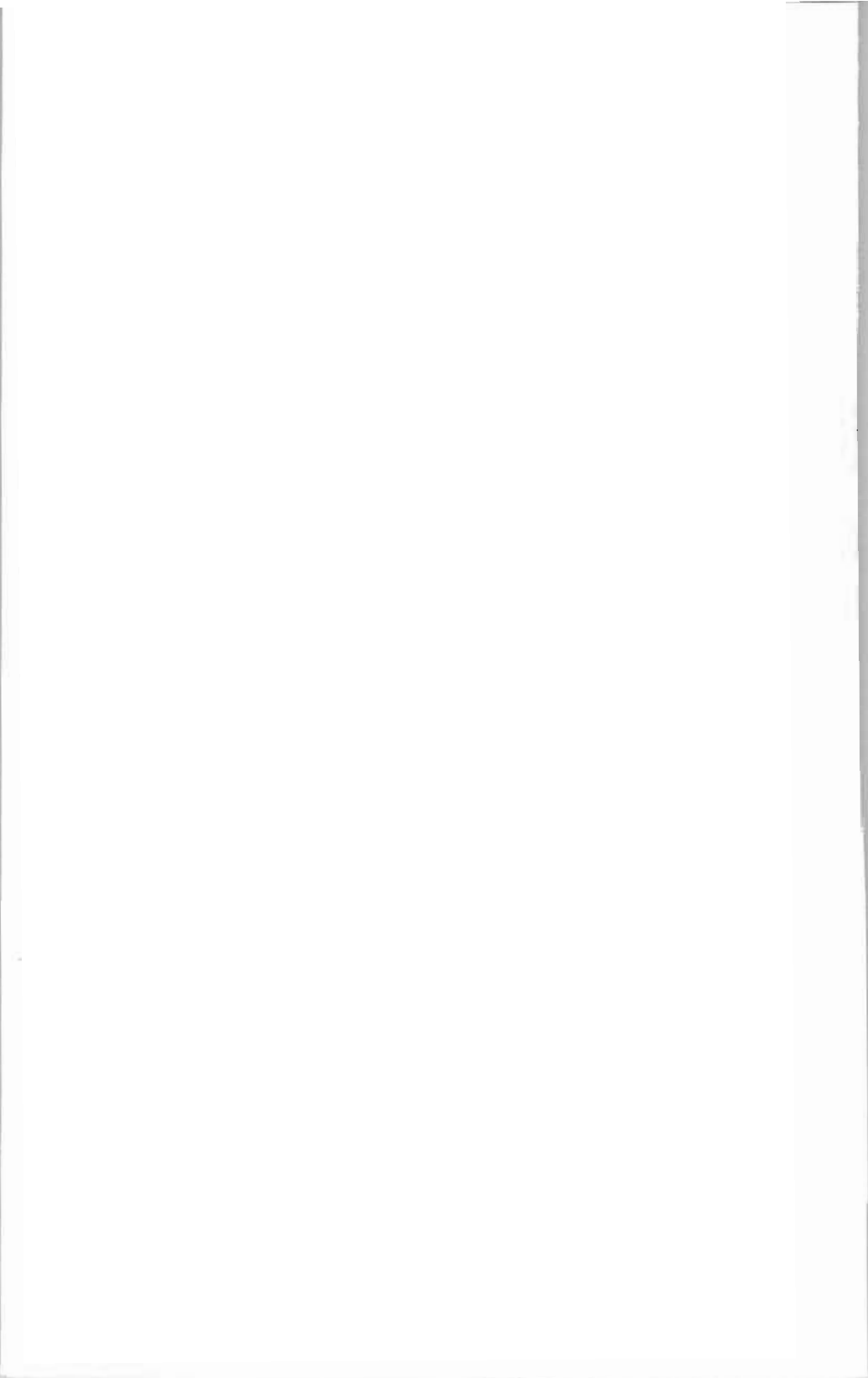
Depuis son ouverture à la colonisation agricole, des groupes locaux et régionaux travaillent au développement socioéconomique du Témiscamingue. Malgré leur projet régional de société différent, ces groupes visent la consolidation des localités témiscamiennes.

Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, seules les fractions de l'élite locale s'impliquent activement dans le développement de la région: la Chambre de commerce de Ville-Marie et le clergé diocésain. Au début des années 1960, le nouvel intérêt de l'État envers la question régionale change le portrait des intervenants en matière de développement. Nous

assistons alors à la montée d'une nouvelle élite, de type modernisatrice, soutenant la vision du développement régional mise de l'avant par l'État. L'heure est alors à la modernisation et au développement intégré des régions. Les succès à ce sujet demeurent toutefois mitigés. Dans les années 1970, des mouvements populaires se forment et remettent en question la vision du développement mise de l'avant par l'État et les entreprises privées. Au tournant des années 1990, le principe du développement local et des régions d'appartenance s'impose sur celui des régions administratives.

En somme, ce chapitre démontre l'intérêt de l'élite et de la population envers le développement social et économique de la région, en plus de poursuivre comme objectif l'amélioration de la qualité de vie au Témiscamingue.







## *Conclusion*

L'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE s'avère beaucoup plus ancienne que celle du peuplement eurocanadien. Officiellement, le Témiscamingue entre dans l'histoire du Québec à compter des années 1880, alors que débute la colonisation agroforestière. Mais, dans les faits, le peuplement et l'exploitation du secteur du lac Témiscamingue remontent à plusieurs milliers d'années. Il s'avère difficile de retracer avec exactitude les premiers établissements amérindiens dans la région ; toutefois, nous pouvons avancer qu'ils remontent à au moins 5000 ans. Plusieurs mouvements de population ont lieu par la suite, de sorte que les ancêtres des Anichinabes actuels arriveraient dans la région vers 1300. Ces Amérindiens vivent en harmonie avec la nature, dont ils tirent leur nourriture et la majorité de leurs vêtements, objets et outils utilisés quotidiennement, pour assurer leur survie et leur reproduction. Ils obtiennent également d'autres biens par le biais du commerce intertribal qui a cours entre les différents groupes amérindiens de l'ensemble du continent américain.

L'implantation des Européens bouleverse cet équilibre entre l'Amérindien et la nature ainsi que le réseau d'échange traditionnel. D'une façon

générale, la demande de fourrures des Européens intègre les Amérindiens au commerce international; graduellement, ils adoptent un nouveau mode de vie, orienté en fonction de la chasse commerciale. De nouveaux objets, outils et vêtements font leur apparition. Toutefois, ces changements s'effectuent plus ou moins rapidement, selon le degré d'intégration au commerce et le lieu de résidence, à proximité ou non du comptoir de traite. Ces échanges donnent lieu à des transferts culturels entre les deux civilisations en contact, chacune adoptant des éléments de l'autre culture, sans toutefois perdre son identité. D'une façon plus spécifique, l'univers amérindien se trouve davantage bouleversé à la suite du peuplement agroforestier du territoire ancestral. Dorénavant, d'autres groupes revendiquent l'utilisation du territoire et de ses ressources: les entreprises forestières et minières, ainsi que les agriculteurs. Le territoire d'exploitation des Anichinabes s'en trouve considérablement réduit.

Le développement économique et social de la région du Témiscamingue, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, n'est pas sans effet sur la société anichinabe. Le passage d'une économie axée sur la traite des fourrures à une orientée vers l'exploitation forestière et minière entraîne des répercussions sur le mode de vie et l'organisation sociale des Anichinabes. Ils s'adaptent aux nouvelles exigences du marché du travail: plusieurs délaissent la chasse commerciale au profit d'emplois reliés à l'exploitation forestière et minière et à la colonisation agricole. L'arrivée de nombreux Eurocanadiens intensifie les mariages mixtes; ces familles algonquines métissées adoptent, la plupart du temps, le mode de vie sédentaire, créant ainsi de petites communautés sur le bord des lacs, en pleine forêt. L'intervention gouvernementale encourage cette sédentarité, par sa loi sur les Indiens et par ses programmes d'aide financière. À compter des années 1970, il se produit un mouvement de retour aux sources et de valorisation de la culture amérindienne. Les différentes bandes du Témiscamingue mettent alors sur pied des programmes d'enseignement et d'activités sociales et économiques axés sur l'identité et la volonté de prise en charge de leur destinée.

Au Témiscamingue, le mouvement de colonisation débute dans les années 1880, alors que l'on assiste à la fondation d'une première localité,

Ville-Marie, en 1886. D'autres localités apparaissent les années suivantes. L'ouverture et le développement de ces localités ne seraient possibles sans l'existence d'un secteur économique dominant. L'industrie forestière et l'industrie minière jouent ce rôle au Témiscamingue. Ces deux secteurs d'activités économiques fournissent de l'emploi saisonnier aux nouveaux colons, en plus de constituer un marché naturel pour l'écoulement de leurs produits agricoles. Mais, par-dessus tout, le mouvement de colonisation ne serait possible sans le désir des familles de venir coloniser le Témiscamingue, pour y établir leurs fils. L'agriculture se développe dans le contexte de la reproduction de la famille québécoise. Le modèle de la co-intégration rend bien compte de cette réalité: l'agriculture procure un revenu parmi d'autres aux familles paysannes.

Parallèlement au développement économique, les institutions témiscamiennes se mettent en place, aux niveaux local et régional. Des paroisses catholiques sont fondées, notamment à la suite de l'arrivée de prêtres séculiers. Des organismes et associations à caractère religieux voient également le jour. Le travail des communautés religieuses se remarque dans d'autres secteurs, dont la santé et l'éducation. Un hôpital régional est fondé, à Ville-Marie, en 1887, administré par les Sœurs grises jusqu'en 1974, alors qu'une corporation publique prend la relève. Des commissions scolaires sont aussi fondées dans chacune des municipalités de la région, administrant localement l'éducation de niveaux primaire et secondaire dans les écoles de rang et de village. Le regroupement des commissions scolaires locales débute en 1965, avec la création d'une commission scolaire régionale pour administrer le niveau secondaire et l'éducation aux adultes. Le regroupement du niveau primaire se fait en 1970; l'intégration de tous les niveaux d'enseignement au Témiscamingue se produit en 1975. Un conseil municipal régional voit le jour, en 1888; il présidera à la fondation des municipalités locales, dans les années suivantes. Parallèlement à ces institutions, des groupes voués au développement social et économique de la région sont mis sur pied. Dès les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, les fractions de l'élite locale conçoivent des projets régionaux de société, proposant ainsi des alternatives à la situation de dépendance de la région envers les entreprises exploitant les

ressources naturelles. Dans les années 1940, la vision du clergé s'impose sur celle de la Chambre de commerce. Elle se résume à la consolidation des paroisses par la fondation d'une double structure coopérative : une caisse populaire et une beurrerie coopérative, toutes deux soutenues par un cercle local de l'Union catholique des cultivateurs. Ainsi, avant les années 1960, les institutions locales priment sur les institutions régionales qui assument davantage un rôle consultatif que décisionnel.

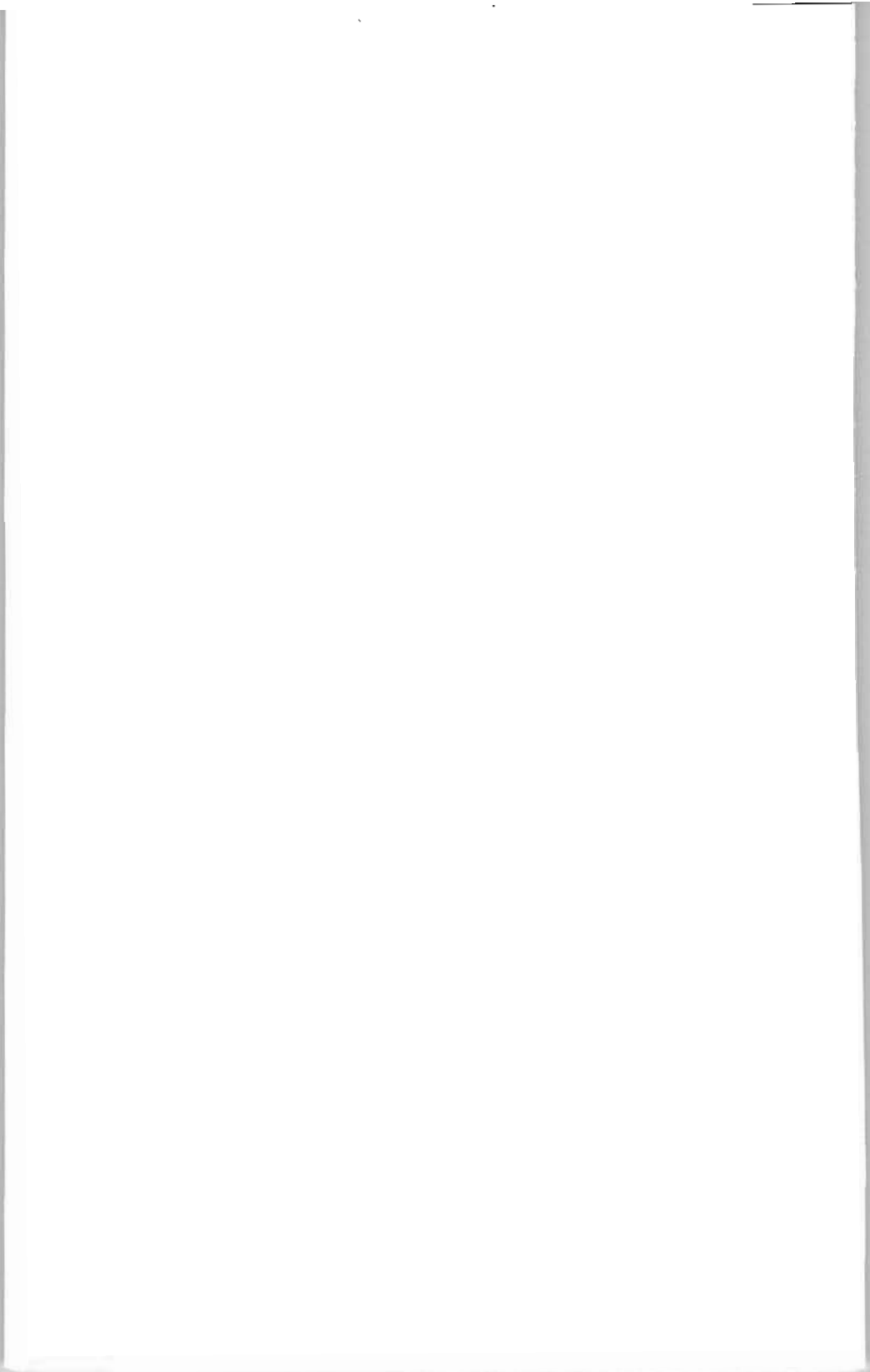
Les années 1960 marquent un tournant dans l'équilibre du monde rural témiscamien et québécois. Le milieu paysan s'en ressent particulièrement : certains producteurs agricoles passent de la co-intégration à l'intégration complète à l'économie capitaliste. Ainsi, l'agriculture et le travail forestier à temps partiel sont, dès lors, impossibles à concilier. Plusieurs agriculteurs délaissent leurs fermes, à cette époque, et quittent la région. Le Témiscamingue ressent durement cet exode. Les sources d'emplois locales disparaissent également avec la fin des activités de nombreux petits sous-traitants forestiers. Les mines non rentables de la région sont fermées, augmentant du coup le nombre de sans-emploi. Vis-à-vis de cette situation, vécue par ailleurs dans les autres régions québécoises, l'État intervient et propose un plan de modernisation de l'économie régionale, caractérisé par la création de régions administratives, d'organismes de développement économique ainsi que par la proposition de fermeture des zones dites marginales. Une partie de l'élite refuse cette vision et propose plutôt un développement local. La population critique également la vision centralisatrice et modernisatrice mise de l'avant par l'État. De là naissent des organismes de développement communautaire, remettant en question le développement régional ; ils proposent des solutions locales à la fermeture proposée des villages dits marginaux. Ces groupes contestent également certains aspects de la société, sans toutefois proposer de changement radical, comme l'illustre le parcours du Regroupement des mouvements populaires. Dans les années 1980 et 1990, devant l'échec des propositions de développement à l'échelle des régions administratives, l'État révisé ses positions et suggère une politique basée sur la région d'appartenance et le développement local.



Cette synthèse fait le point sur les connaissances actuelles sur l'histoire du Témiscamingue. Elle n'épuise toutefois pas le sujet, que d'autres recherches viendraient compléter. Nous avons soulevé la question de l'histoire des Témiscamingues, avant les années 1600. L'histoire des différentes bandes algonquines de la région et de leur interaction les unes avec les autres et avec leurs voisins du lac Nipissing et de Mattawa mériterait d'être écrite. Nous pouvons faire le même constat quant à la question des relations historiques entre le Témiscamingue québécois et le Timiskaming ontarien. Nous en avons relevé quelques exemples, au fil de ce livre. En fait, malgré l'existence d'une frontière interprovinciale, les industriels, les missionnaires, les agriculteurs et les Anichinabes agissent comme si elle n'existait pas. Ainsi, il faudrait entreprendre l'histoire du lac Témiscamingue, incluant l'ensemble de ses habitants québécois, ontariens et amérindiens.

Les années récentes font ressortir l'attachement des habitants du Témiscamingue à leur région. Leur volonté d'assurer la survie de leur coin de pays s'est manifestée de diverses façons. En fait, les Anichinabes et les autres Témiscamiens présentent un désir commun de prendre en charge leur destinée afin de transmettre un meilleur héritage à leurs descendants. Dans cet esprit, ce livre se veut une modeste contribution à la préservation de la mémoire collective témiscamiennne.







## Notes

### Introduction générale

1. Marc RIOPEL, *L'historien et le milieu. Réflexions sur l'application de l'histoire: la publication d'une synthèse historique sur le Témiscamingue*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2001, 231 pages + annexes.

### CHAPITRE 1

#### La civilisation traditionnelle des Anichinabes du Témiscamingue

1. Au sujet de l'occupation de l'Amérique du Nord et du Sud, de la migration des populations asiatiques et des rapports entre les différents peuples amérindiens, voir Olive Patricia DICKASON, *Les premières nations du Canada. Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1996, p. 22-61.
2. PARCS CANADA, UNITÉ DE GESTION DE MONTRÉAL, *Programme de réalisation Lieu historique national du Fort-Témiscamingue*, Montréal, Patrimoine Canada, 1997, p. 9-10; Marc CÔTÉ, « Le site DaGt-1: un établissement algonquin du sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue », dans Marc CÔTÉ et Gaëtan L. LESSARD (dir.), *Images du présent. Anthropologie amérindienne du Moyen Nord québécois*, Rouyn-Noranda, CÉGEP Éditeur, 1993, p. 6; Marcel LALIBERTÉ, « La rivière Dumoine, une route commerciale aux confins du Témiscamingue au cours de la préhistoire », dans Marc CÔTÉ et Gaëtan L. LESSARD (dir.), *op. cit.*, p. 155-156.
3. Marc CÔTÉ, « Préhistoire de l'Abitibi-Témiscamingue », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIII, n<sup>o</sup> 2-3, 1993, p. 22.

4. Raynald PARENT, « Inventaire des nations amérindiennes au début du XVII<sup>e</sup> siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, n<sup>os</sup> 3-4, 1978, p. 17, cité dans Roland VIAU, « Gens des Terres, gens du Nord. L'occupation amérindienne, 1600-1680 » ; dans Odette VINCENT (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 101.
5. Maurice RATELLE, *Description sommaire des groupes autochtones avoisinant Kipawa de 1615 à nos jours*, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, direction des Affaires autochtones, 1993, p. 7-8.
6. Yvon H. COUTURE, *Les Algonquins*, Val-d'Or, Éditions Hyperborée, coll. « Racines amérindiennes », 1983, p. 136.
7. MURRAY LEATHERDALE, *Nipissing from Brûlé to Booth*, New Liskeard, Temiskaming Printing Company Ltd, 1975, p. 11.
8. Au sujet de ce groupe, voir entre autres Edwin J. HIGGINS, en collaboration avec THE WITHEFISH LAKE INDIAN RESERVE, *Witthefish Lake Ojibway Memories*, n<sup>o</sup> 6, Cobalt, Highway Book Shop, 1982, 208 p.
9. James MORRISON, *Entrevue réalisée par Marc Riopel, Haileybury, À travers le temps enr.*, 1999, 90 minutes.
10. James MORRISON, *Quebec Algonquin Historical Research. An Assessment*, Haileybury, Department of Indian Affairs and Northern Development, 1994, p. 42.
11. Lina GOUGER, *L'acculturation des Algonquins au XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1987, p. 7-8 ; ETHNOSCOR, *L'occupation amérindienne en Abitibi-Témiscamingue*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1984, p. 9 ; Peter HESSEL, *The Algonkin Tribe. The Algonkins of the Ottawa Valley: An Historical Outline*, Arnprior, Kichesippi Books, 1987, p. 14-17.
12. R. VIAU, *op. cit.*, note 1, p. 670.
13. Ces données proviennent de Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 157.
14. Daniel CLÉMENT, « Présentation », *Recherches amérindiennes au Québec, numéro thématique Les Algonquins*, vol. XXIII, n<sup>os</sup> 2-3, automne 1993, p. 3 ; P. HESSEL, *op. cit.*, p. 11-12.
15. D. CLÉMENT, *op. cit.*, p. 3.
16. KERMOT A. MOORE, *Kipawa: Portrait of a People*, Cobalt, Highway Book Shop, 1982, p. iii.
17. Pour une description complète de cette route et celle empruntée par le chevalier de Troyes, en 1686, voir Ivanhoé Caron (édité et annoté par), *Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, en 1686*, Beauceville, La Compagnie de « l'Éclaireur » Éditeur, 1918, 136 pages.
18. RELATIONS DES JÉSUITES, *Divers chemins du Canada à la mer du Nord*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, tome 5: relation de l'année 1658, p. 19-21.
19. M. LALIBERTÉ, *op. cit.*, p. 151-153.
20. R. VIAU, *op. cit.*, p. 105.
21. Maurice ASSELIN, « L'Abitibi-Témiscamingue: trois sous-régions, une région », dans Odette VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 55-58.
22. Sauf indication contraire, ces informations proviennent de L. GOUGER, *op. cit.*, p. 16-44 ; R. VIAU, *op. cit.*, p. 110-118.
23. Antoine SYLVI, « Lettre XL<sup>e</sup> : De l'adresse des Sauvages du Nord à la chasse et à la pêche », dans Camille de Rochemonteix (éditée et annotée par), *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, Paris, Letouzey et Ané, Éditeurs, 1904, p. 104-105.
24. Antoine SYLVI, « Lettre XXXIX<sup>e</sup> : Des différentes sortes de Sauvages », dans C. de Rochemonteix (éd.), *op. cit.*, p. 99.

25. Antoine SYLVI, « Lettre xxiii<sup>e</sup>: Des Sauvages en général », dans C. de Rochemonteix (éd.), *op. cit.*, p. 62.
26. D'après les documents ethnohistoriques disponibles et les monographies de J. T. MACPHERSON, *An ethnological study of the Abitibi Indians*, Ottawa, National Museum of Canada, 1930, et de William H. JENKINS, *Notes on the hunting economy of the Abitibi Indians*, Washington, Catholic University of America Press, 1939, compilé par R. VIAU, *op. cit.*, p. 114.
27. R. VIAU, *op. cit.*, p. 118.
28. Marc Côté relie les Algonquins actuels de l'Abitibi-Témiscamingue aux habitants de la région à l'époque du sylvicole supérieur (1300 à 1500) et aux Témiscamingues. M. CÔTÉ, « Le site DaGti », *op. cit.*, p. 40.
29. J. MORRISON, *Quebec Algonquin*, *op. cit.*, p. 39-40.
30. Jean-Baptiste PROULX, *Au lac Abbitibi: visite pastorale de M<sup>r</sup> J. Thomas Duhamel dans le Haut de l'Ottawa*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1885, p. 68; THWAITES, *Jesuit Relations...*, vol. 59, p. 28; vol. 60, p. 244, 248; vol. 61, p. 86, cité par Roland VIAU, « L'autopsie d'un contact: 1600-1900 », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 146.
31. Raynald Parent donne la définition suivante des Témiscamingues: « Ce groupe d'Algonquins est étroitement uni aux Abitibis. » Raynald PARENT, *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: de la préhistoire à 1760*, Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, août 1985, vol. 4, p. 1057. Voir également Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 122-123 et K. MOORE, *op. cit.*, p. 121.
32. R. VIAU, « Gens des Terres », *op. cit.*, p. 101-103; Gordon M. DAY et Bruce G. TRIGGER, « Algonquin », dans Bruce G. TRIGGER (dir.), *Handbook of North American Indians, Northeast*, vol. 15, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 792.
33. M. RATELLE, *op. cit.*, 70 p.
34. Claude GÉLINAS, « Identité et histoire des autochtones de la Haute-Mauricie aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Un regard sur le débat Attikamègues - Têtes de Boule », dans Roland TREMBLAY (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnologiques en l'hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec, n° 27, Montréal, *Recherches amérindiennes au Québec*, 1998, p. 205.
35. J. MORRISON, *Entrevue*, *op. cit.*
36. Roland VIAU, « Les Dieux de la terre: histoire des Algonquins de l'Outaouais, 1600-1650 », dans M. CÔTÉ et G. LESSARD (dir.), *op. cit.*, p. 114.
37. G. DAY & B. TRIGGER, *op. cit.*, p. 792-797; Gordon M. DAY, « Nipissing », dans B. TRIGGER (dir.), *op. cit.*, p. 787-791.
38. C. GÉLINAS, *op. cit.*, p. 208.

## CHAPITRE 2

### Le contact et les transferts culturels

1. O. DICKASON, *op. cit.*, p. 72-74; Denis DELÂGE, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est — 1600-1664*, Montréal, Boréal Compact, 1991, p. 65-69.
2. À ce sujet voir D. DELÂGE, *op. cit.*, p. 89-172.
3. Bruce G. TRIGGER, *Les Enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 1991, p. 222-223.
4. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 131.
5. Bruce G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal/Paris, Boréal/Seuil, 1992, p. 286-288.

6. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 163.
7. Daniel FRANCIS et Toby MORANTZ, *La traite des fourrures dans l'est de la baie James, 1600-1870*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 34-35.
8. Roland VIAU, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes. Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 1997, p. 52.
9. B. TRIGGER, *Les Enfants d'Aataentsic, op. cit.*, p. 462-464, 474-475.
10. R. VIAU, *Enfants du néant, op. cit.*, p. 60.
11. L. GOUGER, *op. cit.*, p. 83.
12. D. FRANCIS et T. MORANTZ, *op. cit.*, p. 47.
13. M. RATELLE, *op. cit.*, p. 10.
14. RELATIONS DES JÉSUITES, *De la Mission des Nipissiriniens, et du voyage du Pere Alloüez au Lac Alimibegong*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, tome 6 : relation de l'année 1667, p. 24-26; M. LEATHERDALE, *op. cit.*, p. 62-66.
15. C'est du moins la thèse de M. RATELLE, *op. cit.*, p. 9-10, 31.
16. Rita DROUIN et Irène SIMON-PERRIER, *Entrevue réalisée par Marc Riopel, Kipawa, À travers le temps enr.*, 31 mars 1999, 40 minutes.
17. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 123; Benoît BEAUDRY-GOURD et al., *Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, gouvernement du Québec, Commission de toponymie, « Études et recherches toponymiques », n° 8, 1984, p. 74.
18. RELATIONS DES JÉSUITES, tome 5 : relation de l'année 1658, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 19.
19. Cité dans I. CARON (dir.), *op. cit.*, note 97, p. 56-57. On retrouve également une version de cette légende chez les Cris de la baie James. Voir D. FRANCIS et T. MORANTZ, *op. cit.*, p. 49.
20. R. VIAU, *Enfants du néant, op. cit.*, p. 62-63; Gilles PROULX, *Témiscamingue et la traite des fourrures : l'implantation française*, Québec, Services canadiens des parcs, 1988, p. 7.
21. Sauf indications contraires, les informations de cette section proviennent de R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 129-140; G. PROULX, *op. cit.*, 126 p.; G. PROULX, « La traite des fourrures et le Témiscamingue », dans *Parcs Canada, op. cit.*, p. 11-14.
22. Jean LAFLAMME, « Naissance de la traite des fourrures en Abitibi et au Témiscamingue, 1673-1708 », dans *De l'Abbitibi-Témiskaming*, n° 3, Rouyn, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, Collège du Nord-Ouest, 1976, p. 3-4; R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 130-131.
23. Pour une description complète de ce voyage, voir I. CARON (dir.), *op. cit.*, 136 p.
24. Denis RIVERIN, « Mémoire concernant le Canada », 1707, Archives publiques du Canada, MG-1, CIA, vol. 27, p. 83, cité dans J. LAFLAMME, *op. cit.*, p. 22-23.
25. « Éclaircissements sur le poste de Témiscamingue », 25 oct. 1754, Archives publiques du Canada, MG-1, CA, vol. 99, p. 298, cité dans Jean LAFLAMME, « Le Marquis de Vaudreuil et l'Abbitibi-Témiscamingue. Seconde partie : 1724-1731 », dans *De l'Abbitibi-Témiskaming*, n° 5, Rouyn, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, Collège du Nord-Ouest, 1979, p. 9.
26. J. LAFLAMME, « Le Marquis de Vaudreuil », *op. cit.*, p. 3-4.
27. C. E. THORMAN, « Joseph Myatt », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 2, p. 514, cité dans J. LAFLAMME, « Le Marquis de Vaudreuil », *op. cit.*, p. 10.
28. Désiré GIROUARD, *Supplément au « Lake St-Louis », d'après beaucoup de documents inédits*, Montréal, Poirier, Bessette & Cie, 1900, p. 119, cité dans R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 136.
29. J. LAFLAMME, « Le Marquis de Vaudreuil », *op. cit.*, p. 15, 20-25.

30. Sauf indications contraires, les informations de cette section proviennent de Elaine ALLAN MITCHELL, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1977, résumé par G. PROULX, « La traite des fourrures et le Témiscamingue », *op. cit.*, p. 15-17.
31. ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, *Documents Timiskaming House*, cité dans Donat MARTINEAU, o.m.i., *Le Fort Timiskaming*, Rouyn-Noranda, Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest québécois, 1969, p. 18.
32. Claude GÉLINAS, « L'aventure de la North West Company en Mauricie, 1799-1814 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 3, hiver 2000, p. 410.
33. G. PROULX, « La traite des fourrures et le Témiscamingue », *op. cit.*, p. 16.
34. Il s'agit de la transcription des journaux du poste de Témiscamingue pour les années 1805-1806, 1823-1825 et 1840-1841, effectuée par Gilles Proulx de Parcs Canada. ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, *Post Journals, Temiscamingue*. Une copie de ces dossiers se trouve au Lieu historique national Fort-Témiscamingue.
35. E. MITCHELL, *op. cit.*, p. 160.
36. E. MITCHELL, *op. cit.*, p. ix-xi, 219-225.
37. À ce sujet, nous reprenons les principales conclusions de cette étude sur les Algonquiens de la baie James: D. FRANCIS et T. MORANTZ, *op. cit.*, notamment p. 98-101, 227-232.
38. Lucien LEMIEUX, *Histoire du catholicisme québécois. Volume II: Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, tome 1: Les années difficiles (1760-1839)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 13-50; Bernard DENAULT, « Sociographie générale des communautés religieuses au Québec (1837-1970) », dans Bernard DENAULT et Benoit LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal/Sherbrooke, Les Presses de l'Université de Montréal/Université de Sherbrooke, 1975, p. 22-23.
39. Pour une histoire détaillée des missionnaires au Témiscamingue, voir Marc RIOPEL, *Sur les traces des Robes noires au Témiscamingue. L'implantation du catholicisme sur les rives du lac Témiscamingue*, Val-d'Or, Société d'histoire du Témiscamingue, coll. « Maison du Colon », n° 3, 1991, 64 pages.
40. G. DAY, *op. cit.*, p. 790.
41. Louis-Charles-Lefebvre DE BELLEFEUILLE, *Mission de Témiskaming 1836. Notices et observations sur les missions du lac Témiskaming et l'itinéraire des missionnaires Mrs Dupuy et de Bellefeuille en 1836*, Manuscrit, Centre d'archives de la Société d'histoire du Témiscamingue, 1836, non paginé.
42. Louis-Charles-Lefebvre DE BELLEFEUILLE, « Journal d'un voyage fait au Témiscamingue en 1836 », *Rapport de l'Association de la propagation de la foi de Montréal*, n° 1, 1839 (mai), p. 40-41.
43. Olive Patricia DICKASON, *Le mythe du Sauvage*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1993, p. 269.
44. K. MOORE, *op. cit.*, p. 38-39.
45. Sur les raisons de l'émigration des oblats au Canada, voir Benoit LÉVESQUE, « Les communautés religieuses françaises au Québec: une émigration utopique? (1837-1876). Étude de sociologie historique », dans B. DENAULT et B. LÉVESQUE, *op. cit.*, p. 132-138.
46. Louis-Charles-Lefebvre DE BELLEFEUILLE, « Précis de la relation de la troisième mission de M. de Bellefeuille à Témiscamingue, Abbittibbi et Grand Lac », *Rapport de l'Association de la propagation de la foi de Montréal*, n° 2, 1840 (juin), p. 87.
47. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus de la mission Saint-Claude*, vol. 2: 1885, 27 mars 1885.

48. A. SILVY, « Lettre XVIII<sup>e</sup> », *op. cit.*, p. 61-62.
49. L. DE BELLEFEUILLE, « Journal d'un voyage », *loc. cit.*, p. 48.
50. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus de la mission Saint-Claude*, vol. 1: 1863-1884, Vie de Hilarion Massinakijik, 24 janvier 1882; R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 146.
51. L. DE BELLEFEUILLE, *Mission de Témiskaming 1836*, *op. cit.*, non paginé.
52. L. DE BELLEFEUILLE, « Journal d'un voyage », *op. cit.*, p. 43.
53. CALIXTE MOURIER, o.m.i., *Histoire générale de Témiscamingue*, reproduction des articles parus dans *La Sentinelle de Nipissing et de Témiscamingue*, 1996, p. 6-7; K. MOORE, *op. cit.*, p. 47-49.
54. Rita DROUIN, « Portrait de ma grand-mère », dans COLLECTIF TÉMISCAMIEN (Francine HUDON, dir.), *Vie et histoire des femmes au Témiscamingue*, Ville-Marie, Comité de la condition féminine du Témiscamingue, 1988, p. 47.
55. Georges E. STOUJ, *Pour une autohistoire amérindienne. Essai sur les fondements d'une morale sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, p. 14; K. MOORE, *op. cit.*, p. 78-79.
56. Le père Mourier est également le chroniqueur de la mission et, à ce titre, il laissera de nombreux documents écrits racontant l'histoire quotidienne de la maison, des missions algonquines et des missions de chantiers. Il s'agit des *Codex historicus de la mission Saint-Claude*, 3 volumes, 1863-1896 et de la *Mission des chantiers de 1885 et de 1887*. Les originaux sont conservés aux Archives Deschâtelets à Ottawa. Le centre d'archives de la Société d'histoire du Témiscamingue en possède des copies.
57. O. DICKASON, *Le mythe du Sauvage*, *op. cit.*, p. 270.
58. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus*, vol. 1, hiver 1864.
59. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus*, vol. 1, 8 février 1872.
60. Augustin CHÉNIER, *Notes historiques sur le Témiscamingue*, [1<sup>re</sup> édition 1937], Ville-Marie, Société d'histoire du Témiscamingue, 1980, p. 50.
61. ARCHIVES OBLATES DE MONTRÉAL (AOM), *Registre de la mission Saint-Joseph de la Tête-du-Lac, 1894-1905*, p. 6.
62. Marc CÔTÉ, « Une présence plus que millénaire », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 95.
63. À ce sujet, voir Laurier TURGEON, « De l'acculturation aux transferts culturels », dans Laurier TURGEON, Denys DELÂGE et Réal OUELLET (dir.), *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 11-32; Nathan WACHTEL, « L'acculturation », dans Jacques LE GOFF et Pierre NORA (dir.), *Faire de l'histoire, tome 1: Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1974, p. 174-202. Pour une description détaillée de la façon dont se concrétisent ces transferts, voir Nathan WACHTEL, *Le retour des ancêtres. Les Indiens Urus de Bolivie. XX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Essai d'histoire régressive*, Paris, NRF/Éditions Gallimard, 1990, 689 p.
64. Pour un exposé détaillé des emprunts aux Amérindiens, voir Denys DELÂGE, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français à l'époque de la Nouvelle-France », dans Michel GRENON (dir.), *L'acculturation*, Lektou, vol. II, n<sup>o</sup> 2, 1992, p. 103-191.

### CHAPITRE 3

#### Le Témiscamingue des Anichinabes, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

1. Charles-Édouard POIRÉ, « Relation d'une mission faite en l'été de 1839, le long de la rivière de l'Ottawa jusqu'au lac Témiskaming », *Rapport de l'Association de la propagation de la foi de Montréal*, n<sup>o</sup> 3, 1841 (juillet), p. 15.



2. À ce sujet, voir K. MOORE, *op. cit.*, p. 44-50.
3. Lena MCBRIDE, « Histoire des femmes amérindiennes du Témiscamingue », dans COLLECTIF TÉMISCAMIEN, *op. cit.*, p. 34; K. MOORE, *op. cit.*, p. 38.
4. Rita DROUIN avec la collaboration des femmes de Kipawa, *Femmes algonquines anecdotes*, Ville-Marie, Comité de la condition féminine au Témiscamingue, 1989, p. 15-16.
5. Frank G. SPECK, *Family Hunting Territories and Social Life of Various Algonkian Bands of the Ottawa Valley*, Ottawa, Department of Mines, 1915, p. 4-6.
6. C. MOURIER, *Histoire générale du Témiscamingue*, *op. cit.*, p. 6.
7. K. MOORE, *op. cit.*, p. 7-8.
8. David McLAREN, *Turn of the Century... stories about northern pioneers from the early 1900's*, Cobalt, Highway Book Shop, 1992, p. 6.; Y COUTURE, *op. cit.*, p. 158; R. DROUIN *et al.*, *op. cit.*, p. 10.
9. R. DROUIN, *op. cit.*, p. 45.
10. R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 153.
11. « Rapport des commissaires spéciaux, nommés le 8 septembre 1856, pour s'enquérir des Affaires des Sauvages en Canada, appendice 21: Tribus nomades sur le Bas St-Laurent et appendice 34 », *Journaux de l'Assemblée législative de la Province de Canada, Session 1858*, Appendice n° 6 du septième volume, 1858, n.p., cité dans R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 153.
12. O. DICKASON, *Les premières nations du Canada*, *op. cit.*, p. 283-284.
13. R. VIAU, « L'autopsie d'un contact », *op. cit.*, p. 157.
14. O. DICKASON, *Les premières nations du Canada*, *op. cit.*, p. 285.
15. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude*, vol. 1, 24 janvier 1882.
16. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus de la mission Saint-Claude*, vol. 3, 1886-1894. Recensement de la population du lac Témiscamingue, 1886 et 1892; « Rapports annuels du Département des Affaires des Sauvages », *Documents de la Session parlementaire du Canada*, 1902 et 1904.
17. D. McLAREN, *op. cit.*, p. 4-5.
18. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude*, vol. 1, 1863-1884.
19. K. MOORE, *op. cit.*, p. 124.
20. « Rapports annuels du Département des Affaires des Sauvages », *Documents de la Session parlementaire du Canada*, 1902 et 1904. Kermot Moore fournit les noms de plusieurs Anichinabes ayant travaillé dans le secteur forestier; il raconte des anecdotes à ce sujet. Voir K. MOORE, *op. cit.*, p. 93-116.
21. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude*, vol. 3, 2 janvier au 31 décembre 1886.
22. Hilaire DAMPHOUSSE, *Récit de ma vie au Témiscamingue et un peu de tout...*, manuscrit, non paginé.
23. Denis DELÂGE, *Le Pays renversé*, *op. cit.*, p. 55-96.
24. E. MITCHELL, *op. cit.*, p. 110-112, 192-193, cité dans K. MOORE, *op. cit.*, p. 13-15.
25. Gaston CARRIÈRE, o.m.i., *Le voyageur du Bon Dieu, le père Jean-Marie Nèdelec, o.m.i. (1811-1896)*, Montréal, Rayonnement, 1961, p. 77.
26. Frank G. SPECK, « The Family Hunting Band as the Basis of Algonkian Social Organization », *American Anthropologist*, 17, 1915, p. 291. En fait, Speck surévalue la dimension des territoires de chasse familiaux; il écrit que chaque famille possède un territoire variant de 520 à 1040 km<sup>2</sup>. Il est plus réaliste de dire que ce territoire vaut pour une bande de 20 à 40 individus. Voir aussi R. VIAU, « L'occupation amérindienne », *op. cit.*, p. 111.

27. F. SPECK, *Family Hunting Territories*, *op. cit.*, p. 4-5. John T. MCGEE, « Family Hunting Grounds in the Kippewa Area, Quebec », *Primitive Man*, 24, 3, 1951, p. 50-51.
28. K. MOORE, *op. cit.*, p. 34-35.
29. F. SPECK, *Family Hunting Territories*, *op. cit.*, carte montrant les territoires de chasse des bandes timagami, timiskaming, kipawa et dumoine; K. MOORE, *op. cit.*, p. 51-54.
30. R. DROUIN *et al.*, *op. cit.*, p. 11-12.
31. Richard KISTABISH, « Kiwetan », dans Louis-Edmond HAMELIN et Micheline POTVIN (dir.), *L'avenir du Nord québécois. Symposium international sur l'avenir du Nord québécois*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 236.
32. Pour une description détaillée de ce feu, voir Marc RIOPEL, *Notre-Dame-du-Nord 1896-1996*, Val-d'Or, Comité du livre du Centenaire, 1995, p. 16-17.
33. Le texte de James MORRISON — *Report on Specific Claim: Timiskaming Indian Reserve, n° 19, Surrender #1378, 24 June 1939*, Haileybury, préparé pour Timiskaming Indian Band, 1993, 97 p. — écrit à la demande du Conseil de bande en 1993 décrit en détail tous ces événements. Je résume ici les éléments principaux.
34. On raconte que les Blancs auraient acheté le vote des Anichinabes en leur donnant de l'alcool.
35. K. MOORE, *op. cit.*, p. 64-67.
36. K. MOORE, *op. cit.*, p. 149.
37. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Lettre du père Isidore Évain, o.m.i. à M. J. E. Perreault, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries*, 23 décembre 1927.
38. K. MOORE, *op. cit.*, p. 148-149.
39. R. DROUIN et I. SIMON-PERRIER, *op. cit.*
40. R. DROUIN *et al.*, *op. cit.*, p. 23-24.
41. K. MOORE, *op. cit.*, p. 146.
42. J. MCGEE, *loc. cit.*, p. 49-50.
43. K. MOORE, *op. cit.*, p. 143-144.
44. K. MOORE, *op. cit.*, p. 34. Nous traduisons.
45. Shirley MCBRIDE-GOUDREAU, « Evolution of Indian's Family Life », dans COLLECTIF TÉMISCAMIEN, *op. cit.*, p. 75 et 89.
46. R. DROUIN *et al.*, *op. cit.*, p. 26-27, 20-22, 35-36.
47. Jacques Frenette démontre la même chose pour la bande algonquine de la rivière Désert. Voir Jacques Frenette, « Kitigan Zibi Anishnabeg: Le territoire et les activités économiques des Algonquins de la rivière Désert (Maniwaki) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIII, n° 2-3, 1993, p. 39-51.
48. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 134.
49. Joseph « Josie » MATHIAS, *L'homme de Neawegak... et autres histoires algonquines*, [s.l.], [s.é.], 1998, p. 34-35; Marie DURAND, « De Long Point à Winneway: La vie algonquine n'est plus la même », *Le Témiscamien*, 27 février 1985, p. 7.
50. K. MOORE, *op. cit.*, p. 70-71.
51. Clément MERCIER avec la coll. de Jean-Pierre MARQUIS, « La population et son territoire », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 503, 513.
52. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 127.
53. O. DICKASON, *Les premières nations*, *op. cit.*, p. 327.
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*, p. 327-330.
56. C. MERCIER et J.-P. MARQUIS, *op. cit.*, p. 513.
57. I. MORRISON, *Report on Specific Claim*, *op. cit.*, p. 5, 15, 69.

58. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 132-133.
59. S. McBRIDE-GOUDREAU, *op. cit.*, p. 91-92.
60. *Ibid.*, p. 89-91.
61. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 134.
62. Marie DURAND, « L'école Amo Ososwan : une école tournée vers la destinée de Winneway », *Le Témiscamien*, 20 mars 1985, p. 2.
63. S. McBRIDE-GOUDREAU, *op. cit.*, p. 94.
64. Marie DURAND, « Winneway en route vers l'autonomie », *Le Témiscamien*, 13 mars 1985, p. 5; « L'école Amo Ososwan », *loc. cit.*, p. 2.
65. K. MOORE, *op. cit.*, p. 26-27.
66. R. DROUIN, *op. cit.*, p. 60.
67. Y. COUTURE, *op. cit.*, p. 164.
68. C. MERCIER et J.-P. MARQUIS, *op. cit.*, p. 514.

#### CHAPITRE 4

#### La colonisation et le peuplement du Témiscamingue, 1885-1999

1. Gérard BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, p. 28.
2. Yolande LAVOIE, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Conseil de la langue française, 1981, *Tableau 7: Émigration nette vers les États-Unis...*, p. 53.
3. Pour une critique de ce mouvement, voir Maurice ASSELIN, *La colonisation de l'Abitibi. Un projet géopolitique*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, Travaux de recherches, n° 4, 1982, p. 22-63.
4. À ce sujet, voir Normand SÉGUIN, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 29-70; René HARDY et Normand SÉGUIN, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal Express/Musée national de l'homme, 1984, p. 146-147.
5. G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 100-127.
6. C. MOURIER, *op. cit.*, p. 56-58.
7. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volume 3: Recensement de l'année 1886*, 18 avril au 4 mai 1886.
8. De ces explorations découlent la rédaction et la publication, en 1884, de deux rapports par le père Paradis. Ils décrivent la qualité du sol, les avantages que présente cette région à la colonisation et concluent sur la possibilité de fonder 40 paroisses agricoles prospères au lac Témiscamingue. Charles-Alfred-Marie PARADIS, *La région du Témiskaming*, Ottawa, Collège d'Ottawa, 22 mars 1884, 7 p.; SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISKAMING, *Au lac Témiskaming!*, Ottawa, La Vallée d'Ottawa, 1885, 32 pages.
9. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volume 1: 1863-1884*, manuscrit non paginé.
10. C. MOURIER, *op. cit.*, p. 56-58.
11. Les personnes suivantes forment le conseil d'administration : Pierre-Édouard Gendreau, o.m.i., président ; MM. P.H. Chabot, vice-président ; Augustin Laperrière ; F.R.E. Campeau ; Alphonse Benoit ; Charles Desjardins et le père Poitras, directeurs. J.-L. Olivier agit à titre de secrétaire-trésorier.
12. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 85.
13. ARCHIVES DE LA VILLE DE TÉMISKAMING, *Dossier A.K. Grimmer, Lettres d'Augustin Chénier à A.K. Grimmer, 29 décembre 1950 et 24 avril 1955*. Notes préparées par Omer

- S.A. Lavallée, historien du chemin de fer du CPR à Montréal envoyées à A.K. Grümmer, 25 mai 1955.
14. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 92-93.
  15. Pierre TRÉPANIÉ, « Siméon Le Sage et l'affaire du Témiscamingue (1884-1902) », *Revue de l'Université d'Ottawa*, (juillet-septembre 1977), p. 368-369. Selon l'auteur, les actionnaires sont recrutés parmi les Amis du Canada.
  16. ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS, CIRCULAIRE DE F.R.E. CAMPEAU, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE, À Messieurs les souscripteurs français (de France) à l'œuvre patriotique du repatriement et de la Colonisation Canadienne-française dans les Cantons Duhamel et Guigues, situés au Lac Témiscamingue, Comté de Pontiac, Province de Québec, Canada, Ottawa, 23 décembre 1891.
  17. ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS, A. BODARD, délégué des actionnaires français, *Exposition des faits et de la situation actuelle de la Société de colonisation du Témiscamingue vis-à-vis des actionnaires français*, Montréal, 25 juin 1892. Les Français accusent la Société de colonisation d'avoir utilisé l'argent à d'autres fins, notamment pour le défrichement des lots des Canadiens, pour le prêter avec intérêts et pour la construction du chemin de fer du Témiscamingue.
  18. Pour un exposé complet de ce dossier, voir Pierre TRÉPANIÉ, *loc. cit.*, p. 365-376. Également, j'ai repris une partie de son exposé dans Marc RIOPEL, *De la Baie-des-Pères à Ville-Marie, 1886-1986*, Ville-Marie, Comité du Centenaire de Ville-Marie, 1986, p. 24-30.
  19. G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 32.
  20. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 95-96.
  21. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volume 3 : 1886-1894*. Ces recensements comprennent le nom complet de chaque chef de famille, celui de son épouse et de ses enfants, le cas échéant, ainsi que l'endroit où la famille demeure.
  22. N. SÉGUIN, *op. cit.*, p. 73-75.
  23. N. SÉGUIN, *op. cit.*, p. 76-77; A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 85.
  24. ARCHIVES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE (AMRCT), *Minutes des sessions du Conseil de comté, Livre 2, 1899-1942*, Réunion du 12 décembre 1906.
  25. Ces données sont consignées dans le registre des terres, document qui est aussi appelé communément « le terrier ». Les données y sont inscrites par canton, par rang, par lot et par concessionnaire. Le terrier permet de suivre l'évolution des titres de propriété, principalement entre la vente primitive des lots et leur titre de propriété définitive par l'émission des lettres patentes. Pour plus détails, voir Marc RIOPEL, *Notre-Dame-du-Nord, op. cit.*, p. 10-15.
  26. La municipalité de Notre-Dame-du-Nord s'est développée sur le territoire de la réserve amérindienne, après l'achat des terrains des Algonquins. Voir à ce sujet le chapitre 3 du présent ouvrage.
  27. GUY GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905): cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, thèse de doctorat en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1986-a, p. 267-292.
  28. Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 165, 169; Réal BOUCHER, *La colonisation du Témiscamingue*, document d'interprétation sur la colonisation, Rouyn, 1981, p. 47-50.
  29. La locution de « Vieux-Témiscamingue » aurait été établie par Augustin CHÉNIER, dans ses *Notes historiques sur le Témiscamingue*, parues en 1937, pour différencier les vieilles

- paroisses de celles fondées dans les années 1930, soulignant ainsi l'écart de leur niveau de développement socioéconomique.
30. Il s'agit des entreprises suivantes: The Ottawa Transportation Co Limited, Ottawa Electric Co, Lumsden Steamboat Line, The Upper Ottawa Improvement Co, The Ottawa Power Company, Hawkesbury Lumber Co Limited, W.C. Edward Co Limited, Ottawa & Hull Power & Manufacturing Co, Fraser & Company, Fred Cook Mayor of Ottawa, The Bronson Company, J.R. Booth, The Ottawa Electric Railway Co, The Ottawa Investment Co, The Ottawa Land Association, T. Ahern, owner of Little Chaudière Rapids in Province of Quebec, The Ottawa Forwarding Co, Ottawa River Navigation Co et Newton J. Ker Ottawa City Engineer. Archives nationales du Canada, Fonds département des Travaux publics, Commission de la régularisation des eaux de l'Outaouais, 5 mai 1903.
  31. MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA, *Rapport annuel*, 1908, p. 302.
  32. Benoît BEAUDRY-GOURD, *Angliers et le remorqueur T.E. Draper*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, travaux de recherche n° 5, 1983, p. 78.
  33. Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain, tome 1: De la confédération à la crise*, Montréal, Boréal-Express, 1979, p. 355-368.
  34. En 1928, la Quinze Power passe sous le contrôle de Northern Quebec Power Company, une filiale de la Canada Power & Paper Company, qui deviendra plus tard la Consolidated.
  35. HYDRO-QUÉBEC, *Les centrales électriques de l'Abitibi-Témiscamingue*, [s.l.], Hydro-Québec Région La Grande Rivière, 1992, non paginé.
  36. CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE, *Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. Notes et statistiques*, Ville-Marie, Chambre de commerce de Ville-Marie, 1929, 47 pages.
  37. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PÊCHERIES, *Rapport du ministre sur le Rapatriement dans la province de Québec pendant les années 1928 et 1929*, Québec, Rédempti Paradis, Imprimeur du Roi, 1930, 20 pages.
  38. À ce sujet, voir Michel AGLIETTA, *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, Paris, Calmann-Lévy, 1976, 334 pages.
  39. À ce sujet, voir Simon TREMBLAY, *La crise économique au Québec et la colonisation de l'Abitibi*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, travaux de recherches n° 9, 1984, p. 11-20.
  40. ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE (ASHT), *Fonds Louis-Zéphirin Moreau. Correspondance, 1930-1932*.
  41. ASHT, *Fonds Louis-Zéphirin Moreau. Correspondance, 1930-1932*.
  42. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 128-129.
  43. *Ibid.*
  44. Pour plus de détails sur les programmes de colonisation en Abitibi, voir notamment M. ASSELIN, *op. cit.*, 171 p.; S. TREMBLAY, *op. cit.*, 273 p.
  45. Roger BARRETTE, « Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue, 1934-1936 », dans *L'Abitibi et le Témiscamingue hier et aujourd'hui*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975, p. 109, 142.
  46. Jeannine GAUDET-BRAULT, *Témi-Kami « eaux profondes »*, Val-d'Or, Société d'histoire du Témiscamingue, 1981, p. 72.
  47. J. GAUDET-BRAULT, *op. cit.*, p. 67; Bruce W. TAYLOR, *The Age of Steam on Lake Temiskaming*, Cobalt, Highway Book Shop, 1993, p. 51.

48. Benoît BEAUDRY-GOURD, *Le Klondike de Rouyn et les Dumulon*, Rouyn-Noranda, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, Travaux de recherches, n° 3, mai 1982, p. 56-57.
49. Marc RIOPEL et le COMITÉ DU CENTENAIRE DE FABRE, *Fabre, son histoire et ses gens, 1889-1989*, Val-d'Or, Comité du centenaire de Fabre, 1989, p. 217-412.
50. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 101.

## CHAPITRE 5

### Le secteur forestier

1. Maurice ASSELIN, « L'Abitibi-Témiscamingue : trois sous-régions, une région », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 51-53.
2. Guy PERREAULT, *Analyse socioéconomique d'une région : le cas de l'Abitibi-Témiscamingue*, M.A. Géographie, Université de Sherbrooke, 1975, p. 25; SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE (SDT), *Le Témiscamingue, portrait d'une société*, 8 février 1998, site Web, dernière mise à jour le 25 février 1999, <http://www.temiscamingue.net>.
3. À ce sujet, voir Guy PERREAULT, « La forêt témiscamiennne : un paradis touristique? (étude de cas) », *L'économie du Centre-Est. Revue de l'Institut d'économie régionale Bourgogne-Franche-Comté*, 29<sup>e</sup> année, n° 1, 1987, p. 71-83.
4. James RONEY, A.P., « Extrait du rapport sur l'arpentage des cantons Duhamel et Guigues », *Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1884*, Document de la Session, Québec, Langlois, 1885, p. 61-63; Paul T.C. DUMAIS, « Lotissement de parties des cantons Laverlochère et Fabre », *Rapport du Commissaire de la Colonisation et des Mines de la Province de Québec 1899*, Documents de la Session, Québec, Pageau, 1900, p. 175-178.
5. G. GAUDREAU, *op. cit.*, 1986-a, p. 34-125.
6. Guy GAUDREAU, *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1903*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986-b, p. 12-16.
7. G. GAUDREAU, *op. cit.*, 1986-b, p. 78.
8. ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE RÉGIONAL DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ANQ-AT), *Fonds ministère de l'Énergie et des Ressources, Registres des permis de coupe (concessions forestières), Division Ottawa Supérieur, 1842-1904*.
9. À ce sujet, voir G. GAUDREAU, *op. cit.*, 1986-a, p. 335-347.
10. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 61.
11. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volume 3*, 7 avril 1886.
12. ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, *Meech Papers, Ellen Moore (1838-1911)*, MG 24D volume 10.
13. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 68-68.
14. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *La mission des chantiers. Manuscrits de 1885 et de 1887*.
15. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 66-68.
16. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *La mission des chantiers. Manuscrits de 1885 et de 1887*. Documents de la Session du Québec, vol. 18, document n° 4, 1883-1884, p. 63; A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 73-74.
17. ÉMILIE BOUCHER, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, le 21 juillet 1989.
18. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, vol. 3*, 11 juin au 8 juillet 1886.
19. Lois LYNN, *Our Parish Story/L'histoire de notre paroisse, Témiscamingue, The 50<sup>th</sup> Anniversary Committee*, 1969, non paginé.

20. É. BOUCHER, *op. cit.*
21. KIPAWA FIBRE COMPANY LTD., *A Canadian Industry: Kipawa Fibre Company Limited*, Montreal, The Mortimer Co Limited, 1918, p. 15; L. LYNN, *op. cit.*, p. 2.
22. Par contre, aux dires de contemporains, John Lumsden n'avait pas le sens des affaires du paternel et il semble que sa passion pour les chevaux lui fit perdre sa fortune. ARCHIVES DE LA VILLE DE TÉMISCAMING (AVT), Dossier A.K. Grimmer, Lettre de D.A. Mooney à A.K. Grimmer, 1<sup>er</sup> avril 1955; Émile BOUCHER, *op. cit.*
23. Bureau de la publicité des droits, Circonscription foncière de Témiscamingue, *Registre des transactions foncières du Canton Gendreau, 1905-1930*. John Lumsden achète les lots numéros 20, 21, 22, 23 et 24 du rang Lac Témiscamingue, 1, 2, 3, 4 et 5 du rang Sud Gordon Creek, et 1, 2, 3, 4 et 5 du rang 1, du canton Gendreau. La Riordon Pulp & Paper Co achète ensuite les parties de lot qui lui manquent au Long-Sault, dans le rang 1, aux personnes suivantes: William Boucher, Hector Lévis, Louis Turgeon, Jos Deault, Godfroy Auger, ainsi que les terrains de la ferme Keeler.
24. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *La mission des chantiers, 1885 et 1887*.
25. R. HARDY et N. SÉGUIN, *op. cit.*, p. 91.
26. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *La mission des chantiers, Manuscrits de 1885*.
27. Donald MACKAY, *The Lumberjacks*, Montréal, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1978, p. 40-42.
28. ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, *Meech Papers, Contrat d'embauche des travailleurs forestiers, 1863-1864, 1870-1871, 1880-1881*.
29. D. McLAREN, *op. cit.*, p. 31.
30. D. MACKAY, *op. cit.*, p. 41-42.
31. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 62.
32. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA, *Minutes des procès-verbaux des directeurs de la Upper Ottawa Improvement Co*, vol. 1, réunion du 7 janvier 1867, p. 1; J. GAUDET-BRAULT, *op. cit.*, p. 35.
33. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volume 3: Mission du Long-Sault, été 1886*.
34. ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, Fonds département des Travaux publics, RG11 B6, vol. 3033, 1886 à 1888.
35. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA, *Minutes des procès-verbaux des directeurs de la Upper Ottawa Improvement Co*, vol. 3, réunion du 18 février 1886.
36. Georges-Pierre LÉONIDOFF, *Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue*, CELAT, Université Laval, novembre 1979, vol. 1, p. 38-232; B. TAYLOR, *op. cit.*, p. 64.
37. Les draveurs emploient les termes bôme, boom et boume pour désigner une estacade, les trois orthographes sont reconnues comme canadianismes.
38. B. TAYLOR, *op. cit.*, p. 22.
39. G.-P. LÉONIDOFF, *op. cit.*, vol. 3, annexe « B ».
40. Jorge NIOSI, « La Laurentide (1887-1927): pionnière du papier journal au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 3 (décembre 1975), p. 393.
41. Thuriibe BELZILE, « L'industrie du papier dans la province de Québec », *L'Actualité économique*, vol. VII, n° 3-4 (juin-juillet 1931), p. 98.
42. John GUTHRIE, *The newsprint paper industry. An economic analysis*, Cambridge, Harvard University Press, 1941, p. 46.
43. P.-A. LINTEAU et al., *Histoire du Québec contemporain, op. cit.*, p. 361.
44. Marie-Albert BOURGET, « Sciage et autres produits forestiers », *L'Actualité économique*, vol. XIX, 1<sup>er</sup> octobre 1943, p. 421-440.

45. François VÉZINA, « Le commerce du bois et ses dérivés », *La forêt*, Montréal, Fides/HEC, 1944, p. 253-278; Arthur LOWER, « The Lumber Trade Between Canada and the United States », dans *The North American Assault on the Canadian Forest*, New York, Greenwood Press Publishers, 2<sup>e</sup> éd., 1968, p. 1-223.
46. Pour le récit détaillé des offensives des compagnies et de la crise du papier, voir Louise TOUPIN, *L'intervention du premier ministre Taschereau lors de la crise du papier, 1925-1935*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université de Montréal, 1972, p. 226-272.
47. J. GUTHRIE, *op. cit.*, p. 178-196.
48. Albert LIENERT, *The Story of the (Kipawa) Noranda Woods Division*, Rouyn-Noranda, CIP, circa 1966, p. 6.
49. A. LIENERT, *op. cit.*, p. 5.
50. RIORDON COMPANY LIMITED, *Riordon*, Montreal, The Mortimer Co Limited, 1921, 23 pages. Il s'agit d'une brochure promotionnelle publiée par la Riordon à l'intention d'investisseurs potentiels.
51. Allan Keay GRIMMER, « The Development and Operation of a Company-Owned Industrial Town », *The Engineering Journal*, (mai 1934), p. 219. Ce texte, écrit par un ingénieur qui était à l'emploi de la Riordon lors de son implantation au Témiscamingue, rejoint l'analyse de John Guthrie, évoquée précédemment à ce sujet.
52. BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TÉMISCAMINGUE, *Registre des transactions foncières du Canton Gendreau, 1905-1930*.
53. Elle obtient ses lettres patentes le 28 mars 1918 et les titres de propriété lui sont transférés le 28 juin suivant. Le 4 mars 1919, la Kipawa Fibre Co Ltd les revend à la Kipawa Co Ltd, qui les cède à son tour à la Riordon Company Limited le 20 décembre 1920. Le siège social de la Riordon est situé à Montréal et ses banquiers sont la Banque de Montréal et l'International Trust Co de Boston. ARCHIVES DE LA VILLE DE TÉMISCAMING, *Dossier A.K. Grimmer, Lettre de la CIP, bureau de Montréal, à A.K. Grimmer, 18 mars 1955*. Kipawa Fibre Company Limited, *op. cit.*, p. 13.
54. Benoît BROUILLETTE, « L'industrie des pâtes et du papier », *La Forêt*, Montréal, Fides/HEC, 1944, p. 206 et 208.
55. Il s'agit ici des deux premières phases du développement des villes de compagnies telles qu'élaborées par le sociologue Rex A. LUCAS, *Minetown, Milltown, Raitown. Life in Canadian communities of single industry*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, p. 21-70.
56. Le premier maire de Témiscaming, William Laird Ketchen, est le gérant du moulin Kipawa; il occupe ce poste de 1920 à 1922 alors qu'il est remplacé par Allan Keay Grimmer, ingénieur en chef du service urbain (traduction de l'expression anglaise « Town Department ») de la Riordon puis de la CIP, poste qu'il occupera jusqu'en 1955. M. Grimmer siégeait auparavant comme conseiller municipal.
57. A. GRIMMER, *loc. cit.*, p. 219.
58. Paul TRÉPANIÉ, « Témiscaming. Une cité-jardin du nord », dans Robert FORTIER (dir.), *Villes industrielles planifiées*, Montréal, Boréal/CCA, 1996, p. 119-152.
59. A. GRIMMER, *loc. cit.*, p. 220-221; ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE RÉGIONAL DE ROUYN-NORANDA, *Riordon Co. Ltd., Kipawa Houses 1918-1919*, Montréal, Ross & McDonald, Architects, 1920, 176 p. Il s'agit des plans et devis des maisons de la Riordon.
60. Serge CÔTÉ, *Les voies de la monopolisation. Le cas de l'usine de papier de Bathurst*, thèse de Ph. D. (sociologie), Université de Montréal, 1978, p. 287; P.-A. LINTEAU et al., *Histoire du Québec contemporain, op. cit.*, p. 353.



61. Allan Keay GRIMMER, *Temiskaming Progress Fair*, texte non publié, 1955, p. 2.
62. J. TRÉPAMIER, *Au fil des ans ou la petite histoire de l'électricité en Abitibi-Témiscamingue*, s.l., s.é., 1981, p. 2.
63. S. CÔTÉ, *op. cit.*, p. 286-287.
64. CIP TOWN DEPARTMENT, *Temiskaming, Quebec*, 1928, non paginé.
65. CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE, *op. cit.*, p. 40.
66. É. BOUCHER, *op. cit.*; B. GOURD, *Angliers, op. cit.*, p. 31.
67. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 74.
68. Maurice ASSELIN et Benoît BEAUDRY-GOURD, « Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural: 1930-1950 », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 267.
69. Raynald DESROSIERS, *Structure de l'industrie du sciage du Québec*, mémoire de maîtrise, faculté de foresterie et de géodésie, Québec, Université Laval, 1970, p. 8.
70. ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, J.R. BOOTH PAPERS, « J.R. Booth Opens Tee Lake Mill », coupure de presse non identifiée, vers janvier 1943.
71. B. GOURD, *Angliers, op. cit.*, p. 82-84.
72. Paul-André LINTEAU, Jean-Claude ROBERT, René DUROCHER et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain*, tome 2: *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 395.
73. Adrienne GAGNON, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, 21 novembre 1989.
74. Raoul CAYA, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Laniel, Société d'histoire du Témiscamingue, novembre 1983; Adrien DENIS, *Entrevue Réalisée par Marc Riopel*, Laniel, Société d'histoire du Témiscamingue, novembre 1983.
75. B. GOURD, *Angliers, op. cit.*, p. 53.
76. Camille LEGENDRE, « Le développement et les organisations: le destin des entrepreneurs forestiers », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 17, n° 3, 1980, p. 246-262.
77. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Rapport d'enquête concernant les salaires des ouvriers forestiers », *Documents de la session*, LXVIII, 90, 1935, 42 p.
78. Camille LEGENDRE, « Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière », *Recherches sociographiques*, vol. 20, n° 3, septembre-décembre 1979, p. 320-321.
79. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *op. cit.*, 42 p.
80. Marc RIOPEL, *Les bûcherons et l'exploitation forestière au Témiscamingue, 1930-1940*, entrevues orales réalisées à l'hiver 1984 auprès de bûcherons témiscamiens. Voir aussi Jean-Michel CATTÀ, *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, travaux de recherches, n° 12, 1985, p. 20.
81. À ce sujet, voir Béatrice RICHARD, « Pêril rouge » au Témiscamingue: la grève des bûcherons de Rouyn-Noranda, 1933-1934, M. A. (histoire), Université du Québec à Montréal, 1986, 256 p.; J.-M. CATTÀ, *op. cit.*, 75 p.
82. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *op. cit.*, 42 p.
83. Médard PERREAULT, *Historique de La Gap*, Souvenirs recueillis et retranscrits par Henriette Lacroix aidée de Rhéaume Lacroix, 10 novembre 1978, p. 1-2; B. TAYLOR, *op. cit.*, p. 71-73.
84. B. TAYLOR, *op. cit.*, p. 66.
85. B. GOURD, *Angliers, op. cit.*, p. 59.
86. M. PERREAULT, *op. cit.*, p. 3; Rhéaume LACROIX, *Entrevue réalisée par le groupe des apprenants de Notre-Dame-du-Nord et leur formatrice*, Notre-Dame-du-Nord, Éducation des Adultes, c1993.

87. R. LACROIX, *op. cit.*
88. ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE (ASHT), Fonds La Gap, FLG-1-112, May 19, 1932; M. PERREAULT, *op. cit.*, p. 2-3.
89. À ce sujet, voir B. GOURD, *Angliers, op. cit.*, p. 62-76.
90. ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, *Documents Booth Lumber, MG29-A-43*, The Upper Ottawa Improvement Company, Material Handled, 1894-1956; SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, *op. cit.*, février 1999.
91. Témiscaming suit le modèle remarqué dans les autres villes de compagnies canadiennes. Voir R. LUCAS, *op. cit.*, p. 71-112.
92. ANONYME, « Tembec, une entreprise comme les autres », *Bulletin populaire*, vol. 3, n° 17, 25 juillet 1974, p. 24; Pierre LAPORTE, *Tembec, un exemple québécois de participation ouvrière*, Montréal, Université de Montréal, École de relations industrielles, 1977, p. 1; Jacques FORGET, « Tembec: une victoire collective unique dans les annales du Canada (et de l'Amérique) », *L'Actualité*, vol. 15, n° 3, mars 1975, p. 21.
93. Bud JORGENSEN, « Production cuts occur widely in Ont. during Jan. », *The North Bay Nugget*, Tuesday, February 1, 1972, p. 2; Len PARKER, « Lose payroll of \$100 000 a week », *The North Bay Nugget*, Tuesday, February 1, p. 8; Len PARKER, « Announcement of Temiscaming mill closure: Sad Saga in Town's History », *The North Bay Nugget*, Tuesday, February 1, 1972, p. 3.
94. Il s'agit de George Petty, ancien cadre du moulin Kipawa et vice-président des ventes internationales de l'IP à New York, Jack Stevens, James Chandler, tous deux cadres montréalais de la CIP, et Frank Dottori, ancien gérant du moulin Kipawa.
95. J. FORGET, *loc. cit.*, p. 22.
96. P. LAPORTE, *op. cit.*, p. 3.
97. R. DESROSIERS, *op. cit.*, 63 p.
98. Cécile SABOURIN, « De territoire exploité à région: les activités économiques à partir de 1950 », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 445-450; Martin Perron, *L'histoire de l'exploitation forestière dans la région de La Sarre de 1910 à 1980*, La Sarre, Comité organisateur Capital forestière du Canada, La Sarre - 1989, 1989, p. 37.
99. M. PERREAULT, *op. cit.*, p. 3.
100. Camil GIRARD et Normand PERRON, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Les régions du Québec », n° 2, 1989, p. 468.
101. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, *Bâtir une forêt pour l'avenir. La politique forestière*, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, 98 p.

## CHAPITRE 6

### Les mines

1. Marc VALLIÈRES, *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise. Des origines au début des années 1980*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, 1989, p. 21-24.
2. I. CARON (dir.) *op. cit.*, p. 43-46.
3. M. VALLIÈRES, p. 25.
4. *Ibid.*, p. 74.
5. *Ibid.*, p. 73-75.
6. H. C. COOKE, « La mine Wright, canton de Duhamel (Québec) », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 22, n° 1-2 (janvier-mai 1928), p. 109-119.

7. Alfred PELLAND, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie, le Témiscamingue (Nouveau-Québec)*, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1910, p. 56.
8. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, vol. 3: Coup d'œil sur l'année 1889*; M. VALLIÈRES, *op. cit.*, p. 115.
9. M. VALLIÈRES, *op. cit.*, p. 115.
10. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 75.
11. George L. CASSIDY, *Arrow North. The Story of Temiskaming*, Cobalt, Highway Book Shop, 1976, p. 109; Louis S. KUROWSKI, *The New Liskeard Story*, Cobalt, Highway Bookshop, 1991, p. 17-22.
12. G. CASSIDY, *op. cit.*, *Appendix 2: Appendix on Early Settlers*, p. 361-363.
13. Voir au sujet de ce chemin de fer, Robert J. SURTEES, *The Northern Connection. Ontario Northland Since 1902*, North York, Captus Press Inc., 1992, 332 p.
14. R. SURTEES, *op. cit.*, p. 31-34.
15. Pour plus d'informations sur l'histoire de Cobalt, voir notamment G. CASSIDY, *op. cit.*, p. 146-152.
16. G. CASSIDY, *op. cit.*, p. 195-201.
17. Pour plus d'informations sur l'histoire des mines en Abitibi, consulter B. GOURD, *Le Klondike de Rouyn, op. cit.*, 114 p.; *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque. Une histoire de mine*, Rouyn, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Cahiers du département d'histoire et de géographie, travaux de recherches n° 6, 1983, 117 p.; « L'Abitibi-Témiscamingue minier, 1910-1950 », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 283-320.
18. M. VALLIÈRES, *op. cit.*, p. 176-177.
19. CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE, *op. cit.*, p. 29.
20. Gaétan LEMIRE, *Si Béarn m'était conté...!*, Val-d'Or, Comité organisateur des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Béarn, 1987, p. 167-171.
21. M. VALLIÈRES, *op. cit.*, *Tableau 4.17: Principales mines de cuivre, or, argent, zinc et métaux associés au Québec, 1950-1985*, p. 325.
22. Viateur BARIL, *Entrevue orale*, Société d'histoire du Témiscamingue, vers 1976; département des Mines de la province de Québec, *Rapport annuel, 1937*, p. 104.
23. Florent PAUL, *Entrevue orale*, Société d'histoire du Témiscamingue, vers 1976.
24. QUÉBEC, MINISTÈRE DES MINES ET DES PÊCHERIES, SERVICE DES MINES, *L'industrie minière et la statistique de la province de Québec, rapport des années 1937 à 1942*.
25. QUÉBEC, MINISTÈRE DES MINES ET DES PÊCHERIES, SERVICE DES MINES, *L'industrie minière et la statistique de la province de Québec, rapport des années 1942 à 1947*.
26. QUÉBEC, MINISTÈRE DES MINES ET DES PÊCHERIES, SERVICE DES MINES, *L'industrie minière et la statistique de la province de Québec, rapport des années 1957 à 1958*.
27. M. VALLIÈRES, *op. cit.*, p. 180-182.
28. B. GOURD, *Le Klondike de Rouyn, op. cit.*, p. 12.

## CHAPITRE 7

### L'agriculture

1. Pour une explication plus détaillée de cette question, voir M. ASSELIN, *L'Abitibi-Témiscamingue, op. cit.*, p. 38-39; G. PERREAU, *Analyse socioéconomique, op. cit.*, p. 16-19.

2. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, *op. cit.*; M. ASSELIN, *L'Abitibi-Témiscamingue, op. cit.*, p. 49.
3. C. PARADIS, *La région du Témiscamingue, op. cit.*, p. 1-2.
4. JOHN SULLIVAN, « Rapport sur l'arpentage du Bloc A, dans le comté de Pontiac », *Rapports d'arpentages, Document de la Session du Québec*, 47 Victoria, 1882-1883, p. 57, 62.; J. RONEY, *op. cit.*, p. 61-63; W. A. ASHE, « Extrait du rapport sur les explorations d'arpentages faites dans les cantons Duhamel, Laverlochère et Guigues », *Documents de la Session du Québec*, 50 Victoria, 1885-1886, p. 39-41; Paul T.C. DUMAIS, « Rapport de l'arpentage du résidu du canton Guigues et des quatre premiers rangs du canton Fabre, dans le comté de Pontiac », *Rapports d'arpentages, Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, Document de la Session du Québec*, tome 1, 1889, p. 33-34; John H. SULLIVAN, « Extrait du rapport d'arpentage du canton Nédélec », *Rapport du Commissaire de la Colonisation et des Mines, Documents de la Session du Québec*, 1897, p. 199; Téléphore SIMARD, « Extrait du rapport d'arpentage d'une partie du canton Guérin, dans le comté de Pontiac », *Document de la Session du Québec*, Édouard VII, 1908, p. 147-150; Paul T.C. DUMAIS, « Extrait du rapport d'arpentage du canton Baby, première partie », *Rapport du Commissaire de la Colonisation et des Mines, Documents de la Session du Québec*, 1897, p. 203-204; Paul T.C. DUMAIS, « Extrait du rapport d'arpentage du canton Mazonod », *Rapport du Commissaire de la Colonisation et des Mines, Documents de la Session du Québec*, 1899, p. 180; Téléphore SIMARD, « Rapport concernant la division du canton Brodeur, comté de Témiscamingue », *Rapport du ministre des Terres et Forêts, Documents parlementaires du Québec*, 2<sup>e</sup> session, vol. 50, 1915-1916.
5. Ce portrait de l'agriculture québécoise est tiré de C. GIRARD et N. PERRON, *op. cit.*, p. 157-159.
6. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude*, vol. 1; J. Roney, *op. cit.*, p. 62.
7. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volumes 1, 2 et 3*; Eugène NADEAU, o.m.i., *Un homme sortit pour semer. La carrière épique du pionnier du Témiscamingue: le frère Joseph Moffet, o.m.i.*, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 1951, p. 89-90.
8. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *La mission des chantiers, 1885 et 1887*.
9. J. SULLIVAN, « Rapport sur l'arpentage du Bloc A », *op. cit.*, p. 62.
10. P. DUMAIS, « Rapport de l'arpentage du résidu du canton Guigues », *op. cit.*, p. 34.
11. P. DUMAIS, « Lotissement de parties des cantons Laverlochère et Fabre », *op. cit.*, p. 176.
12. G. BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique, op. cit.*, p. 59-60.
13. Les recensements canadiens fournissent des données détaillées et précises à ce sujet. Par contre, nous ne pouvons en tirer aucune donnée sur le Témiscamingue pour les années 1881 et 1901.
14. Recensement du Canada, 1871-1911.
15. En décembre 1887, la Société de colonisation demande à son agent, Joseph Bellemare, d'effectuer un recensement détaillé des fermes des cantons Duhamel et Guigues. Ces fermes présentent le portrait suivant (les moyennes par ferme sont indiquées entre parenthèses). Le cheptel des 112 agriculteurs se compose de 69 chevaux (0,6), 12 bœufs de travail (0,1), 160 bêtes à cornes (1,4), 61 moutons (0,5), 101 cochons (0,9) et 653 volailles (5,8). À l'automne 1887, ils ont récolté 1079 minots de blé (9,1), 4936 minots d'avoine (44,3), 1927 minots de pois (17,2), 440 minots de mélanges (3,9), 48 minots d'orge (0,4), 4012 minots de patates (35,8), 368 minots de betteraves et navets (3,3) et 278 tonnes de foin (2,5). L'équipement aratoire comprend 43 charrues (38 % des agriculteurs en possèdent une), 37 herses (33 %) et cinq faucheuses et moissonneuses (4 %). SOCIÉTÉ

- DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE, *Colonisation du lac Témiskaming et du lac Kippewa*, Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada, 1888, p. 38-39. Le recensement de 1891 corrobore ces données pour les fermes de cantons Duhamel et Guigues.
16. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 99, 116.
  17. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude, volume 3*, 1886, 1888 et 1890.
  18. RAOUL BLANCHARD, *L'ouest du Canada français. Les pays de l'Ottawa. L'Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1954, p. 268.
  19. Documents de la Session de Québec, 1893-1912.
  20. Ces conclusions sont tirées d'une étude sur le Saguenay, mais il est plus que probable qu'on retrouve la même situation au Témiscamingue. G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 96.
  21. Voir à ce sujet C. GIRARD et N. PERRON, *op. cit.*, p. 257-260 et 387-415.
  22. G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 73-74.
  23. CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE, *op. cit.*, p. 23-24.
  24. ASHT, *Fonds Augustin-Chénier*, Correspondance de la Chambre de commerce de Ville-Marie, 1925-1930.
  25. AMRCT, *Minutes des sessions du Conseil de comté, Livre 2, 1899-1942*, 12 décembre 1928.
  26. ARTHUR DROUIN, *Entrevue réalisée par les Productions Abitibi-Témiscamingue inc.*, Rouyn, 1980.
  27. Cette transition vers l'industrie laitière aurait permis aux agriculteurs de se sortir de la misère. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 116.
  28. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 116; A. PELLAND, *op. cit.*, p. 15.
  29. « Rapport du Ministre de l'Agriculture 1918-19 », DPQ, 1919-20, tome 2, vol. 52, p. 94.
  30. Émilienne SIMARD, *Entrevue orale réalisée par les Productions Abitibi-Témiscamingue inc.*, 1979; A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 116; A. PELLAND, *op. cit.*, p. 16.
  31. É. SIMARD, *op. cit.*
  32. A. DROUIN, *op. cit.*
  33. Informations tirées de: *Minutes de la Fabrique de fromage de Fabre*, 6 juillet 1911 au 4 novembre 1922; *Minutes de la Fabrique de beurre de Fabre*, 28 mai 1923 au 31 décembre 1930. Pour plus d'information, voir M. RIOPEL, *Fabre, op. cit.*, p. 41-48.
  34. Normand PERRON, « Genèse des activités laitières, 1850-1960 », dans Normand SÉGUIN (dir.), *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 119-124.
  35. Recensement du Canada, 1911.
  36. Gérard BOUCHARD, Régis THIBEAULT, Lise ST-GEORGES, Normand PERRON et Christian DESSUREAULT, *Croissance de l'industrie laitière dans les régions du Québec, 1871-1951*, communications au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1991.
  37. M. ASSELIN et B. GOURD, *op. cit.*, p. 259.
  38. À ce sujet, voir Marc RIOPEL, *Les fractions de l'élite locale et le développement du Témiscamingue, 1939-1950*, mémoire de maîtrise, département d'histoire, Université du Québec à Montréal, 1989, p. 96-101.
  39. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 117.
  40. À ce sujet, voir Normand PERRON, *Coopératives agricoles et transformation de l'agriculture au Saguenay, 1909-1950*, texte non publié, INRS-Culture et Société, 1998.
  41. DOCUMENTS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC (DPQ), *Rapport du ministre de l'Agriculture 1929-30*, tome 2, vol. 64, 1933, p. 18-19.
  42. Pendant l'année 1936, six Caisses populaires voient le jour au Témiscamingue: celles de Guigues, Notre-Dame-du-Nord, Nédélec, Béarn, Ville-Marie et Lortainville. La Société d'assurances la Mutuelle-Vie est également fondée cette année-là. Entre 1937 et 1939, six

- autres Caisses populaires sont mises sur pied dans les municipalités rurales de la région : Fugèreville, Guérin, Laverlochère et Saint-Eugène, en 1937, Latulipe en 1938 et Fabre en 1939.
43. ANQ-AT, Fonds UCC-UPA, Dossier coopérative agricole du Témiscamingue, dossier P79/15-540, *Lettre du président de la Coopérative Agricole du Témiscamingue, M. Camille Bergeron, adressée au Conseil Économique du Nord-Ouest Québécois*, 1966.
  44. Placide LAVIGNE, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Notre-Dame-du-Nord, À travers le temps enr., 29 novembre 1994 ; Sylvio LACASSE, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Notre-Dame-du-Nord, À travers le temps enr., 29 mars 1995.
  45. ANQ-AT, Fonds UCC-UPA, Dossier coopérative agricole du Témiscamingue, dossier P79/15-530, Association des producteurs laitiers du Témiscamingue, *Rapport et bilan de l'actif et du passif en date du 15 septembre 1966*, préparé par G. André Charland, secrétaire.
  46. ANQ-AT, Fonds UCC-UPA, Dossier coopérative agricole du Témiscamingue, dossier P79/15-540, Association des producteurs laitiers du Témiscamingue, *Lettre du président de la Coopérative agricole du Témiscamingue, M. Camille Bergeron, adressée au Conseil Économique du Nord-Ouest québécois*, 1966.
  47. ANQ-AT, Fonds UCC-UPA, Dossier coopérative agricole du Témiscamingue, P27/1-44, *Document remis à l'assemblée générale spéciale*, 5 avril 1968.
  48. COOPÉRATIVE AGRICOLE DU TÉMISCAMINGUE, *Minutes des Assemblées générales annuelles*, Réunion du 28 mai 1975, p. 37.
  49. Normand PERRON, *Communication personnelle*, hiver 1999.
  50. G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 128-152.
  51. Il s'agit des emplois occupés à l'extérieur de la ferme et les revenus annuels générés par ces activités au Saguenay. Mais, encore une fois, il est fort probable que ces salaires soient sensiblement les mêmes au Témiscamingue. En fait, il s'agit de fournir un ordre de grandeur des revenus extérieurs par rapport aux revenus agricoles.
  52. A. CHÉNIER, *op. cit.*, p. 117.
  53. Jean-Pierre KESTEMAN, Guy BOISCLAIR et Jean-Marc KIROUAC, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC-UPA, 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 67.
  54. Firmin LÉTOURNEAU, *L'UCC*, s.l., 1949, p. 114.
  55. J.-P. KESTEMAN *et al.*, *op. cit.*, p. 67-69.
  56. F. LÉTOURNEAU, *op. cit.*, p. 131.
  57. *Gazette officielle de Québec*, tome 78, n° 45, 9 novembre 1946.
  58. ASHT, FONDS L.-Z. MOREAU, *Cahier de coupures de presse, « Grand congrès de l'UCC à Lorrainville lundi dernier »*, s.d.
  59. ASHT, FONDS LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU, *Cahier de coupures de presse*.
  60. Pour un exposé complet, voir G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 422-429.
  61. P.-A. LINTEAU *et al.*, *Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p. 455, 458-459 ; S. LACASSE, *op. cit.* ; R. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 266.
  62. C. SABOURIN, *op. cit.*, p. 436-437.
  63. Bruno JEAN, *Agriculture et développement dans l'est du Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1985, p. 34-35.
  64. P.-A. LINTEAU *et al.*, *Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p. 459 ; S. LACASSE, *op. cit.* Informations fournies par le Comité du Centenaire de Notre-Dame-du-Nord.
  65. S. LACASSE, *op. cit.*
  66. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, *op. cit.*
  67. C. SABOURIN, *op. cit.*, p. 442-443.

## CHAPITRE 8

## Le clergé, le diocèse et la paroisse

1. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de la mission Saint-Claude*, vol. 1: 1863-1884.
2. Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Le xx<sup>e</sup> siècle*, tome 1: 1898-1940, *Histoire du catholicisme québécois*, volume 3, Nive Voisine (dir.), Montréal, Boréal Express, 1984, p. 76.
3. Pour plus de détails sur l'idéologie de ces deux groupes, voir J. HAMELIN et N. GAGNON, *op. cit.*, p. 101-112.
4. Odette VINCENT, « Vivre à la frontière: les premières institutions », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 325-326, et note 8, p. 694.
5. Gaston CARRIÈRE, o.m.i., *L'arpenteur du bon Dieu. Monseigneur Louis Rhéaume, o.m.i. (1873-1955), évêque de Timmins*, Montréal, Rayonnement, 1960, p. 45.
6. ASHT, FONDS L.-Z. MOREAU, Dossier coupures de presse: Paul Bouchant D'Orval, « Courte biographie de S.E. M<sup>gr</sup> Rhéaume, un évêque bâtisseur ».
7. Jean HAMELIN, *Le xx<sup>e</sup> siècle*, tome 2: de 1940 à nos jours, *Histoire du catholicisme québécois*, volume 3, Nive Voisine (dir.), Montréal, Boréal Express, 1984, 425 p.; P.-A. LINTEAU et al., *Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p. 311-315.
8. Odette VINCENT, « Vers des institutions régionales », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 532-533.
9. À ce sujet, voir J. HAMELIN et N. GAGNON, *op. cit.*, en particulier *Introduction: L'Église du Québec au seuil du xx<sup>e</sup> siècle*, p. 11-57.
10. J. HAMELIN et N. GAGNON, *op. cit.*, p. 80.
11. ANONYME, *Une Église en fête*, 25<sup>e</sup>, *Diocèse de Rouyn-Noranda, 1974-1999*, Val-d'Or, Diocèse de Rouyn-Noranda, 1998, p. 22-24, 31-32.
12. J. HAMELIN et N. GAGNON, *op. cit.*, p. 261.
13. Christine HUDON, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe: 1820-1875*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1996, p. 73.
14. J. HAMELIN et N. GAGNON, *op. cit.*, p. 262; C. HUDON, *op. cit.*, p. 116.
15. C. HUDON, *op. cit.*, 469 p.
16. J. HAMELIN et N. GAGNON, *op. cit.*, p. 261-262.
17. Informations tirées d'une conférence prononcée par Martial Barrette lors d'une réunion annuelle de la Société d'histoire du Témiscamingue, à Lorrainville, vers 1982.
18. C. HUDON, *op. cit.*, p. 64-66.
19. Plusieurs livres ont été utilisés pour la compilation de ce tableau. Hormidas MAGNAN, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.; B. GOURD et al., *op. cit.*, p. 60-76. À cela s'ajoutent les albums-souvenirs des municipalités du Témiscamingue. Pour les commissions scolaires, les données proviennent des archives des commissions scolaires locales déposées à la Commission scolaire Lac-Témiscamingue.
20. Voir à ce sujet B. GOURD et al., *op. cit.*, p. 60-76.
21. Les informations des pages suivantes sont tirées de: Marc RIOPEL, *La vie à Fugèreville, d'hier à aujourd'hui, 1912-1987*, Ville-Marie, Comité du 75<sup>e</sup>, 1987, p. 25-38.
22. Voir à ce sujet Nicole THIVIERGE, *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*, Québec, IQRC, 1982, 475 p.; M. RIOPEL, *Les fractions de l'élite locale*, *op. cit.*, en particulier le chapitre 3: *Le clergé du diocèse de Timmins*.

## CHAPITRE 9

Le Centre de santé Sainte-Famille  
et l'évolution de la santé et des services sociaux

1. Ce chapitre constitue une version écourtée et remaniée de la brochure réalisée dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Centre de santé Sainte-Famille: Marc RIOPEL, *D'un hôpital de mission au Centre de santé Sainte-Famille, 1887-1987*, Ville-Marie, Comité organisateur du Centenaire, 1987, 68 p.
2. ANONYME, *L'hôpital de la Sainte-Famille de Ville-Marie*, [s.é.], [s.l.], 30 octobre 1941, p. 2.
3. Voir à ce sujet Hervé ANCTIL et Marc-André BLUTEAU, *La santé et l'Assistance publique au Québec, 1886-1986*, Santé Société, édition spéciale, Québec, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1986, p. 49-63.
4. C. GIRARD et N. PERRON, *op. cit.*, p. 374.
5. O. VINCENT, *Vivre à la frontière*, *op. cit.*, p. 360-362.
6. H. ANCTIL et M.-A. BLUTEAU, *op. cit.*, p. 104.
7. *Ibid.*, p. 112 et 114.

## CHAPITRE 10

## L'éducation

1. La partie traitant de la période avant 1960 constitue une version écourtée et remaniée de Marc RIOPEL, *Un siècle d'éducation au Témiscamingue*, [s.l.], Société d'histoire du Témiscamingue, coll. « Maison du Colon », n<sup>o</sup> 2, 1983, 52 p.
2. O. VINCENT, *Vivre à la frontière*, *op. cit.*, p. 341-342.
3. Marc CHARRON, *Le syndicalisme enseignant dans le Nord-Ouest québécois, 1937-1987*, s.l., STENOQ, 1987, p. 39.
4. Rachel RIVARD, *Le cheminement de l'éducation par l'école*, texte manuscrit, 1979, p. 2.
5. M. CHARRON, *op. cit.*, p. 39.
6. *Ibid.*, p. 47.
7. ASHT, FONDS LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU, *Cahier de coupures de presse*, « Une association de commissaires dans le Témiscamingue », 1944; « Assemblée spéciale des commissions scolaires du district n<sup>o</sup> 5 », 4 octobre 1949.
8. R. VIAU, *L'autopsie d'un contact*, *op. cit.*, p. 158-159.
9. G. CARRIÈRE, *Le voyageur du bon Dieu*, *op. cit.*, p. 82-83.
10. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus de Nord-Témiscamingue, 1896-1912*, juillet 1904.
11. ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex de Nord-Témiscamingue*, juillet 1907 et avril 1908.
12. Archives Deschâtelets, *Codex de Nord-Témiscamingue*, 8 septembre 1910.
13. SŒUR SAINT-LUCIEN, s.c.o., « École du Bonheur! », dans *Album souvenir du 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Pensionnat et du 25<sup>e</sup> de l'École normale*, 1957, p. 36-37.
14. ANQ-AT, Fonds École d'agriculture Moffet, Dossier Diplômés de l'École d'agriculture Moffet.
15. *Ibid.*
16. ARCHIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE LAC-TÉMISCAMINGUE (ACSLT), *Témiscaming High School Advisory Board Minutes*, livre 1, 20 septembre 1955 au 19 février 1958, et livre 2, 30 avril 1958 au 25 août 1964.



17. ACSLT, *Sessions des commissaires de la municipalité scolaire de Belleterre*, livre 1, 7 juillet 1947 au 4 septembre 1951, et livre 2, 8 septembre 1951 au 4 juillet 1960.
18. Cette partie constitue une version remaniée de Marc RIOPEL, *L'éducation au Témiscamingue depuis 1960*, Ville-Marie, Commission scolaire Lac-Témiscamingue, 1995, 166 p.
19. Louis-Philippe AUDET, *Histoire de l'enseignement au Québec, 1840-1971*, vol. II, Toronto, Holt, Rinehart & Winston, 1971, p. 449.
20. P.-A. LINTEAU et al., *Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 601, 606; James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal/Toronto, Les Presses de l'Université de Montréal/Institut d'administration publique du Canada, 1986, p. 252, 256.
21. P.-A. LINTEAU et al., *Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 603.
22. *Ibid.*, p. 602.
23. Julienne BERGERON, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Société d'histoire du Témiscamingue, 1982, 45 minutes.
24. P.-A. LINTEAU et al., *Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 527.
25. *Ibid.*, p. 529-530.
26. Gabriel BASTIEN, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Multi-Diffusion enr., 13 décembre 1990, 65 minutes.
27. Luc BERGERON, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Multi-Diffusion enr., 14 décembre 1990, 60 minutes.
28. G. BASTIEN, op. cit.; L. BERGERON, op. cit.; Rémi BARRETTE, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Multi-Diffusion enr., 13 décembre 1990, 65 minutes.
29. G. BASTIEN, op. cit.; L. BERGERON, op. cit.
30. L. BERGERON, op. cit.
31. G. BASTIEN, op. cit.
32. Réal COUTURE, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Multi-Diffusion enr., 3 janvier 1991, 45 minutes.
33. R. COUTURE, op. cit.
34. M. CHARRON, op. cit., p. 111-113; Pierrette LARABÉE, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Multi-Diffusion enr., 4 janvier 1991, 60 minutes.
35. ACSLT, *Rapport annuel 1985-1986, Rapport annuel 1986-1987 et Rapport annuel 1987-1988*.
36. P. LARABÉE, op. cit.
37. ACSLT, *Rapport annuel 1989-1990*; P. LARABÉE, op. cit.
38. ACSLT, *Rapport annuel, 1983-1984*.
39. R. BARRETTE, op. cit.
40. Assemblée nationale, *Projet de loi 107. Loi sur l'instruction publique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1988.
41. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, op. cit.

## CHAPITRE II

### L'organisation municipale aux niveaux régional et local

1. À ce sujet, voir J. Gow, op. cit., p. 40-41, 61, 80-83, 145, et 175-179.
2. J. Gow, op. cit., p. 41.
3. Cette section est une version synthétisée et remaniée du texte produit dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation municipale au Témiscamingue: Marc RIOPEL, *Les municipalités et le développement socioéconomique du Témiscamingue, 1888-1988*, Ville-

- Marie, Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, 1988, 41 p. Ce texte a été écrit à l'aide des sources suivantes: Archives de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (AMRCT), *Minutes des sessions du Conseil de comté de Témiscamingue, Livre 2*, 28 juin 1899 au 9 décembre 1942, 351 p.; AMRCT, *Minutes des sessions du Conseil de comté de Témiscamingue, Livre 4*, 11 mars 1943 au 27 février 1974, 496 p.; ARCHIVES DESCHÂTELETS, *Codex historicus de la mission Saint-Claude*, vol. 3: 1886-1894, manuscrit non paginé; Denis CLERMONT, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, Ville-Marie, Multi-Diffusion enr., 8 avril 1988.
4. Fernand HARVEY, « La question régionale au Québec », *Revue d'études canadiennes*, vol. 15, n° 2, été 1980, p. 84.
  5. François GENDRON, ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, *Le choix des régions. Construire le pays de l'intérieur*, document de consultation sur le développement des régions, Québec, Gouvernement du Québec, 1983, 132 p.
  6. Pour une analyse détaillée de ces questions, voir notamment Lizette JALBERT, « Décentralisation ou autonomie administrée: éléments de synthèse et de réflexion sur la réforme municipale et régionale au Québec », numéro thématique *La décentralisation pour quoi faire, Cahiers de recherche sociologique*, vol. 3, n° 1, 1985, p. 75-98; Michel LÉGARE, « Les municipalités régionales de comté (MRC) et le pouvoir local: acteurs et enjeux », dans Hugues DIONNE, Juan-Luis KLEIN et Jean LARIVÉ (dir.), *Vers de nouveaux territoires intermédiaires?*, Actes de la recherche en développement régional, n° 3, Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ et GRIR, 1986, p. 17-60.
  7. Il existe une abondante littérature sur le changement du pouvoir municipal à la suite de l'implantation des MRC, notamment: L. JALBERT (dir.), *La décentralisation pour quoi faire*, op. cit., 144 p.; Annick GERMAIN et Pierre HAMEL (dir.), *Aménagement et pouvoir local*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1985, 188 p.; Hugues DIONNE, Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dir.), *Du local à l'État: les territorialités du développement*, Chicoutimi/Rimouski, GRIR/GRIDEQ, 1986, 141 p.; H. DIONNE et al., op. cit., 230 p.
  8. Alain-G. GAGNON, *Développement régional, État et groupes populaires*, Hull, Les Éditions Asticou, 1985, p. 183-208.
  9. Cette section est une version synthétisée et remaniée de Marc RIOPEL, *Notre-Dame-du-Nord*, op. cit., p. 86-94. Sauf indications contraires, les sources utilisées sont les *Minutes du conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord*, 1920-1996.
  10. L. KUROWSKI, op. cit., p. 17-29.
  11. Thomas MURRAY, « Letter to the Editor of the New Liskeard Speaker », *New Liskeard Speaker*, 3 juillet 1908.
  12. James MORRISON, *Report on Specific Claim*, op. cit., p. 8-11.
  13. AMRCT, *Minutes des sessions du Conseil de comté*, Livre 2, 1899-1942, Réunion du 24 mars 1909.
  14. AMRCT, *Minutes des sessions du Conseil de comté*, Livre 2, 1899-1942, Réunion du 12 mars 1919.
  15. Voir à ce sujet Marc RIOPEL, *Notre-Dame-du-Nord*, op. cit., p. 95-102; Yvonne LALIBERTÉ-HENRI, *Notre-Dame-des-Quinze. Un passé disparu...*, [s.l.], [s.d.], 85 p.

## CHAPITRE 12

## Élite locale, mouvements populaires et développement régional

1. G. BOUCHARD, *op. cit.*, p. 125-126.
2. Renaud DULONG, *Les régions, l'État et la société locale*, Vendôme, Presses universitaires de France, 1978, 245 p.; Alain LIPIETZ, *Le capital et son espace*, Paris, La Découverte/Maspéro, 1977, 2<sup>e</sup> éd., 1983, 178 p.
3. Serge CÔTÉ, « Enjeux régionaux et luttes pour le pouvoir », *Les Cahiers du socialisme*, 4, 1979, p. 202-211.
4. Louis QUÉRÉ, *Élites dirigeantes et mouvement national en Bretagne*, Rimouski, GRIDEQ, Documents généraux, n° 6, 1980, 40 p.; Jacques LEMAY, « Le Conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent et les stratégies de développement régional », dans Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE (dir.), *Région, régionalisme et développement régional. Le cas de l'est du Québec*, Rimouski, UQAR, Cahiers du GRIDEQ, n° 14, 1984, pages 313-323; Linda ROULEAU, *Pouvoir local et développement dans la vallée de la Matapédia, 1974-1983*, Rimouski, GRIDEQ, Actes et instruments de la recherche en développement régional, n° 5, 1988, 368 p.; A. GAGNON, *op. cit.*, 286 p.
5. R. DULONG, *op. cit.*, p. 39.
6. A. LIPIETZ, *op. cit.*, p. 135-141.
7. Marc BÉLANGER, « Les Chambres de commerce. Groupes de pression ou coopératives de développement », *Recherches sociographiques*, vol. IX, n° 1-2, janvier-août 1968, p. 85-103; Augustin CHÉNIER, *Cinquante années de civisme. La Chambre de Commerce de Ville-Marie, 1908-1958*, Ville-Marie, (s.é.), 1958, 60 p.
8. Guy MASSICOTTE, *À l'orée de la conception actuelle du développement régional: les chambres de commerce de Rimouski, 1908-1945*, texte non publié, Rimouski, UQAR, 1979, 21 p.
9. William F. RYAN, *The Clergy and Economic Growth in Quebec, 1896-1914*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, 348 p.
10. Alain GAGNON, « L'influence de l'Église sur l'évolution socioéconomique du Québec, 1850-1950 », *L'Action nationale*, décembre 1979, p. 252-277; G. CARRIÈRE, *L'arpenteur du bon Dieu*, *op. cit.*, p. 79-150.
11. Pour plus d'informations à ce sujet, voir: M. RIOPEL, *Les fractions de l'élite locale*, *op. cit.*, 139 p.; *De la Baie-des-Pères*, *op. cit.*, p. 117-185.
12. Gérard BOISMENU, *Le duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 116.
13. Louis QUÉRÉ, *op. cit.*, p. 21-26. Pour une application québécoise de ces concepts, voir L. ROULEAU, *op. cit.*, p. 68-78.
14. A. CHÉNIER, *Cinquante années de civisme*, *op. cit.*, p. 7.
15. *Ibid.*, p. 1.
16. Les informations de cette section proviennent de: ASHT, FONDS AUGUSTIN-CHÉNIER, *Correspondance de la Chambre de commerce de Ville-Marie, 1908-1969*, ainsi que des registres des procès-verbaux des réunions de la Chambre de commerce pour la même période.
17. Les informations de cette section proviennent des fonds d'archives suivants: ASHT, FONDS LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU, *Dossiers de correspondance et cahiers de coupures de presse*. Louis-Zéphirin MOREAU (1887-1960) a occupé les fonctions de missionnaire-colonisateur pour le Témiscamingue de 1930 à 1933, d'aumônier diocésain de l'UCC et de président de la Société de colonisation du Témiscamingue de 1933 à 1946, en plus

- d'être le curé fondateur de la première Caisse populaire en 1936, du premier cercle de l'UCF du diocèse et de l'Association diocésaine des commissaires d'écoles, dont il devient l'aumônier.
18. Pour une analyse détaillée de cette question, voir L. ROULEAU, *op. cit.*, p. 51-60.
  19. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter F. HARVEY, *op. cit.*, p. 74-87; Benoît LÉVESQUE et Serge CÔTÉ, « L'envers de la médaille: le sous-développement régional », *Interventions économiques pour une alternative sociale*, n° 8 nouvelle série, printemps 1982, p. 55-78.
  20. Pierre FRÉCHETTE *et al.*, « Les disparités régionales », dans *L'économie québécoise*, Anjou, Éditions HRW, 1975, p. 361-380.
  21. B. LÉVESQUE et S. CÔTÉ, *op. cit.*, p. 59-60.
  22. Pour un examen approfondi du rôle du CERNOQ, voir Clermont DUGAS, *Les régions périphériques. Défi au développement du Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 89-99; Enrique COLOMBINO et Roger GUY, « L'entrepreneurship local et l'aménagement des ressources en Abitibi-Témiscamingue: la longue marche des technocrates », dans H. DIONNE *et al.*, *op. cit.*, p. 153-181.
  23. C. DUGAS, *op. cit.*, p. 95; C. SABOURIN, *op. cit.*, p. 433-434.
  24. C. SABOURIN, *op. cit.*, p. 435.
  25. C. DUGAS, *op. cit.*, p. 99.
  26. L. ROULEAU, *op. cit.*, p. 71.
  27. A. GAGNON, *Développement régional, op. cit.*, p. 20.
  28. *Ibid.*, p. 34-35.
  29. Propos de Ronald CLARK recueillis par Pierre RICHARD, « Le plan compromis par un manque de volonté politique », *Le Devoir*, 16 août 1971, p. 3, cité dans A. GAGNON, *Développement régional, op. cit.*, p. 119.
  30. Hugues DIONNE, « Le mouvement populaire en milieu rural: un certain parcours », dans B. JEAN et D. LAFONTAINE (dir.), *op. cit.*, p. 140-141 et 162-163.
  31. Fernand HARVEY, « Animation sociale et stratégies de développement régional dans l'est du Québec », dans Benoît LÉVESQUE (dir.), *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 295-296.
  32. A. GAGNON, *Développement régional, op. cit.*, p. 24.
  33. Les informations de cette section proviennent d'une entrevue réalisée avec un des pionniers de ce mouvement; il en a aussi été président et permanent, de 1974 à 1976: Gaétan LEMIRE, *Entrevue réalisée par Marc Riopel*, le 14 août 1984.
  34. André RAYMOND, Communication personnelle, août 1999.
  35. Fernand HARVEY, « Préface », dans A. GAGNON, *Développement régional, op. cit.*, p. 14.
  36. Clément MERCIER et Jean-Pierre MARQUIS, « Vie politique, mouvements sociaux et conscience régionale », dans O. VINCENT (dir.), *op. cit.*, p. 634.



## *Table des matières*

Introduction	9
CHAPITRE 1 La civilisation traditionnelle des Anichinabes du Témiscamingue	15
CHAPITRE 2 Le contact et les transferts culturels	33
CHAPITRE 3 Le Témiscamingue des Anichinabes, aux XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	67
CHAPITRE 4 La colonisation et le peuplement du Témiscamingue, 1885-1999	99
CHAPITRE 5 Le secteur forestier	131
CHAPITRE 6 Les mines	171
CHAPITRE 7 L'agriculture	187
CHAPITRE 8 Le clergé, le diocèse et la paroisse	225
CHAPITRE 9 Le Centre de santé Sainte-Famille et l'évolution de la santé et des services sociaux	243
CHAPITRE 10 L'éducation	261
CHAPITRE 11 L'organisation municipale aux niveaux régional et local	287
CHAPITRE 12 Élite locale, mouvements populaires et développement régional	309
Conclusion	335
Notes	341

